

DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

MERCREDI 30 MAI 1990

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14101 – 5 F

Birmanie : les urnes contre les militaires

LA junte militaire au pouvoir à Rangoun a concédé, lundi 28 mai, que la principale formation d'opposition, la Ligue nationale pour la démocratie, avait remporté les élections législatives organisées la veille dans le pays. Dans l'attente de résultats officiels, qui ne seront pas donnés avant plusieurs jours, cette dernière estime, pour sa part, qu'elle a obtenu 230 sièges sur les 485 du futur Parlement.

On pourrait difficilement imaginer un dénouement plus exceptionnel. L'élan populaire de 1988 avait été brutalement réprimé dans le sang par l'armée, les victimes se comptaient par milliers. Revenus au pouvoir, les militaires avaient supprimé toutes les libertés, instauré la loi martiale, rempli leurs geôles – où la torture est pratique courante, – déplacé des populations entières et assigné à résidence les chefs du mouvement démocratique, à commencer par la charismatique Mme Aung San Suu Kyi, la dirigeante de la Ligue.

PENDANT vingt mois, la Birmanie a donc vécu sous un régime de terreur qui rappelle les plus sombres heures de la dictature du général Ne Win. Ce qui paraît logique, car le vieil homme, tout en ayant abandonné toute fonction officielle, semble avoir gardé une influence prépondérante.

Aussi, quand les militaires ont promis des élections, personne n'a cru qu'ils joueraient le jeu. A la veille du scrutin, des centaines de cadres de l'opposition ont de nouveau été arrêtés, et la junte a refusé la présence d'observateurs étrangers, à l'exception de quelques dizaines de journalistes. La campagne électorale n'a d'ailleurs été qu'une comédie jouée par une centaine de partis, dont la plupart n'étaient que des formations fantoches, créées par le pouvoir en place pour abuser les citoyens et noyer la Ligue sous le nombre.

L'HONNÊTETÉ, même relative, du scrutin et l'admission de son échec électoral par la junte n'en sont que plus surprenantes. Revenus au pouvoir au prix d'un bain de sang, les militaires seraient-ils prêts à l'abandonner en se soumettant à une loi des urnes dont ils ont fait si peu de cas par le passé ? La réponse, malheureusement, est loin d'être positive. Déjà, la junte a fait savoir que l'Assemblée serait chargée de rédiger une Constitution dans un délai de deux ans, ce qui laisse à penser qu'elle n'aura guère de prise sur la gestion du pays. Fait significatif, la loi martiale et le couvre-feu nocturne restent en vigueur dans de nombreuses régions. L'ordre militaire n'a sûrement pas fini de régner dans un pays aux prises, en outre, avec plusieurs insurrections ethniques.

La junte a, bien sûr, les moyens de recourir une nouvelle fois à la force pour se tirer du piège qu'elle s'est elle-même tendu. Il reste qu'elle a réveillé un espoir. Il est du devoir des pays qui peuvent avoir une influence à Rangoun de ne pas ménager les pressions pour l'obliger à engager au moins un véritable dialogue avec les nouveaux élus. Même si l'expérience prouve combien il est difficile de faire pression sur ces galonnés birmans qui, depuis quarante ans, pour conserver leurs privilèges, ont isolé leur pays et l'ont conduit à la ruine.

Lire nos informations page 8



Les menaces de M. Bongo

Elf souhaite reprendre ses activités au Gabon

Les forces armées gabonaises ont pris le contrôle, mardi matin 29 mai, de la ville de Port-Gentil. Dans un entretien à TF1 le président Bongo a lancé une mise en garde à la compagnie Elf, menaçant de faire appel à d'autres partenaires. M. Dumas a souhaité la reprise de l'exploitation pétrolière. M. Le Floch Prigent, président d'Elf, nous a déclaré : « Nous recommencerons à travailler dès que les conditions de sécurité le permettront. »



Lire l'article de notre envoyé spécial page 3 et nos informations page 40.
Lire également : « Plaies d'Afrique : Matières premières, du miracle au mirage » page 4.

En acceptant de se rendre à la table ronde sur l'immigration

Les partis de droite ont voulu préserver leur unité

Au terme de la réunion de leur comité de coordination, convoqué mardi 29 mai, les responsables de l'opposition UDC, UDF et RPR ont répondu favorablement à l'invitation de M. Michel Rocard de participer à une deuxième table ronde sur l'immigration, prévue l'après-midi du même jour à l'hôtel Matignon. Cette décision vise principalement, aux yeux des dirigeants du RPR et du PR, à préserver l'union de l'opposition.

La détermination des centristes, du président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, M. Charles Millon, des radicaux et du CNI de M. Yvon Briant, qui considéraient que *« la présence à cette table ronde* [était] *plus efficace que la politique de la chaise vide »* paraissait, mardi matin, l'emporter sur la résolution partagée par les principaux dirigeants du RPR et du PR de ne pas faire un « *cadeau médiatique* » à M. Michel Rocard.

Désireuses, comme on le relevait mardi matin dans leur entourage, de ne pas donner l'impression d'obéir à un esprit de système, le RPR et l'UDF s'apprêtaient donc à admettre ce point de vue, moins par conviction intime que par nécessité réfléchie et impérative de préserver « *les intérêts de l'union de l'opposition* ». « *Nous irons parce qu'il faut y aller*, indiquait-on dans l'entourage de M. Jacques Chirac, *mais c'est à contrecœur.* »

Même sentiment au PR : « *Il fallait bien que quelqu'un se soumette. On n'allait pas jouer cent sept ans à cache-cache sur cette histoire* ».

Les uns et les autres avaient donc l'intention de dire à M. Michel Rocard « *tout ce qu'ils pensent* » et d'obtenir « *des précisions* » sur la lettre du premier ministre du vendredi 25 mai. Dans un esprit plus positif, M. Charles Millon avait publié, lundi 28 mai, un long communiqué résumant les éléments indispensables, à ses yeux, pour juger « *de l'utilité de cette concertation* ». « *Nous relevons avec satisfaction*, notait-il en introduction, *que le premier ministre envisage de mettre en œuvre certaines des mesures préconisées par l'opposition. Animés par le souci de l'intérêt national, nous ne pouvons qu'approuver ce début d'évolution.* » – D. C.

Lire nos informations page 10

Les handicaps de Mikhaïl Gorbatchev

Lors de ses entretiens avec M. Bush, le président soviétique va tenter de faire, de ses difficultés intérieures, une force...

par Michel Tatu

On en était au « troisième Gorbatchev », l'homme de tous les pouvoirs et du blocus de la Lituanie, qui succédait sur le mode moins sympathique au Gorbatchev de la perestroïka triomphante des sommets de New-York et de Malte. Force est de constater que ce troisième Gorbatchev a déjà fait place à un quatrième, au Gorbatchev des plaies et des bosses, voire à celui de la « *tragédie* », comme l'écrit le quotidien britannique *The Independent*. Au point que certains observateurs se demandent déjà si ce séjour plus long que les autres à l'étranger est bien avisé, si le président soviétique ne court pas le risque d'être renversé pendant son absence, comme un quelconque dictateur africain...

Le fait est qu'on est entré dans une phase totalement aléatoire et imprévisible du processus de réformes en Union soviétique. La toute dernière ruée des achats dans les magasins a non seulement parachevé la destruction d'une économie en ruine, mais aussi exposé le pays au danger bien réel d'une explosion sociale : quand des centaines de personnes se battent devant des étalages quasi vides, le moindre incident peut dégénérer en bagarre, la bagarre en pillage, avec le risque d'une extension à d'autres régions.

Une conséquence des derniers désordres est de faire monter d'un cran les enjeux, de rendre quelque peu caducs et dépassés les problèmes qui, hier encore, étaient au premier plan. Ainsi, la crise lituanienne est toujours dans l'impasse, mais elle pourrait bien être éclipsée par les nouvelles violences en Arménie, avec ce trait nouveau que sont les premiers actes de rébellion armée contre des militaires soviétiques et un rappel que ce n'est pas seulement à Vilnius, mais dans presque toutes les régions du pays que le gouvernement central n'est plus obéi.

A leur tour, les éruptions indépendantistes à la périphérie sont maintenant quelque peu dépassées par la prise de conscience de la République russe, la plus importante de l'Union. Quelle que soit l'issue de la bataille qui se déroule pour sa présidence, il faudra compter avec le courant que représente M. Boris Eltsine et la volonté exprimée par tous les candidats d'affirmer la « *souveraineté* » de la Russie au sein d'une fédération dont la « *rénovation* » finira sans doute par être imposée en catastrophe par ses membres plutôt que définie par un pouvoir central débordé. Et que restera-t-il au « *président de l'URSS* » qu'est Mikhaïl Gorbatchev dès lors qu'il sera défié par un président après l'autre, et jusqu'au cœur même de son système ?

Lire la suite page 8

Hachette au secours de la Cinq

La chaîne de M. Hersant échappe à l'asphyxie, mais le mariage sera-t-il solide ?

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel a approuvé, lundi 28 mai, l'entrée du groupe Hachette dans le capital de la Cinq à hauteur de 22 %. Parallèlement, le groupe financier de M. Jean-Marc Vernes va augmenter sa participation pour la porter aussi à 22 %. Le CSA, qui a entendu les explications de M. Yves de Chaisemartin, directeur de la Cinq et de M. Yves Sabouret, vice-président d'Hachette (*le Monde* du 29 mai), a reçu l'assurance que l'accord entre Hachette et le groupe de M. Hersant ne concernait que la Cinq et ne contrevenait pas aux dispositions anti-concentration.

En donnant son feu vert au renflouement de la Cinq par Hachette et le groupe de M. Jean-Marc Vernes, le Conseil supérieur de l'audiovisuel a mis fin à une guerre qui durait depuis neuf mois. Depuis qu'un jour de septembre 1989, MM. Jérôme Seydoux et Silvio Berlusconi, actionnaires de la chaîne, avaient tenté d'en arracher le contrôle à son président, M. Robert Hersant. La manœuvre avait échoué mais le contentieux entre les partenaires empêchait, depuis lors, toute augmentation du capital et menait doucement la Cinq au bord du dépôt de bilan.

Aujourd'hui, tous les protagonistes de l'affaire semblent heureux du dénouement. Les petits actionnaires comme *les Echos* ou le canadien Metropole TV, qui refusaient de couvrir plus avant les pertes énormes de la chaîne, ont pu vendre leurs parts un bon prix. Le groupe Chargeurs de M. Seydoux – où l'on qualifie l'issue de « *raisonnable* » – va pouvoir se consacrer à l'aventure du satellite de télévision britannique qui va lui coûter plus de 1,5 milliard de francs d'investissements.

JEAN-FRANÇOIS LACAN

Lire la suite page 17 - section B

M. Joxe et les armes de la police

En affirmant, lundi 28 mai, que l'« *immense majorité des policiers de la police nationale n'ont pas besoin d'être armés* », M. Pierre Joxe a, sans doute délibérément, voulu susciter un débat difficile. Cette conviction va contre toutes les traditions et les habitudes d'une police traditionnellement attachée au port d'arme. Les premières réactions des syndicats faisant état de « *surprise, d'incrédulité et de consternation* » montrent combien le sujet est délicat.

Lire page 15 - section B les articles de DOMINIQUE DHOMBRES et d'ERICH INCIYAN

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G-B., 70 p. ; Grèce, 160 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 160 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $

DÉBATS

Démocratie

Le Pen président ?

par Alain Carignon

DES « affaires », il y en a eu d'importantes sous toutes les Républiques. La Vᵉ n'en est pas exempte. Ces affaires ne condamnent pas la démocratie, mais la vitalité de la démocratie résulte aussi de la capacité de sa justice à les traiter en toute indépendance.

La République a connu d'autres périodes où les partis politiques acceptaient le même type de société et aspiraient à une vie politique pacifiée, comprise comme un facteur d'épanouissement de la démocratie. Mais aujourd'hui, la différence est fondamentale : il y a un homme pour canaliser les frustrations consécutives à cette situation. Sans cet homme, la crise de confiance que subit la classe politique ne ferait que ressembler à celles, nombreuses, qu'elle connut au cours de son histoire. En effet, dans toutes les « affaires » précédentes et dans les années paisibles, il n'y avait personne pour en tirer bénéfice contre la démocratie elle-même.

Gare au torrent de boue !

Nous sommes donc confrontés à un défi moral de grande ampleur. Les hommes publics, bien entendu, mais également les médias. Nous voilà face à une opinion publique désorientée, affective, mobile. A l'Est, la dictature a été renversée : à l'Ouest, les fondements de la démocratie peuvent être menacés. Or, un pays qui n'aime plus sa vie publique et qui dispose d'un leader pour incarner cette haine, est un pays en danger. C'est aujourd'hui le cas de la France.

Si un certain nombre de règles minimales ne sont pas respectées, un torrent de boue va se déverser sur les responsables, sur tous ceux qui croient encore à la chose publique, et il sera de nature à mettre en péril la démocratie. Ces règles minimales sont simples :

– Le respect de la loi : elle s'applique à tous, gouvernants et gouvernés. Tout manquement des uns comme des autres ne peut qu'être sanctionné.

– Le respect de l'autre : toutes les opinions peuvent être débattues, voire combattues, mais ni la race, ni la religion ne peuvent servir d'enjeu à un débat : c'est un délit. Ce n'est pas une opinion.

– Le respect de la dignité humaine : la vie publique n'est pas faite que de mauvais feuilletons politico-financiers. A trop la traiter comme un fait divers, il va y avoir du sang.

– Le respect des droits de la défense : on ne peut pas faire le portrait accablant du futur coupable et ne rien dire lorsque la justice le disculpe.

– Le respect de l'information contradictoire : trop souvent aujourd'hui, tout se passe comme s'il fallait que les faits s'adaptent aux commentaires.

Timisoara ne doit pas devenir la règle. Du président de la République que l'on a tenté de mêler à l'opération Pechiney à... Michel Droit accusé bruyamment de « corruption passive » et dont le non-lieu est passé quasi inaperçu, les exemples ne manquent pas.

Grenoble n'est pas exempte des rumeurs médiatisées : qu'un office HLM ait des problèmes et que des erreurs de gestion soient commises, c'est vrai. Qu'un industriel local dépose son bilan, c'est exact. Que tel ou tel problème existe dans une association mérite d'être contrôlé avec sérieux. Que les responsabilités, voire les fautes de chacun, s'il y en a, soient sanctionnées, c'est indispensable.

Mais la cour de cassation ayant décidé en janvier qu'il n'y avait pas lieu de mêler mon nom à ces affaires devrait, normalement, éviter les dérapages et les exploitations. Ce n'est pas le cas.

Fric, sang et sexe

Chaque fois que la morale s'efface, que s'évadent les points de repère, de comparaison, d'appréciation qui permettent de comprendre, c'est l'irruption de l'instinct, c'est la force de la bêtise, le relâchement lâche qui permet tout. Qui en tire les dividendes immédiats ?

Après les politiques dont la responsabilité est immense, le système médiatique doit, lui aussi, s'interroger. Les règles minimales de la démocratie ne sont plus respectées. La classe politique est déconsidérée. Nous avons franchi le seuil d'alerte. La médiatisation croissante de l'instantané fait de l'opinion publique un redoutable enjeu quotidien. Le regain nationaliste, le retour aux clans et aux tribus marquent aussi cette marche en arrière.

Nous connaissons déjà la recette des ventes dans bon nombre de pays voisins : fric, sang, sexe. La France est sur la mauvaise pente.

Nous avons déjà donné pour le fric. Pour le sang, il y a eu Carpentras. A quand les enquêtes sur le sexe ? A mon avis, cela ne devrait plus tarder.

A qui ce naufrage profite-t-il ? En cas de présidentielle aujourd'hui, Jean-Marie Le Pen, comme l'a rappelé René Rémond, est quasiment assuré d'être présent au second tour. Les médias veulent-ils que Jean-Marie Le Pen soit président de la République ? Roulent-ils pour Le Pen ? Ils le placent en centre de gravité, alors qu'il s'agit d'un point de chute de la vie publique.

A force de nettoyer les prétendues écuries de la République, un beau matin, Marianne choisira un faux palefrenier, fort en verbe et en gestes. Avant de se réveiller avec la gueule de bois des mauvaises virées.

► **Alain Carignon est maire (RPR) de Grenoble.**

TRAIT LIBRE

BIBLIOGRAPHIE

La République heureuse

JEAN-PIERRE SOISSON est le prince charmant de l'ouverture. Il aime la vie, la vie publique comme la vie privée, d'un amour tranquille et heureux de Bourguignon sensuel et modéré. Il aime la politique comme un grand jeu de charme et d'adresse, une politique pacifique et enjouée qui doit tout à Edgar Faure et rien à Shakespeare. Il aime les autres, ses amis bien sûr, ceux d'hier et d'aujourd'hui, ses adversaires aussi, qui seront peut-être les amis de demain et qui en tout cas ne seront jamais ses ennemis. Car Jean-Pierre Soisson n'a pas, ne peut pas avoir d'ennemis. Il est programmé pour l'amitié, le service rendu, le mot qui fait plaisir, l'art de rapprocher les contraires et de désamorcer les tensions.

Si le titre n'avait déjà été pris, il aurait pu intituler ses élégants Mémoires : *Tout m'est bonheur*, tant est sereine, spontanée, innocente surtout, sa faculté d'adaptation à un monde qu'il perçoit comme essentiellement bienveillant et dont il a su faire avec délectation le complice toujours disponible de ses désirs.

Il y a bien sûr du fils de famille dans ce bonheur d'être au monde. Issu d'un milieu de gros commerçants suffisamment respectables pour avoir tâté des fonctions électives et des responsabilités consulaires, le maire d'Auxerre ne dédaigne pas les grandeurs d'établissement : il évoque avec une pointe d'orgueil le concours général dont il fut lauréat en thème latin, défend l'ENA en champion, sans état d'âme de la méritocratie bourgeoise et célèbre le charme désuet de la Cour des comptes avec l'indulgence de celui qui a la certitude de n'y jamais revenir.

Le bréviaire et la rapière

Fondateur du PR, devenu, au prix d'un rapide changement de carre, ministre de François Mitterrand porte un respect de principe, qui n'exclut pas un certain conformisme, n'est pas n'importe quel monde : c'est celui de l'Yonne, de l'Yonne républicaine, discrètement laïque après avoir été furieusement anticlérical, et farouchement janséniste.

Jean-Pierre Soisson vit à l'ombre de Vézelay, quelque part entre la basilique et la table de Marc Meneau. Comme le chef de l'Etat, il appartient par toutes les fibres de son être à cette Bourgogne ambiguë qui, de Bernard de Clairvaux à Mgr de Caylus, fut terre de chrétienté militante, voire sectaire, avant de basculer par réaction dans la déchristianisation virulente puis dans le matérialisme tranquille de ses terres et de ses vignes.

Le radicalisme de Jean-Pierre Soisson, qui est tout de relativisme et d'entregent, doit lui aussi beaucoup à son terroir originel. Au souvenir de Paul Bert aussi, qui ne fut point radical d'ailleurs mais simplement républicain « opportuniste ». Bien entendu, Jean-Pierre Soisson ne dit pas tout. Ses Mémoires d'ouverture sont en fait des Mémoires entrebâillés sur la réalité, comme il sied à un ministre en exercice.

Ce qui doit être tu n'est pas dit et ce qui doit être dit, comme la défense et l'illustration de l'action gouvernementale du ministre du travail, l'est avec une application à laquelle le bon citoyen rend hommage.

L'auteur en raconte toutefois assez pour que nous sentions l'essentiel, c'est-à-dire derrière le ministre suave ce je-ne-sais-quoi de fauve et d'un peu prédateur qui fait les politiques. A la différence des démocrates sociaux dont il faille gentiment l'attentisme scrupuleux, ce républicain de cour sait à l'heure du choix se décider vite et couper à travers champs pour parvenir au but. Tel Aramis croquant en deux minutes son bréviaire contre sa rapière, l'abbé Soisson se fait volontiers bretteur quand le sort se joue à la pointe de l'épée.

C'est ce mélange de grâce enjôleuse et de promptitude à la manœuvre qui vaut aujourd'hui à ce grand séducteur la faveur retrouvée de l'aimable Marianne.

JEAN-LOUIS BOURLANGES

► **« Mémoires d'ouverture », de Jean-Pierre Soisson, éditions Belfond, 260 pages, 98 F.**



AU COURRIER DU MONDE

Bons et mauvais juifs

Dans *le Monde* du 19 mai, Paul Giniewski distingue entre bons et mauvais juifs en des termes qu'on ne peut laisser passer sans réagir. Rappelons-lui que le CRIF, organisateur de la manifestation du 14 mai, avait demandé qu'il n'y ait ni banderoles ni slogans. Que certains aient cru devoir déroger à cette règle en venant avec des drapeaux israéliens est regrettable.

Le texte de Paul Giniewski est révélateur du fâcheux climat qui caractérise certaines composantes du judaïsme français contemporain. Après le juif juif, voici venir le temps du juif debout et du juif couché. Que cette catégorie ait été forgée par un homme auteur d'un ouvrage à la gloire du régime de Pretoria en marque la limite.

Paul Giniewski devrait d'ailleurs se poser l'intéressante question de savoir si sa tendance à voir dans chaque critique du gouvernement israélien un acte d'antisémitisme n'est pas responsable de la banalisation du terme qui explique aujourd'hui le retour du refoulé.

PATRICK GIRARD
Paris

Droit de vote dans chaque commune

Le droit de vote des résidents étrangers est essentiel à l'intégration. Mais la majorité des Français ne l'acceptent pas. Je propose une solution, à laquelle, me semble-t-il, nul ne peut s'opposer : que par la loi, il soit accordé à chaque commune de décider pour elle-même du droit de vote des immigrés de sa circonscription. Elle pourrait le faire, soit par un vote de son conseil municipal, soit par un référendum populaire de ses habitants. Cet amendement à la Constitution paraît devoir réunir non seulement les deux tiers mais la totalité des voix du congrès des deux Assemblées. Ne réunit-il pas les désirs décentralisateurs et les propositions de référendum populaire faites tant par le président de la République que par les partis de l'opposition ?

JEAN CUSSAT-BLANC
Beauville

Un impôt pour le froid

Certains maires plaident pour la « solidarité nationale », nouvelle version de l'impôt sécheresse 1976. Cela me paraît abusif, car à sens unique. Existe-t-il une compensation pour les nuisances dues au froid dans les régions Nord et Est de la France ?

Si le climat du Sud est plus agréable, et si les populations préfèrent y vivre, il paraît logique qu'elles en subissent les aléas. Ou bien qu'elles migrent vers d'autres climats.

PHILIPPE CLERC
Hem

Enseignement

Philo sans culture

par Maryvonne David-Jougneau

A l'occasion des évènements de Carpentras, ministres et journalistes n'ont pas manqué de rappeler aux enseignants leur fonction d'éducateurs. Mais sait-on que pour les 80 % des jeunes promus au destin de bachelier en l'an 2 000, qui auront à subir ou à jouir de... de deux heures à huit heures de philosophie par semaine selon les sections, la notion de culture, si indispensable pour penser le problème de la différence, est disparue du programme de quasiment toutes les sections ?

Par arrêté du 1ᵉʳ octobre 1973, les sections scientifiques B, C, D, E et F 11 n'ont plus eu l'heur de s'interroger sur « la nature et la culture », comme leurs aînés. Les sections G, H et F8 pouvaient encore se poser le problème de « la nature », mais plus celui de « la culture »... Les deux notions restaient au seul programme des élèves de section A, faisant huit heures de philosophie.

On peut supposer que cette disparition s'inscrivait dans la stratégie de reprise en main de la philosophie, « menacée » par l'importance des sciences humaines envahissant les classes de philosophie d'alors... Pour ce faire, il suffisait de supprimer du programme la réflexion sur « nature et culture » : on ne passerait plus de temps à disserter de l'homme dans sa diversité culturelle... on reviendrait à l'Homme universel de la philosophie traditionnelle.

Le malheur, c'est qu'il ne suffit pas de supprimer la réflexion sur la diversité humaine pour en supprimer la réalité ou l'expérience ! On peut la poser comme étant de l'ordre de l'« essentiel », elle reste bel et bien là, présente...

Or le concept de culture est précisément celui qui permet le mieux de penser la différence, tout en sauvegardant le fond commun d'humanité qui permet de penser la communication possible même là où elle est difficile. Certes, il n'est pas à lui seul la garantie d'une pensée dialectique qui sache tenir ensemble le « particulier » des cultures et « l'universel » de l'homme. La preuve en est que le Club de l'Horloge a pu s'en emparer comme d'un argument contre l'introduction d'autres cultures. Il est vrai aussi que son usage au sens ethnologique risque d'être retourné contre la culture occidentale, qui est amenée à se penser comme une culture parmi d'autres, avec le risque qui s'ensuit pour fonder l'universalité de « nos » valeurs.

Mais depuis quand supprime-t-on en philosophie une contradiction à résoudre en en supprimant l'un des termes ?

Pour avoir voulu éviter la menace du relativisme culturel, on risque de tomber, faute de garde-fou, dans la barbarie de l'affirmation des valeurs posées comme absolues, à la façon de M. Le Pen.

On me dira que nos jeunes ne sont pas menacés, qu'ils ont montré qu'ils sont majoritairement antiracistes et qu'ils n'aiment pas qu'on touche à leur pote ! Je crains que cette position idéologique ne reste de l'ordre de l'« opinion vraie », comme dirait Platon, et que si on « *ne l'enchaîne pas par la connaissance des causes* », elle ne soit comme les statues de Dédale qui risquent toujours de s'enfuir à la première occasion.

La mise en place d'un processus de connaissance à propos de la diversité culturelle au sein de l'Histoire permet, mieux que la seule morale du respect de la personne, de réduire progressivement la réaction archaïque de rejet face à l'autre. Il serait bon que la notion de culture retrouve sa place dans les programmes de philosophie de toutes les sections, sans qu'on ait besoin de l'introduire de manière furtive, voire fautive, dans notre réflexion avec les élèves...

► **Maryvonne *David-Jougneau est agrégée de philosophie*, professeur au lycée Champollion de Grenoble.**

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet

Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret

Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

L'extension des troubles en Afrique de l'Ouest

Gabon : les manifestations se poursuivent à Port-Gentil en dépit de l'instauration de l'état de siège

Les manifestations se poursuivaient dans la nuit de lundi à mardi 29 mai, à Port-Gentil, en dépit de la proclamation de l'état de siège dans toute la province de l'Ogooué maritime où se trouve la deuxième ville du pays. Annoncée lundi après-midi par le premier ministre, M. Casimir Oyé Mba, cette décision, prise par le chef de l'Etat, M. Omar Bongo, donne les pleins pouvoirs aux militaires.

Dans un message à la nation, radiotélévisé, il a appelé *« tous les Gabonais, quelle que soit leur sensibilité ou leur appartenance politique, à se ressaisir »* afin d'*« arrêter le chaos »*.

[redacted]

Peu avant minuit, un millier de personnes défilaient néanmoins sur le bord de mer, à Port-Gentil, aux cris de *« Bongo assassin »*. Selon le secrétaire général du Parti gabonais du progrès (PGP), M. Auguste Ambouroué, la proclamation de l'état de siège n'a pas pris ses militants par surprise.

Les armes rudimentaires avec lesquelles les militants s'affichaient depuis près d'une semaine ont déjà été cachées, a-t-il précisé. M. Ambouroué a cependant affirmé que son parti maintenait la consigne de grève générale afin de contraindre le président Omar Bongo à quitter le pouvoir.

En fin d'après-midi, les forces de l'ordre, qui se manifestaient pour la première fois depuis cinq jours dans les quartiers populaires, ont détruit un barrage mis en place par les manifestants. Celui-ci a aussitôt été reconstruit.

Au centre-ville, en revanche, les militaires gabonais sont de plus en plus visibles depuis 24 heures. Des renforts blindés, légers notamment, ainsi qu'un peloton de la garde présidentielle ont été acheminés par avion et par bateau depuis Libreville.

M. Bongo : « Si ELF ne revient pas... »

Les Français résidant encore dans la ville, de 800 à 900 personnes, ont été regroupés en début de soirée dans les centres prévus par les militaires pour une éventuelle évacuation.

Avertis en fin d'après-midi, ils ont été appelés vers 20 heures à rejoindre deux centres au milieu d'un important dispositif militaire.

Ces regroupements s'effectuent à titre préventif. Chaque expatrié avait reçu au cours de la journée une note explicative lui recommandant de se munir de vivres et d'un couchage sommaire.

Le ministre de l'information, Jean-Rémy Pendy-Bouyiki, a, par ailleurs, déclaré que la ville ne disposait que de cinq jours de stocks alimentaires.

Le président Bongo a, d'autre part, laissé entendre, lundi, lors d'un entretien accordé à TF 1, qu'il pourrait remplacer la compagnie pétrolière française Elf par une autre société étrangère si elle ne reprenait pas rapidement ses activités dans son pays. *« J'ai dit que si, dans trois, quatre, cinq jours, Elf ne revient pas et que quelqu'un dise : « Bon. Moi, je suis prêt à travailler. » Qu'est-ce que je vais faire? »*, a-t-il déclaré, ajoutant *« Je crois que les gens d'Elf m'entendront, je suppose. Alors qu'ils me répondent. »* M. Bongo a déclaré que beaucoup de gens *« savent faire du pétrole »*.

« Rétablir l'ordre par tous les moyens »

Le chef de l'Etat s'est également déclaré prêt à rétablir l'ordre dans son pays *« par tous les moyens. On ne fait pas d'omelette sans casser des œufs. Je suis en mesure de faire taire qui que ce soit »*, a-t-il dit. Pour M. Bongo, *« ce qui est grave, c'est la spontanéité avec laquelle l'affaire s'est développée... comme si c'était une opération déjà préméditée et préparée. »* – *(AFP, Reuter.)*

□ **Le Recours-France demande un plan de solidarité en faveur des Français du Gabon.** – Le Recours-France, organisation de rapatriés, lance un *« appel solennel »* au gouvernement et à l'opinion publique pour la mise en place d'un *« plan de solidarité en faveur des Français du Gabon et de toute l'Afrique »*, afin d' *« éviter que ne se renouvellent les erreurs et les indifférences qui avaient présidé au drame des exodes de 1962 »*.

□ **CAMEROUN : Les trois cents étudiants interpellés ont été libérés.** – Les quelque trois cents étudiants arrêtés au cours de manifestations, samedi 26 mai à Yaoundé, ont été libérés à la demande du président Paul Biya, a annoncé le chancelier de l'Université. Le calme est revenu sur le campus, lundi, et les étudiants ont commencé à passer leurs examens. – *(AFP.)*

« Si l'interruption de la production pétrolière dure encore dix jours, notre économie est par terre »

affirme le ministre gabonais de l'information

LIBREVILLE

de notre envoyé spécial

C'est le spectre de la machette contre l'ordinateur : lundi 28 mai, les Transall de l'armée française ont rapatrié à Libreville une bonne partie du personnel étranger du gisement pétrolier de Rabi-Kounga, dont la mise en exploitation par la Shell avait doublé la capacité d'exportation du Gabon l'an dernier. On craint, en effet, que des révoltés se dirigent vers ces installations ultra-modernes, largement automatisées, situées en pleine forêt équatoriale, au sud de Port-Gentil. *« On a entendu dire que des installations avaient été attaquées à soixante kilomètres de chez nous*, nous a déclaré un cadre français. *Il a été décidé que ceux qui voulaient partir pourraient le faire. La maintenance reste assurée. »*

Quelque mille huit cents Français avaient quitté Port-Gentil dimanche. Avec les évacués de Rabi-Kounga et ceux qu'un Transall est allé chercher à Lambaréné dimanche soir, on devait atteindre, lundi soir, le nombre total de deux mille évacués sur Libreville, mais tous n'ont pas été rapatriés en France.

La décision prise par ELF d'arrêter l'essentiel de la production et de demander l'évacuation de son personnel a eu un effet d'entraînement, parfois irrationnel, chez les autres expatriés, la compagnie invoquant les menaces qu'elle avait reçues de la part des émeutiers au moment où plus personne ne contrôlait Port-Gentil. Mais son attitude alimente beaucoup de spéculations. On dit qu'elle appréciait peu les ouvertures faites par le gouvernement à d'autres sociétés pétrolières. De nouveaux permis de recherches avaient été accordés et la Shell, sa rivale, était passée au premier rang de la production, depuis l'ouverture de Rabi-Kounga.

La surprise des évacuations

Privée de son ancienne prééminence, ELF a-t-elle voulu montrer qu'elle était encore en mesure de donner le ton ? Certains se le demandent. On remarque, par ailleurs, qu'un ancien directeur général-adjoint d'ELF Gabon, M. Marc Saturnin Nan Nguema, est un des dirigeants du Parti gabonais du progrès, la plus résolues des formations d'opposition, en guerre ouverte avec le régime depuis la mort suspecte de son chef, M. Rendjambe, la semaine dernière.

« Personne, à la direction d'ELF, n'a prévenu les autorités françaises ou gabonaises de la décision d'évacuation la semaine dernière, nous a dit le ministre de l'information, M. Jean Rémi Pendy Bouyiki. *On a été surpris et on s'interroge, car ce n'est pas clair. Ces grandes compagnies internationales ont une énorme autonomie de décision. Mais le plus important, c'est la suite des événements. En ce moment, il y a des discussions avec les compagnies pétrolières au niveau présidentiel »*.

« Si l'interruption de la production dure encore dix jours, notre économie est par terre », admet le ministre de l'information. Du quotidien national *L'Union*, qui évoque le triste sort des *« milliers de boys, cuisiniers, nourrices, chauffeurs ayant perdu leur petit job »*, avec le départ des Blancs, jusqu'aux plus hauts responsables, l'accent est mis sur les conséquences économiques du désordre pour l'ensemble des Gabonais. La reprise du travail, sans incident majeur lundi à Libreville, est une bonne nouvelle pour le président Bongo, dont la tactique est de gagner du temps.

Reste à enterrer Joseph Rendjambe dont la mort est à l'origine de tout. L'autopsie a été effectuée par des médecins choisis par la famille et les autorités, y compris un médecin militaire français. Les conclusions sont qu'il n'y a aucune trace de coups, ni de poison connu par la science. Le moment le plus crucial sera l'arrivée du corps à Port-Gentil, fief du défunt. On indique, de bonne source, que, pour éviter les débordements, la famille et les autorités ont demandé, chacune de leur côté, que le transfert du corps depuis Libreville soit assuré par l'aviation militaire française...

JEAN DE LA GUERIVIERE

Un échec de la politique française

affirme M. Jean-Pierre Cot, ancien ministre de la coopération

Les troubles que traversent plusieurs pays d'Afrique francophone traduisent *« un échec de l'Afrique mais aussi de la coopération française »* sur le continent, a estimé, lundi 28 mai, M. Jean-Pierre Cot, président du groupe socialiste au Parlement européen. *« Nous devons faire notre examen de conscience et changer complètement la politique de la France en matière de développement »*, a-t-il estimé.

L'ancien ministre de la coopération – qui démissionna en 1982, après quelques mois au gouvernement, à la suite de désaccords sur la politique africaine imposée par l'Elysée – a affirmé que cet échec *« n'est pas celui de la gauche, qui n'a pas mené une politique très différente de la droite en matière de coopération, mais un échec de tous les responsables successifs de la politique africaine de la France »*. *« Nos relations avec l'Afrique doivent demeurer une priorité, mais il faut reprendre les choses de zéro sur une base assainie »*, a ajouté M. Cot en souhaitant *« moins de connivences »* et *« davantage de volontarisme et de conditionnalité »* dans l'attitude de Paris. L'aide française et européenne devrait être notamment conditionnée à *« un minimum de respect des droits de l'homme et d'une exigence minimale en matière de démocratie »* par les régimes qui en bénéficient, a-t-il affirmé.

ZAÏRE

Les étudiants de Kinshasa se heurtent aux forces de l'ordre

Une manifestation organisée par les étudiants de Kinshasa a eu lieu, lundi 28 mai, près du campus universitaire de la capitale zaïroise et s'est terminée par des affrontements avec les forces de l'ordre qui ont fait quatre blessés, deux étudiants et deux gendarmes.

Les étudiants avaient décidé d'organiser cette manifestation pour marquer leur solidarité avec leurs camarades de Lubumbashi, la capitale de la province du Shaba, où des événements sanglants ont eu lieu il y a une quinzaine de jours. A cet égard, le gouverneur du Shaba a affirmé que ces événements avaient fait un mort et treize blessés alors que, selon plusieurs sources, le nombre des victimes dépasserait la cinquantaine. De leur côté, quarante prêtres de Lubumbashi ont condamné, dans une lettre pastorale, lue au cours de la messe dominicale, cette *« opération meurtrière »* en dénonçant *« la cruauté des méthodes utilisées, l'esprit de vengeance et de tribalisme »*. – *(AFP.)*

LIBÉRIA

Les rebelles annoncent l'attaque « immimente » de Monrovia

Les rebelles libériens ont annoncé, lundi 28 mai, que l'attaque de Monrovia était *« imminente »* et qu'ils combattaient déjà les forces gouvernementales aux abords de l'aéroport international de Robersfield, à une cinquantaine de kilomètres à l'est de la capitale. D'autres éléments rebelles se trouvent à 23 km au nord de la capitale et des affrontements ont eu lieu dans une grande plantation qui s'étend jusqu'aux abords de Monrovia, a indiqué un dirigeant rebelle. Selon lui, les combattants du Front national patriotique du Libéria se sont emparés, lundi, de Kakata, un noeud routier stratégique à une cinquantaine de kilomètres au nord de Monrovia, et ont *« définitivement »* pris Gbangba et Buchanan.

A Monrovia, des centaines de personnes ont assiégé, lundi, le ministère des affaires étrangères pour obtenir des passeports, les écoles protestantes ont été fermées, l'Eglise catholique projette de fermer les siennes. – *(AFP.)*

COTE D'IVOIRE

Le gouvernement présente un nouveau plan d'austérité

Le gouvernement a annoncé, lundi 28 mai, l'augmentation d'un certain nombre de taxes, la diminution drastique de certains crédits, la vente de véhicules officiels et une modification des tarifs douaniers. Ces mesures ont été présentées par M. Alassane Ouattara, président du comité interministériel du programme de stabilisation et de relance économique : elles pourraient rapporter 130 milliards de francs CFA en année pleine et doivent être votées par l'Assemblée nationale pour entrer en application le 1er juin afin que les bailleurs de fonds occidentaux fournissent rapidement 30 milliards, en plus des 20 milliards que la France a déjà *« décaissés »*.

M. Ouattara a indiqué que *« les ressources financières de l'Etat ne lui permettent pas de satisfaire les revendications »* des fonctionnaires, qui ont récemment manifesté pour obtenir une amélioration de leurs conditions de vie.

Des employés du principal hôpital d'Abidjan et des chauffeurs de taxi se sont mis en grève, lundi. Certains, ainsi que des cheminots licenciés l'an dernier, ont manifesté dans les rues. – *(AFP.)*

AFRIQUE DU SUD

Le ton monte entre le gouvernement et la droite

JOHANNESBURG

de notre correspondant

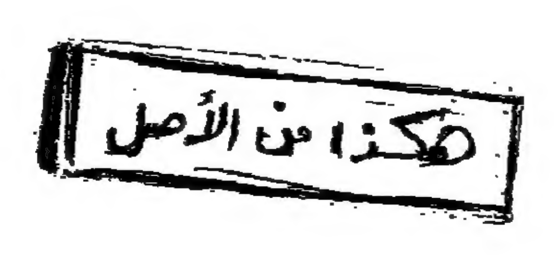
Dans un article publié lundi 28 mai, au lendemain d'une manifestation de masse de la droite, à Pretoria, le président De Klerk a accusé le Parti conservateur de mener une campagne d'incitation à la violence. *« Les menaces de révolte et de résistance du Parti conservateur sont irresponsables, antidémocratiques et dangereuses pour notre pays »*, estime M. De Klerk. *« Le moment est venu de rappeler aux responsables du Parti conservateur qu'ils ont perdu les élections du 6 mai 1987 et du 6 septembre 1989*, écrit le président. *Plutôt que de calomnier et diffamer le gouvernement, la direction du Parti conservateur devrait prendre part aux négociations. »*

La tension s'accroît au sein de la communauté blanche. *The Citizen*, quotidien pro-gouvernemental, a fait état, dans son édition de lundi, de menaces proférées par l'organisation extrémiste *Wit Wolwe*, les « Loups blancs », contre des parlementaires du Parti national. *« tous des traîtres qui devraient être placés face à un peloton d'exécution »*.

Selon le *Sunday Star*, le raidissement de l'extrême droite contre la politique de réformes menée par le président De Klerk a incité le Broederbond, une société secrète dont sont issus bon nombre de ministres, à proposer une *« conférence afrikaner »*. Véritable réservoir de matière grise pour le gouvernement, le Broederbond semble considérer que le mouvement est trop rapide pour de nombreux Afrikaners et qu'il y a un risque réel de couper le Parti national, au pouvoir, de sa base sociale.

D'autre part, M. Mangosuthu Buthelezi, le premier ministre du Kwazulu, a annoncé que l'Inkatha, le mouvement zoulou qu'il dirige, avait décidé de se transformer en parti politique. Marri de n'être pas directement associé aux discussions en cours entre l'ANC et le gouvernement, M. Buthelezi rappelle ainsi qu'il faut compter avec lui pour la deuxième phase des négociations qui devrait débuter bientôt pour statuer sur le rapport que la commission mixte a remis le 21 mai à la direction de l'ANC et au gouvernement.

FRÉDÉRIC FRITSCHER



هكذا من الأصل

ENQUÊTE

Plaies d'Afrique

II. - *Matières premières : du miracle au mirage*

Trente ans après l'indépendance, l'Afrique bouge. Atteinte par le vent de liberté venu d'Europe de l'Est, elle réclame, elle aussi, jusque dans la rue, de prendre en main son destin (*le Monde* du 29 mai).

Que reste-t-il de « nos » Afriques ? Dans les classes de l'après-guerre, l'instituteur, baguette au poing, traçait la mosaïque coloniale du continent noir. Afrique équatoriale française, Afrique occidentale française, Congo belge, possessions encore britanniques ou naguère allemandes, italiennes. Des flèches à pointe effilée jaillissaient en fusée vers le nord, porteuses de richesses : coton d'Egypte, phosphate marocain, café, cacao, arachides de l'ouest africain, fruits miniers du Congo, or et diamants de la « cheminée bleue » de Kimberley.

Du Caire au Cap, la bête noire aux formes biscornues jetait ses perfusions sur l'Europe. Une source de jouvence pour le Vieux Continent, à base de trésors végétaux, minéraux, humains aussi. Car toute l'Afrique était matière première, sang et sève. Le bois d'ébène, autre nom donné aux esclaves voués à la prison des plantations, comme l'okoumé du Gabon. L'esclavage aboli, les indépendances proclamées, restaient les ressources naturelles renouvelables, les « cultures de rente » appelées spéculation, les gisements miniers à découvrir, ceux que les colons n'avaient pas eu le temps d'épuiser. Trente ans après, les pièces du puzzle se sont brouillées. Les puissances du Nord n'ont guère besoin des richesses du Sud ou si peu. Les matières premières ont épuisé l'Afrique. Le trésor est resté mais ce n'était plus un trésor. Lorsque, en 1987, s'affrontèrent le Mali et le Burkina-Faso, pauvre parmi les pauvres, pour d'improbables filons aurifères, le combat tourna court mais pas le mythe du trésor enfoui. L'Afrique croyait au miracle, l'heure du mirage avait sonné.

Au milieu de la décennie 80, les prix des matières premières ont touché leur plus bas niveau historique. Les denrées tropicales subissent encore la menace de la pléthore. Les produits de substitution ont entamé le monopole des ressources naturelles. Le monde moderne préfère la fibre optique au cuivre, les fibres et le caoutchouc synthétiques au coton et à la gomme d'hévéa, la matière grasse végétale au beurre de cacao, le plastique aux métaux, l'édulcorant au sucre de canne, le laboratoire à la mine et à la plantation. L'Afrique s'est libérée en chassant les puissances coloniales, mais elle n'a pas chassé son naturel « primaire » qui la prive à présent d'une authentique liberté de manœuvre. Plus de deux pays sur trois du continent noir dépendent de deux ou trois produits de base pour les deux tiers de leurs recettes d'exportation (1). La dépendance économique s'est substituée à l'emprise politique. Les prix des matières premières africaines sont fixés à Paris, Londres ou New-York, au gré des humeurs, de la spéculation et des consommateurs. L'Afrique subsaharienne ne compte plus que pour 1,3 % des échanges mondiaux. Ses richesses n'ont plus cours. La voilà hors jeu après avoir si longtemps constitué un enjeu.

L'appétit de l'Occident pour les matières premières de ce continent ne s'est pas seulement nourri de légendes, de rêves exotiques peuplés de diamants et de douceurs végétales. L'Afrique fut une provision de guerre tout terrain, tantôt économique, tantôt militaire. Jusqu'à la crise de surproduction de la décennie passée, on parlait volontiers de zone stratégique. En 1937, la Société des Nations publia un document éclairant où elle distinguait parmi les Etats entre les « *have* » et les « *have not* », les détenteurs et les non-détenteurs de matières premières. Elle prêtait à ces derniers (Allemagne, Italie, Japon) des intentions belliqueuses pour se frayer un accès aux ressources naturelles. La SDN interpréta ainsi les menées allemandes dans le Sud-Ouest africain truffé de vanadium, « *le métal du réarmement* ». Mussolini voyait l'Ethiopie comme « *La Mandchourie de l'Italie* », une réserve de matières premières dites sensibles.

La chasse aux trésors

Les alliés, eux aussi, ont su tirer parti du sous-sol d'Afrique pour orchestrer l'apothéose meurtrière de la deuxième guerre mondiale. Lorsque, en juillet 1945, les hommes de Robert Oppenheimer mirent au point la bombe atomique dans le désert du Nouveau-Mexique, manquait l'uranium indispensable à la mise à feu de l'engin. La matière fissile était encore mal connue outre-Atlantique. Un superbe gisement d'uranium existait en Europe, mais il se trouvait en Bohême, à Joachimsthal, une petite ville sudète passée sous contrôle allemand.

Les géologues américains savaient, en revanche, qu'une mine comparable se cachait à Chincolobwe, dans la forêt vierge du Congo belge. Stanley avait jadis entendu les indigènes évoquer « *les pierres qui luisent dans l'obscurité* ». Ce trésor était revenu au roi des Belges Léopold II à travers l'Union minière du Haut-Katanga. Dès 1940, un administrateur de cette société réfugiée aux Etats-Unis fut contacté par l'entourage militaire de Roosevelt à propos de l'uranium du Congo. Le Belge donna l'ordre d'acheminer tous les stocks de l'Union minière vers le port de New-York. Cinq ans plus tard, s'engagea à Léopoldville une autre négociation entre le royaume colonial et les mines. Les Belges cédèrent au prix fort l'exclusivité de la production de Chincolobwe. Les bombes lâchées sur Hiroshima et Nagasaki seraient bourrées de métal congolais.

Mais ce sont les années 70 qui ont donné aux matières premières africaines leur résonance militaro-industrielle. Les images fortes se bousculent où se mêlent l'aventure minière, les bruits de bottes, les espoirs de puissance et d'un nouvel ordre économique fondé sur les produits de base enfin payés à leur juste prix. Les « jaguar » de l'armée française protégeant les convois de minerai de fer mauritanien contre les attaques du Polisario, entre Fort Gouraud et Port-Etienne. Les émirs du pétrole, tout-puissants en 1973, exhortant l'Afrique à multiplier les cartels de combat sur le cuivre, le café, le cacao.

La Guinée de Sékou Touré, vidée de sa bauxite par le grand frère soviétique au nom de l'entraide fraternelle. Et la hantise d'une pénurie de cobalt en mai 1978 lorsque les rebelles du Front national de libération du Congo prirent le contrôle de la capitale minière du Zaïre, Kolwesi, ouvrant la deuxième guerre du Shaba. On calcula que ce pays d'Afrique centrale détenait le tiers des réserves mondiales de cobalt, un métal-clé pour les superalliages de l'industrie aéronautique. L'Amérique, dont le plus clair des approvisionnements provenaient du Shaba, en était totalement dépourvue.

L'impossible cartel

En quelques mois, les cours passèrent de 5,5 dollars à 45 dollars par livre, à la veille du raid aérien de l'armée française. On s'inquiéta aussi pour les réserves de la « copperbelt » (ceinture de cuivre). Troisième exportateur de métal rouge du monde, le Zaïre soufflait le chaud sur les marchés internationaux. Perplexes aussi, les experts s'interrogeaient sur les possibilités d'écoulement du minerai. Les voies ferrées étaient incertaines pour gagner l'Angola, le Mozambique ou l'Afrique du Sud.

Avec le recul des années, on peut encore s'apitoyer sur le fol espoir ivoirien de tenir l'Occident par le ventre avec l'arabusta, un mélange d'arabica et de robusta dont le goût s'avéra désastreux. La Côte-d'Ivoire, qui occupait le troisième rang des producteurs de café, jeta de plus belle son dévolu sur le cacao, avec les déboires qu'on connaît aujourd'hui. C'est un autre aspect de la crise des matières premières africaines. Au moment du boom attisé par les chocs pétroliers de 1973 et 1979, les pays exportateurs ont pris des habitudes de rentiers. Les cours d'exception allaient asseoir dans la durée leur développement, au moins le croyaient-ils. Et si les choses devaient mal tourner, ils feraient front. l'OPEP avait montré le chemin.

Pendant l'hiver 1979, comme s'effondraient les cours du cacao, le président ivoirien Félix Houphouët-Boigny décida de stocker plus de 100 000 tonnes de fèves sur le port d'Abidjan. Destinée à doper le marché en créant un manque, l'entreprise fut soutenue par l'alliance des pays producteurs de cacao composée entre autres du Zaïre, du Nigéria et du Cameroun. Mais, pendant que la Côte-d'Ivoire entamait son bras de fer avec le marché, réussissant à raffermir les prix, les trois Etats « frères » écoulèrent sans vergogne leur production. Trahi par les siens, Abidjan se retrouva seul avec 150 000 tonnes d'invendu chèrement stocké. Et désormais sans grande valeur. Le rêve de cartel avait vécu.

Ceux qui plaçaient quelques espoirs dans une OPEP du métal rouge ont aussi déchanté. Créé en 1967 sous l'impulsion des Chiliens, le Conseil intergouvernemental des pays exportateurs de cuivre (CIPEC) a tenté en vain d'acquérir une identité en 1974 avec l'appui du Pérou, du Zaïre et de la Zambie. Machine de guerre dirigée contre les pays industriels, il échoua par manque évident de cohésion. Latino-Américains et Africains ne parvinrent nullement à une communauté d'intérêt, condition indispensable à la réussite d'un cartel.

Pendant que les « *Chicago boys* » envoyés à Santiago dissuadaient le général Pinochet de donner corps au CIPEC, les émissaires belges, français et britanniques délivraient le même message aux présidents zaïrois et zambien, sur la foi d'une vieille amitié... On murmura que l'existence du CIPEC avait empêché l'apparition d'un véritable cartel sur le métal rouge. Le chef de l'Etat zambien Kenneth Kaunda se lamentait : « *Mon peuple est né avec une cuillère de cuivre dans la bouche.* » Une cuillère qui ne nourrissait plus son homme.

La loi de la jungle

Ces faits d'armes, peu glorieux, ont montré qu'au-delà de l'affrontement manichéen Nord-Sud, les matières premières cristallisaient un combat fratricide Sud-Sud. L'Afrique a perdu la bataille contre les pays industriels pour redresser en sa faveur les termes de l'échange. Elle a subi la déchirure interne du tiers-monde, l'éclatement des solidarités accéléré par la terrible crise des produits de base. La stratégie du chacun pour soi s'est imposée, substituant à la loi du marché la loi de la jungle.

Ce retour à l'état sauvage s'est accompagné d'une mise en coupe réglée de l'Afrique par l'Asie et l'Amérique latine, trop heureuses de rayer le continent noir de la carte. En quinze ans, la Malaisie a décuplé sa production de cacao qu'elle brade sur le marché mondial. L'Indonésie a mis la pression sur le café. Mauvais coup pour l'Ethiopie et pour tout l'Ouest africain. Quand le Brésil investit dans la mine géante de Carajas, il hypothèque les projets africains comme celui du mont Nimba en Guinée. En cherchant à évincer les producteurs américains de cuivre par une politique de prix bas, c'est le Zaïre et la Zambie que le Chili s'engage à évincer. Le conflit des matières premières dresse les tiers-mondes les uns contre les autres, renforce les égoïsmes, sécrète des stratégies solitaires, souvent suicidaires, propres aux francs-tireurs.

Comment expliquer autrement l'obstination du président ivoirien entre janvier et novembre 1988 à stocker toute sa récolte, avec l'espoir qu'« *ils viendront me manger le cacao dans la main* » (2). Ils ? Les pays consommateurs, nids de la spéculation et du complot contre l'Afrique, dans le discours incantatoire du « bélier de Yamoussoukro ». Pour sortir de l'impasse, le président planteur a lui-même confié son destin à deux firmes de négoce international, émanations de ce capitalisme qu'il pourfend. Comme si le rôle des marchands était de garantir aux producteurs un prix meilleur.

Naïveté, complicité ? D'après les auteurs de *la guerre du cacao*, le président ivoirien bénéficie d'un « *quota politique* » de 100 000 tonnes dont le produit est crédité sur le compte spécial d'une firme basée à Genève, Intercafco. « *Cette société peut vendre auprès de l'industrie et du négoce légèrement en dessous du prix mondial. Grâce à ce privilège régalien, le cacao du président ivoirien arrive toujours moins cher sur le marché. Par conséquent, il est toujours plus facile à placer que le cacao de la Côte-d'Ivoire.* »

Histoire édifiante, mais hélas ! banale. Combien de chefs d'Etat africains confondent les caisses de stabilisation des produits de base avec leur propre cassette. Un sérieux différend oppose actuellement le Zaïre aux grands gendarmes internationaux : on ne trouve plus trace, dans le budget de l'Etat zaïrois, des 400 millions de dollars de recettes de la société minière Gecamines (cuivre, cobalt). Le Fonds monétaire international a décidé de suspendre un prêt de 55 millions de dollars pendant que la Banque mondiale ajournait un déboursement de 100 millions de dollars. En attendant des explications. Les matières premières africaines, à quelques exceptions près (3), ont perdu leur caractère stratégique. Elles restent des affaires d'Etat. Elles sont devenues aussi de mauvaises affaires. Indépendantes, les nations noires n'ont pas su s'affranchir de leur spécialité coloniale. Elles l'ont au contraire renforcée, misant sur une poignée de produits primaires quand il aurait fallu diversifier les sources de richesse, favoriser l'agriculture vivrière, protéger des industries naissantes à dimension humaine. Un secteur « matières premières » bien géré, mais ramené à des proportions raisonnables aurait pu irriguer les économies africaines. En conservant une importance trop forte, les produits de base ont entravé le développement au lieu de l'accélérer.

Chute des cours mondiaux, flambée des taux d'intérêt, crise de la dette. L'Afrique s'est trouvée prise au piège. Pour rembourser, il fallait exporter davantage, au risque d'aggraver la surproduction. Au casino des matières premières, l'Afrique a perdu. Sa dette est pour beaucoup une dette de jeu.

ERIC FOTTORINO

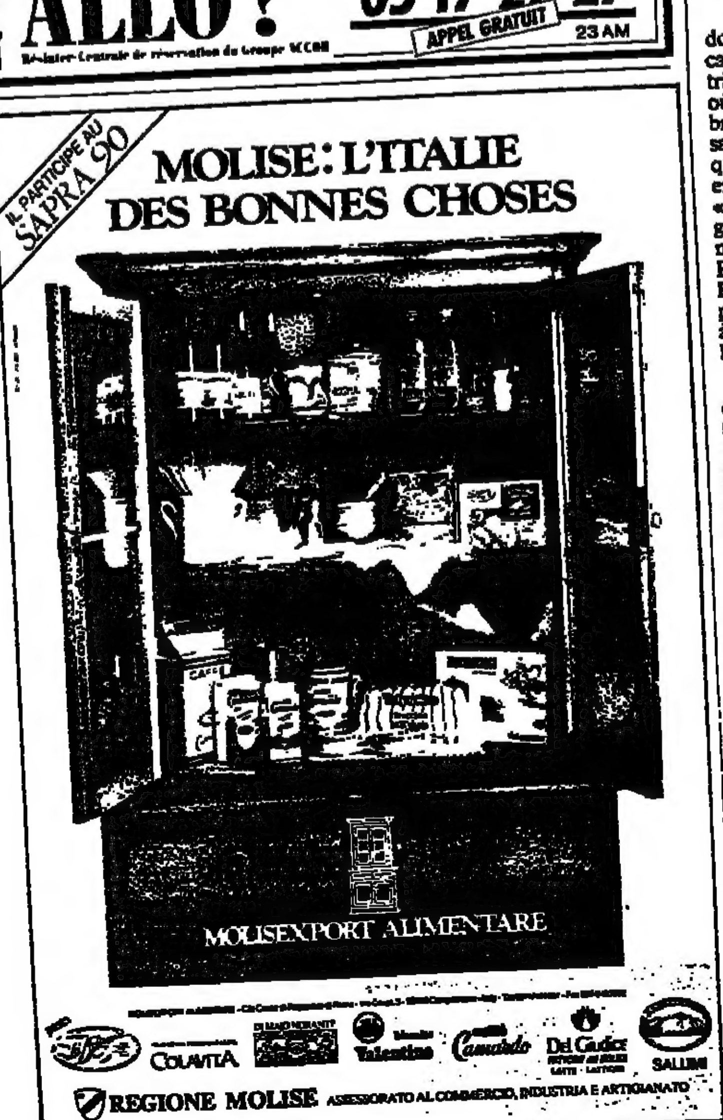
1) *La Stabilisation des prix des matières premières* », de Philippe Delmas, et Christophe Guillemin, Economica 1983.

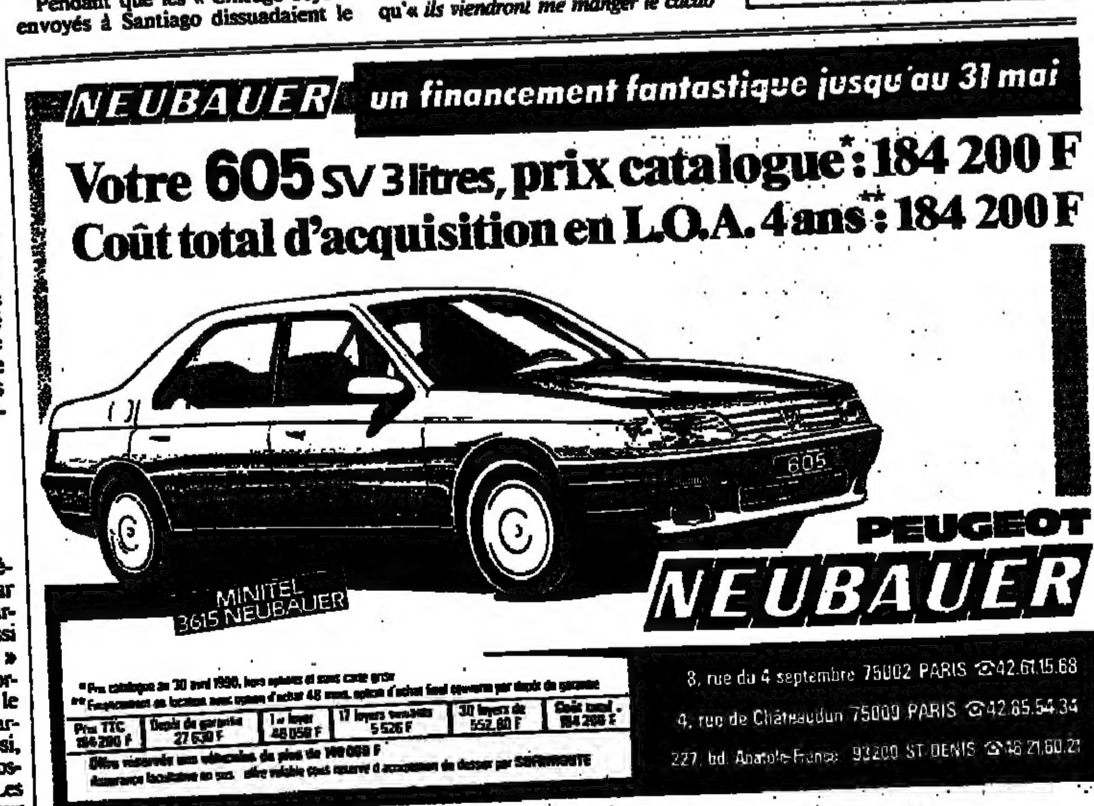
2) La Guerre du cacao, de Jean-Louis Gombeaud, Corinne Moutout, Stephen Smith, Calmann-Lévy, 1990.

3) Les produits considérés comme stratégiques sont essentiellement concentrés dans le sous-sol sud-africain : l'or, le platine, le chrome, le vanadium, le manganèse (aussi abondant au Gabon). L'uranium du Niger n'est plus tenu pour sensible.

4) Voir l'article « Afrique : la chimère des matières premières », Champs économiques, *le Monde* du 20 avril 1990.

Prochain article
Dette : paiera, paiera pas...
par ERIC FOTTORINO





EUROPE

POLOGNE : après la fin de la grève des cheminots

Le gouvernement s'attend à d'autres conflits sociaux

VARSOVIE

de notre envoyé spécial

L'arrêt, lundi 28 mai, du mouvement de grève des cheminots de la région de Slupsk qui paralysait le nord-ouest de la Pologne depuis près de trois semaines, a été accueilli avec soulagement par le gouvernement de M. Tadeusz Mazowiecki qui, néanmoins, avait yu dans ce conflit une des premières traductions des difficultés que rencontre sa politique de réformes économiques.

« *Nous ne sommes pas responsables de l'état dans lequel nous avons trouvé le pays, mais nous disons ouvertement qu'il y aura un prix à payer pour que notre économie devienne normale* », déclarait lundi à Varsovie M. Wojciech Misiag, vice-ministre des finances. « *Cela signifie*, ajoutait-il, *que nous ne pouvons pas être bons et généreux pour tout le monde en même temps. Les cheminots doivent comprendre qu'il valait mieux que nous ne leur donnions pas satisfaction. (...) Ce genre de conflit peut se répéter, cela fait partie du scénario que nous avons prévu. Cependant, le gouvernement dispose de la confiance des Polonais.* »

L'intervention de M. Walesa

La reprise du travail a été acquise grâce à l'intervention de M. Lech Walesa, qui a affirmé que « *ni le gouvernement, ni les grévistes n'ont été à la hauteur de leur tâche* ». Elle doit permettre l'ouverture de négociations sur les revendications des grévistes qui réclament notamment que leur salaire moyen soit porté à 110 % de celui des cinq principaux secteurs économiques du pays. Le gouvernement, qui n'entend pas remettre en cause la désindexation des rémunérations par rapport à l'inflation, paraît toutefois disposé à ce que des solutions soient trouvées à l'intérieur de l'entreprise, en réalisant par exemple des économies de gestion. Un bilan de ces discussions doit avoir lieu le 13 juin.

Dans son édition de lundi, *Gazeta Wyborcza*, le quotidien de Solidarité, établit un parallèle entre ces tensions et la relativement faible participation (42,1 %) enregistrée lors des premières élections municipales libres qui s'étaient déroulées la veille. « *Les développements de ces derniers jours et semaines ont diminué l'enthousiasme à l'égard des élections. Les problèmes politiques au sein de Solidarité et la dépression causée par les grèves expliquent peut-être un niveau de participation inférieur à celui qui était attendu* », estime l'organe de Solidarité.

JEAN-MICHEL NORMAND

□ **Elections municipales : Solidarité remporte 88 % des sièges à Varsovie.** – Solidarité a remporté 303 des 344 sièges dans les conseils municipaux de Varsovie. Le parti social-démocrate SDRP (ex-communiste) arrive en deuxième position, selon des résultats partiels des élections locales du 27 mai. Solidarité a enregistré un succès semblable dans d'autres villes, comme Gdansk et Cracovie, mais, dans les petites agglomérations et à la campagne, la tendance peut être différente, estime-t-on à Varsovie. – *(AFP.)*

En visite à Paris

M. Mazowiecki demande « une solution audacieuse » au problème de la dette polonaise

Arrivé lundi 28 mai à Paris pour une visite officielle de quarante-huit heures, le premier ministre polonais, M. Tadeusz Mazowiecki, a plaidé en faveur d'un allègement de la dette polonaise. Il en a souhaité l'annulation partielle en rappelant qu'en 1953 un accord de ce genre avait été accepté avec la RFA.

Lors du déjeuner offert lundi par M. Michel Rocard, il a appelé à la mise en œuvre, avec le soutien de la France, d'une « *solution audacieuse* ». « *Nous voulons*, a-t-il dit, *une solution où le paiement des intérêts de la dette léguée par le précédent régime ne paralyserait pas les possibilités de croissance de notre économie.* » Mais de source française, on indique, malgré toute la bonne volonté de Paris, il ne peut être question d'une « *annulation* », même partielle, de la dette. Le soutien français prend cependant la forme d'un accord bilatéral de rééchelonnement qui devait être signé mardi et qui constitue le volet français du rééchelonnement exceptionnel décidé en février par le Club de Paris. Il consent des délais exceptionnels et un moratoire sur les paiements pour 1990, indique-t-on de même source.

La France est le deuxième créancier de la Pologne après la RFA, avec 11 % du montant total de la dette, estimé à 42 milliards de dollars. Mais elle se trouve au sixième rang de ses partenaires commerciaux et compte relativement peu d'entreprises installées en Pologne. Une présence que M. Rocard a promis de « *renforcer considérablement* » en mettant en place une « *procédure novatrice d'aide à l'investissement* ».

M. Mazowiecki a été reçu lundi soir par le président Mitterrand, qui a promis de se faire « *l'avocat de la Pologne* », mais n'a pris aucun engagement précis, a indiqué le porte-parole de l'Elysée, M. Hubert Védrine.

S. Sh.

URSS : après la mort d'une vingtaine d'Arméniens

Un meeting de deuil a rassemblé plusieurs dizaines de milliers de personnes à Erevan

Les affrontements entre miliciens arméniens et soldats ont cessé lundi 28 mai à Erevan, d'où les convois militaires se sont retirés dans l'après-midi, permettant un rassemblement de dizaines de milliers de personnes dans le centre de la ville. Prévu à l'origine pour célébrer l'anniversaire de la brève indépendance arménienne votée en 1918, il s'est transformé en meeting de deuil, après la mort, dimanche, d'une vingtaine au moins d'Arméniens, selon des sources concordantes. Deux soldats ont aussi été tués lors de ces affrontements, où, pour la première fois dans la capitale arménienne, les milices ont ouvert le feu sur les troupes de l'intérieur. Un porte-parole du ministère des affaires étrangères, M. Vadim Perfiliev, a assuré à Moscou qu'il s'agissait de « *tentatives pour s'emparer d'armes* », d'attaques « *brutales et provocatrices* » menées par des Arméniens armés.

Les Arméniens parlent de leur côté de « *provocations* » et le Mouvement national arménien, principale organisation nationaliste, s'est joint aux autorités locales pour appeler au calme et a renoncé notamment à un défilé prévu lundi vers les tombes de héros arméniens.

Selon *Interfax*, bulletin de Radio Moscou, un communiqué adopté par un « *conseil dirigeant* » des différentes milices appelle celles-ci à ne pas porter d'armes dans les villes : « *Les armes ont été acquises pour protéger les frontières* (contre les Azerbaïdjanais) *et ne doivent pas être utilisées à d'autres fins* », dit-il.

Le commandant des troupes du ministère soviétique de l'intérieur, le général Iouri Chataline, a assuré pour sa part avoir « *rencontré les dirigeants des formations armées illégales. Malheureusement, ils ont rejeté notre proposition de rendre les armes volontairement. Cela ne peut pas ne pas susciter l'inquiétude* », a-t-il indiqué dans une interview à l'agence Tass. Il a affirmé qu'il fallait « *renforcer les effectifs des troupes intérieures en Arménie si les organes locaux ne sont pas capables de maintenir l'ordre* », mais que cela devait se faire « *sur la base d'un acte législatif de la République arménienne* », semblant ainsi exclure pour le moment l'instauration d'un couvre-feu à Erevan sur décision de Moscou, comme cela fut fait dans la capitale azerbaïdjanaise en janvier dernier. Les victimes des affrontements doivent être enterrées mercredi, les autorités arméniennes participant aux funérailles aux côtés du MNA, qui s'est félicité du maintien du second tour des élections au Parlement local qui devrait se dérouler comme prévu dimanche prochain.

S. SH.

PAYS-BAS : l'assassinat de deux Australiens

Une « tragique erreur », selon l'IRA

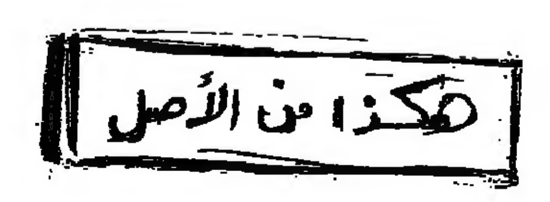
LA HAYE

de notre correspondant

Dans un communiqué publié, lundi 28 mai à Dublin, l'Armée républicaine irlandaise (IRA) a revendiqué la responsabilité de l'attentat qui a coûté la vie à deux jeunes avocats australiens en vacances qui se promenaient à Roermond, dans le sud des Pays-Bas, avec une voiture immatriculée en Grande-Bretagne (*le Monde* du 29 mai). L'épouse et l'amie des deux victimes, sorties indemnes de l'attentat, ont été rapatriées en Grande-Bretagne.

Avec cynisme, l'organisation terroriste d'Irlande du Nord parle de « *tragique erreur* », affirme que le commando voulait assassiner « *des soldats britanniques* » appartenant aux forces alliées stationnées en RFA. Employant une formule dont elle est devenue coutumière, l'IRA « *reconnaît cette erreur au plus haut point* ».

Les autorités judiciaires néerlandaises ont promis une récompense de 100 000 florins (300 000 francs) à toute personne qui fournirait à la cinquantaine de policiers mobilisés par l'enquête un renseignement décisif permettant de retrouver la piste des tueurs. La voiture volée, à bord de laquelle ces derniers avaient pris la fuite, a été retrouvée calcinée dans le nord de la Belgique. – *(Corresp.)*



EUROPE

RFA : difficultés pour le chancelier Kohl

Tempête sur l'union monétaire interallemande

Le chancelier Kohl devait rencontrer, mardi 29 mai à Bonn, une délégation du Parti social-démocrate (SPD) conduite par son président, M. Hans Jochen Vogel, afin de discuter de possibles améliorations à apporter au traité d'union monétaire et économique entre la RFA et la RDA. M. Kohl s'en était entretenu lundi au Reichstag, à Berlin-Ouest, avec le premier ministre est-allemand, M. Lothar de Maizière.

L'appel lancé dimanche par le candidat social-démocrate à la chancellerie, M. Oskar Lafontaine, à s'opposer à la ratification du traité dans sa forme actuelle a soulevé une tempête politique en RFA et en RDA. M. Lafontaine a heurté de nombreuses sensibilités, y compris parmi les sociaux-démocrates à l'Ouest comme à l'Est. Le baromètre politique publié cette semaine par l'hebdomadaire *Der Spiegel* montre cependant que 58 % des Allemands de l'Ouest trouvent que le chancelier Kohl consacre trop d'efforts à la réunification par rapport à d'autres tâches jugées plus prioritaires, comme l'environnement et l'emploi. Le chancelier a souligné lundi pour sa défense que tout retard dans la mise en œuvre de l'union provoquerait un nouvel afflux massif d'Allemands de l'Est qui continuent toujours d'arriver en RFA au rythme de deux mille à trois mille par semaine.

Le retour d'Oskar Lafontaine

BONN

de notre correspondant

Il n'aura pas fallu plus d'un mois à M. Oskar Lafontaine, candidat du Parti social-démocrate à la chancellerie, pour faire sa rentrée en fanfare sur la scène politique allemande. Victime, le 25 avril dernier, d'un attentat qui faillit lui coûter la vie, il a réduit au strict minimum le temps de sa convalescence. Son domicile de Sarrebruck, qu'il n'a quitté que pour assister à un match de football de l'équipe locale, est devenu un centre de la vie politique.

Cet homme que l'on disait psychologiquement abattu par le geste meurtrier d'une schizophrène a choisi de ne pas se laisser emporter dans une spirale dépressive.

Il se moque de ceux qui insinuent qu'il a besoin du concours de psychothérapeuthes pour surmonter le choc consécutif à l'attentat : *« Si tous les névrosés du monde politique devaient faire une psychothérapie, les psychologues ne manqueraient pas de travail ! »*, ironise-t-il dans une interview au magazine *« Der Spiegel »* qui lui donne l'occasion de reprendre la parole dans le débat politique national. Oskar Lafontaine ne fait pas dans la nuance. Le traité d'état conclu avec la RDA par le Chancelier Kohl et l'introduction du deutschemark dans ce pays le 2 juillet prochain est une *« décision éminemment fausse »* dont il ne veut pas assumer la responsabilité.

Il craint que le rythme d'enfer imposé par le chancelier Kohl à l'unification du pays provoque un écroulement de l'économie est-allemande, un chômage massif, et la reprise de l'émigration des citoyens de la RDA vers l'Ouest.

Il demande donc au groupe parlementaire SPD de ne pas voter en l'état la ratification de ce traité au Bundestag. Même s'il laisse entendre qu'il ne s'opposerait pas, si des améliorations y étaient apportées, à ce que la nouvelle majorité social-démocrate au Bundesrat - la deuxième chambre du parlement- le laisse passer, Oskar Lafontaine place ses amis politiques dans une situation difficile.

De nombreux députés SPD au Bundestag seraient plutôt enclins à dire oui au traité d'Etat pour ne pas être accusés de freiner l'unification du pays, tout en sachant que seul Oskar Lafontaine est



capable de mener, en décembre prochain, leur parti vers la victoire électorale.

Le président du parti, M. Hans Jochen Vogel, essaie tant bien que mal de jouer les médiateurs. Il devait tenter d'obtenir du chancelier Kohl, qu'il rencontre mardi 29 mai, un accord sur les compléments jugés nécessaires par le SPD pour donner son accord à l'union économique et monétaire : la promesse d'une aide aux entreprises est-allemandes pour surmonter le choc de l'introduction du deutschemark, la saisie des biens des partis de l'ancien régime, dont ceux de la CDU de M. Lothar de Maizière. Le chancelier mise actuellement sur la bonne volonté de M. Vogel et d'une partie du SPD pour isoler Oskar Lafontaine, son adversaire le plus dangereux.

Ce dernier sait fort bien qu'il ne peut l'emporter lors des prochaines élections que dans le cadre d'un affrontement très dur avec le chancelier.

Son analyse des effets de l'union monétaire recoupe celle, plutôt pessimiste, des experts économiques et de la Bundesbank. *« Ce qui est économiquement erroné ne peut être politiquement juste »*, affirme-t-il encore.

Encouragé par les résultats des dernières élections régionales, qui ont vu la défaite de la CDU, Oskar Lafontaine est persuadé qu'il exprime un sentiment majoritaire dans l'opinion ouest-allemande. Celle-ci, si l'on en croit les sondages, n'est pas fondamentalement opposée à l'unification du pays, mais souhaite qu'elle s'effectue sans hâte inconsidérée, et surtout sans douleur pour son portefeuille.

LUC ROSENZWEIG

GRANDE-BRETAGNE

Razzia albanaise à l'aéroport de Londres

LONDRES. – Trente membres de l'équipe de football junior d'Albanie, interpellés dimanche 27 mai à l'aéroport de Londres-Heathrow à la suite d'une série de vols dans les boutiques hors taxes, ont été remis en liberté lundi et ont quitté la Grande-Bretagne sous bonne escorte, a indiqué Scotland Yard.

Un possible malentendu

Arrivés de Rome, en transit pour l'Islande, certains des jeunes footballeurs ont mis à profit leur escale pour se livrer à une véritable razzia sur les boutiques hors-taxes, où 2 000 livres (environ 19 000 F) de marchandises ont disparu.

Une partie d'entre elles ont été retrouvées sur des joueurs, d'autres cachées dans les toilettes de l'aéroport.

Selon un porte-parole de l'aéroport, il pourrait s'être agi d'un malentendu. *« Apparemment*, a-t-il dit, *quand les Albanais ont vu les mots « hors taxes », ils ont cru qu'ils pouvaient tout emporter sans rien payer »*.

L'équipe a été accompagnée par des policiers jusqu'à la porte d'embarquement de son vol à destination de Reykjavik, où elle doit disputer un match amical cette semaine. – *(AFP, Reuter.)*

ROUMANIE : après l'écrasante victoire de M. Iliescu et du Front de salut national

Les intellectuels d'opposition sous le choc

Après son élection triomphale, le 20 mai dernier, à la présidence de la République, M. Ion Iliescu a écarté tout retour au communisme qui, a-t-il dit, serait *« un suicide politique »*. Il a à plusieurs reprises rejeté les accusations de fraude électorale de certains observateurs et réitéré ses offres de *« gouvernement de coalition et de coopération »*, dans la mesure où les autres partis le veulent, *« sur des bases loyales et correctes »*.

BUCAREST

de notre envoyée spéciale

Le choc. Abattus et désemparés, les intellectuels de Bucarest tentent, au lendemain du raz-de-marée Iliescu, de comprendre ce qui vient de leur tomber dessus et d'en mesurer les conséquences. Eux qui crurent un moment pouvoir enfin rejoindre l'Europe se retrouvent, l'espace d'un scrutin libre, avec un président élu à une majorité qu'oseraient à peine revendiquer les tyranneaux de républiques bananières. *« Mais enfin, nous avons quand même eu une révolution ! »* s'exclame, la voix blanche, une jeune professeur. Dimanche 20 mai à minuit, lorsque la télévision a annoncé la première estimation de 83 % pour le président Ion Iliescu, elle a fondu en larmes.

Au *Groupe pour le dialogue social*, mouvement créé en décembre par plusieurs opposants, que l'on avait un moment espéré voir jouer le rôle de conscience de la nation, quelques-uns de ces intellectuels erraient au lendemain du scrutin comme frappés par une nouvelle calamité. *« Nous sommes désormais le seul pays d'Europe à élire librement des dirigeants communistes »*, ironisait avec un sourire grinçant Gabriel Andreescu, philosophe emprisonné sous Ceausescu.

Ils avaient beau s'y attendre, car leurs propres sondages leur laissaient prévoir une victoire écrasante du leader du Front de salut national (FSN), ces chiffres que la lenteur du dépouillement rendait chaque heure plus impressionnants les forcent maintenant à regarder la réalité en face : toutes les erreurs, toutes les manœuvres des dirigeants et de l'appareil du Front depuis le 22 décembre, qu'ils ont maintes fois dénoncées comme un glissement vers un nouveau système de Parti-Etat, sont restées sans effets sur la population. La cassure entre l'intelligentsia et le peuple roumains apparaît aujourd'hui au grand jour.

Complexe de culpabilité

Les intellectuels roumains ne se sont pas encore remis de n'avoir pas joué, à quelques courageuses exceptions près, un rôle d'opposition au régime de Ceausescu, et le complexe de culpabilité continue d'en dévorer plus d'un. Ceux qui s'étaient réunis au sein du Groupe du dialogue social se sont perdus dans des contradictions et des conflits internes de groupuscule. Divisés sur les modalités d'action politique, sur l'opportunité de présenter des candidats aux élections législatives, sur l'opportunité de soutenir les *« golans »* contestataires de la place de l'Université, ils ont oublié de communiquer avec le reste de la société. Tout en soutenant une petite liste de candidats indépendants, ils ne se sont pas engagés dans la campagne électorale, se tenant soigneusement à l'écart des partis politiques traditionnels. Pendant ce temps, en face, la vieille machine de propagande se remettait en marche, et les journaux proches du FSN traînaient dans la boue Doïna Cornea ou la poétesse Anna Blandiana.

Pour le ministre de l'éducation, Mihai Sora, l'une des deux personnalités indépendantes du gouvernement sortant dirigé par Petre Roman, *« le Groupe pour le dialogue social peut jouer un rôle important, celui de levain de la société, mais cela demande du temps. Il faut qu'une société civile émerge, et surtout qu'elle soit en éveil, qu'elle réagisse instantanément à tout abus du pouvoir. Sinon, le pouvoir se reformera comme avant »*.

L'autre personnalité indépendante du cabinet sortant, le ministre de la culture Andrei Plesu, illustre à lui seul toutes les ambiguïtés de cette première phase de l'ère post-Ceausescu qui vient de s'achever. Ancien opposant, membre du Groupe pour le dialogue social, il a été en butte aux critiques d'un grand nombre de ses amis du Groupe pour sa collaboration avec le Front, et a dû, sous la pression du premier ministre, se défaire de son vice-ministre Dan Petrescu, célèbre dissident qu'il a gardé comme conseiller.

« Ils n'ont pas réussi à me faire peur »

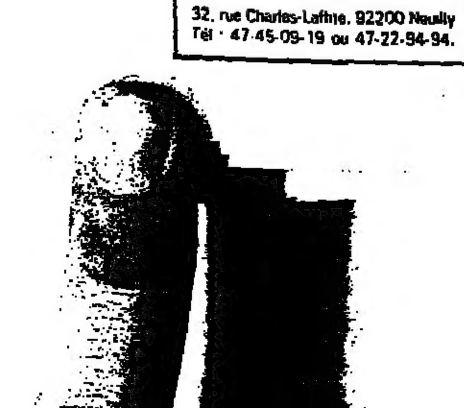
Pourtant, affirme-t-il, il a pu, en cinq mois, *« faire des choses »* au ministère de la culture, un domaine où il jouissait d'une certaine liberté, ne figurant pas parmi les priorités des nouveaux dirigeants.

M. Plesu avait par exemple changé 75 % du personnel de son ministère – très marqué idéologiquement sous l'ancien régime – en trouvant des emplois dans des institutions subalternes, telles que des bibliothèques, aux anciens censeurs et propagandistes.

Andrei Plesu se souvient d'une conversation avec Adam Michnik, le grand théoricien de Solidarité : *« Il me disait : mais vous, les intellectuels, vous devez entrer au Front, vous devez le confisquer ! Alors qu'on a fait exactement le contraire, on en est sortis lorsqu'il s'est transformé en parti politique... »* A la veille des élections, le ministre de la culture préférait réserver son jugement sur le maintien ou non de personnalités indépendantes dans le prochain gouvernement ; mais, ajoutait-il, *« toutes les erreurs du pouvoir n'ont pas réussi à me faire peur. Je ne crois pas qu'il y ait un danger réel de retour en arrière. Même les apparatchiks ne veulent pas le retour au communisme, ils veulent plutôt le faire oublier et survivre dans les meilleures conditions. Ce n'est pas une question idéologique »*.

Une longue marche s'annonce pour les intellectuels d'opposition. *« Il faut nous concentrer sur les quelque 30 % d'électeurs qui n'ont pas voté pour le FSN aux législatives*, insiste Alin Teodorescu, président du Groupe pour le dialogue social. *Ceux-là ont dit non. Le problème fondamental ici, c'est qu'il n'y avait rien à quoi on ait pu dire oui : ni programme, ni personnalités... »* L'opposition roumaine a deux ans, la durée de la nouvelle Assemblée constituante, pour se structurer. Son absence des institutions ne risque-t-elle pas de l'handicaper ? *« Notre présence dans les mass media comptera beaucoup plus que notre présence au Parlement »*, rétorque Alin Teodorescu. Reste à savoir si l'ampleur de la victoire du FSN lui laissera cette possibilité.

SYLVIE KAUFFMANN



M. Alexandre Paléologue, ambassadeur en France, a été rappelé définitivement à Bucarest

L'ambassadeur de Roumanie à Paris, M. Alexandre Paléologue, a été rappelé définitivement lundi 28 mai par son gouvernement, a-t-on appris auprès de la Ligue pour la défense des droits de l'homme en Roumanie à Paris.

M. Paléologue s'est aussitôt rendu au Quai d'Orsay pour avertir le gouvernement français de cette mesure prise à son encontre, quelques jours après la victoire écrasante de M. Ion Iliescu et du Front de salut national aux élections roumaines.

L'ambassadeur, qui est âgé de soixante et onze ans, avait pris ses fonctions en France fin janvier. Il avait été rappelé une première fois *« en consultation »* le 16 avril, après s'être demandé publiquement si le premier ministre Petre Roman avait *« une maturité politique suffisante »* pour *« pouvoir gérer un gouvernement compliqué dans une période confuse »*. Il avait regagné son poste cinq jours plus tard, après avoir eu, avait-il indiqué à son retour, *« une conversation courtoise mais franche »* avec M. Iliescu. *« J'ai fait valoir*, avait-il déclaré alors, *qu'un ambassadeur n'est pas le publicitaire du gouvernement. »*

Lors de ce premier rappel, il avait affirmé que *« certaines attitudes officielles* (roumaines) *nuisaient plutôt à l'image »* de la Roumanie et qu'il avait considéré de son devoir *« de les corriger, de les amender ou bien de les présenter sous un angle qui serait recevable dans l'opinion française »*.

Ecrivain très respecté en Roumanie, M. Paléologue avait été emprisonné dans les années 50 et avait pris ensuite la défense des dissidents roumains, dont le poète Mircea Dinescu et l'enseignante Doïna Cornea.

BIBLIOGRAPHIE

« Un mensonge gros comme le siècle », de Michel Castex

La révolution roumaine ou l'« histoire d'une manipulation »

L'un des premiers lecteurs de ce livre a été M. Paléologue, alors ambassadeur de Roumanie à Paris, qui avoue avoir commencé sa lecture *« avec indignation »*, mais l'a terminée *« convaincu »*. De fait, l'ouvrage de Michel Castex est fait pour choquer et convaincre à la fois.

Une double intention qui apparaît dès le titre de l'ouvrage : *Un mensonge gros comme le siècle*, et son sous-titre : *Roumanie, histoire d'une manipulation* (1). L'auteur, qui a dirigé l'équipe de l'AFP dépêchée à Bucarest pendant la révolution roumaine, est bien placé pour dénoncer les manipulations dont les journalistes ont été victimes, les prétendues 60 000 victimes, le faux charnier de Timisoara et ses corps recousus, les enfants *« mitraillés à la sortie d'un spectacle de marionnettes »*, la lamentable comédie du procès des Ceausescu sur le thème du « génocide ». Il note avec raison que les premiers et plus ardents propagateurs des informations mensongères, voire leurs initiateurs, ont été les journalistes et agences de l'Est – hongrois et yougoslaves d'abord, soviétiques ensuite.

Faut-il pour autant suivre Michel Castex jusqu'au bout de sa démonstration et conclure avec lui que le grand ordonnateur de tout cela a été Mikhaïl Gorbatchev ? Que ce dernier ait eu intérêt à se débarrasser du dernier « dinosaure » stalinien en Europe de l'Est ne fait guère de doute. Mais en décembre 1989, les journalistes hongrois et yougoslaves étaient, que l'on sache, suffisamment libérés pour ne pas avoir à prendre leurs consignes à Moscou, et bien assez hostiles (surtout les premiers) à Ceausescu pour en rajouter tout seuls dans la dénonciation de sa tyrannie. Et comme la presse occidentale ne fut admise dans la place qu'à partir du 22 décembre, un monopole de l'Est était inévitable.

Ceausescu trahi

L'autre partie de la démonstration est plus convaincante. Depuis les premiers événements du 16 décembre à Timisoara jusqu'au « meeting de soutien » raté du 21 à Bucarest, il est clair que Ceausescu a été trahi par son entourage bien avant que d'être renversé par son peuple. Trahi non seulement par l'armée, comme cela est admis maintenant, mais par la Securitate elle-même, qui, sous la direction du général Vlad, laisse M. Iliescu comploter avec le général Militaru dès l'été 1989, réprime plutôt mollement les premiers désordres, et surtout laisse le tyran sans aucune protection lors de sa « fuite à Varenne ». Et l'on retrouve ici, pour les partager, les soupçons de l'auteur, pour qui il est impensable que la nouvelle direction surgie de l'ombre, ces *« communistes et libéraux gorbatchéviens »*, n'ait pas noué au préalable des contacts avec *« le maître »* à Moscou.

Un livre à lire d'autant plus vite qu'il s'avale d'une seule traite, avec de l'humour décapant, macabre ou non, à chaque page. Même si l'on hésite un peu, une fois l'ouvrage refermé, à parler de *« révolution roumaine »*.

M. T.

(1) Michel Castex, *Un mensonge gros comme le siècle*, Albin Michel, 190 pages, 75 F.



AMÉRIQUES

Cocaïne et politique dans un village mexicain

A Aguililla, la lutte anti-drogue tourne à l'affrontement entre le gouvernement et l'opposition

La président Carlos Salinas a fait de la lutte contre la drogue une des priorités de son gouvernement. Malgré la création d'une brigade des stupéfiants et des saisies records, le Mexique reste le premier fournisseur de marijuana et d'héroïne des Etats-Unis. Une série de graves incidents, notamment dans l'Etat de Michoacan, ont mis en évidence l'utilisation par les autorités de la lutte contre la drogue pour régler des comptes avec l'opposition politique.

AGUILILLA (Michoacan)

de notre envoyé spécial

Les grandes tiges couvertes de feuilles d'un beau vert débordent de la camionnette rouge stationnée au bord de la piste poussiéreuse qui mène d'Apantzingan à Aguililla . Deux hommes chargent la marijuana qu'ils viennent de récolter sur les berges de la rivière quelques dizaines de mètres plus bas. La scène se déroule en plein jour mais la présence de lakalachnikov posée sur le côté du véhicule indique qu'il vaut mieux ne pas poser de questions.

Aguililla, trente mille habitants, « *capitale* » régionale de la « *mauvaise herbe* » qui a fait la fortune des villages éparpillés dans la Sierre Madre, dans l'Etat de Michoacan est à quelques kilomètres à peine, gardée par un poste militaire chargé des opérations de destruction des champs de marijuana et de pavot. Tout le monde sait ici que les officiers ont leurs « *protégés* » et s'acharnent spécialement sur ceux qui refusent de partager les bénéfices.

« Terres chaudes »

Certains paysans affirment que l'armée, et surtout la police judiciaire fédérale, vont jusqu'à leur offrir des semences en échange de 50% de la récolte. « *En fait*, raconte un petit agriculteur,*l'armée finit souvent par nous confisquer la récolte au complet et s'occupe ensuite de l'écouler auprès des distributeurs qui la transportent jusqu'aux Etats-Unis.* »

Les « terres chaudes » au pied de la Sierra sont très fertiles : melons destinés aux Etats-Unis, mangues, citrons verts, et surtout ces avocats dont le Mexique est le premier producteur mondial. Plusieurs sécheresses successives et l'« *indifférence des autorités* », selon les paysans, ont provoqué un exode massif vers les Etats-Unis, en particulier vers la petite ville de Redwood-City (Californie), où vivent 80% des vingt mille exilés originaires d'Aguililla.

Au début des années 80, l'introduction de la culture du cannabis tire la région de sa léthargie économique. Avec deux récoltes par an, les petits paysans sortent vite de la misère, mais ce sont surtout les intermédiaires et les autorités qui s'enrichissent de manière spectaculaire. Les retombées financières sont difficiles à évaluer, mais les signes extérieurs de richesse ne manquent pas.

Les antennes paraboliques se dressent un peu partout, et les adolescents font les fous en motocyclette à trois roues dans les rues poussiéreuses d'El Aguaje, que les nouveaux riches n'ont même pas pris la peine de faire goudronner. Dans ce petit village, à mi-chemin entre Aguililla et la capitale de la région, Apantzingan, le fin du fin, c'est de se promener en Ford Cheyenne équipée de haut-parleurs extérieurs qui déversent de la musique rock à tue-tête.

A Aguililla, on est un peu plus raffiné. Un des principaux trafiquants a fait restaurer une maison coloniale pour la transformer en hôtel de luxe, *le Plaza*. Les clients sont rares, mais cela ne préoccupe guère le propriétaire, qui avait besoin d'une entreprise légale pour blanchir ses revenus illicites. Un autre n'a pas hésité à investir dans la restauration de l'église du village.

«Gonzalo Vega m'a fait un chèque de 15 millions de pesos (plus de 5 000 dollars) *pour remplacer la vieille horloge du clocher»*, reconnait le père Emiliano, qui a fait poser une plaque avec le nom du narco-philanthrope. *«Ici*, ajoute-t-il, *tout le monde profite de l'argent de la drogue, y compris l'église. Certains agriculteurs m'apportent des dons pour remercier Dieu de les avoir aidés à vendre leur récolte de marijuana. Je leur explique que Dieu n'y est pour rien, mais je finis par accepter leur contribution, pour qu'ils n'aillent pas tout dépenser au bar »*. C'est pourquoi le curé d'Aguililla, qui a prononcé malgré tout quelques sermons contre la drogue et la « *culture de l'argent* », a pu s'offrir, lui aussi, l'année dernière une Ford Cheyenne avec air climatisé.

Détruit par l'alcool et la cocaïne qui avait fait sa fortune, Gonzalès Vega avait à peine trente-trois ans au moment de sa mort en août 1988 – sa tombe, surmontée d'une reproduction de la Piéta de Michel-Ange, est la plus belle du cimetière. Il était en effet un des intermédiaires du cartel de Medellin entre la Colombie et les Etats-Unis. « *Tous les jours*, raconte un de ses amis, *entre dix et quinze avionnettes atterrissaient à Aguililla, bourrées de cocaïne et d'armes, surtout des kalachnikovs, très demandées ici. Gonzalo et un de ses associés avaient chacun plusieurs avions et organisaient l'acheminement de la drogue vers les Etats-Unis par voie aérienne.*»

Depuis la mort de Gonzalo, et surtout depuis l'arrivée au pouvoir en décembre 1988 d'un nouveau président de la République, Carlos Salinas, décidé à donner satisfaction aux Etats-Unis sur le plan de la lutte contre les stupéfiants, les affaires vont beaucoup moins bien pour tout le monde et l'argent ne coule plus à flot comme dans les années fastes (1983-1988), lorsque le propriétaire de l'hôtel Plaza invitait un millier de personnes pour le baptême de son premier enfant. La gigantesque boîte de nuit de Gonzalo Vega reste déserte, et rares sont ceux qui se permettent encore de parier plusieurs milliers de dollars dans un combat de coqs.

Nombreuses opérations de police

« *La quasi-totalité des narcos importants sont allés s'installer ailleurs depuis que les autorités ont renforcé la répression contre le trafic de drogue*, affirme un fonctionnaire de la mairie d'Aguililla, *mais ils continuent à faire travailler les paysans de la région. Ils leur fournissent les semences, les insecticides et les armes pour se défendre. Ils leur ont appris aussi à utiliser certaines techniques. Dans le cas du pavot par exemple, les paysans cultivent de minuscules surfaces qu'ils entourent de végétation dense. En période de floraison, ils vont tous les jours à l'aube enlever les pétales rouges un par un, rendant impossible le repérage aérien.* »

La police judiciaire fédérale a multiplié ses opérations dans la région après le départ des grands trafiquants vers des villes plus importantes comme Uruapan, Morelia ou Guadalajara. « *Quelques petits poissons ont été arrêtés mais tous les gros avaient eu le temps de se mettre à l'abri* », constate une personnalité locale qui reproche au gouvernement d'utiliser le prétexte de la lutte contre la drogue pour mener la vie dure à l'opposition. Principale cible : le Parti de la révolution démocratique (PRD), issu d'une scission de la formation au pouvoir depuis 1929, le Parti révolutionnaire institutionnel, qui a remporté ses principaux succès électoraux au Michoacan.

« *Ce n'est pas un hasard*, affirme la jeune présidente du PRD d'Aguililla, Alma Valencia, *si la police judiciaire a monté deux opérations les 13 et 15 novembre dernier, en pleine campagne électorale pour le renouvellement des conseils municipaux du Michoacan. Il s'agissait de dissuader la population de voter en faveur de l'opposition. Les policiers ont semé la terreur dans le village, défonçant les portes pour entrer dans les maisons de gens qui n'avaient rien à voir avec la drogue et emportant argent, bijoux et même voitures.* »

Le nouveau maire, un petit agriculteur de trente-neuf ans, Salomon Mendoza, accompagné d'une centaine de personnes du village, était allé protester auprès du gouverneur de l'Etat. Ses démarches avaient finalement abouti, et les autorités avaient dû remettre leurs biens aux habitants d'Aguililla. Le 6 mai, au moment précis où l'attention des Mexicains était centrée sur l'arrivée du pape, le maire d'Aguililla était arrêté à son tour. Il était aussitôt inculpé de l'assassinat de trois agents de la police judiciaire tués la veille au cours d'un affrontement avec des paysans liés au trafic de drogue, selon les autorités.

Sous la torture – son visage en porte encore les marques – il a signé un document dans lequel il « *reconnaît* » s'être engagé à « *protéger les trafiquants* » en échange de leurs suffrages aux dernières élections. « *C'est évidemment une opération montée de toutes pièces contre moi par la police fédérale qui ne me pardonne pas d'avoir dénoncé ses exactions* », dit-il dans sa cellule de la prison de Mexico. Quoi qu'il en soit, aujourd'hui, la population d'Aguililla a peur : « *Dès la tombée de la nuit*, affirme un habitant, *on entend des rafales d'armes automatiques, et beaucoup de gens quittent le village.* »

Aguililla n'est pas un cas isolé, même s'il est des plus spectaculaires. Depuis la création, en décembre 1988, au sein de la police judiciaire fédérale d'une brigade des stupéfiants, de nombreux abus ont été signalés dans plusieurs Etats producteurs de drogue. Pourtant les résultats obtenus ne sont guère encourageants. Les autorités ont certes saisi 38 tonnes de cocaïne importée de Colombie en 1989 et 716 tonnes de marijuana produite localement, mais, simultanément, la production de marijuana a progressé de manière encore plus spectaculaire : 47 000 tonnes en 1989 contre 5 000 tonnes en 1988.

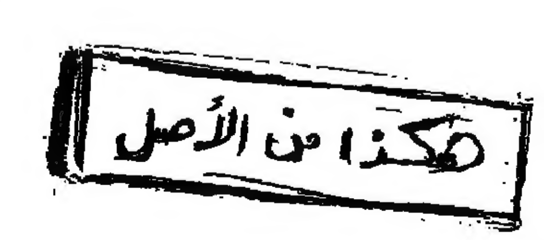
BERTRAND DE LA GRANGE

Jean-Claude Duvalier déménage

L'ancien dictateur d'Haïti, Jean-Claude Duvalier, vient de quitter la maison de Mougins où il habitait depuis le mois de juin 1986. Peu après son arrivée en France, le 7 février 1986, à bord d'un avion américain, il s'était installé dans la villa « *Mohamedia* » appartenant au milliardaire saoudien Adnan Kashoggi. Sa nouvelle résidence, située à quinze kilomètres de là, est une propriété du quartier résidentiel de Super-Cannes à Vallauris. Son propriétaire, un ancien ambassadeur ivoirien, M. Théodore Demel, l'a officiellement « *mise à la disposition* » de Jean-Claude Duvalier.

« *Bébé Doc* », sa femme, Michèle, et leurs deux enfants, Nicolas, huit ans, et Anya, quatre ans, ont pris possession des lieux à la mi-mai. Si leur nouvelle adresse au 1000 boulevard de Super-Cannes est désormais connue, leur statut juridique, plus de quatre ans après l'obtention d'un visa de huit jours, reste lui, toujours très flou.

□ **ETATS-UNIS : aide d'urgence au Panama et au Nicaragua.** – Le président George Bush a signé, vendredi 25 mai, une loi d'aide d'urgence qui prévoit d'accorder 420 millions de dollars au Panama pour aider à la reconstruction du pays après l'invasion américaine de décembre 1989, et 300 millions de dollars au Nicaragua dont l'économie est sortie exsangue des années de guerre civile. – *(AFP.)*



هكذا من الأصل

ASIE

CHINE

Une Française se bat pour la libération de son mari chinois

Depuis huit mois, Agnès Gaudu frappe, discrètement, à toutes les portes. Oubliant pour un temps son métier de journaliste (1), elle se bat pour la libération de son mari chinois. Arrêté le 27 septembre dernier à Canton, une semaine après leur mariage, Wang Xuezhi, de son nom d'artiste Wang Du – il est sculpteur et peintre – croupit dans une geôle, mal nourri, malade, sans recevoir de colis ni l'aide d'un médecin ou d'un avocat.

Pensant que la discrétion était sa meilleure arme – illusion souvent répandue par les dictatures – elle a vu les autorités de Canton, l'ambassade de France à Pékin, le Quai d'Orsay et plusieurs personnalités à Paris. Après lui avoir fait miroiter en décembre la libération « imminente » de son mari, les Chinois ont engagé contre lui en avril une enquête judiciaire pour « crime d'incitation et de propagande contre-révolutionnaire », qui peut coûter cinq à quinze ans de détention.

Qu'a fait Wang Du ? D'après Agnès Gaudu, il a participé comme tant d'autres aux manifestations de l'an dernier à Canton. Mais il est fils de mineur d'une province éloignée, il n'a donc pas de relations sur place, et de plus il était en disponibilité après un congé sabbatique. La victime idéale pour une police ayant des quotas d'arrestations à remplir.

Wang Du semble la victime des purges aveugles qui ont suivi le 4 juin et de la dent qu'ont les dirigeants de Pékin contre une France qui a accueilli de nombreux dissidents. Il n'a pas bénéficié des récentes amnisties. S'il est inculpé dans les semaines à venir, Agnès Gaudu craint qu'il soit lourdement condamné. La balle est donc dans le camp chinois, mais aussi dans celui du Quai d'Orsay. Les interventions discrètes ayant échoué, le temps ne serait-il pas venu des protestations officielles?

P. DE B.

(1) Elle est l'auteur de *Chine, l'empire du lux* (Ramsay).

PAKISTAN : les troubles dans le Sind

Le chef de l'Etat dénonce l'attitude du parti de Mme Bhutto

Le président Ghulam Ishaq Khan a sommé lundi 28 mai le premier ministre, Mme Benazir Bhutto, d'utiliser « *toutes les options* » que lui offre la Constitution pour rétablir l'ordre dans la province méridionale du Sind, où le bilan officiel des violences a dépassé lundi les 100 morts. Le chef de l'Etat pakistanais, qui n'est pas membre du parti au pouvoir, a condamné sans réserve l'attitude de la police la veille à Hyderabad, où au moins 50 personnes, notamment des femmes protestant contre le maintien d'un couvre-feu total, ont été tuées par balles (*le Monde* du 29 mai).

M. Ishaq Khan a dénoncé les opérations « *mal conçues* » des « *agences provinciales* » qui ont ouvert le feu « *de manière indiscriminée* » sur des « *citoyens innocents* ». L'appel du président à Mme Bhutto pour qu'elle utilise « *toutes les options disponibles conformément à la Constitution* » a relancé les spéculations sur une éventuelle imposition, au Sind, de l'autorité directe du pouvoir central, au détriment des institutions provinciales.

Le déploiement de l'armée semble avoir apaisé la situation à Hyderabad, mais à Karachi, capitale du Sind, au moins 22 personnes ont été tuées et plusieurs dizaines d'autres blessées lundi par des tirs d'individus masqués qui continuent de semer la terreur dans plusieurs quartiers de la plus grande ville du Pakistan, selon un bilan officiel. Parmi les victimes figure un sénateur de l'opposition, Mohsen Siddiqi, âgé de soixante-treize ans, tué d'une balle dans la tête.

Le gouvernement provincial, contrôlé par le Parti du peuple pakistanais (PPP) de Mme Bhutto, a lancé la semaine dernière une campagne « *antiterroriste* », mais le parti d'opposition des Mohajirs (MQM), bien implanté dans les zones urbaines, affirme être l'unique victime des opérations. Le MQM représente les musulmans venus se réfugier au Pakistan après la partition du sous-continent indien en 1947. Mme Bhutto, qui s'est rendue lundi soir à Karachi, a accusé récemment le gouvernement de New-Delhi et ses « *agents provocateurs* » d'exploiter les tensions pour se venger de ses propres difficultés au Cachemire où une révolte anti-indienne se poursuit depuis plusieurs mois. Elle a exclu, lundi, la formation d'un gouvernement d'union nationale en dénonçant l'« *attitude irresponsable* » de l'opposition. – (*AFP*.)

Selon une organisation humanitaire américaine

Une « répression sans merci » se poursuit au Tibet

Deux prisonniers tibétains ont été exécutés pour avoir tenté de s'évader d'un camp de travail, a annoncé le 18 mai le *Quotidien du Tibet*, selon lequel cette mesure a été prise pour « *préserver l'unité nationale et l'ordre public à Lhassa* ». Ils se trouvaient dans ce camp après avoir été condamnés à mort avec sursis pour meurtre. D'autre part, le gouverneur du Tibet, M. Doje Tsering, a démissionné – officiellement pour raisons de santé – et devrait être muté dans un ministère.

Ces mesures interviennent à un moment où l'organisation humanitaire américaine Asia Watch publie un rapport sur la « *répression sans merci* » qui se poursuit sur le « Toit du monde ». Ce texte fournit chiffres et témoignages sur l'augmentation des arrestations depuis un an et sur les tortures et mauvais traitements dont sont victimes les détenus tibétains... tout comme les Chinois dans le reste du pays. En dépit de la levée de la loi martiale à Lhassa le 1er mai, aucun des prisonniers politiques tibétains n'a été élargi. Ils continuent au contraire d'être battus, attaqués par des chiens, frappés avec des matraques électriques, suspendus pendant des heures, et ce bien que Pékin ait ratifié en 1988 la Convention des Nations unies contre la torture.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL le Monde

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* ».
Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises.
Mme Geneviève Beuve-Méry.
M. André Fontaine, *gérant*.

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-22-20-20.

PROCHE-ORIENT

ISRAËL : attentat meurtrier à Jérusalem

Un Israélien tué et dix autres blessés par l'explosion d'une bombe

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Le cycle redouté paraît bien enclenché. Une semaine après l'attentat antipalestinien de Rishon-le-Zion, la police privilégiait la thèse de la vengeance après l'explosion, lundi 28 mai à Jérusalem, d'une bombe qui a tué un Israélien et en a blessé dix autres, dont trois enfants.

Le site avait été soigneusement choisi. La bombe était placée au beau milieu du marché le plus populaire de Jérusalem, Mahaneh Yehuda. L'explosion a eu lieu à midi, la veille d'un jour de fête, alors que l'endroit est encore un peu plus bondé qu'à l'accoutumée. Théâtre déjà d'une demi-douzaine d'attentats vers la fin des années 70, ce marché, où sont employés de nombreux Palestiniens (manutentionnaires, balayeurs, livreurs), est un lieu sensible, prompt à s'enflammer, bastion de la droite et de l'extrême droite, situé à deux pas des locaux du Kach, le parti du rabbin raciste Meir Kahane.

L'engin artisanal – de l'explosif dans un tube de métal – avait été déposé dans une corbeille à l'entrée d'un restaurant. Shimon Cohen, soixante et onze ans, a été touché par des éclats à l'abdomen et est mort quelques heures plus tard. La plupart des blessés ont été atteints aux jambes. La responsabilité de l'attentat a été revendiquée par deux mouvements palestiniens : le Djihad islamique ainsi qu'un groupe de dissidents de l'OLP basé à Damas et se présentant comme le Fath-Intifada. Les personnalités palestiniennes nationalistes de Jérusalem, telles que MM. Fayçal Husseini ou Radwane Abou Ayache, ont condamné l'opération.

Une centaine de Palestiniens ont été appréhendés sur les lieux, mais la plupart de ceux qui travaillaient sur le marché se sont très vite enfuis ou ont été cachés par leurs employeurs pour échapper à la colère de la foule. Car, à peine les blessés évacués et l'effet de panique dissipé, quelques petits groupes se sont efforcés, en vain, de fomenter une émeute antipalestinienne, aux cris de « *Mort aux arabes* » ou « *Vive Ami Popper* » – le jeune homme qui a tué sept Palestiniens la semaine passée à Rishon-le-Zion.

L'un des députés de l'extrême droite, M. Rehavam Zeevi, dit « Gandhi », est immédiatement venu se mêler à la foule, cependant que les militants du Kach distribuaient des photos de leur chef. Tout autant qu'aux « Arabes », on s'en est pris à la gauche israélienne, aux cris de « *Mort à Shalom archav* », le mouvement La paix maintenant.

Autre cible : la presse, israélienne et étrangère, accusée d'on ne sait trop quoi, mais dont au moins deux représentants, un cameraman et un photographe, ont été attaqués à coups de poing. La police n'a pas laissé faire. Mais elle craint un enchaînement de violences et avait, mardi, renforcé ses patrouilles en ville.

ALAIN FRACHON

Le sommet arabe de Bagdad

Violents réquisitoires contre la politique américaine au Proche-Orient

La politique américaine au Proche-Orient a été la cible principale, lundi 28 mai, de la première journée du sommet arabe extraordinaire de Bagdad. Ouvrant le feu, le président irakien Saddam Hussein a rejeté sur Washington la responsabilité première de « *la politique agressive et expansionniste pratiquée par Israël* » et il a affirmé avec détermination : « *Si Israël nous agresse et utilise contre nous des armes de destruction totale, nous frapperons avec force et nous utiliserons les armes de destruction totale.* »

BAGDAD
de notre envoyée spéciale

Le président irakien a encouragé ses pairs à « *dire clairement aux Etats-Unis qu'ils ne peuvent poursuivre cette politique en prétendant en même temps être les amis des Arabes. Nous devons le leur dire d'une seule voix* », a-t-il ajouté en précisant à l'adresse de Washington « *que les Arabes seront heureux d'établir des relations d'amitié avec eux, mais sur la base du respect mutuel et de l'égalité* ». Il a donc prononcé un discours ferme, parfois menaçant, mais sans pour autant fermer la porte.

Ce discours s'adressait aussi à ses pairs arabes, alliés des Etats-Unis – l'Egypte en tête – que le président irakien a en fait invités à serrer les rangs pour donner plus de poids au monde arabe dans une négociation de paix, à laquelle, toutefois, il n'a fait aucune référence.

Devant cet auditoire arabe et sur un ton beaucoup plus dur que devant le Conseil de sécurité à Genève, le président de l'OLP, M. Yasser Arafat, s'est lancé lui aussi dans un très violent réquisitoire contre la politique américaine. « *Nous demandons aux Etats-Unis*, a-t-il dit, *de mettre fin aux atermoiements, aux hésitations, à la confusion qui caractérisent leur comportement. Nous leur demandons d'approuver franchement la réunion d'une conférence internationale de paix au lieu de proposer des idées confuses* – une allusion claire au plan Baker – *qui ne font qu'encourager Israël à perpétuer l'occupation.* »

Dénonçant avec véhémence l'émigration des juifs soviétiques en Israël, « *une menace contre la sécurité nationale arabe* », le chef de l'OLP a invité les pays arabes « *à utiliser toutes les armes, y compris les sanctions, le boycottage économique, les pressions politiques et morales contre les Etats et institutions qui participent à l'émigration* [et agissent] *contre les territoires et les droits arabes dans ce domaine* ».

Au-delà de cette rhétorique très dure, rendue nécessaire, expliquait-on dans son entourage, par la situation dans les territoires occupés et l'influence grandissante des mouvements islamistes palestiniens extrémistes, le chef de l'OLP s'adressait lui aussi à l'Egypte, intermédiaire arabe pour le plan Baker, accusée dans cette affaire d'une trop grande complaisance à l'égard de Washington.

Indifférent à ces accusations voilées, le président Moubarak, dans un discours d'une extrême modération, a au contraire invité les Arabes à donner la préférence à la raison sur la passion, affirmant au sujet de l'émigration des juifs soviétiques en Israël qu'il avait détecté « *des signes clairs du côté de M. Gorbatchev que l'URSS commençait à comprendre l'importance du problème et qu'une orientation similaire se dessinait aux Etats-Unis et au sein de la CEE* ».

L'appel de détresse du roi Hussein

Le pathétique de cette journée aura toutefois été le véritable appel de détresse lancé par le roi Hussein de Jordanie à l'adresse, principalement, des Etats pétroliers du Golfe, les exhortant à agir en faveur de son pays « *avant qu'il ne soit trop tard* ». Qualifiant « *d'actes d'agression contre la Jordanie et la Palestine l'installation des juifs soviétiques dans les territoires occupés par Israël* », le roi a affirmé « *qu'il était clair que la Jordanie ne pouvait résister seule aux menaces d'Israël* ».

Expliquant la situation économique critique de son pays par le fardeau que constitue le fait d'être la première ligne de défense de la nation arabe, le roi – échaudé, dit-on, par les nombreuses promesses qu'il se voit faire dans le Golfe et à Ryad, mais qui ne se concrétisent jamais – a lancé : « *Abandonner la Jordanie, c'est abandonner la Palestine. Nous avons besoin de votre soutien maintenant, pas demain, ni dans un proche avenir.* »

Cet appel à l'aide, rendu nécessaire par la situation économique catastrophique du royaume hachémite, sera-t-il entendu, en particulier par l'Arabie saoudite dont le ministre des finances est présent à Bagdad ? Ce sera peut-être après tout le seul résultat concret d'un sommet dont les résolutions finales qui devraient être adoptées ce mardi sont, aux dires de plusieurs délégués, beaucoup plus modérées que le ton des discours.

FRANÇOISE CHIPAUX

DIPLOMATIE

Les handicaps de M. Mikhaïl Gorbatchev

Suite de la première page

Le fait est encore que celui qu'on hésite à appeler le « numéro Un » est en train de perdre, à force d'atermoiements, sa crédibilité de réformateur. Dernière contradiction en date : la pratique par laquelle le parti s'emploie à dépouiller les municipalités progressistes nouvellement élues dans les grandes villes de leurs instruments de pouvoir, en confisquant à la hâte immeubles et journaux (trente-quatre immeubles ont été retirés d'un trait de plume au nouveau soviet de Moscou, avant même son entrée en fonctions). Comment croire dans ces conditions aux appels réitérés à « *rendre le pouvoir aux soviets* », aux promesses d'en dépouiller l'appareil du parti ?

Fidèle à la tactique consistant à transformer les catastrophes en succès extérieurs, l'entourage de M. Gorbatchev a multiplié, à l'approche du sommet soviéto-américain, les avertissements pessimistes, sur le thème : « *Cédez à Gorbatchev maintenant si vous souhaitez son maintien au pouvoir.* »

M. Chataline, le conseiller présidentiel, ne cache pas non plus la couleur en expliquant au *Financial Times* que les Occidentaux sont « *tout simplement obligés de faire quelque chose* » pour maintenir la stabilité en URSS, notamment en renflouant l'économie par « *de gros crédits* ».

Combien de temps cette position de faiblesse sera-t-elle la force du président soviétique ? Sans doute l'hypothèse d'un putsch « militaro-fasciste » restaurant à Moscou un gouvernement de la manière forte et faisant planer sur toute l'Europe de l'Est la menace d'un retour à l'ordre impérial de naguère préoccupe-t-elle légitimement les gouvernements occidentaux.

Le « syndrome de Weimar »

Sans doute aussi le problème de l'Allemagne et de son futur statut se posera-t-il en termes plus ou moins conflictuels avec n'importe quel gouvernement soviétique : aucun russe n'acceptera de gaieté de cœur de perdre les positions stratégiques que la seconde guerre mondiale a values à son pays en Europe. Et s'il est prioritaire de conjurer le « syndrome de Weimar », avec une Allemagne livrée à elle-même dans une souveraineté diminuée, il faut aussi ne pas réveiller les hantises de la Russie de la même époque, enfermée derrière son « cordon sanitaire » quand elle n'était pas exposée aux agressions extérieures.

Cela dit, le pire n'est pas toujours sûr et il est moins sûr que le chantage exposé plus haut soit efficace à long terme. D'abord parce que trop de compréhension occidentale conforte, tant chez M. Gorbatchev que dans son équipe, les tendances conservatrices que l'on prétend vouloir éviter.

Ensuite, parce que l'impopularité du dirigeant soviétique chez lui est tout de même un facteur à considérer, et que cette impopularité est d'ailleurs aggravée par la commisération occidentale, source d'humiliations pour un patriotisme russe déjà malmené. Enfin et surtout, parce que le chaos qui se développe en Russie vide la menace de sa substance : M. Gorbatchev n'est plus le garant de la stabilité espérée.

En fait, la question ne devrait pas se poser en ces termes, d'autant que le rôle de l'Occident ne peut être que des plus limités face à l'énormité des problèmes à résoudre. Mais si elle se pose, alors on pourrait tout aussi bien se demander si l'architecte de la perestroïka n'a pas déjà accompli l'essentiel de son œuvre, si l'Union soviétique n'en est pas au stade où ses alliés d'Europe de l'Est se sont trouvés dans les premières semaines de leurs révolutions, lorsque les Krenz, les Modrow, les Grosz, Poszgai et autres communistes sincèrement réformateurs ont cédé la place à d'authentiques démocrates, seuls capables de gagner la confiance de leur population et de mener à son terme le changement de système qui était nécessaire.

M. Gorbatchev, lui, continue de vouloir réformer le même système. Ses difficultés ne pourront que continuer tant qu'il n'aura pas décidé d'en changer.

MICHEL TATU

□ **M. Valéry Giscard d'Estaing reçu par l'empereur Akihito.** – L'ancien président de la République française, M. Valéry Giscard d'Estaing, actuellement en visite au Japon, a été reçu lundi 28 mai en audience par l'empereur Akihito. Il avait auparavant eu un entretien d'une demi-heure avec le premier ministre nippon, M. Kaifu. – (*AFP*.)

OCHE-ORIENT

tué et dix autres blessés
l'explosion d'une bombe

Violents réquisitoires
politique américaine au Proche-Or

le fondateur du Monde

destinée d'un homme, histoire d'une exigence

Hubert Beuve-Méry

Laurent Greilsamer

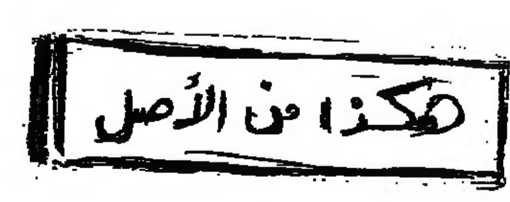
Fayard

696 p.
150 F

L'homme est là, bien vivant, avec l'honneur de ce qu'il a bâti. Ce livre vif et dru nous le restitue et nous le donne à comprendre - librement, tendrement - jusqu'au plus près de l'inconnaissable.

Jean-Noël Jeanneney, *Le Monde*

FAYARD



هكذا من الأصل

POLITIQUE

La table ronde sur l'immigration

Des méthodes énergiques ont eu pour effet d'inverser la courbe des demandes d'asile

L'opposition envisageait, mardi 29 mai, de se rendre à l'Hôtel Matignon pour la table ronde sur l'immigration organisée par M. Michel Rocard. Parmi les propositions que le premier ministre lui avait adressées à la fin de la semaine dernière, figure un « réexamen du statut social des demandeurs d'asile ». M. Giscard d'Estaing s'est prononcé, de son côté, pour l'abrogation de la circulaire du 17 mai 1985 accordant aux candidats au statut de réfugié, pendant l'examen de leur dossier, le droit au travail et certaines prestations sociales. Ces initiatives sont directement liées aux nouvelles méthodes de l'OFPRA (Office français de protection des réfugiés et apatrides) qui ont complètement inversé la tendance de ces dernières années : non seulement le traitement des demandes est beaucoup plus rapide, mais le nombre des candidats a diminué.

Le nouvel immeuble de l'OFPRA à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne) illustre de manière éclatante le changement intervenu. Dans ce cube de verre, occupant 10 000 mètres carrés, on bute à chaque pas sur les micro-ordinateurs. La fée informatique règne ici sans complexe, faisant définitivement oublier le misérabilisme des anciens locaux d'Aubervilliers.

La situation de l'Office commençait à devenir dramatique. Les demandes d'asile en France étaient passées de 21 700 en 1984 à 34 300 en 1988, pour doubler presque en un an et atteindre 61 400 en 1989. Les dossiers s'empilaient dangereusement, se perdaient parfois. Les décisions – négatives dans 90 % des cas – pouvaient prendre plusieurs années, compte tenu de la possibilité d'un recours. Entre-temps, le candidat au statut de réfugié avait bénéficié d'un permis de travail et s'était installé en France avec sa famille. Il devenait de plus en plus difficile de l'inviter à quitter le territoire.

En un an, l'OFPRA a multiplié par quatre sa capacité d'action. Le nombre de dossiers traités est passé de 2 200 en mars 1989 à 8 600 en mars 1990. Aujourd'hui, en première instance, le traitement moyen d'une demande ne prend pas plus d'un mois. Et, au total, en tenant compte de la possibilité d'un recours, un dossier est bouclé en quatre mois. C'est ce qui a conduit le gouvernement, dès le 19 décembre 1989, à envisager la suppression du droit au travail.

Nouveauté : chaque candidat au statut de réfugié est tenu de donner ses empreintes digitales. Cette mesure, décidée en accord avec la Commission nationale informatique et libertés, avait surtout pour but d'éviter les fraudes et le dépôt de plusieurs dossiers par un même demandeur. Mais elle a eu un effet dissuasif très sensible : craignant d'être fichés, ou sachant que les demandes sont traitées beaucoup plus vite que précédemment, certains « émigrants économiques », ne relevant pas du statut de réfugié politique, préfèrent rester dans la clandestinité... ou dans leur pays d'origine. Le nombre des candidats turcs, en particulier, a diminué de manière notable.

« Procédures-TGV »

Ainsi, la baisse des demandes s'est-elle ajoutée à l'accélération du traitement des dossiers, tant par l'OFPRA que par la commission des recours. Pour permettre à cette dernière de faire face à la situation, il a même fallu voter une loi ces derniers jours (le Monde du 23 mai). Ce qui fait que l'Office grignote peu à peu le stock considérable qui s'était accumulé dans ses tiroirs. Et il peut mieux s'occuper des quelque cent quatre-vingt mille titulaires du statut de réfugié auprès desquels il joue le rôle d'une mairie.

Les défenseurs du droit d'asile assistent avec inquiétude à cette nouvelle situation. Ils dénoncent des « procédures-TGV » et des « primes au rendement », en accusant l'Office de traiter la plupart des cas sur dossier, sans recevoir les candidats. On leur répond que les arguments avancés par certains candidats (« J'ai fui la sécheresse... ») ne relèvent pas de la Convention de Genève ou que des demandes stéréotypées, rédigées par des écrivains publics, sont immédiatement repérées et se passent d'examen...

Que fera-t-on des milliers de demandeurs déboutés ? M. Rocard affirmait le 16 mai : « *Après examen individuel de chaque dossier et sauf situations humanitaires particulières, la reconduite à la frontière devra être la règle si l'étranger tentait de se maintenir irrégulièrement en France.* » Il n'est cependant jamais très facile ni très humain de chasser des familles, même si elles ne sont établies en France que depuis quelques mois.

Au lieu de renvoyer chez elles des personnes qui n'ont aucune chance d'obtenir le statut de réfugié, le gouvernement souhaiterait faire diminuer sensiblement le nombre des candidats. Pour cela, des contacts ont été pris avec plusieurs Etats étrangers... et avec des pays de la CEE par lesquels transitent une bonne partie des demandeurs. On estime en effet que la plupart des candidats circulent d'un pays à l'autre, frappent à toutes les portes, jusqu'à trouver un moyen de s'établir. Or, les législations ne sont pas toutes semblables. Dans ce domaine, plus encore que dans d'autres, il n'existe de véritable solution qu'européenne.

ROBERT SOLÉ

9 000
8 000
7 000
6 000
5 000
4 000
3 000
2 000
1 500
Nombre de demandes déposées par mois
Nombre de dossiers traités par mois
Avril Mai Juin Juil. Août Sept. Oct. Nov. Déc. | Janv. Fév. Mars
1989 | 1990

Mise au point

Le regroupement familial selon M. Juppé

Lors du débat sur l'immigration à l'Assemblée nationale, le 22 mai, M. Alain Juppé avait réclamé une réforme du regroupement familial, c'est-à-dire des conditions d'installation en France des familles de travailleurs étrangers.

Se référant à une proposition de loi de son groupe, le secrétaire général du RPR fixait trois nouvelles règles : « *refus de la polygamie, séjour régulier en France pendant dix ans, avis obligatoire du maire sur les conditions matérielles du regroupement* ». La deuxième de ces conditions paraissait pour le moins étrange (*le Monde* daté 27-28 mai) : exigerait-on du travailleur étranger dix ans de séjour en France (au lieu d'une seule année) avant de pouvoir y faire venir sa famille ? En réalité, M. Juppé estime que seuls les étrangers titulaires d'une carte de séjour de dix ans devraient bénéficier de cette faculté, ce qui est sensiblement différent.

Menaces d'orages sur Mayotte

Outre-mer aussi la cohabitation avec les émigrés étrangers provoque des tensions, même à Mayotte où les « cousins » venus des Comores voisines sont traités comme des indésirables.

MAMOUDZOU

de notre envoyé spécial

Une grande agitation s'empare soudain de la barge qui relie la Petite-Terre à la Grande-Terre, les deux îlots habités que constitue Mayotte dans l'océan Indien. Tandis que l'embarcation se trouve à moins de cent mètres du rivage, un homme jeune et apeuré vient de se jeter par dessus bord. Avant même qu'il ne tombe à la mer, des bras l'agrippent et le hissent sur le pont. L'homme a du mal à réaliser qu'il est déjà solidement tenu par un gendarme qui appelle du renfort, à terre. Bruyante, la foule manifeste sa satisfaction. « *C'est un Comorien. Un voleur de voitures ! Les gendarmes le recherchaient depuis une semaine* », explique aux M'zoungous (vocable qui désigne l'homme blanc à Mayotte) un jeune Mahorais. Lui-même n'a pas manqué une seconde du film de l'arrestation. C'est un passager de la barge qui, le premier, a reconnu le Comorien soupçonné de vol parmi les autres voyageurs. Encerclé par deux centaines de Mahorais, l'homme n'avait aucune chance de s'enfuir, malgré son geste de désespoir en se jetant dans le lagon.

La suite du feuilleton, les Mahorais la connaissent par cœur. Entendu par les gendarmes puis écroué la maison d'arrêt de Mamoudzou, le Comorien sera traduit en justice. Si sa culpabilité est prouvée, il sera condamné et expulsé de la collectivité territoriale une fois sa peine purgée. L'expulsion n'intervient en effet qu'en cas de condamnation par la justice (dix expulsions ont eu lieu en 1989). A Mayotte, la reconduction automatique d'un immigré clandestin à la frontière est une procédure très rarement utilisée, bien que les textes le permettent, souligne le préfet M. Daniel Limodin. L'an dernier, en revanche, la gendarmerie a refoulé plus de cent cinquante personnes qui tentaient d'accoster sur la Grande-Terre sur des boutrées venant de l'île d'Anjouan, située à 80 kilomètres environ dans le nord-ouest de Mayotte.

« Caïman »

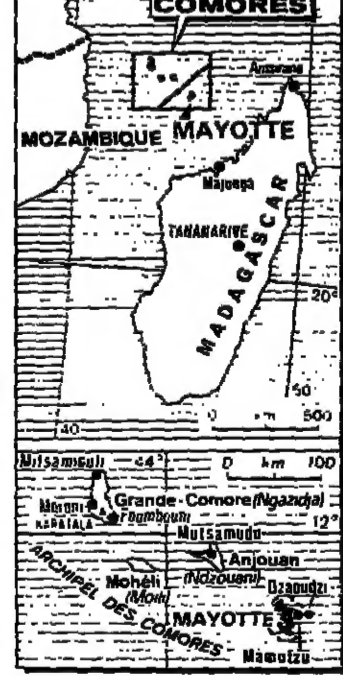
Dans leur grande majorité, les Mahorais souhaitent que les autorités manifestent plus de fermeté vis-à-vis des immigrés comoriens clandestins. « *Nous les détestons* », affirme avec vigueur un jeune adolescent de la brousse. Pour l'heure, la cohabitation d'une forte communauté d'immigrés (les chiffres quant à leur nombre varient de six mille à vingt mille !) avec les Mahorais est vécue sans trop de heurts. Mais la situation risque d'évoluer très vite.

Le 14 janvier dernier, cinq à six mille personnes ont manifesté dans les rues de Mamoudzou au cours d'une « marche verte » contre l'immigration clandestine. « *Le moindre incident peut aujourd'hui mettre le feu aux poudres* », assure un jeune cadre mahorais. En Grande-Terre, l'idée de constituer des milices privées trotte déjà dans la tête des partisans de la manière forte. Réceptionniste à l'hôtel Baobab, Madi Bounou – ancien parachutiste français à Madagascar de 1957 à 1964 – a fondé le groupe Caïman. « *Le caïman*, explique-t-il, *fait peur aux gens. C'est pourquoi nous avons choisi ce nom. Nous en avons assez des vols et de cette délinquance qui monte. Nous ne voulons plus de ces étrangers sur notre sol, il y en a trop. S'il y restent, nous les Mahorais, nous sommes perdus.* » Madi Bounou voulait faire enregistrer « Caïman » comme association de loi 1901 à la préfecture de Dzaoudzi. Le préfet a refusé catégoriquement. « *Il n'est pas question de laisser la porte ouverte aux milices privées. Ceux qui sont à la tête de ce groupe ne représentent qu'eux-mêmes* », précise M. Limodin. Malgré le refus, « Caïman » ne veut pas renter ses crocs. « *Nous sommes décidés*, assure le réceptionniste. *Nous allons demander l'expulsion de tous les clandestins* ». Mais, Comoriens et Mahorais ne font-ils pas partie d'une même famille ? « *Abdou c'est Abdou, ici ou là-bas* », assure un jeune Mahorais assis aux côtés d'un Grand-Comorien. Comment d'ailleurs les distinguer ? La différence entre les deux peuples qui cultivent des origines communes, viendrait de l'accent des Comoriens qui parlent le swahili comme les Mahorais, avec quelques variantes. « *Ce sont certes nos cousins*, dit M. Bounou, *cependant ils ne sont pas d'accord avec nous* ».

Main-d'œuvre corvéable

Ces cousins indésirables, que viennent-ils chercher à Mayotte ? Depuis l'accession de l'archipel des Comores à l'indépendance, en 1974, et le choix fait à l'époque par les Mahorais de rester dans l'ensemble français, les relations entre les trois îles comoriennes et Mayotte se sont inversées, explique M. Attila Cheyssial, un architecte-sociologue. Jusqu'à cette date-clé, en effet, Mayotte se sentait un peu laissée pour compte au sein de l'archipel. « *Pour des salaires de misère, les Mahorais partaient chercher du travail à Anjouan ou à Moroni. Aujourd'hui*, dit-il, *le flux s'effectue en sens contraire !* »

Les Comoriens viennent à Mayotte d'abord pour le travail et l'attrait d'un SMIC local (1 300 francs) qui est de quatre à cinq fois plus élevé que celui en vigueur à Moroni. Les clandestins qui arrivent à Mayotte appartiennent aux catégories sociales comoriennes les mieux formées : jeunes diplômés, anciens fonctionnaires ou même cadres moyens. « *Ce sont forcément les plus audacieux qui émigrent. Leur bonne maîtrise du français constitue un atout supplémentaire* », précise le sociologue. Dans la collectivité territoriale, ils acceptent n'importe quel travail. Beaucoup sont sur les quais, employés à la manutention des conteneurs qui apportent tout à Mayotte. D'autres œuvrent dans le bâtiment ou les chantiers routiers. Certains se font chauffeurs de « taxi » – la plupart du temps de vieilles Renault 4 brinquebalantes importées de La Réunion. D'autres encore trouvent du travail dans les rares commerces, dans les champs. Les Comoriens sont aussi employés comme « boys » chez des particuliers, Mahorais aisés ou fonctionnaires M'zoungous. Sur 900 villas habitées par des M'Zoungous, on a pu comptabiliser jusqu'à 700 Comoriens utilisés comme « boys » !



Pour tous les employeurs que recense Mayotte, l'attrait des Comoriens est évidemment très fort. L'immigré, ici comme partout ailleurs dans le monde, est une main-d'œuvre corvéable à merci et qui ne proteste pas d'autant que le Comorien ne possède ni permis de séjour, ni carte de travail. Non déclaré – et pour cause – à la Caisse de prévoyance locale qui fait fonction de Sécurité sociale, il travaille pour 600 francs en moyenne, soit moitié moins que le Smic mahorais. « *Si, demain, on m'obligeait à renvoyer les Comoriens que j'emploie, mon chiffre d'affaires baisserait de 30 à 40 %*, confie un chef d'entreprise. Rentabilité ou souci d'économie obligent, la plupart des employeurs ferment les yeux sur le statut illégal de cette main-d'œuvre.

ALIX DIJOUX

Le mécénat à l'Assemblée nationale

Les députés sont hostiles aux fondations d'entreprise à caractère lucratif

Les députés ont adopté, lundi 28 mai, le projet de loi relatif aux fondations d'entreprise, modifiant la loi du 23 juillet 1987 sur le développement du mécénat. Ce texte, présenté au nom du gouvernement par M. Jack Lang, ministre de la culture, de la communication et des grands travaux, crée une nouvelle structure juridique, la fondation d'entreprise, afin d'encourager les actions de mécénat à moyen et à long terme. Les députés ont supprimé l'une des dispositions introduites par le Sénat, qui permettait la reconnaissance de fondations à caractère lucratif. Les groupes PS et UDC ont voté pour, le RPR et l'UDF se sont abstenus, le PC a voté contre.

En 1989, 600 millions de francs ont été consacrés au mécénat par les entreprises françaises. Elles sont aujourd'hui près de mille, contre cinq cents en 1987, à se lancer dans de telles opérations. C'est pour soutenir ce développement du mécénat en France que le projet de loi, soumis lundi 28 mai aux députés, prévoit la création d'une nouvelle personnalité morale, la fondation d'entreprise.

Cette fondation, créée à l'initiative de sociétés civiles ou commerciales, d'établissements publics à caractère commercial ou industriel, de coopératives ou de mutuelles, devra poursuivre un but d'intérêt général et présenter un caractère non lucratif. Contrairement aux sénateurs, qui avaient autorisé la création de fondations d'entreprise à caractère lucratif, les députés ont estimé que ce statut était « *incompatible* » avec des finalités d'intérêt général.

Soumise à une autorisation administrative, la fondation a une durée de vie déterminée, qui ne peut être inférieure à cinq ans. Aucun de ses fondateurs ne peut se retirer avant ce terme s'il n'a pas payé intégralement les sommes qu'il s'était engagé à verser.

Pour assurer le financement d'opérations de mécénat, la fondation doit présenter une dotation initiale, dont le montant, fixé par décret, pourrait s'élever à 200 000francs. Contrairement aux associations reconnues d'utilité publique, la fondation d'entreprise n'est pas habilitée à recevoir des dons ou des legs. Les versements des entreprises ouvrent droit à déduction du bénéfice imposable dans la limite de deux pour mille. Les fondations créées à l'initiative d'entreprises avant ce projet de loi devront modifier leur titre – en précisant qu'elles sont des fondations d'entreprise – pour se mettre en conformité avec le nouveau texte, d'ici le 31 décembre 1991.

Les députés ont rejeté un amendement du Sénat qui instituait un Conseil national des fondations.

P. R.-D.

□ **Le PS demande l'application de la loi à une revue « révisionniste ».** – La fédération des Hauts-de-Seine du PS a saisi le procureur de la République de Nanterre « *afin qu'il fasse appliquer la loi réprimant l'incitation à la haine raciale, l'apologie des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité* » à la suite du dépôt légal à la préfecture du premier numéro d'une revue d'histoire révisionniste, le 14 mai, « *le jour même où des centaines de milliers de Français manifestaient leur solidarité avec la communauté juive après les profanations du cimetière de Carpentras* ».

□ **L'ouvrage antisémite « Protocoles des Sages de Sion » interdit.** – Un arrêté du ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, publié au *Journal officiel* du samedi 26 mai, interdit la circulation, la distribution et la mise en vente sur l'ensemble du territoire de l'ouvrage intitulé *Protocoles des Sages de Sion*. Cet ouvrage est un faux antisémite diffusé en Russie par la police politique tsariste au début du siècle.

□ **M. Le Pen interdit à Angoulême.** – M. Georges Chavanes, député (UDC) et maire d'Angoulême, a annoncé, lundi 28 mai, son refus de louer une salle municipale pour la venue de M. Jean-Marie Le Pen, le 27 juin, « *afin d'éviter que les tensions extrêmes ne se transforment en violences* ». Cette décision est intervenue vingt-quatre heures avant la manifestation à Angoulême d'un « *collectif antifasciste* » et après que M. Chavanes avait reçu les représentants de la communauté juive de la ville. – *(Corresp.)*

□ **Les propositions de l'opposition pour une relance de l'aménagement du territoire.** – M. Michel Giraud, député (RPR), maire du Perreux (Val-de-Marne), a présenté, lundi 28 mai, les propositions de l'opposition pour une relance de l'aménagement du territoire. M. Giraud, porte-parole de l'opposition sur ces questions, a proposé la création d'un grand ministère couvrant l'aménagement du territoire, le logement, les transports et l'équipement. M. Giraud préconise de penser l'aménagement de l'espace français comme « *l'union de trois grands bassins de solidarité* » (Nord-Ouest, Rhin-Rhône, Grand-Sud) reliés entre eux par cinq axes de développement : un arc atlantique de Calais à Bayonne, une diagonale européenne du tunnel sous la Manche à la Méditerranée, l'axe Rhin-Rhône-Méditerrannée, l'axe Bretagne-Alsace et un arc méditerranéen. Un débat sur l'aménagement du territoire devait avoir lieu mardi 29 mai à l'Assemblée nationale.

□ **M. Debarge plaide pour le statut de l'élu local.** – M. Marcel Debarge, sénateur socialiste de Seine-Saint-Denis et auteur d'un rapport sur le statut de l'élu local, estime, dans un entretien à *la Croix* du 29 mai, que « *le statut est victime de la loi d'amnistie* ». « *On entend dire ça et là :* « N'examinons pas des textes ayant trait à l'indemnisation parce que l'opinion publique va continuer à croire que les élus s'en mettent plein les poches. »

□ **La famille de Monaco à l'Elysée.** – Le prince Rainier de Monaco, son fils Albert et les princesses Caroline (accompagnée de son mari Stéfano Casiraghi) et Stéphanie ont été reçus à déjeuner, lundi 28 mai, à l'Elysée, par le président de la République et Mme Mitterrand. Tous les sujets de contentieux entre la France et la principauté ayant été réglés, la conversation a porté sur divers sujets d'actualité, tels que la récente visite présidentielle à Moscou, le grand prix de Monaco de formule 1 ou la lutte contre les incendies de forêt.

A Venise, une Biennale éclatée et multiple

Après trois rudes journées de vernissages entre mondanité et trop plein de tourisme, la 44e Biennale a été inaugurée officiellement, le 27 mai, par le président Andreotti.

VENISE

de notre envoyée spéciale

Une Biennale dont rien ne viendrait troubler les préparatifs, cela ne s'est jamais vu. Cette fois non plus. Mais alors que d'habitude les polémiques et les débats de dernière minute sont plutôt d'ordre interne, cette fois le trouble est venu du dehors. Sous la forme d'une demande de l'Eglise de censurer l'œuvre d'un groupe d'artistes new-yorkais, qui se nomme Great Fury, et qui, à Aperto, l'exposition des jeunes artistes, propose un portrait lithographié du Pape accompagné de textes attaquant, au nom de la lutte contre le sida, sa position contre les préservatifs. Demande irrecevable, estima le directeur de la Biennale pour les arts visuels, Giovanni Carendente, dans le même temps que le président de la manifestation, Paolo Portoghesi condamnait, à titre personnel, la prestation de Great Fury, qu'il jugeait de troisième ordre.

L'œuvre en question ne sera cependant pas censurée. Simplement un cartel placé à l'entrée de l'exposition doit prévenir les visiteurs que certaines œuvres présentées risquent de les choquer. L'avertissement concerne aussi la mise en scène de la Cicciolina, le soir de ses noces, par un autre Américain, Jeff Koons, dont on dit parfois un peu vite qu'il est le nouvel Andy Warhol, et qui, là, a produit une énorme sculpture d'extase hilare, en bois peint, très kitsch, qu'il a entourée de photos (toujours de la Cicciolina) pornos.

La création comme une crise

Cela dit, il ne faudrait pas croire que cette édition de la Biennale de Venise est toute pénétrée d'un grand courant d'œuvres parlant de sexe à ciel ouvert et défiant la morale. Bien au contraire. A vrai dire, mises à part les pièces déjà citées, les jeunes artistes s'y tiennent dans l'ensemble si bien, sont si sages, qu'il y a même de quoi traverser en bâillant un peu les anciennes corderies de l'Arsenal, où ils sont très proprement alignés. Cela vient-il de l'effet pervers du dispositif, du chacun dans sa travée avec le même nombre de mètres carrés de chaque côté d'une allée bien droite de plus de 150 mètres de long ? Toujours est-il qu'il n'y a pas grand-chose qui dépasse à première vue, et pas grand chose non plus qui émerge à deuxième vue. Sinon l'impression que les artistes sélectionnés – une centaine de moins de trente-cinq ans, et dont c'est la première apparition sur une scène internationale, – sont plutôt à court d'idées. Ou bien que, s'ils en ont, ils ne se risquent pas à les développer autrement que sur un ton mitigé, en recourant à un savant dosage de ready-made, de matériaux de récupération, de formes raides et d'images baroques.

La peinture ne fait plus fureur dans leurs rangs, l'objet pas vraiment, le meuble non plus, ni rien de ce qu'on a vu surgir trop vite, trop gonflé sur la scène artistique depuis dix ans. S'ils ont de la fantaisie, ils s'empressent de la geler. S'ils ont du sérieux (conceptuel, bien sûr), ils le camouflent sous des fioritures. S'ils ont besoin d'images, ils ne savent pas trop comment faire pour se démarquer de la publicité. Bref, ils donnent l'impression de vivre leur création comme une crise, dont ils cherchent à échapper par tous les moyens. Mais encore une fois, il faut rappeler que le contexte rend difficile l'émergence de personnalités – on peut le vérifier devant des oeuvres d'artistes que l'on connaît par ailleurs, – et gomme la spécificité des contextes dans lesquels ces artistes travaillent, qui peuvent être porteurs, par exemple dans les pays de l'Est.

Dans les Giardini, le pavillon central peint en vert, qui est aussi le pavillon italien, accueille l'exposition « Ambiente Berlin » sensée faire événement. Y sont réunis une quarantaine d'artistes vivant à Berlin-Ouest et, pour quelques-uns, à Berlin-Est ; d'autres y ont séjourné, invités par l'Institut allemand d'échanges académiques (DAAD). Ainsi du Vénitien Emilio Vedova, qui ouvre l'exposition avec son *Journal absurde de Berlin*, une installation macabre qui, en 1964, traite de l'absurdité de la division de la ville. La DAAD, en vingt-sept années d'activités, a invité environ trois cents artistes, écrivains, musiciens, plasticiens, cinéastes, pour tenter de restaurer un climat d'échanges qui avait fait de Berlin, dans les premières décennies du siècle, un formidable foyer de création. De fait, des groupes se sont constitués, dont faisaient partie des artistes présents aujourd'hui à Venise : Hödicke, Lüpertz, Petrick, par exemple. En revanche, le mouvement des Jeunes sauvages du quartier de Kreuzberg, révélé en 1982 par l'exposition « Zeitgeist », n'y figure pas. On peut se demander pourquoi, d'autant que la figuration brûlante

Joanne Mine. Rachel West Virginia 1983.

d'un Killisch (de Berlin-Est) est proche de leur style rebelle à toute contrainte.

L'exposition met donc plutôt à l'honneur la première génération qui a vécu la division de la ville, avec des œuvres souvent très récentes.

L'adieu aux expositions thématiques

Elle aurait gagné à être véritablement historique, ce qui lui aurait évité, peut-être, de ressembler à une manifestation de circonstance, avec tout le malaise qui en découle. Malaise face à des peintures d'un expressionnisme dur à avaler, à deux ou trois exceptions près : les terribles installations de Kienholz, ou le mur de photos d'objets pris dans une lumière aveuglante de Dieter Appelt.

Aussi se prend-on à regretter les Biennales d'antan, qui proposaient de grandes expositions thématiques (que la Biennale d'aujourd'hui ne semble plus pouvoir s'offrir, faute de moyens), tout en opérant un glissement du côté des salles italiennes où il fait meilleur vivre. Bien qu'on y croise une colossale tête de mort de Dominicis, nantie d'un nez pointu de masque. Une idée qui fait mouche. On y rencontre de bonnes choses, notamment les frises d'empreintes humbles et gauches d'Alighiero Boetti (d'ailleurs cité au palmarès), les tableaux de pierre d'Anselmo (Lion d'or de la peinture), les petits Vesuves de Tatafiore, une chambre de Pisani qui, à la manière de Duchamp, met le spectateur en position de voyeur, pour découvrir, par des trous, un bassin d'eau et son jet dirigé vers un nu féminin. En prime on peut même s'extasier devant la facture à l'ancienne de l'anachroniste romain, Mariani.

Du côté des pavillons nationaux, il ne faut pas s'attendre à de très grandes révélations, ni à de folles émotions. Cependant les artistes choisis par les pays sont souvent de bons, voire de très bons artistes de la génération des années 70, qui ont déjà fait un bout de chemin, mais qui ne bénéficient pas forcément d'une très large reconnaissance internationale. On admettra que le parti est juste, plus juste que de proposer Jasper Johns, dont on était content, il y a deux ans, de voir les oeuvres récentes, mais qui n'avait pas besoin de consécration.

Echapper aux diktats

Au pavillon anglais, on peut apprécier la sculpture étrange de l'artiste d'origine indienne, Anish Kapoor, qui jette un peu de poudre aux yeux avec ses pigments colorés, parfois d'un bleu ressemblant fort à l'IKB, le bleu d'Yves Klein, qui lui servent aussi à dématérialiser ses volumes, tantôt pierres de Lune, tantôt blocs forés comme des puits, tantôt symboles de fécondité. Il reste que c'est encore un très jeune artiste, qui s'exprime singulièrement, et qui est en train de prendre une des meilleures places dans le grand concert de la sculpture anglaise.

Jenny Holzer représente les Etats-Unis. Elle aussi est une bonne artiste, mais ses petites phrases en trois ou quatre langues du genre *« on parle pour voller son impuissance »*, *« ascolta quando il corpo ti parla »*, *« expiring for love is beautiful bur stupid »*, *« private property create crime »*, *« il denaro crea el gusto »*, etc. qu'elle fait passer en messages lumineux comme des slogans publicitaires, ou qu'elle grave dans le sol et sur des bancs, perdent de leur impact à ne pas être là où on ne les attend pas, c'est-à-dire dans le tissu urbain. Et à Venise, son très beau ruissellement de maximes prend tout d'un coup la tournure d'un discours un rien moralisateur et esthétisant. Ce qui n'a d'ailleurs pas empêché le jury de lui décerner le prix du meilleur pavillon.

Le pavillon Allemand ne manque pas d'allure avec *Mucha* et sa construction froide, impeccable, mais on y apprécie surtout le travail des Becher, qu'on a envie de saluer très fort pour leur inépuisable recherche de monuments industriels qu'ils photographient comme des sculptures. On trouvera donc juste que ces vieux routiers de la photographie de chevalements, de mines et de chateaux d'eau, aient décroché le prix de sculpture.

Qu'ils aient été choisis par l'Allemagne et primés, qu'un artiste comme Miralda, qui depuis vingt ans et plus travaille sur la fête et les cérémonies populaires – il propose à Venise une *Lune de miel*, avec gondole en forme de chaussure, orgie de tissus et objets de pacotille, – et qui n'est pas dans le marché, est un signe. Celui d'un certain désir d'échapper aux engouements passagers, comme aux diktats de quelques ténors de la critique, du commerce ou des institutions muséales. Il n'y a pas lieu de s'en plaindre. Comme il n'y a pas lieu de se plaindre de la diversité des propositions avancées, souvent contradictoires : par exemple, les sculptures de l'Autrichien West, qui moule des pièces portables, innommables, presque informes, fragiles, et fabrique des chaises bancales anti-design, que l'on peut opposer aux lourdes plaques de fer rouillé appareillées de piques, de filins, de roues, de l'Israélien Dorchin. Quand, de son côté, la Canadienne Geneviève Cadieux joue le grain de peau contre le grain de la photo, en poussant le rapport assez loin pour ne rien épargner du paysage intime de la chair, livrée sans fard, mise à nue, à cru, avec ses plis, ses rides, ses pores, ses poils et ses cicatrices.

Décidément cette édition de la Biennale – qui, sous le couvert d'une certaine neutralité, paraît un peu ennuyeuse – témoigne peut-être mieux que bien d'autres d'une richesse de la création et de son ouverture, qui sait, sur l'avenir. Ce que Giovanni Carendente entendait faire.

Reste encore bien des manifetations intéressantes, contestées, comme celle de la France (en France) ou non, quantité d'expositions hors des Giardini et d'Aperto, proposées par la Biennale elle-même, ou hors Biennale. De quoi passer au moins trois jours à Venise, sans faire de tourisme. Nous y reviendrons.

GENEVIÈVE BREERETTE

ARCHITECTURE

La consultation exemplaire de Valence

Mais que cherchent donc à cacher tant d'architectes en se réfugiant dans un hermétisme incompréhensible au commun des mortels ?

La consultation internationale d'architectes à laquelle viennent de se livrer conjointement les villes de Valence et de Bourg-lès-Valence (Drôme) est exemplaire à plus d'un titre. Exemplaire, en premier lieu, d'une politique du bon sens et de la prévoyance : il s'agit de s'y prendre en temps et en heure pour donner à l'agglomération un outil d'organisation urbaine qui laisse à l'homme la primauté sur l'industrie.

Le contournement futur des deux villes par l'autoroute A 7, qui les coupe actuellement du Rhône, doit permettre le développement de l'agglomération vers le fleuve. Que faire alors du tracé déclassé de l'A7, que faire des rives du Rhone, comment raccorder ces rives à la ville sans que la pression naturelle des investissements industriels l'emporte trop sûrement sur le l'habitat ?

Après une première phase de consultation, une commission *ad hoc*, amplement conseillée par les spécialistes du ministère de l'équipement, a suggéré de retenir quatre équipes, issues pour partie de mariages des architectes, urbanistes ou paysagistes de la phase initiale. Les quatre équipes, en l'occurrence l'italien Fuksas, le suisse Luscher, le groupe franco-italien Huét et Massa, enfin le groupe hispano-français Roig et Chemetoff, ont rendu leurs projets début avril, pour être exposés dans le cadre de la Foire de Valence, en mai, et livrés ainsi à l'appréciation des populations concernées, appelées à donner un vote indicatif.

La ville n'entendait pas pour autant choisir un unique lauréat, et c'est avec sagesse qu'elle s'était réservé la possibilité de prendre le meilleur de chaque projet, voire le cas échéant, de n'en rien garder. Deuxième bonne raison de trouver cette affaire exemplaire.

La prudence des organisateurs

Car, par les temps qui courent, on ne saurait assez se méfier des concours et des consultations, nationales ou internationales. Il faut se méfier surtout de leurs organisateurs qui, n'ayant plus les plates certitudes du style international pour prouver la maîtrise de leur jugement, ont désormais une forte tendance à prendre l'esbrouffe comme référence, ce qui est tout aussi dangereux.

Il y a en effet deux formes d'esbroufe : l'une qui porte sur le contenu même des projets rendus et caresse dans le sens du poil les mouvements de mode (hier les grimaces « post-modernes », aujourd'hui les objets déconnectés de leur environnement).

L'autre qui porte sur la forme même, le « rendu » des projets. Cela consiste à livrer des projets totalement illisibles, généralement à prétention artistique, propres en tout cas, lors des réunions de jury, à laisser le champ libre à toutes les interprétations, à toutes les manipulations. Naguère encore, certes, le savoir-faire favorisait tel ou tel concurrent, mais la lisibilité restait une exigence, simplement pour permettre le plus large partage des points de vue, et pour mettre, autant qu'il se peut, les concurrents sur un pied d'égalité devant les jurés. Or la consultation de Valence se révèle, hélas, exemplaire sur ce point-là aussi. Sauf le projet Huet-Massa, qui a la courtoisie de s'exprimer dans un langage, qu'on peut aimer ou non, mais au moins compréhensible par le commun des mortels, les trois autres projets se livrent à une désespérante compétition d'hermétisme.

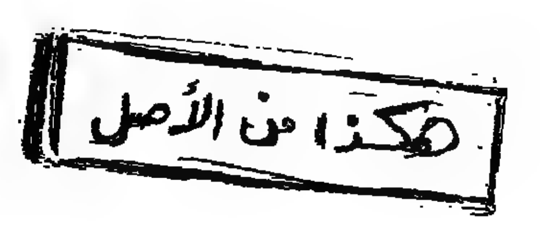
De quelles incertitudes ces architectes et ces urbanistes se cachent-ils ? Quelles fausses bonnes idées recèlent leurs projets, pour qu'ils se livrent ainsi à de telles diversions ? C'est ce que tout ami de Valence se sera certainement demandé, en se louant de la prudence des organisateurs drômois.

Il serait en effet dommage, puisque les municipalités semblent décidées à faire avancer leur mutation urbaine, de ne pas accélérer au plus vite le contournement de l'A 7, pour laisser se développer naturellement les trois ou quatre idées simples, évidentes, qui régiront les retrouvailles de la ville avec son fleuve.

Ecouter les professionnels pour ce qu'ils montrent réellement, et non pour ce qu'ils prétendent représenter, cela serait une nouvelle forme d'exemplarité pour l'expérience valentinoise.

On ne saurait en tout cas pas assez se méfier d'un retour prématuré au mythe du génial concepteur, de l'architecte ou de l'urbaniste visionnaire, dont un geste de la main suffirait à exprimer la pensée. Cela a fait trop de mal aux villes françaises et d'ailleurs. Pis encore : on continue d'en payer les conséquences au prix fort, comme en témoignent les multiples instances chargées de « réparer » les villes et les banlieues.

FRÉDÉRIC EDELMANN



هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT
Ambitions irakiennes

...ITS EN UNION SOVIÉTIQUE
...outes les ruptures

Le Monde

NUMERO HORS SERIE

DE GAULLE



LÉON HERSCHTRITT/IMAPRESS

« C'était à moi d'assumer la France »

Charles de Gaulle

A l'occasion du centième anniversaire de sa naissance et du cinquantième anniversaire de l'appel du 18 juin, *le Monde* consacre un numéro hors série au général de Gaulle.

Peu de personnalités ont marqué comme lui de leur empreinte notre histoire contemporaine. Pour mieux comprendre l'homme, sa fascination pour la France, ses convictions, la portée de son action politique, *le Monde* a effectué une sélection d'articles parus dans ses colonnes depuis sa création.

Le *Monde* retrace tous les grands moments de la vie du général : son engagement militaire, son combat pour la France libre, sa volonté de redonner un rang mondial à la nation, son rôle dans la création de nos institutions. *Le Monde* relate aussi ses treize années au pouvoir, la décolonisation, sa détermination dans le choix d'une force nucléaire de dissuasion. Enfin, il évoque la crise de mai 68, l'échec du général de Gaulle au référendum de 1969 et l'héritage qu'il a légué aux hommes politiques d'aujourd'hui.

« DE GAULLE », un numéro hors série du *Monde*, pour revivre l'aventure exceptionnelle d'un grand homme d'État.

30 FRANCS
EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX OU PAR CORRESPONDANCE

BON DE COMMANDE : *DE GAULLE*

NOM : ____________ PRÉNOM : ____________

ADRESSE : ____________

CODE POSTAL : ______ LOCALITÉ : ____________

PAYS : ____________

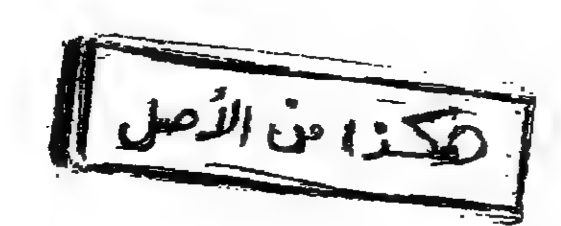
FRANCE (métropole uniquement). ________ Nombre d'ex. : ____ × 35 F (port inclus) = ____ F.

DOM-TOM et ÉTRANGER ________ Nombre d'ex. : ____ × 40 F (port inclus) = ____ F.

Bulletin et règlement à retourner à :
le Monde, service vente au numéro, 15, rue Falguière, 75501 Paris cedex 15 - France.

LMPB

... DE JOURNAUX



هكذا من الأصل

CULTURE

MUSIQUE

Une pépinière pour l'opéra

Le théâtre chanté est mort s'il reste dans ces musées que sont les établissements lyriques. Une biennale, à Munich, entend le démontrer

A l'époque où la salle modulable de l'Opéra Bastille était entièrement remise en question, on a pu lire sous une plume éminente que cela n'aurait guère de conséquences puisque les jeunes compositeurs n'ont aucune envie d'écrire encore des opéras... La vérité est tout autre. Il y a, actuellement, presque autant d'opéras en cours d'élaboration que de compositeurs reconnus, même si Henri Dutilleux, Pierre Boulez ou Iannis Xenakis ne sont pas dans la course. Et pourtant, on crée fort peu d'opéras en France, et l'époque semble révolue où le Festival d'Avignon servait vaillamment la cause du théâtre musical.

Mais le théâtre musical n'est pas l'opéra et le souci de soumettre la musique aux exigences du théâtre s'est traduit le plus souvent par un appauvrissement des partitions – qui coïncidait avec la minceur des moyens proposés aux compositeurs – sans que le metteur en scène puisse réaliser des prodiges. Avec le recul, il semble que les meilleurs spectacles étaient ceux où la partie musicale l'emportait. Aussi l'annonce, en 1988, de la création à Munich d'une importante biennale du théâtre musical souleva la question de son opportunité : n'était-ce pas trop tard ?

La seconde édition de cette biennale vient de s'achever. Elle a été très rassurante sur un point : à l'exception de quelques avant-gardistes frileux qui ne peuvent voir dans l'expression lyrique qu'un retour en arrière, personne ne doute plus de la possibilité, aujourd'hui, d'unir à nouveau le théâtre et le chant, les mots et les sons. C'est ce qu'ont démontré les cinq opéras commandés par la ville de Munich à de jeunes compositeurs choisis par le directeur artistique du Festival, le compositeur Hans Werner Henze. Depuis le milieu des années 50, Henze a pris dans sa musique de sérieuses distances avec les mots d'ordre de l'avant-garde et, trente-cinq ans plus tard, il est clair que les œuvres qu'il écrivait (disait-on) contre toute nécessité historique, ont mieux vieilli que bien d'autres et peuvent même apparaître prophétiques.

Bien entendu, Henze ne s'est pas adressé à de jeunes compositeurs pour qu'ils réalisent à sa place ce qu'il aurait pu écrire lui-même. Une fois la commande passée, et plus qu'honnêtement rétribuée, (50 000 deutschemarks par œuvre environ, soit 165 000 francs), il s'est gardé d'exercer une quelconque tutelle, convaincu que l'opéra, lieu privilégié de la communication, a besoin d'une liberté de langage absolue. La fréquentation des manifestations, suivies assidûment par un public d'étudiants et de mélomanes, plutôt jeune dans une ville où les activités musicales sont nombreuses, laissent penser que ce Festival, unique en son genre, répond à une attente profonde au-delà de la simple curiosité.

Le renouvellement des idées

Aux opéras (ils sont donnés trois fois chacun), la biennale a ajouté cette fois six spectacles musicaux muets pour théâtre de marionnettes qui, eux aussi, ont fait l'objet de commandes. En outre, les enfants de l'école Pestalozzi ont élaboré un opéra et, sur la Marienplatz, en plein air, Marco Stroppa présentait un ballet pour funambules et acrobates. Six concerts, enfin, mêlaient créations et reprises.

En Allemagne, le retentissement est considérable et, sur le plan international, BMW qui parraine la biennale s'est employé à inviter des journalistes des cinq continents. Pour les Français, il y avait une raison supplémentaire de se rendre à Munich puisque le cinquième opéra était l'œuvre de Michèle Reverdy (née en 1943), compositrice parisienne dont on commence enfin à parler (1). Le livret, en français, a été tiré du *Précepteur*, de Jacob Lenz, par Hans Ulrich Treichel, un jeune écrivain qui a déjà signé le livret du dernier opéra de Henze. La pièce a été condensée naturellement et le nombre des personnages réduit à dix-sept. Avec ses vingt et une scènes brèves et ses dialogues rapides, cette comédie, passablement amère, ne paraît guère de celles qui permettent à la musique de s'épanouir. Celle-ci jaillit cependant de la vivacité même de l'action, des contrastes grinçants, et se trouve canalisée grâce à une mise en forme qui, dans les premières scènes seulement, semble un peu raide, avec des procédés systématiques. Car au fur et à mesure du déroulement, quand les données successives du drame et de la musique s'imbriquent les unes dans les autres, le retour d'éléments saillants déjà entendus s'équilibrent avec le renouvellement des idées : plus on progresse, plus l'efficacité de la composition s'affirme.

Mais ce qui frappe en premier lieu, c'est un parti pris de vocalité excluant la monotonie du récitatif ; du soprano coloratur à la basse, tous les types de voix sont exploités avec une grande sûreté. La troupe de jeunes chanteurs, issus pour la plupart de l'école supérieure de musique, et dont certains débutaient au théâtre, en a tiré le meilleur parti, non seulement en respectant ce qui est écrit mais encore en s'efforçant d'articuler avec une vigueur inconnue chez nous. Dans la fosse de la salle Karl-Orff, un amphithéâtre aux dimensions moyennes dont la sonorité est excellente, les vingt musiciens de l'Ensemble moderne de Francfort (neuf bois, quatre cuivres, quintette à cordes et percussions) sonnaient avec fraîcheur et précision sous la direction de Diego Masson.

GÉRARD CONDÉ

(1) Un disque compact vient d'être consacré à quatre de ses œuvres. Editions Salabert Actuels/MFA – S. C. D 9001. Distribué par Harmonia Mundi.

VENTES

L'art colon

Les œuvres exécutées par les artistes africains au début de ce siècle pour les colonisateurs ne sont pas encore à la mode

Les puristes de l'art primitif le boudent. Peu de marchands en ont fait leur spécialité. Les « colons » n'ont la cote qu'auprès d'une poignée de collectionneurs. Ces statuettes de bois représentent presque toujours un colon (d'où leur noms), un de leurs auxiliaires indigènes (policier, tirailleur, serviteur) ou la version occidentalisée d'une œuvre traditionnelle.

Le costume européen est souvent de mise pour ces objets exécutés jusque dans les années 60. Longtemps méprisées ou tenues pour négligeables, ces formes relèvent malgré tout de l'art africain. Ainsi, cet homme debout, mains dans les poches, vêtu d'une chemisette à col ouvert et chaussé de gros godillots rappelle les créations baoulé (Côte-d'Ivoire). Il a été adjugé pour 27 000 francs, il y a trois ans, à Drouot ; son prix reste exceptionnel. Les estimations oscillent généralement entre quelques centaines et quelques milliers de francs.

Les détenteurs de ces objets décoratifs, bien souvent des anciens colons ou leurs descendants, ne s'en dessaisissent pas volontiers. Le 6 juin, à Drouot, maîtres Binoche et Godeau en dispersent deux cent soixante-douze spécimens.

L'effigie d'un Européen coiffé d'un casque, exécutée à l'époque de la première guerre mondiale, est estimée à plus de 6 000 francs ; un personnage au béret rouge et jaune, au visage allongé et aux lèvres bleues, devrait atteindre 1 500 francs ; un homme assis, aux larges épaules surplombées d'une tête massive coiffée – là encore – d'un casque colonial, est évaluée entre 3 000 francs et 4 000 francs. Ces objets, aux prix encore modestes, nés à un moment bien précis de l'histoire africaine, n'atteindront sans doute jamais les sommes élevées des belles pièces « primitives ». Elles risquent néanmoins de devenir à la mode. Leur cote s'en ressentira.

ALICE SEDAR

► Vente le 6 juin, à 14 h 15, à Drouot.



CULTURE

pépinière pour l'opéra

L'art colon

TIR DU 30 MAI 19

AH

E LAN

SOCIÉTÉ

M. Joxe se déclare favorable au désarmement de « l'immense majorité des policiers »

Le ministre de l'intérieur a ouvert un dossier sensible et se heurte à des habitudes tenaces

Le ministre de l'intérieur a créé une surprise de taille en affirmant lundi 28 mai que *« l'immense majorité des policiers de la police nationale n'ont pas besoin d'être armés »*. Dans cette déclaration faite au cours de la conférence de presse présentant le rapport du préfet Clauzel sur les polices municipales (*le Monde* du 29 mai), M. Pierre Joxe va bien au-delà d'une des mesures avancées par le rapport Clauzel, qui préconise seulement de désarmer les policiers municipaux.

Le pavé dans la mare lancé par M. Joxe fait de lui le premier ministre de l'intérieur à réclamer le désarmement des policiers. Il est clair que cette conviction du ministre prend l'opinion policière à rebrousse-poil : on est persuadé, dans les commissariats, que l'arme à feu fait partie intégrante de la panoplie du policier. M. Joxe aura donc du mal à faire comprendre à la base policière qu'il n'est pas absolument nécessaire d'être armé pour assurer des missions telles que le travail de bureau, la circulation, ou la surveillance des sorties d'école.

Si la logique avait son mot à dire, elle donnerait raison au ministre : *a priori*, le port de l'arme ne s'impose vraiment qu'aux policiers se trouvant régulièrement confrontés à la lutte contre le grand banditisme et le terrorisme. Là est bien la réalité du quotidien policier : « *l'immense majorité* » des gardiens de la paix n'auront pas à se servir de leur arme au cours de leur carrière, même si le revolver qui pèse à leur ceinture les rassure.

Tout en se disant très convaincu de la nécessité de désarmer les policiers, M. Joxe s'est, jusqu'à présent, bien gardé de passer à l'acte. Le dossier est en effet sensible. Aussi le ministre a-t-il pris soin de préciser qu'aucune réforme n'est actuellement à l'étude (*« les habitudes sont difficiles à changer »*). Installé place Beauvau de juillet 1984 à mars 1986, puis de 1988 à aujourd'hui, le ministre a toujours observé une grande prudence en la matière.

Sans doute s'est-il opposé, lors de la création du corps des appelés du contingent effectuant leur service national dans la police, à ce que ces jeunes auxiliaires soient armés (ils le seront quand même, sur décision de MM. Charles Pasqua et Robert Pandraud, lors de leur passage place Beauvau (1).

Le redoutable Manurhin

Mais M. Joxe n'est pas allé plus loin : quand bien même il ne s'agissait que de l'armement des polices municipales, le ministre s'est contenté d'installer quelques garde-fous : sa circulaire du 10 mars 1986 interdit seulement aux policiers municipaux de porter leur arme... en dehors du service. Il est vrai que le terrain reste miné, et que M. Joxe avait peut-être en tête la crise gouvernementale provoquée, au printemps 1982, par le différend entre le ministre de l'intérieur, Gaston Defferre, qui réclamait pour les policiers le droit de faire usage de leur arme après sommations (et non plus seulement en cas de légitime défense) et le garde des sceaux, M. Robert Badinter. On se souvient que l'affaire avait dû être tranchée par le premier ministre en personne, M. Pierre Mauroy, en faveur du ministre de la justice.

Il est aujourd'hui assez paradoxal que ce soit M. Joxe qui parle de désarmer la plupart des cent vingt mille policiers nationaux. N'est-il pas le « père » du plan de modernisation de la police nationale qui, de 1986 à 1990, a, entre autres choses, permis de développer l'armement individuel des fonctionnaires ? Grâce aux 56 millions de francs supplémentaires qui ont été dégagés par une loi votée en 1985, près de 90 % des agents sont aujourd'hui dotés d'une arme surpuissante, le revolver Manurhin 38 « spécial police ». Or c'est précisément la puissance de feu ainsi conférée à chaque policier qui fait problème.

De mémoire de policier, un gardien de la paix a toujours été armé. Même les « hirondelles » parisiennes, qui sillonnaient la capitale à vélo, portaient un pistolet : les agents cyclistes n'en faisaient d'ailleurs guère usage. Jusqu'à la fin des années 1970, chaque policier avait, en dotation, un antique pistolet Unic 7,65, très critiqué pour son manque d'efficacité : plusieurs malfaiteurs touchés par ses balles avaient réussi à prendre la fuite. A partir de 1979, cet article de musée fut progressivement remplacé par un revolver aux capacités autrement redoutables.

L'attrait de certains policiers pour ce type d'arme est indéniable : dès les années 70, une pratique administrative a autorisé tout policier à s'offrir une telle arme sur ses propres deniers (la somme correspondait à la moitié du salaire mensuel). Le plan de modernisation de la police, dont M. Joxe est le promoteur, fit donc des heureux en généralisant la dotation du Manurhin. Faut-il se satisfaire de savoir chaque policier équipé d'une arme visiblement conçue pour tuer un homme, et non pour l'immobiliser ?

Les policiers des Compagnies républicaines de sécurité sont, quant à eux, équipés de véritables armes de guerre, les mousquetons AMD. C'est avec cette arme que le CRS Gilles Burgos avait tué un jeune homme à Paris, le 5 juillet 1986, rue de Mogador. Chacune de leurs balles à calibre militaire *« peut perforer deux ou trois personnes en cas de tir à quelques dizaines de mètres de distance, et faire encore des dégâts à un kilomètre de distance »*, s'inquiète M. Ellie Puigmal, élu des CRS au Syndicat unitaire de la police républicaine (FASP), qui a obtenu que les AMD ne soient plus portés lors des patrouilles dans les grands magasins ou les gares parisiennes. Il reste que les CRS disposent à l'heure actuelle de trois mille mousquetons AMD.

L'accroissement de la puissance de ces armes devrait s'accompagner d'une formation et d'un entraînement au tir en conséquence. Or les effets positifs de la politique de formation des personnels mise en œuvre depuis 1982 n'ont guère été sensibles sur ce plan. Tout policier est obligé de passer trois séances au stand de tir chaque année (soixante cartouches tirées, en moyenne). Ce qui est peu, même si neuf policiers sur dix respectent cette obligation. Faut-il, dès lors, considérer que la meilleure des formations est celle qui convainc les policiers de ne jamais sortir leur arme de l'étui ? Dans son livre *Une vie de flic*, l'actuel secrétaire général de la FASP, Bernard Deleplace, raconte comment un vieux brigadier de la police parisienne a mis au parfum le jeune policier qu'il était : *« Ce machin-là, vaut mieux pas le sortir, c'est un truc à emmerdes. Moins t'y touches, mieux ça vaut. Fais comme nous, mets une bande Velpeau bien huilée autour et tu te feras pas mal voir à la revue d'armes annuelle, y aura pas de rouille ! »*

ERICH INCIYAN

(1) M. Pandraud avait eu à l'époque l'idée de doter les patrouilles de voie publique d'une arme équipée de cartouches remplies d'une encre indélébile, pour tirer sans dommages sur des personnes ou des véhicules en fuite. Mais ce projet du ministre chargé de la sécurité était resté lettre morte.

Les réactions

Surprise et consternation dans plusieurs syndicats de police

Les déclarations du ministre de l'intérieur ont provoqué de vives réactions dans plusieurs syndicats de policiers en tenue ou en civil. *« C'est très choquant et c'est consternant »*, a ainsi réagi l'Union des syndicats catégoriels de la police (USC, proche de l'opposition, environ 30 % des voix chez les policiers en tenue). *« Par quoi remplacer l'armement ? »* S'est interrogé le Syndicat autonome des policiers en civil (SNAPC, majoritaire chez les inspecteurs). *« Cela suppose une redéfinition complète du fonctionnement de la police et du recrutement. »* Quant à l'exemple londonien invoqué par M. Joxe, le SNAPC considère *« qu'il y a là-bas une tradition particulière et un fonctionnement tout à fait différents des nôtres »*.

De son côté, FO-police (13 % des suffrages chez les inspecteurs de police) a déclaré : *« Quand les voyous auront appris le fair-play des Britanniques, on pourra peut-être voir, et encore. Et les policiers français tués ? Si nous n'avons plus d'armes, il faut laisser les malfrats faire. La criminalité ne va pas en diminuant, il ne faut pas désarmer les policiers. »*

« Nous avons cru à un lapsus », a estimé, enfin, le Syndicat des commissaires et hauts-fonctionnaires de la police (SCHFP, fortement majoritaire chez les commissaires). *« Peut-être le ministre parlait-il des policiers municipaux ? Nous ne pouvons souscrire à de tels propos. Quand on voit la criminalité à laquelle sont confrontés les policiers, ce n'est pas une réponse. »*

La puissante Fédération autonome des syndicats de police (FASP, majoritaire chez les policiers en tenue) devait réagir aux propos du ministre, mardi 29 mai en fin de matinée seulement.

Le modèle britannique

Un « bobby » armé sur onze

LONDRES

de notre correspondant

Les policiers britanniques ne sont pas, en règle générale, munis d'arme à feu. Mis à part l'adjonction fréquente d'un talkie-walkie, l'équipement du « bobby » avec son curieux casque en pain de sucre et son bâton n'a donc guère changé depuis la reine Victoria...

La tradition qui veut que la Grande-Bretagne soit quasiment le seul pays au monde à ne pas armer ses policiers est donc, pour l'essentiel, respectée. L'idée, qui revient sans cesse à propos du maintien de l'ordre, est qu'il faut toujours exercer le minimum de force nécessaire. L'autre principe est que tout sujet de sa Gracieuse Majesté a des droits, dont celui de ne pas être victime d'une balle perdue, ou d'un maniaque de la gâchette, fût-il en uniforme. Les policiers qui patrouillent deux par deux, à pied ou en voiture, n'ont donc sauf exception, d'autre arme que leur bâton.

Le système est très décentralisé. Les 146 500 policiers britanniques dépendent de 52 autorités régionales, qui ont une grande autonomie. Scotland Yard, la police de la région londonienne, n'est que l'une d'entre elles

Une procédure stricte

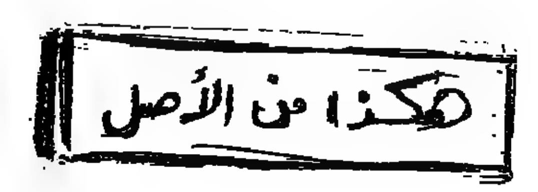
Sur les 28 000 policiers londoniens, 2 510 seulement portent une arme à feu. Deux catégories d'entre eux sont armés en permanence. Il s'agit d'abord des membres d'une unité d'élite, dite PT 17, spécialisée dans la lutte contre le grand banditisme, les prises d'otage, les actes de terrorisme Il y a ensuite le « groupe de protection de la famille royale et des personnalités diplomatiques », dont le nom résume la fonction.

Tous les autres policiers sont, en principe, désarmés. Mais ils ont reçu une formation au tir et peuvent, si le besoin s'en fait sentir, être provisoirement munis d'armes à feu. La procédure est la suivante : ils doivent avoir une procuration signée d'un commissaire de police pour prendre possession des armes, qui sont sous clé. Ils doivent les remettre au même endroit. Tout usage entraîne la rédaction d'un rapport.

La proportion est donc de 1 policier armé sur 11 à Londres. Elle est certainement inférieure dans le reste du pays. La loi de 1984 qui précise les pouvoirs de police ne vaut pas pour l'Irlande du Nord où la police provinciale, la Royal Ulster Constabulary, forte de 8 200 hommes, est toujours armée.

La plupart des arrestations en Grande-Bretagne même sont effectuées par des policiers sans arme. L'opinion et les tribunaux sont, en conséquence, particulièrement sévères lorsque des policiers sont blessés ou tués dans l'exercice de leurs fonctions. Il s'agit même d'un des arguments préférés des partisans de la peine de mort qui réclament sans relâche le rétablissement de la potence, abolie en 1965. Un débat a lieu à ce sujet au Parlement au début de chaque législature et les associations de policiers ne font alors pas mystère de leurs préférences. Mais chaque fois les adversaires de la peine de mort l'emportent largement. La dernière tentative a ainsi été repoussée par 341 voix contre 218 en juin 1988.

DOMINIQUE DHOMBRES



SOCIÉTÉ

SANTÉ

Une nouvelle campagne de l'Agence française de lutte contre le sida

Le préservatif ne s'affiche pas

Afin de valoriser l'image du préservatif et d'en banaliser l'usage, l'Agence française de lutte contre le sida (AFLS) lance, *à partir du 28 mai*, une nouvelle campagne de publicité à la télévision et dans certains organes de presse grand public. En revanche, contrairement à ce qui avait été prévu initialement, il n'y aura pas de campagne d'affichage sur les préservatifs dans *le métro* et sur les autobus.

Faire du préservatif un objet actuel, s'inscrivant dans la réalité de la vie quotidienne, un complément indispensable – et qui plus est « branché » – pour des relations amoureuses réussies ; tel est, en quelques sortes, le message qu'entend faire passer le clip de 45 secondes réalisé par Jean-Baptiste Mondino et intitulé « histoires d'amour ». Ce clip est particulièrement réussi et tranche heureusement avec les précédentes expériences telles que « le sida, il ne passera pas par moi ». Il est visible, depuis le 28 mai, sur cinq chaînes de télévision (Canal Plus excepté).

Afin de soutenir le lancement de ce petit film, l'AFLS a d'autre part décidé de lancer une autre campagne dans la presse quotidienne, limitée à trois titres (*Libération, l'Equipe, France-Soir*).

A propos de la décision – contestée par de nombreuses associations de lutte contre le sida – d'annuler une campagne d'affichage sur les préservatifs dans le métro et sur les autobus, M. Evin a expliqué que les projets qui lui avaient été proposés ne lui « *convenaient* » pas et qu'il ne s'agissait donc pas d'un « *désaccord de principe* » vis à vis de ce type de communication. M. Dominique Charvet, directeur de l'AFLS, était pour sa part un peu plus explicite quand il expliquait qu'à la différence de la télévision, « *qu'on peut zapper* », et d'un journal, « *qu'on peut fermer* », une affiche « *prend une place dans l'espace public* » et crée un problème différent.

On peut d'autant plus regretter le manque d'ampleur de cette campagne que l'on observe un début de débloquage à propos du préservatif, qui se traduit par une augmentation de 56 % des ventes de préservatifs en pharmacie depuis 4 ans. Au total, 70 millions de préservatifs ont été vendus, en France, en 1989, 75 % en pharmacies et 25 % en grandes et moyennes surfaces. Selon différentes enquêtes d'opinion, il apparaît que 9 % de la population totale déclare utiliser des préservatifs, de même que 12 % de la population sexuellement active d'Ile-de-France et 47 % de la population dont les « *comportements sont réputés à risque* » (10 % systématiquement et 37 % de temps en temps).

FRANK NOUCHI

JUSTICE

La mutinerie à la prison de Saint-Maur (Indre) en 1987

Sept détenus condamnés à des peines de huit à quinze mois de prison

Le tribunal de grande instance de Châteauroux (Indre) a condamné, lundi 28 mai, sept des prisonniers de la centrale de Saint-Maur qui avaient participé, dans la nuit du 12 au 13 novembre 1987, à une mutinerie au cours de laquelle douze personnes, dont le directeur de la prison, avaient été retenues en otage.

Les mutins se voient condamnés à des peines qui vont de huit à quinze mois de prison, tandis que six autres détenus, qui étaient jugés pour les mêmes faits, sont relaxés.

La peine la plus lourde, quinze mois, sanctionne Yves Lucovini, détenu considéré comme l'un des meneurs de la mutinerie. Cette condamnation frappe Yves Lucovini au moment même où son dossier était à l'étude en vue d'une éventuelle libération conditionnelle.

Un autre détenu corse, Pierre Albertini, militant de l'ex-FLNC, a, en revanche, été relaxé. Le tribunal n'a pas retenu contre lui le chef d'inculpation de séquestration de personnes.

Cinq peines de dix mois et une de huit mois ont été prononcées contre les autres mutins condamnés.

Me Raphaël Constant, avocat au barreau de Paris, qui défendait huit des mutins, a qualifié la décision du tribunal de Châteauroux de « *bon jugement sur le plan juridique, mais aussi (...) faux jugement de Salomon* ».

PARIS

L'urgence d'un schéma directeur des équipements souterrains

Harmonie en sous-sol

Le piéton de Paris qui traverse le square situé au chevet de l'église Saint-Philippe-du-Roule dans le 8e arrondissement ne se doute de rien.

Peut-être en regardant bien, verrait-il quelques arbustes frémir et révéler qu'ils masquent une bouche d'aération. Car il faut bien évacuer la chaleur dégagée par le monstre de cent tonnes enterré sous le square. A plus de vingt mètres de profondeur, EDF a niché, comme dans quatre autres quartiers de la capitale, un poste de transformation souterrain.

Exemple parmi d'autres, cité au cours d'un colloque organisé lundi 28 mai, au Sénat, par l'association « Espace souterrain » que préside et anime le préfet Maurice Doublet sur le thème « Ville, que fais-tu de ton sous-sol ? ». Le sous-sol parisien est un monde en soi, étranger bien souvent à l'autre, celui de la surface.

Ce n'est pas nouveau, de l'aqueduc du douzième siècle près de Belleville, au réseau d'égoûts en passant par le metro, le central de télécommunications des Tuileries, le RER, les parcs de stationnement et les 860 hectares de carrières, en partie comblées d'ailleurs. Ni nouveau, ni exclusivement parisien : la ville de Saumur ne vient-elle pas de sauvegarder son côteau truffé de galerie encore peuplées par les ombres des troglodytes qui l'habitaient autrefois.

L'exploitation du sous-sol urbain ne fait pourtant que commencer. En Chine, au Canada, elle est beaucoup plus avancée. Les Japonais projettent la création d'un centre de vie souterraine et, ils en vendent l'idée comme si c'était le pays des merveilles d'Alice.

Ils ont raison. Le bas, l'« *infra* », l'enfer font peur, et le rêve doit y précéder les pas. Le rêve et la sagesse. Le sous-sol offre tellement d'avantages au moment où le foncier en surface est si cher et où l'on est devenu, à juste titre, si exigeants sur la protection du paysage urbain, qu'il est temps de se prémunir contre des constructions souterraines anarchiques.

Tout propriétaire en surface est en effet propriétaire du sous-sol. Déjà, a souligné un participant au Colloque, la sortie des autocars qui seront stationnés sous le Grand Louvre aurait dû être prévue loin du quartier.

Mais l'on n'a pas pu passer sous la place de la Concorde encombrée au-dessous comme au-dessus. D'où l'urgence de définir des strates, des tranches de niveau selon les équipements, et cette idée simple et forte que soutient « Espace souterrain » : il faut prévoir dès maintenant un schéma directeur du sous-sol, au moins dans ses grandes lignes. Si l'on ne veut pas demain d'embarras dans Paris.

CHARLES VIAL

ENFANCE

Les parents s'organisent pour pallier la pénurie de crèches municipales

Faut-il encore croire les élus lorsqu'ils se plaignent de ne pas être sollicités pour des projets valables de crèches ou de haltes-garderies parentales ? En septembre dernier, la firme Pampers lançait sous le patronage du secrétariat d'Etat à la famille un prix, « Je crèche sympa » (1), pour encourager et soutenir la création de crèches parentales ou de haltes-garderies. En moins de six mois, mille cinq cents dossiers de candidature ont été retirés. Ils reviennent avec une telle vitesse et dans une telle quantité que Pampers a décidé de doubler le prix cette année.

Deux cents projets avaient été envoyés pour la première session, close en mars dernier. Soixante-quatorze ont été primés et leurs auteurs ont reçu une aide allant de 10 000 francs à 30 000 francs. La somme totale des prix s'élève à 1 million de francs. Pour la deuxième session, en juin, Pampers engage à nouveau 1 million de francs. Trois cents associations sont déjà candidates.

La diversité des dossiers et leur nombre montrent à la fois l'immensité des besoins, les points faibles des structures de gardes d'enfants, ainsi que l'imagination des parents, qui en ont assez du bricolage et des solutions de secours. Une récente étude du Crédoc financée par la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) et le commissariat général au Plan, publiée dans la lettre *Consommation et modes de vie* (2), montrait la situation difficile dans laquelle se trouve la France (les auteurs du rapport soulignent toutefois que la France est plutôt en avance dans ce domaine par rapport aux autres pays européens). Actuellement, les modes d'accueil organisés (crèches, assistantes maternelles agréées) ne peuvent recevoir que 44 % des enfants de « *parents actifs obligés de faire garder leur enfant de moins de trois ans* ».

Sur environ 770 000 enfants, 12 % sont accueillis en crèches collectives, 6 % dans des crèches familiales, 26 % chez des assistantes maternelles agréées. Les autres moins de trois ans, soit environ 430 000 enfants, dépendent de modes de garde non structurés ou « inconnus ». « En 1986, environ 270 000 étaient gardés par leurs grands-parents, par choix, certes, pour certains, lit-on dans le rapport, *mais aussi contraints par la carence de l'offre. Enfin, près de 160 000 enfants, soit 21 % ayant besoin d'un mode d'accueil, étaient gardés par des nourrices non agréées et des gardes à domicile, le plus souvent non déclarées. Tous ces enfants échappent donc presque en totalité à la politique menée envers eux par la collectivité.* »

Parmi les initiatives présentées au concours Pampers, environ 50 % concernent le monde rural. A Quaix-en-Chartreuse (Isère), des parents se sont regroupés pour créer une garderie « *éducative* ». Ils viennent d'obtenir un local, mais n'ont pas d'argent pour l'aménager en salle de jeux avec blocs de mousse à escalader, piscine de ballons et recruter un professeur de gymnastique pour les parents et leurs petits le samedi matin.

Coup de pouce

A Saint-Aignan, en Mayenne, l'association Les petits lutins de la Roë a embauché une éducatrice pour accueillir les enfants le mercredi et pendant les courtes vacances. En Ardèche, les parents vivant dans plusieurs petites communes créent un réseau d'assistantes maternelles disponibles dès 5 heures du matin.

D'autres initiatives concernent des enfants handicapés ou défavorisés. Trouver une structure d'accueil pour les tout petits handicapés n'est pas chose facile. Les formules reposant sur l'intégration mêlant enfants normaux et enfants handicapés sont préférées par les parents. A Rouen, un kinésithérapeute est à l'origine de Graffiti, une crèche halte-garderie qui vient d'ouvrir ses portes et accueille déjà quinze enfants dont cinq handicapés moteurs visuels ou auditifs. Son ambition, et celle des parents : rendre les gamins aussi autonomes que possible.

A Saint-Paul-lès-Dax (Landes), deux éducatrices créent les Pitchouns, une halte-garderie aux horaires souples accueillant des enfants avec des difficultés d'ordre moteur et même psychique et servant également de dépannage pour des enfants envoyés en « urgence » par des travailleurs sociaux dans l'attente d'une solution de placement.

Un projet a particulièrement retenu l'attention : celui de la Passerelle, à Gennevilliers (Hauts-de-Seine), qui veut créer la Petite Passerelle. La Passerelle, c'est une maison familiale où l'on accueille vingt-quatre heures sur vingt-quatre les enfants dont les parents ont des difficultés passagères : hospitalisation, expulsion, crise. Son objectif : épargner aux enfants le placement à la DDASS, leur procurer un sentiment de sécurité, mêler les parents qui gardent tous leurs droits sur leurs enfants à la vie quotidienne (repas, jeux, sorties) et les aider à préparer le retour au foyer. Pas question de séparer les frères des sœurs, et les séjours sont d'un mois au maximum. La Petite Passerelle devrait permettre d'accueillir également les bébés.

Le montant des prix (de 10 000 à 30 000 francs) peut paraître modeste, mais, pour ces associations, cela constitue le coup de pouce qui permet de se lancer. Lauréat du prix Pampers, c'est la carte de visite qui pourra peut-être attirer l'attention des élus ou des caisses d'allocations familiales sollicités pour un local ou des frais de fonctionnement. Cela sera également une bouffée d'oxygène pour ceux qui viennent de se lancer dans l'aventure en donnant beaucoup d'eux-mêmes.

CHRISTIANE CHOMBEAU

(1) « Je crèche sympa », 10, rue Guillaume-Tell, 75017 Paris.

(2) 142, rue du Chevaleret, 75013 Paris.

A Avignon

L'adolescente, la coupe de cheveux et l'« agression raciste »

La jeune fille noire de seize ans, qui avait affirmé avoir été tondue par quatre voyous, le 16 mai 1990, en pleine rue à Avignon (le Monde du 26 mai), avait inventé cette « agression raciste », a déclaré M. Michel Aubourg, procureur de la République au tribunal d'Avignon (Vaucluse), lundi 28 mai. Paniquée par le ratage complet de la coupe de ses cheveux, effectuée par un de ses amis, apprenti-coiffeur, la jeune Anne avait inventé toute cette histoire pour éviter des réprimandes de la part de sa famille. Manifestement abusé par l'invention de sa fille adoptive, le père d'Anne avait déposé plainte le 18 mai dernier.

L'adolescente a fini par avouer la vérité aux policiers de la sûreté urbaine de la Cité des papes, après qu'un de ses amis eut téléphoné au commissariat, sans se faire connaître, pour dire que la jeune fille mentait.

EN BREF

□ **Deux tableaux volés à Paris.** – Une oeuvre de Johan Barthold Jongkind, peintre néerlandais du 19ème siècle, estimée à 2 millions de francs, a été dérobée le vendredi 25 mai au Petit-Palais. Le ou les voleurs ont agi au beau milieu de l'après-midi à l'insu des gardiens. Ce tableau de petit format – 25 sur 32 cm – représente une vue de Delft le soir et appartient à la Ville de Paris. Une autre oeuvre, un portrait de Jean-Baptiste Rodin père estimé à 300.000 F a disparu le lendemain au musée Rodin.

□ **Mort d'un cardinal letton.** – Mgr Julijans Vaivods, administrateur apostolique de Riga (Lettonie), seul cardinal de l'Eglise catholique en URSS, est décédé, le 24 mai, à l'âge de quatre-vingt quinze ans. Ordonné prêtre en 1918, il avait été consacré évêque de Riga et Liepaja en 1964 puis nommé cardinal en janvier 1983.

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Gadgétique

LE monde riche se couvre de parcs d'attractions. Walt Disney a montré l'exemple, sans dissimuler ses buts : ajouter à ses bestioles de charme la plus-value des rêves qu'elles ont inspirés. Les ex-enfants se voient revendre la tendresse qu'ils portaient à leurs idoles sous la forme d'un « semblant-presque-vrai », avec illusion d'y porter la main, d'agir sur lui. D'autres vedettes de l'imaginaire font aussi le trottoir, chacune pour son compte.

Née sous le signe des forêts et des maisonnettes du temps de Grimm ou de Perrault, l'industrie du « on s'y croirait » s'est mise au goût d'une fin de siècle qui idolâtre la technique et le spectacle. Cousteau a figé en tableaux de carton-pâte les scènes animées de ses films, quitte à s'éloigner de la ressemblance. Le visiteur des parcs de loisirs est censé toucher du doigt ce qu'il a longtemps caressé du regard. Entre deux jeux du jardin d'enfants, cette simulation d'une troisième dimension et d'une accessibilité partielle devient un nouveau produit de la chaîne, une denrée à lancer.

Le Futuroscope de Poitiers répond à ce mécanisme commercial. On n'y donne pas à voir l'avenir, mais à sentir le présent. C'est la matérialité de nos représentations actuelles qui est perfectionnée, afin de se rapprocher de la perception directe, « à s'y méprendre ». Aucun appareil ne préfigure le « faire » de demain. Il n'est question que d'enchérir sur les procédés cinématographiques non encore rentabilisés.

Telle salle cerne le visiteur par 360 degrés d'images entre lesquelles elle lui offre l'illusion de choix, « comme dans la vie ». Telle autre salle, moyennant des lunettes, restitue le relief, donnant à croire que des projectiles sortent de l'écran. Mieux : un lieu de projection est équipé de banquettes secouantes qui transmettent à tout le corps du spectateur les frayeurs et vertiges suggérés par le film d'un petit train de montagne en folie. Il ne manque que l'odeur des vomissures qu'à la longue ne manquerait pas d'entraîner ce *scenic railway* sur place.

Ces prouesses de fête foraine rappellent les débuts du cinéma, lorsque celui-ci se donnait modestement comme une des branches de l'illusionnisme. Notre connaissance du futur n'y gagne absolument rien, ni celle du présent ; pas plus que notre compréhension du passé ne s'enrichit des cires véristes du Musée Grévin. Le ludique et l'émotionnel règnent en maîtres, à l'exclusion de toute réflexion, de tout raisonnement.

Les dépliants parlent de « concepts » à propos de ces dispositifs distrayants, mais c'est au sens usurpé où l'emploient les publicitaires. Le charme du lieu tient à sa teneur garantie nulle en création conceptuelle. Les sensations fortes tiennent lieu d'idées neuves. Le client est prié de s'abandonner aux faux-semblants, non d'apporter l'intelligence ou seulement le désir, que Valéry attendait du public des théâtres ou des musées. Laissez-vous projeter dans les galaxies ou les gouffres, et n'en demandez pas plus ! Des hôtesses stylées enveloppent le tout dans la tonalité de confidence sur l'oreiller qui accompagne désormais le moindre voyage ou achat de lessive.

QUI dit désert de la pensée ne signifie pas neutralité idéologique. Les commentaires des films gagneraient à être analysés de ce point de vue. Les « miracles » du cosmos et de nos physiologies intimes sont présentés sur le mode des réussites techniques. Bravo la vie ! La notion de performance machinique et économique a contaminé celle de l'effort humain. Discrètement, l'exploit sportif et la suprématie physique, ponctués de ratés qui les humanisent, sont donnés pour des idéaux indépassables. Demain, le monde sera composé de foules admirant, devant des écrans perfectionnés, des champions de saut ou d'érudition, le modèle n'étant plus Descartes ou Pasteur, mais un mixte de Rambo et de Monsieur Propre.

Le muscle chasse la matière grise et le culturel, aussi vrai que le jogging aux antipodes tue la méditation par le livre. Un message résume tous les autres : « *Nous sommes formidables et vous n'avez encore rien vu.* » Le prophétisme est réduit à son expression la plus simple et la moins exposée aux démentis : « *L'an 2000 est pour demain* » ; ou : « *Nous sommes en pleine mutation.* » Vous parlez d'un scoop ! Cela me rappelle une chaisière du Luxembourg qui s'attirait un prestige du tonnerre, sous l'Occupation, en chuchotant aux promeneurs qu'« *on n'avait jamais été si près de la fin de la guerre* ».

Les parcs de loisirs à thèmes sientifiques ne contiennent aucune ouverture sur demain : ils ne sont que des gadgets détournant des progrès et des enjeux réels. Le citoyen est encouragé dans l'attitude que la télévision lui a appris à préférer : celle de téléspectateur passif, juste bon à goûter un surcroît de « semblant ». On le berce de mythes enfantins, de conquêtes des étoiles, de dépassements indéfinis. Ainsi oublie-t-il la disproportion éhontée des peines et des profits !

A Poitiers, un institut de prospective complète le catalogue de mots savants dont se gargarisent et nous abreuvent les décideurs. L'endroit est en forme de fleur, il est commandité par une firme de cosmétiques. On y découvrira peut-être que la paix sociale de demain sera affaire de déodorant. De toute manière, les organismes de ce genre n'ont cessé de se tromper ou de ne rien prédire, depuis que la mode s'en est répandue.

Reste le lycée attenant, et réputé « innovant ». Les architectes l'ont voulu en forme de proue et de fuselage, pour l'extérieur, et, pour l'intérieur, stalino-carcéral. Un panneau annonce un « magistère en droit de la communicatique ». Depuis les bonne fortunes de l'informatique, le suffixe « tique » est en hausse constante à la bourse des termes qui en imposent. Une chaire de gadgétique devrait logiquement voir le jour. Elle nous renseignerait sur le devenir des aquabogans et autres aventures captivantes du troisième millénaire.

Derrière les alvéoles de la ruche centrale, des lycéens assistés d'ordinateurs et de robots dernier cri inventent des programmes de communication, laquelle, nous dit-on, jouera le rôle ancestral de l'eau dans les relations humaines de demain. Et si l'eau vient à manquer ? Et si revenait – on peut rêver – la soif de savoirs et de décisions vraiment partagés ?



pour pallier
municipales

Gadgetique

SOCIÉTÉ

L'équipement radio et vidéo des maisons de retraite

« FM et rides »

En pleine modernisation, les maisons de retraite, foyers-logements, services de gériatrie et résidences pour personnes âgées découvrent la nécessité de la communication interne. Ces établissements se dotent de revues, de radios privées et de circuits de télévision.

C'est au détour d'un couloir de leur maison de retraite que Guillaume, quatre-vingts ans, et Zoé, soixante-dix-huit ans, se sont retrouvés. Copins d'école primaire, ils s'étaient perdus de vue depuis un demi-siècle. Or, il y avait des mois que l'un et l'autre étaient pensionnaires du même établissement, à Marle, dans l'Aisne. Mais ils se trouvaient à deux étages différents. Cette situation absurde, qui témoigne de l'isolement des personnes âgées, y compris dans les collectivités qui les accueillent, devrait bientôt cesser. A Marle, les chambres vont être reliées par câble à un petit studio de vidéo, qui diffusera bientôt un journal d'information. Les résidents que leur grand âge empêche pour la plupart de quitter leur étage sauront au moins, en regardant leur écran de télévision, ce qui se passe dans le reste de l'établissement.

« Espace intergénération »

Le mouvement est si bien lancé que Michel Daureil, animateur de l'association Vieillesse buissonnière et créateur du festival du troisième âge de Mâcon (1), a pu organiser en février dernier un concours des « feuilles de chou » des maisons de retraite. Bricolés sur d'antiques ronéos ou déjà très « pros », mais toujours émouvants, plus de soixante bulletins intérieurs sont parvenus de la France entière. En présence de M. Théo Braun, ministre délégué chargé des personnes âgées, le premier prix, assorti d'un chèque de 6 000 francs, a été décerné à une véritable revue, intitulée *les Vieux Aamis*, confectionnée par une petite équipe de bénévoles au sein de l'hôpital gériatrique de Mulhouse.

Couverture en couleur, 44 pages, rédigé en français et allemand, ce trimestriel, qui a déjà dix ans d'ancienneté, est tiré par les presses de l'établissement à 700 exemplaires. Il est destiné aux quatre cent trente pensionnaires et aux deux cents membres du personnel. Le plus émouvant : les poèmes et les souvenirs d'enfance envoyés par les anciens. Le plus utile : les informations sur les événements et les activités de la maison. Commentaire du mécdecin-chef, le D[r] Bernard Peter : *« On ne fait pas le bonheur des gens dans un hôpital. Le bulletin est un trait d'union indispensable, l'un des éléments qui font de notre établissement un vrai lieu de vie ».*

D'autres ont carrément sauté l'étape du papier-journal et ont recours à l'audiovisuel. A Lyon, par exemple, deux reporters de Radio-Fourvière transportent chaque mois leur magnétophone dans telle ou telle maison de retraite de la région. Ils interviewent les pensionnaires, puis montent une bande qui est diffusée à partir des studios lyonnais. Les interviewés sont présents ce jour-là et répondent en direct aux questions des auditeurs, le plus souvent retraités comme eux. « FM et rides » – tel est le nom de l'émission en forme de calembour – est naturellement très écoutée dans les établissements de personnes âgées, qui mettent ainsi en commun leurs problèmes et leurs initiatives. *« Vous comprenez,* dit une dame de quatre-vingt-neuf ans, *dans une maison de retraite on est tout seul. En écoutant cette radio, il me semble que l'on me parle. Ça me fait réfléchir ».*

Certaines maisons ont leur propre production. A Saint-Estelle, maison de retraite située à Martigné, en Mayenne, les animateurs diffusent chaque jour le menu, les anniversaires à souhaiter et la météo. Une fois par semaine, ils composent une émission plus étoffée comprenant des nouvelles locales, des faits divers et les événements propres à l'établissement.

On a recensé une dizaine d'établissements ainsi équipés. Le plus avancé d'entre eux est l'hôpital Charles-Foix à Ivry (Val-de-Marne). Cet ancien hospice des incurables de l'Assistance publique est, avec ses mille trois cents patients et les deux mille membres de son personnel, un véritable mastodonte gériatrique. Pendant deux ans, une radio FM « Espace intergénérations » a émis sur 100 mégahertz à partir d'un petit studio installé à l'intérieur de l'hôpital, avec l'aide d'une poignée de spécialistes et de soixante bénévoles. Elle proposait huit heures de programme : musique, souvenirs, débats, informations. Plusieurs émissions étaient produites par des pensionnaires. Ce poste, actuellement en travaux, reprendra ses émissions en septembre prochain.

Certains responsables de maison retraite considèrent que la radio ne rompt vraiment ni la solitude ni la passivité de ses auditeurs. C'est pourquoi ils lui préfèrent souvent les images. Ils commencent généralement par acheter un magnétoscope pour enregistrer et rediffuser les émissions intéressantes qui passent trop tard sur les chaînes de télé. Puis ils font l'acquisition d'un caméscope pour filmer les spectacles et les fêtes auxquels certains pensionnaires ne peuvent pas participer. La projection de ces bandes donnent lieu à des séances collectives. *« La présence d'une caméra dans l'établissement change les mentalités,* explique la responsable de la résidence d'Ollioules, dans le Var. *Les grand-mères qui avaient tendance à se laisser aller soignent leur mise et se pomponnent. »*

Yves Campant, animateur de la maison de retraite de Lay-Saint-Christophe, en Lorraine, a même eu l'idée, ingénieuse, d'aller prendre des images dans les villages d'origine des pensionnaires et de les projeter ensuite. Ces retrouvailles par la vidéo sont une bouffée d'oxygène pour l'enfant de pays et suscitent nombre de commentaires chez ses voisins, qui attendent leur tour avec impatience.

Le journal télévisé de Golbey

On a fait mieux encore à Golbey, une petite ville de 9 000 âmes proche d'Epinal, dans les Vosges. Dans un centre de convalescence et d'hébergement qui reçoit près de trois cent pensionnaires, pour la plupart très âgés ou impotents, deux aides soignantes ont été détachées pour réaliser et présenter chaque jour un programme télé fabriqué maison. Elles disposent d'une table de montage et d'un petit studio. Leur journal est simple, efficace et suivi avec attention aussi bien par le personnel, que par les « malades ». Au programme, le menu du jour, les horaires des activités, la présentation des nouveaux arrivants, des reportages sur les fêtes et les activités de l'établissement, les mariages, les naissances et départs à la retraite chez le personnel, la météo et, à l'occasion, des interventions de l'aumônier ou des médecins. Puis se sont ajoutés une revue de la presse locale, des informations régionales et même nationales.

Constatation : une amélioration spectaculaire des relations entre le personnel et les pensionnaires. Un vent nouveau souffle surt le centre. A tel point que deux maisons de retraite voisines demandent à profiter du journal télévisé de Golbey, même si c'est en léger différé. Comme le constate Michel Daureil, *« il n'y a pas que des scandales dans les maisons de personnes âgées. Il s'y passe même des choses formidables. »*

MARC AMBROISE-RENDU

(1) Vieillesse buissonnière, 15, place Saint-Pierre, 71000 Mâcon. Tél. : 85-38-08-38.

COMMUNICATION

Les nouvelles alliances de la télévision par câble

« Les polémiques entre France Télécom et opérateurs de réseaux sont terminées » nous déclarent MM. Guy Dejouany, PDG de la Générale des eaux, et Marcel Roulet, directeur général de France Télécom

Médiaville, congrès annuel de la télévision par câble, a ouvert ses portes mardi 29 mai à Lyon. A cette occasion sont paraphés des accords depuis longtemps en gestation, qui doivent mieux lier les intérêts des opérateurs du câble et du principal constructeur de réseaux, France Télécom. C'est ainsi que France Télécom va entrer à hauteur de 10 % dans le capital de Lyonnaise Communications (filiale de la Lyonnaise des eaux) et de Paris TV Câble, qui exploite le réseau parisien. Cet accord prévoit de renforcer la coopération sur le terrain, de diversifier et d'enrichir l'offre de programmes en modulant les tarifs d'abonnement et en installant des terminaux Visiopass pour multiplier les services payants. France Télécom a déjà pris 10 % dans le capital des filiales câble de la Générale des eaux, et négocie un accord de même type avec la Caisse des dépôts.

Le directeur général de France Télécom, M. Marcel Roulet, et M. Guy Dejouany, PDG de la Générale des eaux, principal câblo-opérateur français, expliquent dans un entretien conjoint les raisons de leur rapprochement.

« Chacun se renvoie la responsabilité des errements du plan câble. Allez-vous en finir avec ces polémiques?

– **Guy Dejouany.** – Le Plan câble a souffert d'une approche technique et économique trop ambitieuse. La répartition des responsabilités entre France Télécom, réalisateur et investisseur des réseaux, et les opérateurs, responsables de l'équilibre économique du service, était mauvaise. Et l'irruption depuis 1983-1984 de nouveaux programmes de télévision diffusés par voie hertzienne s'est faite en toute ignorance et indépendance du démarrage simultané du Plan câble. Il y a maintenant conscience générale de ces défauts d'origine. Depuis notre accord avec France Télécom, le 5 avril, une nouvelle étape est ouverte.

Marcel Roulet – Après la mise en place des réseaux, la commercialisation du câble n'a véritablement démarré qu'en 1988. Aujourd'hui, les polémiques sont terminées : suivant les orientations annoncées par M. Paul Quilès, les accords signés entre acteurs du câble renforcent leur solidarité.

– Qu'en attendez-vous ?

– **Marcel Roulet** - Les procédures seront simplifiées. Les syndics d'immeubles, les offices d'HLM et les abonnés potentiels devraient désormais avoir un seul interlocuteur.

– **Guy Dejouany** - L'accord entre la Compagnie générale des eaux et France Télécom a pour objet de créer une meilleure solidarité de responsabilité et d'intérêt et une meilleure collaboration sur le terrain. Le câblage d'immeubles pourra désormais relever de la responsabilité de l'opérateur, ce qui favorise une démarche d'ensemble plus économique et plus efficace. Mais il reste du chemin à parcourir, notamment pour améliorer la fiabilité et le coût des réseaux de distribution en fibre optique. De façon générale, il manque aussi au grand projet du câble et des mécanismes financiers, qui, comme dans tout opération d'intérêt national, allègeraient les charges de démarrage.

– Comment expliquez-vous la différence de vitesse de pénétration entre les réseaux publics du plan câble et les réseaux privés?

– **Guy Dejouany** - Sur les sites hors plan câble que nous gérons, les taux d'abonnement moyens étaient de 16,4 % à la fin de 1989, contre 10 % environ pour les sites du Plan câble. Cette différence tient principalement au nombre de programmes plus élevé (30 contre 15 ou 20), mais aussi à une organisation plus proche de l'abonné. Il s'agit d'en tirer les enseignements et nous le faisons avec France Télécom.

– **Marcel Roulet** – Dans le plan câble, les villes et les opérateurs commerciaux ont choisi les zones á câbler en prenant en compte l'ensemble des logements. Cette politique a ses avantages à moyen ou long terme. Mais elle n'optimise pas l'échéancier des investissements, car elle ne tient pas bien compte des potentialités commerciales. Dans les réseaux avec un seul opérateur, la branche « terminale » du câble n'est construite que lorsqu'il y a des candidats effectifs à l'abonnement. C'est ce « câblage dynamique » que nous privilégions désormais dans nos accords avec les opérateurs.

– L'abonnement au câble n'est-il pas trop cher?

– **Guy Dejouany** – Dans les logements collectifs, les tarifs varient selon les coûts réels et les dans les villes, dans une fourchette de 20 à 30 francs par mois pour le service minimum de huit chaînes. Pour le service complet du câble, le tarif est d'environ 150 francs pour 15 á 20 programmes. Lorsque nous pourrons diffuser 30 à 40 programmes sur l'ensemble de nos réseaux nous offrirons un menu tarifaire plus diversifié comme à Nice et Sète, par exemple. Ce qui est important, c'est le nombre et surtout la nature et la qualité des programmes. Dans son état actuel, le système serait peu sensible à une baisse des tarifs.

– Où et quand installerez-vous les premiers terminaux Visiopass, permettant la réception de nouvelles chaînes payantes ?

– **Marcel Roulet** - Avec la Compagnie générale des eaux, les premiers décodeurs Visiopass devraient être installés à Rouen, dans certaines communes de l'Ile de France, et sur un site privé. Quelques milliers de terminaux seront installés par France Télécom d'ici à la fin de l'année, la Générale des eaux assurant la gestion commerciale des services. Nous ouvrons ainsi la voie de la nouvelle télévision, celle de la haute définition, tout en proposant aux abonnés des services diversifiés : télévision à péage, paiement à la consommation...

Améliorer les chaînes thématiques

– Ne craignez-vous pas la concurrence de nouveaux réseaux hertziens attribués par le CSA?

– **Marcel Roulet** – Le démarrage de la 5 et de la 6 juste avant l'ouverture des premiers réseaux câblés a indiscutablement freiné leur commercialisation. Contrairement à la diffusion hertzienne, le câble est une infrastucture lourde, à pénétration lente. Mais il est le seul à offrir des capacités importantes dans des conditions idéales de confort. Il faut donc rechercher une complémentarité entre ces moyens, possible si les chaînes hertziennes à péage sont vendues moins cher sur le câble qu'en réception directe. Si ce n'était pas le cas, ou si de nouveaux réseaux hertziens en clair étaient créés, qu'on ne vienne pas nous reprocher les difficultés du câble...

– **Guy Dejouany** – Si des conditions précises de cohérence avec le câble, notamment sur le nombre, l'implantation et la durée d'attribution des fréquences hertziennes, sont respectées, l'effet de notoriété de nouveaux programmes thématiques hertziens pourra à moyen terme avoir un effet d'entraînement pour le câble. L'important est en tout cas de disposer d'une règle du jeu précise et valable pour un certain nombre d'années.

– Côté programmes, qu'attendez-vous des accords récents entre la Caisse des dépots, la Générale des eaux et Canal Plus?

– **Guy Dejouany** – Les programmes sont le véritable moteur du câble. Nous continuons à leur donner la priorité. Il nous faut donc le plus vite possible 30 puis 40 programmes, et continuer à améliorer les chaînes thématiques françaises, qui sont déjà nombreuses et de qualité. Le succès de Ciné-Cinéma, TV Sport, Planète, Humour, C'était hier, en témoigne.

» Canal Plus, qui est depuis le début de l'année partenaire de notre société de câble et de nos chaînes thématiques, va nous y aider puissamment. Ciné Cinéma s'étend par exemple à de nouveaux réseaux dès le mois de juin .

»Le câble, financé par l'abonnement, peut favoriser l'essor d'une industrie française de programmes forte et diversifiée, complémentaire de bien nombreuses chaînes généralistes. Ce rôle culturel de la télévision par câble n'est pas encore suffisamment compris et encouragé.

– Combien investissez-vous dans le câble en 1990 et combien allez-vous perdre en exploitation cette année ?

– **Guy Dejouany** – Sans parler des découverts de la période de lancement, nous distinguons trois sortes d'investissements : commercial, thématique et technique. Le premier est vital car il crée le fonds de commerce. Aujourd'hui, il est supérieur à 1500 francs par abonné. Nous pensons le ramener à 1000 francs avec la pénétration accrue du service. Côté programmes thématiques, nous avons déjà investi plus de 100 millions de francs. Enfin, nous engagerons en 1990 environ 500 millions de francs dans la construction de réseaux.

– **Marcel Roulet** – France Télécom investit dans le câble trois milliards de francs par an, moins de 10 % de son investissement total. Ce genre d'équipement s'amortit sur de longs délais, entre quinze et vingt cinq ans. Ces amortissements représentent l'essentiel de nos pertes d'exploitation, inférieures à celles que nous avons connues avec le service des télégrammes. On ne calcule pas la rentabilité du TGV en comparant les investissements avec les recettes réalisées grâce aux premiers voyageurs ! »

propos recueillis par
MICHEL COLONNA D'ISTRIA

La presse est-allemande a perdu la moitié de ses lecteurs

Son passé et la concurrence massive des journaux ouest – allemands ont fait chuter de 48,8 % la diffusion de la presse quotidienne est – allemande, indique le quotidien est – allemand *Berliner Zeitung*.

Les neufs quotidiens diffusés nationalement en Allemagne de l'Est ont perdu 1,78 million d'exemplaires depuis décembre 1989, souligne le quotidien berlinois en se fondant sur les chiffres d'abonnement (mode traditionnel d'achat de la presse en Allemagne de l'Est) fournis par le ministère pour la politique des médias.

Cette chute est particulièrement brutale pour *Neues Deutschland*, le quotidien de l'ex-parti communiste est-allemand SED, dont les abonnements sont passés de près de 1 000 000 d'exemplaires à 354 200 et pour l'ancien organe des Jeunesses communistes, *Junge Welt*, dont la diffusion a baissé de plus de 60 %, de 1 530 000 exemplaires à 617 200.

□ **« L'Union de Reims » : la CGT engage une action en référé.** – La situation est toujours bloquée à *l'Union* de Reims, dont la parution est suspendue depuis le 23 mai. L'épreuve de force est engagée entre le syndicat du Livre CGT et cette filiale du groupe France-Antilles, qui appartient à M. Philippe Hersant. Les ouvriers du Livre CGT ont introduit ce week-end une action en référé auprès du tribunal d'instance de Reims pour obtenir la réouverture des ateliers de photocomposition et de l'imprimerie, fermés par la direction. Dans une lettre adressée à M. Pierre-Jean Bozo, le directeur général, la CGT explique : *« Le fait d'avoir inséré un communiqué en première page de l'édition du mardi 22 mai était une action très ponctuelle que nous ne renouvellerons pas. »* – (Corresp.)

Hachette au secours de la Cinq

Suite de la première page

Le groupe Hachette trouve enfin cette participation à une chaîne de télévision que M. Jean-Luc Lagardère n'a cessé d'espérer depuis son échec lors de la privatisation de TF 1. Il lui en coûte 430 millions de francs, une « goutte d'eau » en comparaison des 469 millions de bénéfices nets d'Hachette en 1989 et surtout aux deux milliards de francs qu'a rapporté la récente vente de l'immeuble des NMPP. M. Hersant, enfin, peut se féliciter d'échapper à l'asphyxie et de voir le capital de sa chaîne stabilisé. Seul le groupe de M. Berlusconi – curieusement absent de l'acte final au CSA – n'a pas fait connaître son sentiment.

Mais cette satisfaction quasi générale ne masquera pas longtemps les problèmes. La Cinq sera-t-elle plus rentable demain qu'hier ? Après avoir atteint 13 % de part de marché en jouant abondamment sur la violence, l'érotisme et les films ou séries au rabais stockés par M. Berlusconi, la chaîne a dû céder devant les menaces et les lourdes amendes du CSA.

La « moralisation » de son antenne lui a coûté deux points de part de marché en quelques mois, une baisse redoutable quand on a promis aux publicitaires une hausse constante de l'audience. Aussi la Cinq se retrouve-t-elle aujourd'hui prise dans une spirale déficitaire et sans programmation de rechange.

Les nouveaux actionnaires vont combler les pertes en procédant en juillet à une augmentation de capital de 500 millions de francs. Hachette va sans doute sortir de ses catalogues de programmes des productions plus dignes de figurer aux heures de grande écoute et capables de répondre aux exigences des quotas. Le grand groupe de communication français dispose de nombreuses filiales capables de redresser l'antenne : Télé Hachette, Hachette International Télévision pour la fiction, Top Télé pour les jeux et les variétés, Hachette Première (producteur de *Cyrano*) pour les films. De plus, le groupe de M. Lagardère édite le premier magazine de télévision, *Télé 7 jours*, qui peut, avec ses trois millions d'exemplaires, apporter un soutien appréciable.

Toutes les conditions paraissent donc réunies pour que la Cinq cesse progressivement de jouer les télévisions de complément et affronte sur leur terrain TF 1 et Antenne 2.

C'est sans doute cette perspective qui a poussé le CSA – soucieux d'une amélioration de l'offre télévisuelle – à bénir sans trop rechigner le mariage des deux géants de la presse française, mariage qui aurait, il y a encore quelques années, soulevé un concert de protestations au nom des risques de concentration.

Mais ce mariage sera-t-il durable ? MM. Hersant et Berlusconi avaient déjà quelque mal à se partager le pouvoir. Que se passera-t-il avec trois, voire quatre « crocodiles » dans le même marigot ? M. de Chaisemartin affirme aujourd'hui que les nouveaux actionnaires n'ont pas encore abordé le problème de la répartition des responsabilités.

Le conseil d'administration de la Cinq comprendra trois représentants de M. Hersant, trois de M. Berlusconi, deux du groupe Vernes, deux d'Hachette (sans doute MM. Yves Sabouret et Jacques Lehn pour Europe 1), un du Crédit lyonnais et un d'Expar. Assuré du soutien de M. Vernes et de la neutralité bienveillante du Crédit Lyonnais, banque du groupe Hersant, le propriétaire du *Figaro* peut s'appuyer sur une majorité. Pour plus de précaution, un réforme des statuts vient même d'accorder un droit de vote double au président.

Reste qu'Hachette et le groupe Hersant sont des adversaires historiques se livrant une compétition acharnée dans le domaine de la presse magazine et sans doute bientôt dans celui de la presse quotidienne régionale. L'alliance de ces deux ennemis ne peut rester que conjoncturelle.

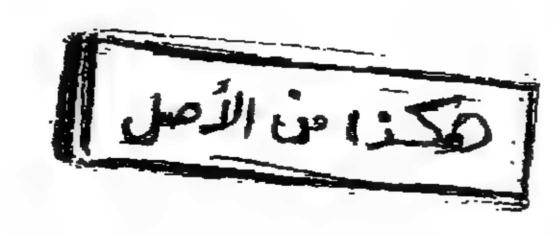
JEAN-FRANÇOIS LACAN

La nouvelle répartition du capital...

- TVES (groupe Hersant) : 25 % .
- Rete Italia (groupe Berlusconi) : 25 %
- Hachette 5 : 22 % (nouvelle société contrôlée par Hachette : 80% et Europe 1 : 20 %)
- Clinvest (Crédit Lyonnais) : 2 %
- Groupe Vernes : 22 % (dont Société centrale d'investissement 19,7 % et Société de participations mobilières 2,3 %)
- SMA SOFIL : 0,9 %
- Expar : 3,1 % .

... et l'ancienne

- TVES : 25 %
- Rete Italia : 25 %
- Mutuelles agricoles Groupama (Pargeco) : 16,83 %
- Groupe Vernes : 10,89
- Chargeurs SA : 7,34 %
- Clinvest : 5 %
- Les Echos : 3,67 %
- Vidéotron (Société canadienne Télé – Métropole) : 3,42 %
- SMA SOFIL : 2,28 %
- Expar : 0,57 %



SPECTACLES

CINÉMA

MARDI 29 MAI

Nous publions désormais le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*.
Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figureront dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

Prix spécial du jury, Cannes 1957 : Kanal (1957, v.o. s.t.f.), d'Andrzej Wajda, 16 h ; Cannes à Paris Perspectives du cinéma français : Dis moi oui, dis moi non, de Noémie Lvovski, Passport (1990), de Guergui Danelia, 19 h ; Cannes à Paris sélection officielle Un certain… Scandalo Segreto (1990, v.o. s.t.f.), de Monica Vitti, 21 h 15.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Le Cinéma des pays nordiques : le Renne blanc (1952, v.o. s.t.f.), d'Erik Blomberg, 14 h 30 ; la Maison (v.o. s.t. anglais -traduction simultanée), d'Abdelhadi el Rawi, 17 h 30 ; les Proscrits (1917, v.o. intertitres anglais -traduction simultanée), de Victor Sjostrom, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles
(40-26-34-30)

Café, cafés Jeune public : Publicités RFP, Un gosse de la butte (1963) de M. Delbez, 14 h 30 ; Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 16 h 30 ; Carte blanche : : Jean Douchet : les Mauvaises Fréquentations (1966) de Jean Eustache, le Signe du lion (1962) de Eric Rohmer, 18 h 30 ; Café affrontement : Bande annonce : Dupont la Joie (1974) d'Yves Boisset, le Café des jules (1988) de Paul Vecchiali, 20 h 30.

EXCLUSIVITÉS

ALOUETTES, LE FIL A LA PATTE (tchèque, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

AFFAIRES PRIVÉES (*) (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

ALLO MAMAN ICI BÉBÉ (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ALWAYS (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

APRÈS APRÈS-DEMAIN (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

AUX SOURCES DU NIL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

L'AVENTURE EXTRAORDINAIRE D'UN PAPA PEU ORDINAIRE (Fr., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

BERLIN JÉRUSALEM (Fr.-Isr., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

BLAZE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

BLUE STEEL (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

LA CAMPAGNE DE CICÉRON (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CHARLIE (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHASSEUR BLANC, CŒUR NOIR (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

CONTE DE PRINTEMPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 10, TU NE CONVOITERAS PAS LES BIENS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LES FILMS NOUVEAUX

LE DÉNOMMÉ. Film français de Jean-Claude Dague : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

EXTRÊMES LIMITES. Film américain de Mac Gillivray, v.f. : La Géode, 19e (46-42-13-13).

FABLE DE LA BELLE COLOMBINE. Film brésilien de Ruy Guerra, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

RÉBUS. Film italien de Massimo Guglielmi, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

SARAFINA. Film américain de Nigel Noble, v.o. : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 3, TU RESPECTERAS LE JOUR DU SEIGNEUR (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 4, TU HONORERAS TON PÈRE ET TA MÈRE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 5, TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 6, TU NE SERAS PAS LUXURIEUX (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLERAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 8, TU NE MENTIRAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 9, TU NE CONVOITERAS PAS LA FEMME (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

2 FLICS A DOWN TOWN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DRUGSTORE COW-BOY (*) (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

ÉLÉMENTAIRE, MON CHER... LOCK HOLMES (Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ENNEMIES UNE HISTOIRE D'AMOUR (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

ERREUR DE JEUNESSE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'ESPOIR AUX TROUSSES (Pol.-Dan.-Fr., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FILLE AUX ALLUMETTES (Fin., v.o.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

GHOSTS OF THE CIVIL DEAD (**) (Austr., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

GLORY (A., v.o.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA GUERRE DES ROSE (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

HARRY PLOTNICK SEUL CONTRE TOUS (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

HISTOIRE DE GARÇONS ET DE FILLES (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

IL GÈLE EN ENFER (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; George V, 8e (45-62-41-46).

IL Y A DES JOURS... ET DES LUNES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JE T'AI DANS LA PEAU (Fr.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

JÉSUS DE MONTRÉAL (Can.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

JOURS TRANQUILLES A CLICHY (Fr.-It.-All., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LECTURES DIABOLIQUES (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MILOU EN MAI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MISTER FROST (Fr., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MONA ET MOI (Fr.) : 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

MY LEFT FOOT (irlandais, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

NOUVELLE VAGUE (Fr.-Suis.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

L'OPÉRA DE QUAT'SOUS (A., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

OU EST LA MAISON DE MON AMI ? (iranien, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

POTINS DE FEMMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

POURQUOI BODHI-DHARMA EST-IL PARTI VERS L'ORIENT ? (coréen, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

QUELLE HEURE EST-IL (It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

RÊVES (Jap., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

RIPOUX CONTRE RIPOUX (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ROBBY, KALLE ET PAUL (All.-Suis., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ROGER ET MOI (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

SIDEWALK STORIES (A.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

STANLEY & IRIS (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

TREMORS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

VENGEANCE AVEUGLE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA VOCE DELLA LUNA (It.-Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SÉANCES SPÉCIALES

ALICE (Tchécoslovaquie - Suisse - Allemagne - Grande-Bretagne, v.o.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., sam., dim. 10 h Pl. : 15 F pour les moins de 14 ans.

ALICE N'EST PLUS ICI (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) mer., jeu., ven., sam., mar. à 12 h (20 F).

AMARCORD (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 18 h 45.

ANNE TRISTER (Can.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., ven., dim. 18 h 45.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., jeu., dim., lun., mar. 20 h.

BUNNY LAKE A DISPARU (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) mer., jeu., ven., sam., mar. 12 h T.U. : 20 F.

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., mar. 18 h, jeu., lun. 22 h, ven. 15 h 45.

DÉLIVRANCE (*) (A., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 17 h 30, jeu. 16 h, ven. 15 h 30, sam. 20 h, dim. 21 h 50, lun. 12 h.

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., dim. 22 h.

E.T. L'EXTRATERRESTRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 15 h 15, sam. 15 h, dim. 13 h 15.

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) mer., ven., dim., mar. 13 h 40, sam. 0 h 20.

EMMANUELLE (**) (Fr., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 22 h 30.

JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. à 12 h.

LEGEND (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 18 h 15, ven. 13 h 45, 19 h.

LA LÉGENDE DU SAINT BUVEUR (Fr.-It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 19 h.

LE LOCATAIRE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 21 h.

LUCKY DAISY TOWN (Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h.

LE MAITRE DE MUSIQUE (Bel.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 20 h, jeu. 13 h 45, dim. 16 h 30.

LA MÉLODIE DU BONHEUR (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 13 h 30.

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 15 h 30, 17 h, sam., dim., lun. 15 h 30 ; Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 10 h, 14 h, 15 h 30, sam., dim. 15 h 30, lun. 14 h, 15 h 30 ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 16 h 30, sam., dim. 13 h 30 ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam., lun. 13 h 40, dim. 15 h 15.

LE MONDE D'APU (Ind., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) séances mer., sam., mar. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 25 mn après.

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., sam. 16 h 10, jeu. 18 h, ven. 13 h 45, lun. 20 h, mar. 22 h.

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 21 h.

PERFORMANCE (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer., sam., mar. 21 h 50.

LE PETIT CHEVAL BOSSU (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) mer., sam., dim. 14 h, 18 h.

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam., lun. 13 h 40, dim. 15 h 15.

PICKPOCKET (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., lun. 12 h.

LA PLANÈTE SAUVAGE (Fr.-Tch.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., sam. 11 h 45.

LA REINE DES NEIGES (Sov., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 13 h 45, lun. 16 h.

SOLARIS (Sov., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 19 h 10, sam. 21 h 10.

LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 22 h.

STALKER (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 21 h 10, dim. 18 h 50.

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 18 h.

LA TABLE TOURNANTE (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) mer. 14 h.

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., sam., dim. 16 h.

TURNER & HOOCH (A., v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) mer., jeu. 19 h, 21 h.

UN POISSON NOMMÉ WANDA (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., mar. 19 h 30 jeu., ven., lun. 16 h.

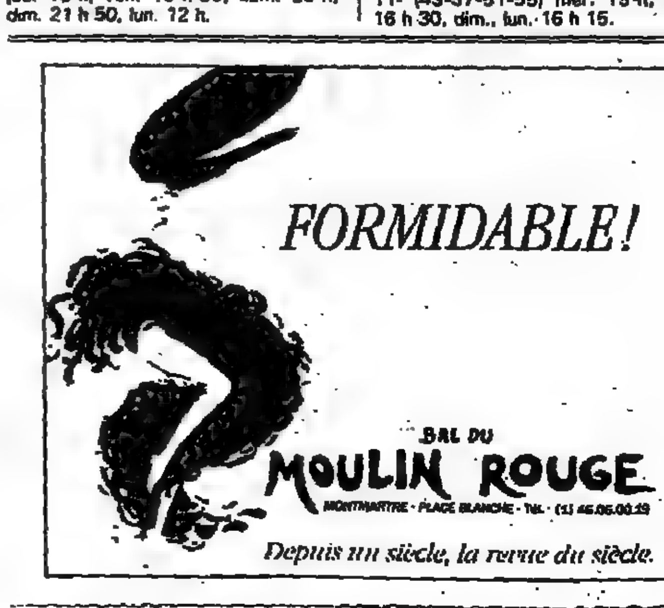
LA VÉRITÉ (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., mar. 13 h 30, ven. 18 h, lun. 15 h 40.

LA VILLE DORÉE (All., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 20 h 10, ven. 16 h.

LES VOYAGES DE GULLIVER (A.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 15 h 15.

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., ven., mar. 21 h 30.

WILLOW (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 15 h, sam. 16 h 30, dim., lun. 16 h 15.



Le Monde

SCIENCES • MEDECINE

Le Muséum de Londres : fossiles à crédit

Des restrictions budgétaires frappent le Muséum d'histoire naturelle de Londres où sont rassemblées les plus belles collections du monde ; les naturalistes sont inquiets pour leur recherche

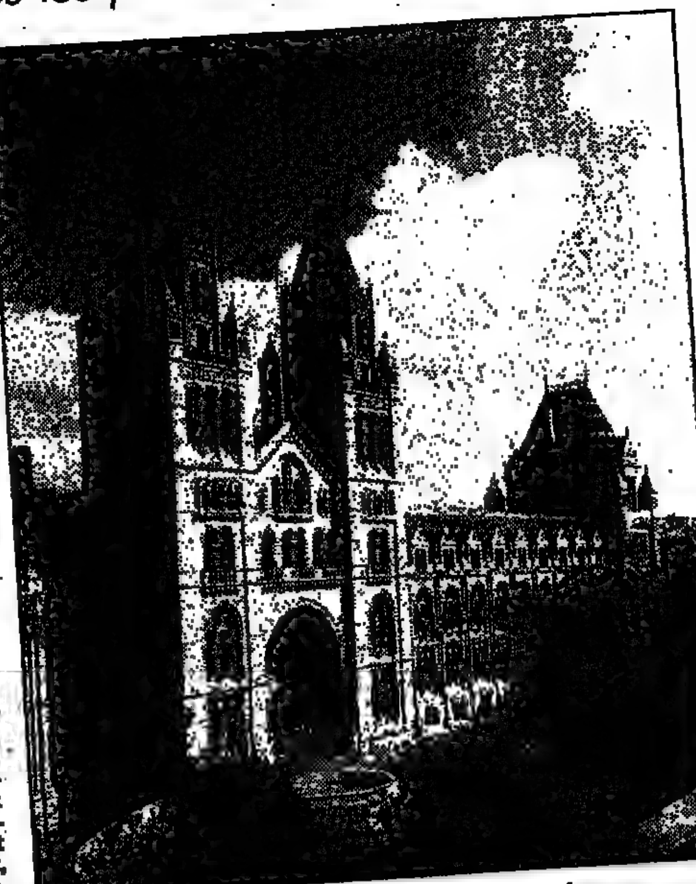
LONDRES

de notre envoyée spéciale

AU Muséum d'histoire naturelle, en plein cœur de Londres, le temps s'est arrêté. En ce début de matinée scolaire, des centaines d'enfants continuent pourtant de s'égailler dans les salles d'exposition, à la recherche de l'oiseau rare. Mais il suffit de gravir les marches de l'imposant escalier de pierre, de pénétrer dans les laboratoires, d'observer leur étrange immobilité pour commencer de comprendre. Ici, depuis quelques semaines, autour des tables délaissées, encombrées de fossiles et de publications, on ne parle plus que de réunions, de pétitions. De nouvelles grèves même, puisque les deux premières, organisées les 24 avril et 4 mai derniers par l'Institute of Professionnals, Managers and Specialists, qui regroupe 80 % du personnel scientifique du Muséum, n'ont pas suffi.

Fin avril, le couperet est tombé. Présenté par sa direction, le plan de réforme de l'institution prévoit, dans les deux ans à venir, la suppression d'une centaine de postes (sur un total de huit cents), impliquant la réduction de 15 % de son potentiel scientifique. D'ici à 1993, le nombre des chercheurs devrait ainsi passer de deux cent quatre-vingt-dix à deux cent cinquante-trois. Ceux dont le poste est supprimé pourront, pour la plupart, continuer de travailler au Muséum. Mais à l'américaine, sous forme de contrats privés et temporaires. Une invitation sans préavis à la recherche appliquée et à la rentabilité, tandis que sera renforcée la mission éducative du Muséum par le biais d'une nouvelle série d'expositions.

Pour la direction, le constat est clair : les subventions allouées au Muséum par le gouvernement – 17 millions de livres pour l'année en cours, soit 160 millions de francs – augmentent en moyenne de 4 % par an. Autrement dit, deux fois moins qu'une inflation qui, selon les derniers chiffres, dépasse à présent les 9 %. Facteur aggravant, 98 % de ce budget sont consacrés aux salaires du personnel. D'où ces coupes sévères, nécessaires pour restaurer la santé financière et la flexibilité de l'institution.



La façade du Musée, Cromwell Road.

Mais la préoccupation des chercheurs, paléontologues, botanistes ou entomologistes, est d'une autre nature : derrière les chiffres et les stratégies économiques, ce sont deux siècles d'une recherche unique au monde qu'ils craignent, sous l'effet de ces mesures, de voir progressivement mourir.

Les naturalistes ont une âme d'artiste. Comme eux, ils se soucient peu de politique, d'argent encore moins. Comment, dans le contexte d'appauvrissement général que connaît aujourd'hui la science britannique, faire comprendre le caractère unique et essentiel de leur travail ? Avec quels arguments convaincre les pouvoirs publics (1) que, au-delà de l'implacable constat économique, c'est la nature même de leur recherche qui se trouve menacée ?

Un trésor inestimable

Le Muséum parle pour ses muses. Edifié à la fin du siècle dernier dans le quartier de South-Kensington pour héberger les collections naturelles du British Museum, trop à l'étroit à Bloomsbury, ce joyau architectural, somptueusement médiéval, paraît incompatible avec le modernisme commercial de l'ère thatchérienne. Cette cathédrale de la science est restée telle qu'elle était au moment de son inauguration, le 18 avril 1881, après sept ans de construction et un déménagement homérique.

Son succès, depuis, ne s'est jamais démenti. « *Le Muséum, on y va au moins deux fois dans sa vie : la première en tant qu'enfant, la deuxième en tant que parent* », vous expliquera-t-on outre-Manche. Mais, si le public londonien chérit entre tous celui qu'il continue fidèlement d'appeler le British Museum (2), c'est aussi parce qu'il sait que derrière les expositions – au demeurant remarquables – qui chaque année accueillent environ trois millions de visiteurs s'abrite un trésor de recherche inestimable.

Dans ce temple de la nature que son architecte, Alfred Waterhouse, voulait préparer à « *héberger toute l'œuvre du Créateur* », sont en effet préservées les plus belles collections du monde. Fossiles, insectes, plantes ou minéraux : soixante-sept millions de spécimens, protégés par d'innombrables tiroirs en bois, y dévoilent aux « happy few » les mystères de l'évolution. Parmi les plus célèbres, l'Archéoptéryx lithographica, dont les cent cinquante millions d'années font le plus ancien fossile d'oiseau connu à ce jour. Mais aussi un herbier de deux millions d'échantillons, des milliers de fossiles, de minéraux, d'ossements de tous âges et de toutes origines. Et plus de six cent mille insectes, soit 60 % du nombre d'espèces décrites à ce jour.

Là, sans accélérateur de particules ni génie génétique, sans autres forces que celles du savoir et de la patience, se fait aussi la science. Chaque année, du monde entier, des milliers de spécialistes viennent observer ces précieuses collections. Le trésor du Muséum irrigue ainsi toutes les disciplines de la biologie, jusqu'aux sciences vétérinaires, agronomiques ou environnementales.

Les anatomies, inlassablement comparées, classent et démontrent le monde du vivant et, parfois, questionnent la théorie. A la fin des années 1970, un véritable « scandale » secoua le British Museum, alimentant la revue scientifique *Nature*. A l'origine de la controverse, une nouvelle méthode de classification des espèces : la méthode cladistique, dont la principale originalité consistait à refuser de considérer *a priori* une espèce comme l'ancêtre direct de telle ou telle autre.

Les oiseaux battent de l'aile

Des années durant, les détracteurs du cladisme invoquèrent tous les arguments épistémologiques et idéologiques imaginables : Darwin, Marx, Karl Popper, et jusqu'au créationnisme, dont la nouvelle théorie faisait prétendument le jeu. « *La question qui se posait alors était d'ordre philosophique* », résume le paléontologiste Colin Patterson, l'un des premiers à soutenir et à développer la méthode cladistique au Muséum de Londres. « *Devions-nous fonder notre technique de classification sur les théories reconnues de l'évolution, ou nous servir, au contraire, de ces théories pour expliquer la classification ? Ce qui revient en fait, à mon avis, à poser la question de l'œuf et de la poule...* »

Le temps, finalement, a joué en faveur des cladistes. Et leur méthode, qui n'est pas incompatible avec le néodarwinisme, a donné un nouvel et précieux éclairage aux théories, ô combien complexes ! de l'évolution des espèces. La nef de South-Kensighton résonne encore des échos de cette polémique d'antan, que certains considèrent encore comme « *le plus grand débat depuis Darwin* ».

CATHERINE VINCENT

Lire la suite page 21

(1) Devenue totalement indépendante du British Museum depuis 1963, l'institution a cependant gardé jusqu'en 1985 le titre officiel de British Museum (Natural History), pour devenir ensuite plus simplement, le Natural History Museum.

(2) Le Muséum d'histoire naturelle de Londres, placé jusqu'en 1987 sous la tutelle du ministère de l'éducation et des sciences, dépend depuis lors du ministère des beaux-arts.

Les chasses privées du radon

Radon dans les maisons : attention danger ! Car ce gaz radioactif incolore et inodore, issu de la désintégration du radium contenu dans le sol et les matériaux de construction, serait à l'origine de certains cancers du poumon. Déjà en 1988, le directeur de l'Agence américaine pour la protection de l'environnement avait tiré la sonnette d'alarme en affirmant que celui-ci avait provoqué 20 000 des 130 000 cancers du poumon enregistrés chaque année aux Etats-Unis.

Ces chiffres, à l'époque, avaient été jugés par certains spécialistes comme surévalués, mais tous avaient reconnu que les effets du radon, bien connus de ceux qui travaillent dans les mines d'uranium, devaient désormais être pris en compte. Interrogé sur le sujet, un expert français avait déclaré que le problème posé par le radon était bien réel, et il en voulait pour preuve le fait que ce gaz radioactif avait été retenu comme agent cancérigène par le Centre de recherches international sur le cancer de Lyon.

Aujourd'hui, le sujet est devenu à ce point important que la Commission des Communautés européennes a invité les pays de la CEE à prendre des mesures pour limiter l'exposition des personnes aux effets du radon (*le Monde* du 23 février). Mais le Centre de radioprotection dans les mines (CRPM), dépendant de la Compagnie générale pour les matières nucléaires (COGEMA), n'a pas attendu les directives de Bruxelles pour réagir. En association avec la Société française d'énergie nucléaire, il vient de mettre en place, dans la région de Limoges, un réseau de détection permettant aux particuliers de mesurer les risques qu'ils encourent.

Le système proposé consiste en un détecteur de la taille d'une pendulette, entièrement automatique et mesurant le taux de radio-activité de l'atmosphère dû à la présence du radon. Cet appareil, appelé Radhome, peut être acquis par les particuliers contre une somme de 6 000 francs. Il est possible également de le louer à la semaine pour environ 450 francs, le temps d'effectuer les mesures nécessaires et de voir, comme le souligne avec un brin d'humour noir un spécialiste, « *si ça gaze chez soi* ». Comme le mal n'est pas incurable, il sera toujours possible d'y remédier en aérant les habitations. Les mineurs connaissent bien cette technique, eux qui, en cas d'excès de radon, installent des systèmes d'hyperventilation pour l'évacuer et s'affranchir ainsi de ses néfastes effets.

Dans ces conditions, on conçoit mieux que le Limousin, riche en granits et en filons d'uranium, comme la Bretagne, ait été choisi comme terrain d'essai pour le Radhome. Une expérience qui devrait prendre rapidement de l'ampleur et pourrait même se banaliser si l'on en juge par les quelque deux mille sociétés qui, outre-Atlantique, proposent leurs services pour effectuer des « mesures domestiques » de la radioactivité dans les habitations. De là à penser que demain la faible teneur en radon d'une habitation ancienne sera un argument de vente, il n'y a qu'un pas que certains n'hésitent pas à franchir, d'autant que 2 % à 3 % des maisons françaises présenteraient, selon un expert, des taux de radon supérieurs à ceux recommandés par la Commission de Bruxelles (400 becquerels par mètre cube pour les logements anciens).

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

Revues : l'éthique en première lecture

Le « New England Journal of Medicine » ne donnera plus d'écho à des expériences non éthiques

EN matière de connaissance scientifique, la fin justifie-t-elle les moyens ? Peut-on dire que seul le résultat scientifique compte, et que peu importe la manière et les moyens mis en oeuvre pour l'obtenir ? Les responsables du prestigieux *New England Journal of Medicine* ont choisi la semaine dernière de relancer le débat. Le prétexte? La publication, dans ce même numéro, d'une étude du docteur Robert Berger (Harvard Medical School) consacrée à « la science nazie » et, plus particulièrement, aux « expériences » d'hypothermie menées pendant la seconde guerre mondiale au camp de concentration de Dachau.

Même si le problème soulevé par le *New England Journal of Medicine* dépasse largement le cadre de la pratique des médecins nazis, il oblige néanmoins à se demander ce qu'il convient de faire des pseudo-résultats scientifiques obtenus à la suite de ces expérimentations. A vrai dire ce débat n'est pas nouveau. Il oppose depuis près de cinquante ans ceux pour qui le respect dû aux millions de morts et aux quelques survivants impose que jamais ces informations ne soient utilisées à ceux qui estiment qu'un résultat scientifique, aussi minime soit-il, ne doit jamais être négligé, fût-il obtenu dans des conditions que l'éthique réprouve.

Les 10 et 20 août 1947, le tribunal de Nuremberg avait tenu à établir un certain nombre de règles sur l'expérimentation humaine afin d'éviter à jamais la répétition de telles horreurs. Dix principes avaient été établis, imposant notamment le consentement volontaire de la personne, sa libre information, la nécessité d'expérimentation préalable sur les animaux, l'interdiction absolue de mettre la vie en danger, l'obligation d'un « *résultat pratique pour l'humanité* ».

Restait tout de même une espèce de mythe selon lequel les médecins nazis avaient, malgré tout, obtenu des résultats de bonne valeur scientifique. Les plus fréquemment cités étaient ces expériences de Dachau sur l'hypothermie. L'étude du docteur Berger ne laisse cette fois plus guère de place au doute : au-delà de leur caractère bestial, ces expérimentations n'ont strictement rien apporté. Et même si la majeure partie des documents a été détruite avant l'arrivée des Alliés, les rapports adressés régulièrement à Heinrich Himmler par Sigmund Rascher, le médecin chargé des expérimentations, suffisent pour démontrer l'inanité de ces expériences.

Garde-fous

Mais pour autant le débat est-il clos? Même s'il est aujourd'hui avéré que les médecins nazis n'ont guère fait progresser la science, peut-on considérer que la fin du IIIe Reich a sonné le glas des expérimentations humaines non éthiques ? Hélas non, tant il est vrai qu'il reste des médecins et des scientifiques persuadés qu'il est possible, et même parfois plus facile, de faire progresser la connaissance scientifique dès lors que l'on ne respecte pas les règles éthiques les plus fondamentales.

Comme le rappelle dans son éditorial la directrice adjointe du *New England Journal of Medicine*, Marcia Angell, dans son éditorial, en 1966, H.K.Beecher avait révélé que les Américains procédaient à des expériences au mépris absolu des droits de l'homme. Des médecins utilisaient comme cobayes des enfants anormaux en leur injectant du virus de l'hépatite (avec, il faut le préciser, le consentement de leurs parents) ou encore en les faisant participer, quand ils étaient atteints de pharyngites à streptocoques, à des études contre placebo. Plusieurs d'entre eux avaient par la suite souffert de complications rhumatismales.

De telles pratiques, heureusement, tendent à se raréfier. Des garde-fous, à commencer par les comités d'éthique, ont été un peu partout mis en place prévenant, en théorie du moins, ce type de dérive.

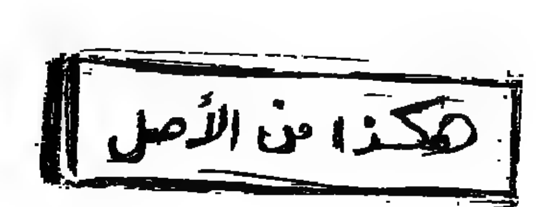
Mais il n'en reste pas moins vrai aujourd'hui qu'il existe des recherches non éthiques. A cela plusieurs raisons, l'une des plus importantes étant parfois l'apparente contradiction pouvant exister entre le souci de rigueur scientifique et les impératifs éthiques. Combien de chercheurs n'ont-ils pas, un jour, maudit l'obligation qui leur est faite de recueillir le consentement éclairé des personnes participant à une expérimentation ou à un essai thérapeutique. De la même manière, la constitution d'un groupe placebo est une bonne manière d'affirmer l'efficacité d'un traitement. Pourtant, dans certains cas, le recours à cette formule contrevient à l'éthique. Il apparaît donc qu'il est parfois plus facile de satisfaire les exigences de la rigueur scientifique en violant certains des droits des sujets qui se prêtent à une expérimentation.

La prise de position du *New England Journal of Medicine*, dans un tel contexte, n'en est donc que plus importante : l'hebdomadaire médical américain a en effet décidé de ne plus publier d'articles relatant des expérimentations qui n'ont pas respecté toutes les règles éthiques. Et ce, quelle que soit leur valeur scientifique. On mesure d'autant mieux la portée tant symbolique que pratique de cette prise de position que l'on connaît l'immense renom de cette publication, l'espèce de consécration que constitue pour tout chercheur ou médecin le fait d'y publier un article. L'enjeu dépasse, et de loin, le strict cadre scientifique, écrit Marcia Angell. Il s'agit d'un problème fondamental de société. D'une certaine conception du respect des droits de l'homme qui fait que la connaissance, si vaste soit-elle, est moins importante que la manière dont elle est acquise.

Le professeur Jean Bernard, qui préside le comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé, partage largement ce point de vue et se félicite de l'attitude adoptée par le *New England Journal of Medicine*.

FRANCK NOUCHI

Lire la suite page 20



Revues : l'éthique en première lecture


KHARBINE-TAPABOR/C.D.J.C. PARIS

Au procès de Nuremberg, les médecins dans le box des accusés.

Suite de la page 19

« *Ce qui n'est pas scientifique n'est pas éthique* », explique-t-il, ajoutant que ce sont des débats du type de ceux que lance aujourd'hui la revue américaine qui furent à l'origine, en 1983, de la création du comité qu'il préside.

Selon le professeur Jean Bernard, cette discussion en appelle une autre : « *Doit-on ou non arrêter les progrès de la connaissance?* » Il ne le pense pas, mais à condition de savoir, parfois, faire des pauses – des moratoires – pour réfléchir à ce que l'on fait avant de poursuivre. En sachant qu'il vaut mieux confier à un petit nombre d'équipes, voire à une seule, le soin de mener des recherches particulièrement novatrices et pouvant, à terme, poser de redoutables problèmes d'ordre éthique. En décembre 1987, dans son rapport intitulé « Recherche biomédicale et respect de la personne humaine », le comité d'éthique récapitulait parfaitement les données du problème : « *Respecter la personne humaine, c'est d'abord mesurer les immenses bienfaits réels ou possibles de la biomédecine pour sa santé. Ainsi considérons-nous en principe avec faveur toute recherche visant au progrès thérapeutique, diagnostique ou cognitif, dès lors qu'elle observe la règle première de ne pas nuire. Mais il faut convenir que la maîtrise naissante de la procréation, de l'hérédité et du système nerveux fait surgir de graves risques pour notre identité et notre liberté.*

» *C'est pourquoi, à travers un examen attentif de chaque cas, nous nous efforçons d'éclairer les consciences et d'en appeler à des protections contre les bouleversements imprévoyants et les procédures injustifiables qu'il s'agisse par exemple de mettre en garde contre des pratiques menaçant la parenté d'éclatement, d'approfondir la réflexion avant de s'engager dans le diagnostic génétique de l'embryon à transplanter ou d'interdire dans les actions actuelles la génothérapie germinale.*

» *Respecter la personne humaine, c'est aussi en proscrire toute conception réductrice. Car l'homme n'est pas seulement un organisme biologique d'une exceptionnelle complexité. C'est inséparablement un monde d'institutions et de valeurs auquel on touche qu'on le veuille ou non en agissant sur son corps. Et c'est la liberté du sujet en chaque personne, qu'on ne peut donc respecter sans le traiter comme une fin en soi et jamais simplement comme un moyen.* »

FRANCK NOUCHI

Péages express

Des systèmes de paiement rapide pour éviter les ralentissements aux péages des autoroutes et faciliter la fluidité du trafic

IL fallait faire face au succès de l'autoroute, dont le trafic semble durablement promis à une croissance annuelle comprise entre 5 % et 10 %. Parmi les obstacles à la fluidité de la circulation autoroutière, menacée par cette ruée des véhicules dont le nombre double en cinq ans, figurent les péages, qui doivent subsister bien au-delà de l'an 2000 pour rembourser les investissements passés et financer l'extension du réseau. Pas question de se priver de cette manne, qui approchera les 17 milliards de francs en 1990, mais pas question non plus de laisser se multiplier les files de voitures attendant de pouvoir payer leur écot. Les sociétés exploitantes d'autoroutes ont donc demandé aux techniciens d'accélérer les paiements.

Les cartes de crédit ne pouvaient convenir, même si elles accéleraient les transactions, en permettant à un automate d'établir la facture acquittée *a posteriori* par l'automobiliste. L'arrêt du véhicule, l'introduction de la carte dans le lecteur, l'impression du reçu et la récupération de la carte accumulent de précieuses secondes.

Un premier système est en cours d'expérimentation. Il est dit monodirectionnel dans la mesure où le badge, qui déclenche les barrières du péage peut seulement être lu. Sur l'autoroute A 1, entre Paris et Lille, le conducteur présente la carte *ad hoc* devant un tableau électronique placé sur le côté, tout en roulant à 30 km/h. Le montant de la transaction est calculé par la machine et débité *a posteriori* du compte de l'intéressé.

Plus ambitieux est le « télé-péage-vidéo » testé sur l'autoroute A 42 entre Genève et Lyon. Une caméra vidéo placée en avant de la barrière lit la plaque minéralogique de la voiture. Cette information est transmise à une unité de gestion informatique qui vérifie que le véhicule figure sur le fichier des abonnés et donne l'ordre d'ouverture de la barrière. L'opération dure deux secondes et autorise une vitesse de 30 km/h.

A 130 km/h

Ce dispositif n'est pas encore assez performant pour les programmes ambitieux de péage urbain qui fleurissent dans les pays scandinaves, à Singapour, à Hongkong et surtout aux Pays-Bas, où le ministre des transports prépare un système au terme duquel la totale gratuité actuelle sera remplacée par de fréquents péages à la hauteur de ponts par exemple, afin de contenir une utilisation intensive de la voiture individuelle, notamment aux heures de pointe. A moins d'accepter une multiplication des files d'attente, le paiement classique est exclu. Il est nécessaire d'installer un système capable de traiter plus de deux mille véhicules à l'heure et sans que ceux-ci aient à réduire la vitesse imposée de 130 km/h.

Premid (Suède), Amtech (Etats-Unis), « Hamlet »-CGA (France) ou Telepass (Italie) évoluent de plus en plus vers un mode bidirectionnel, c'est-à-dire vers un véritable dialogue électronique entre le véhicule et le sol. Les sociétés autoroutières d'Espagne (Asociacion de Sociedades Espanoles Concesionarias Autopistas, Tuneles, Puentes y Vias de Peaje), de France (Association des sociétés françaises d'autoroutes) et d'Italie (Associazione Italiana Società Concessionarie Autostrade e Traforie), qui représentent 12 000 kilomètres d'autoroutes et 40 % du réseau de la CEE, ont lancé un programme de recherches baptisé VITA (Vehicle Information and Transaction Aid).

Il s'agira de définir un matériel et des procédures qui permettront, par exemple, le service suivant : l'automobiliste aura acquis une carte à micro-circuit dont la mémoire comportera l'identification de l'usager et qui sera chargée en droits de passage. Il l'introduira dans un lecteur embarqué sur son véhicule, composera le code d'accès sur un clavier et s'assurera, sur un petit écran, du crédit qui lui restera. Il placera ensuite la carte en haut du pare-brise dans un étui spécial. Peu avant de franchir un poste de péage, l'écran lui annoncera la zone de contrôle et les tarifs.

Protéger la vie privée

A 130 km/h, il franchira la « barrière » qui reconnaîtra la carte et la débitera en moins d'une seconde. Sur l'écran apparaîtront la bonne fin de la transaction et le solde. A la station-service, l'usager pourra régler le carburant pris et une communication téléphonique avec la carte, qui se transformera alors en simple carte de paiement. Remonté dans sa voiture, il pourra être alerté sur l'écran qu'un accident empêche la circulation à 30 kilomètres de là, ou qu'il rencontre une nappe de brouillard sur son chemin. Un itinéraire de remplacement sera affiché séance tenante.

La carte indispensable est à peu près définie. On sait que à condition d'être produite en quantité industrielle, son coût ne devrait pas dépasser 300 F l'unité. Au péage, le radar Doppler qui détecterait l'approche du véhicule, l'antenne de transmission sol-véhicule en hyperfréquences (de 1 à 10 gigahertz) et le système gérant le paiement du tarif coûteraient dans les 5 millions de francs par gare.

Les études préciseront les caractéristiques et le prix d'un petit émetteur-récepteur, d'un lecteur de carte à micro-circuits intégrés, d'un clavier et d'un petit écran qui seraient montés à bord de la voiture. Il conviendra aussi de s'assurer que ces ensembles ne violeront pas la vie privée et qu'il y aura toujours une possibilité de recours en cas de contestation. Sans oublier qu'un tel système électronique devra coexister avec le bon vieux péage fonctionnant avec des pièces de monnaie pour que les automobilistes conservent le choix. La Commission informatique et libertés y veillera. Enfin, puisque Europe il y a, il sera indispensable de rendre compatibles fréquences et matériels pour qu'un même badge ouvre les péages de toutes les autoroutes des Douze. Les techniciens ont environ jusqu'en 1993 pour maîtriser ce sésame électronique.

ALAIN FAUJAS

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

SCIENCES ◆ MEDECINE

Le mystère de la vache folle

Une affection bovine prend, en Grande-Bretagne, des allures de catastrophe. Cette maladie est-elle transmissible à l'homme?

FAUTE d'une expression scientifique plus exacte, on retiendra celle de « l'épidémie des vaches folles », les spécialistes vétérinaires parlant, quant à eux, d'« *encéphalite spongiforme bovine* » ou « *bovine spongiform encephalopathy* » (BSE). Cette nouvelle maladie des bovins, à l'issue toujours fatale, est à l'origine depuis peu, en Grande-Bretagne, sinon d'une véritable psychose collective, du moins d'une inquiétude généralisée et grandissante dans l'opinion publique. Compte tenu de ses considérables enjeux sanitaires et économiques, elle alimente aussi une très vive controverse chez les responsables politiques.

Depuis trois ou quatre ans, 13 000 bovins ont été abattus dans près de 6 000 fermes du Royaume-Uni et leurs cadavres ont été brûlés. Il y a quelques mois on recensait cent cinquante nouveaux cas de BSE par semaine, ce taux ayant presque doublé le mois dernier. Des cas de BSE ont, par ailleurs, déjà été signalés en Ecosse et en Irlande, dans les îles de Jersey, Guernesey et Man ainsi que dans le sultanat d'Oman.

Il s'agit, de l'avis général des spécialistes, d'une flambée épidémique après l'apparition des premiers cas de BSE en novembre 1986 chez des bovins du Royaume-Uni. « *Depuis cette date, le nombre de cas cliniques confirmés n'a pas cessé d'augmenter. Plus de 3 000 troupeaux ont été contaminés dans toute l'Angleterre, soit un cas pour 1 000 vaches adultes et jusqu'à 400 cas par mois. Dans certaines régions du sud de l'Angleterre on a pu noter jusqu'à 18 % des troupeaux atteints* », expliquait déjà, en décembre dernier, Mmes Jeanne Brugère-Picoux et Jacqueline Chatelain (1), deux des trop rares spécialistes français de cette affection.

Comment, schématiquement, peut-on décrire le BSE? On sait aujourd'hui que les symptômes de cette affection n'apparaissent, selon toute vraisemblance, qu'après une longue période d'incubation estimée entre deux et cinq ans. Il s'agit, dans tous les cas, de troubles nerveux touchant à la fois l'appareil sensitif et moteur et évoluant progressivement vers la mort de l'animal. En pratique, l'attention des éleveurs est presque toujours attirée par une modification du comportement de l'animal. Ce dernier apparaît étrangement craintif. Il refuse dans le même temps de se plier aux ordres auxquels, habituellement, il répond.



KEITH HUGGETT/CAMERA PRESS LTD

Au centre d'incinération de Cambridge, de 60 à 80 animaux atteints sont brûlés chaque semaine.

Dans certains cas l'animal réagit violemment par des coups de pied. En dehors de la présence de l'être humain il reste à l'écart du troupeau, gratte le sol, se lèche le mufle en grinçant des dents. On observe vite l'apparition de troubles locomoteurs et, notamment, d'importantes anomalies (ataxie) du train postérieur.

La démarche des animaux atteints est hésitante, à l'origine de fréquentes chutes. « *Par la suite, l'état général se détériore, le bovin maigrit. On observe une diminution de la production de lait*, explique le professeur Brugère-Picoux. *Souvent, les troubles moteurs s'aggravant, l'animal reste couché, les efforts pour le relever se révélant souvent infructueux. Après l'apparition des premiers symptômes, la mort naturelle – ou l'euthanasie – de l'animal se situe, dans la majorité des cas, entre six et huit semaines après le début des troubles.* »

L'ensemble de ces signes et leur installation progressive permettent de faire la différence entre la BSE, la rage, certaines formes de listérioses ou encore certaines maladies métaboliques. La confirmation du diagnostic de BSE se heurte toutefois en pratique à l'absence de test permettant, à partir d'un simple prélèvement de sang de l'animal, d'affirmer l'existence de la maladie. Seul un examen microscopique des tissus de l'encéphale autorise le diagnostic, après la mort de l'animal. Les lésions observées et la présence au microscope électronique de certaines structures pathologiques, ou « *scrapie-associated fibrils* », laissent penser que la BSE est l'équivalent bovin d'une autre affection, connue sous le nom de « tremblante du mouton » et qui sévit depuis très longtemps chez les ovins et les petits ruminants d'Europe.

Plus généralement, d'un point de vue anatomo-pathologique, ces affections dégénératives et symétriques du système nerveux central peuvent être retrouvées chez des ruminants sauvages (chevreuil, daim, antilope...), chez le vison, ainsi, accidentellement, que chez certains animaux de zoo (tigres). Mais ces affections ne sont pas spécifiques à l'animal, l'homme pouvant aussi être atteint, comme dans le cas du kuru et de la maladie de Creutzfeldt-Jacob, une affection dégénérative survenant vers la cinquantaine, caractérisée par l'association de troubles psychiques (démence) et de troubles moteurs (mouvements anormaux, rigidité), évoluant en quelques mois vers la mort.

D'ovins à bovins

La principale question est ici de savoir si, au-delà de leurs caractéristiques communes, toutes ces affections sont dues à un même agent étiologique, et si oui, lequel. Faute de pouvoir être ici plus précis, on explique aujourd'hui que la BSE appartient au groupe des maladies dégénératives du système nerveux central, maladies associées à la présence d'un « agent de transmission non conventionnel », une particule subvirale dont l'identification n'a encore jamais pu être réalisée. Pour certains, il s'agirait d'une protéine plus ou moins liée à un acide nucléique n'induisant pas de réponse immunologique de l'organisme infecté. Toutefois, de nombreuses zones d'ombre demeurent encore quant au mécanisme d'apparition de cette ou de ces maladies.

L'autre question, essentielle, porte sur le caractère transmissible ou non de la BSE à l'homme. Y a-t-il, en d'autres termes, un risque de zoonose? Estimant qu'une telle transmission est possible et que sa mise en évidence est d'autant plus difficile que la période d'incubation de la maladie pourrait être de plusieurs années, certains responsables britanniques viennent de prendre des mesures pour réduire ou pour interdire toute consommation de viande de bœuf et de produits dérivés dans les écoles. A partir du même postulat, les autorités soviétiques viennent de refuser l'importation de sept cent cinquante kilos de viande de bœuf destinés aux manifestations culturelles et commerciales soviéto-britanniques prévues le mois prochain à Kiev.

Ces mesures préventives n'ont rien d'excessif, certains spécialistes vétérinaires et médecins virologistes trouvant même qu'on aurait dû les prendre beaucoup plus tôt. Car si aucun lien formel n'a encore pu être établi entre, par exemple, la tremblante du mouton et la maladie de Creutzfeldt-Jacob, la transmission, en Grande-Bretagne, de l'affection ovine à l'espèce bovine ne semble plus faire de doute.

« *L'apparition de la BSE en Grande-Bretagne résulterait d'une modification, à partir de 1981, des conditions de traitement des sous-produits d'abattoir* », peut-on lire dans une note de service transmise fin mars aux directeurs des services vétérinaires par le service vétérinaire de la santé et de la protection animale du ministère de l'agriculture et de la forêt. L'agent de contamination des ovins aurait été ainsi transmis par les farines animales à des bovins. Des températures de 126 degrés pendant quarante-cinq minutes ou de 134 degrés pendant dix-huit minutes sont en effet nécessaires pour assurer sa destruction. D'autres possibilités de transmission sont actuellement à l'étude. L'émotion est d'autant plus vive en Grande-Bretagne que la BSE pourrait ces derniers jours avoir été transmise à des chats domestiques à partir de la consommation de viande de bœuf contaminée.

Face à cette situation, les autorités n'ont certes pas été sans prendre des mesures. Ainsi, depuis le 1er juin 1988, tous les animaux atteints sont soumis à déclaration obligatoire. Depuis juillet 1988, l'abattage de ces animaux est obligatoire ainsi que la destruction des cadavres, l'Etat indemnisant les éleveurs concernés. Il est interdit, depuis le 18 juillet 1988, d'utiliser en Grande-Bretagne des protéines animales provenant des ruminants pour l'alimentation d'autres ruminants. De même, il est interdit de vendre et d'utiliser pour l'industrie le lait provenant des animaux atteints de BSE, qu'il s'agisse d'alimentation humaine ou animale.

D'autre part, depuis novembre dernier et bien que la suspicion de zoonose n'ait jamais été confirmée, il est interdit d'utiliser les cervelles, les moelles épinières, les thymus, les estomacs, les boyaux et les rates de bovins de plus de six mois pour toute alimentation humaine, ces abats devant être dénaturés puis détruits. De la même manière, des recommandations sur l'utilisation de ces produits en pharmacie ont été données. « *Aucune disposition particulière n'a été prise par les autorités du Royaume-Uni concernant les exportations de farine et d'os, malgré les protestations de nombreuses personnalités britanniques, conscientes du risque que fait courir, pour les pays étrangers, l'introduction chez eux de produits éventuellement contaminés* », explique-t-on au ministère français de l'agriculture.

Importations interdites

Ces décisions ont-elles été prises suffisamment tôt? Certains spécialistes, en Grande-Bretagne et ailleurs, estiment que non. Sans commenter l'attitude – difficilement compréhensible – des responsables britanniques en matière d'exportations de farines de viande et d'os potentiellement contaminés, on peut remarquer que les pays de la CEE n'ont pas agi avec une particulière célérité. Il fallut en effet attendre juillet 1989 pour que la CEE obtienne que le Royaume-Uni s'abstienne d'expédier vers d'autres Etats membres des bovins vivants de plus de six mois ainsi que des bovins nés de femelles pour lesquelles la BSE était suspectée ou avait été confirmée. Seule la RFA décidait de manière unilatérale de prendre des mesures plus rigoureuses en interdisant toute importation de bovins et de produits d'origine bovine provenant du Royaume-Uni.

Cette attitude, qui a été contestée et jugée déraisonnable par les Britanniques, apparaît pour beaucoup, aujourd'hui, compte tenu des dimensions prises par l'épidémie, préférable à celle des autres Etats membres. En France, où la direction générale de l'alimentation (service vétérinaire de la santé et de la protection animales) du ministère de l'agriculture a informé les services vétérinaires départementaux dès juillet 1988, aucun cas de BSE n'a été signalé. Certains spécialistes estiment toutefois que, compte tenu de la longue durée d'incubation, les premiers cas de BSE apparaîtront dans l'Hexagone d'ici à 1992.

Actuellement, les importations de farines de viande et d'os provenant de pays où sévit la BSE sont interdites « *sauf dérogation particulière* ». Et il aura fallu la découverte d'un trafic potentiellement dangereux pour qu'on interdise en février dernier l'importation d'abats (têtes entières, thymus, amygdales, moelle épinière, cervelles, rates et intestins) en provenance du Royaume-Uni. L'autre question importante et controversée actuellement soulevée est celle de l'éventuelle présence de l'agent infectieux de la BSE dans la viande (les muscles) des animaux dont le système nerveux central est infecté. Pour sa part, le bureau chargé de l'épidémiologie, que dirige au service santé et protection animales Mme Evelyne Maillot, va entreprendre une recherche systématique des stigmates biologiques de la BSE chez les bovins pouvant présenter des signes nerveux anormaux et chez lesquels jusqu'à présent d'autres diagnostics étaient portés.

Rien, actuellement, ne permet donc encore d'écarter la grave menace de zoonose. « *Il faut espérer que le mode de transmission de cette affection restera accidentel et limité au Royaume-Uni*, résument Mmes Brugère-Picoux et Chatelain. *Il convient aussi d'être actuellement particulièrement vigilant quant à l'emploi de protéines d'origine animale dans l'alimentation des animaux. Si des mesures ont été prises pour prévenir l'apparition de la BSE en France, il faut remarquer que rien n'est fait pour limiter les cas de tremblante chez les petits ruminants.* »

JEAN-YVES NAU

(1) « L'encéphalite spongiforme bovine », de Jeanne Brugère-Picoux (professeur de pathologie médicale du bétail et des animaux de basse-cour, Ecole nationale vétérinaire de Maisons-Alfort) et Jacqueline Chatelain (hôpital Saint-Louis, Paris). Communication publiée dans le bulletin de la Société vétérinaire de France (décembre 1989).

(2) Il s'agissait, selon le ministère de l'agriculture, de la découverte à Rungis d'abats de bovins interdits au Royaume-Uni en provenance d'Ecosse.

Fossiles à crédit

Suite de la page 19

Il y a dix ans, le Muséum parlait de science. Seulement de science. Aujourd'hui, trop tard sans doute, il découvre les faiblesses de la tour d'ivoire. Face au tollé déclenché par le plan de restructuration, son jeune directeur, Neil Chalmers, diplômé de l'Open University de Milton Keynes, se veut rassurant. « *Nous devons accroître notre impact par une plus grande sélectivité, mais nous continuerons à faire de la taxinomie, car c'est notre plus grande force* », affirme-t-il.

« *Pour devenir un bon taxinomiste, il ne faut pas seulement un diplôme universitaire, mais des années de recherche et d'expérience. On ne peut pas espérer former de jeunes chercheurs tout en leur demandant de changer tous les trois ans de thème de recherche* », rétorque le docteur Cocks, responsable du département de paléontologie. Refusant, pour la plupart, le principe des contrats privés temporaires, les chercheurs s'inquiètent également des nouvelles priorités scientifiques de leur direction.

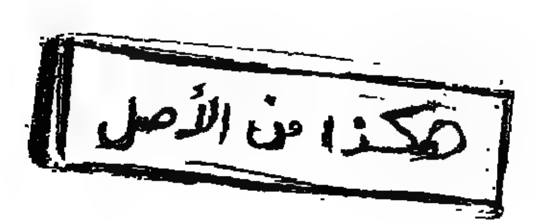
Toujours dans une perspective de rentabilité, les activités de recherche du Muséum devraient en effet, désormais, s'organiser autour de six pôles : biodiversité, qualité de l'environnement, ressources vivantes, ressources minérales, santé humaine et origines de l'homme.

Six domaines de recherche dont les naturalistes ne nient bien évidemment pas l'importance. Mais ils craignent, compte tenu des choix effectués dans les réductions de postes, que la plupart d'entre eux ne restent des coquilles vides. « *Les algues et les champignons sont d'excellents indicateurs de pollution. Or ce secteur de recherche va être considérablement diminué, alors que l'on déclare vouloir faire de la qualité de l'environnement une priorité. Où est la logique ?* » s'exaspère Chris Humphries, spécialiste des angiospermes au département de botanique. « *Comment décider en connaissance de cause de sauver telle ou telle partie de la forêt amazonienne si l'on ne se donne pas les moyens d'étudier la distribution géographique des espèces menacées ?* », renchérit le paléontologue Peter Forey, en soulignant que la recherche menée sur les mammifères et les oiseaux devrait être l'une des plus touchées par le nouveau plan de réforme.

Largement relayée par la presse quotidienne et spécialisée, l'onde de choc déclenchée à South-Kensington, tout compte fait, sera peut-être salutaire. De tous bords, les scientifiques britanniques se mobilisent pour tenter de sauver leur Muséum national, qui prend brusquement valeur de symbole. « *Ce plan n'est pas rédigé en anglais*, déclarait ainsi récemment John Evans, président de la très respectable Association britannique de géologie. *Il a été concocté dans un jargon d'affaires américain, probablement avec l'aimable concours de Disneyland.* » Grâce aux efforts menés tous azimuts par les chercheurs du Muséum, la communauté scientifique internationale, elle aussi, commence à se mobiliser. Et l'on parlait enfin, à la mi-mai, d'amorcer de nouvelles négociations.

Midi. Dans la grande salle d'exposition des insectes, le silence a succédé au tintamarre juvénile de la matinée. « *Dites, maîtresse, c'est un scorpion ?* », questionne un retardataire, les sourcils froncés devant un superbe spécimen de hanneton. L'institutrice hésite, n'ose répondre. Là-haut, dans leurs écrins de bois, les collections attendent.

CATHERINE VINCENT



AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 29 mai à 0 heure et le dimanche 3 juin à 24 heures :

Mercredi, une perturbation affectera le nord du pays. Jeudi, le soleil reviendra par l'Ouest, le ciel restant plus nuageux de l'Alsace à la Franche-Comté.

Mercredi : soleil sur l'Est, très nuageux à l'Ouest.

Le matin, le ciel sera très nuageux de la Haute Normandie aux pays de Loire et à la Bretagne. Il pourra même tomber quelque pluie sur les côtes de la Manche. Le ciel se voilera du Poitou-Charente aux Pyrénées. Ailleurs, sur l'Est du pays le soleil brillera.

L'après-midi, de belles éclaircies apparaîtront sur la Bretagne. Le ciel restera très nuageux ou couvert du Nord-Pas-de-Calais à l'Ile-de-France. Du centre aux Pyrénées, le ciel sera nuageux mais le soleil fera des apparitions.

De la Lorraine aux Alpes et à la Corse le temps sera bien ensoleillé

Les températures seront fraîches à l'aube dans le nord-est et l'est. Elles seront comprises entre 2 et 5 degrés sur ces régions. La température minimale avoisinera 8 à 10 sur la moitié ouest du pays, 3 à 7 degrés sur le Sud-Est, et 12 à 14 près de la Méditerranée.

L'après-midi, le thermomètre ne dépassera pas 17 à 18 degrés sur le nord du pays. Sur la moitié Sud, la température atteindra 20 à 23 degrés dans l'après-midi.

Jeudi 31 mai : retour du soleil.

Le matin, le temps sera très nuageux de la Lorraineà la Bourgogne et à la Franche-Comté. Le ciel sera nuageux du Nord-Pas-de-Calais à l'Auvergne. Ailleurs, sur l'Ouest du pays le soleil sera présent dès le matin. Le ciel sera très nuageux sur les Pyrénées orientales.

L'après-midi, le temps restera nuageux sur l'Alsace et la Lorraine. Partout ailleurs le temps sera bien ensoleillé. Des nuages élevés apparaîtront sur le sud de l'Aquitaine et sur les Pyrénées en fin de journée.

Les températures minimales seront de l'ordre de 8 à 10 degrés du Nord au Sud du pays. Dans l'après-midi, les températures seront en hausse. Elles dépasseront le cap des 20 degrés sur la moitié Nord, 25 degrés sur la moitié Sud.

Une zone de temps très nuageux à couvert traversera la France du Nord-Ouest au Sud-Est au cours des journées de vendredi et samedi. Elle donnera un peu de pluie près de la Manche et quelques orages dans l'intérieur.

Vendredi 1er juin : le beau temps décline.

Après quelques rares brumes au lever du jour, la matinée se déroulera sous le soleil.

L'après-midi des nuages gagneront la Bretagne, la Normandie et le Nord et il pleuvra un peu sur les côtes. Sur les régions plus à l'intérieur, pays de Loire, Bassin parisien, Nord-Est ainsi que sur les régions s'étendant du Sud-Ouest au Massif-Central au Centre et au nord des Alpes le temps deviendra lourd et des orages éclateront par endroit. Seuls le pourtour méditerranéen ainsi que le sud des Alpes et la Corse garderont beaucoup de soleil malgré des nuages plus nombreux l'après-midi.

Les températures minimales seront comprises entre 10 et 15 degrés du Nord au Sud. L'après-midi il fera de 23 à 25 degrés du nord de la Loire au Nord-Est mais seulement 18 à 20 degrés du nord de la Loire au Nord-Est mais seulement 18 à 20 degrés de la Manche. Plus au Sud il fera de 26 à 28 degrés.

Samedi 2 juin : averses.

Du Sud-Ouest au pourtour méditerranéen ainsi que du Nord-Est au Massif Central et aux Alpes, la journée débutera sous un ciel bien nuageux avec des ondées orageuses par endroit. En cours de journée des éclaircies gagneront l'Aquitaine, le Massif Central et le Nord-Est mais les ondées orageuses persisteront sur les régions méditerranéennes, les Alpes et la Corse.

Ailleurs soit de la Vendée au Centre aux Ardennes au Nord au Bassin parisien à la Normandie et à la Bretagne le temps sera variable : nuages, éclaircies et quelques averses alterneront.

Dimanche 3 juin :

Sur la moitié Est le temps sera encore très changeant avec des éclaircies mais aussi quelques averses.

Sur les régions Ouest c'est le soleil qui devrait dominer.

Mistral et tramontane souffleront en Méditerranée.

SITUATION LE 29 MAI 1990 A 0 HEURE TU

METEO FRANCE

PRÉVISIONS POUR LE 31 MAI 1990 A 12 HEURES TU

METEO FRANCE

LEGENDE: ENSOLEILLÉ – ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX – NUAGEUX COURTES ÉCLAIRCIES – TRÈS NUAGEUX OU COUVERT – PLUIE OU BRUINE – NEIGE – AVERSES – ORAGES – BRUMES ET BROUILLARDS – SENS DE DÉPLACEMENT

METEO FRANCE — TEMPS PREVU LE 30.05.90 — DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 29-05-1990

Valeurs extrêmes relevées entre le 28-05-90 à 6 heures TU et le 29-05-90 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	[illegible]	[illegible]	D
BIARRITZ	[illegible]	[illegible]	D
BORDEAUX	[illegible]	[illegible]	D
BOURGES	[illegible]	[illegible]	D
BREST	[illegible]	15	C
CAEN	[illegible]	[illegible]	N
CHERBOURG	[illegible]	10	N
CLERMONT-FERR.	20	[illegible]	D
DIJON	[illegible]	[illegible]	D
GRENOBLE-ST-M-H	[illegible]	[illegible]	D
LILLE	[illegible]	[illegible]	D
LIMOGES	[illegible]	[illegible]	D
LYON	[illegible]	[illegible]	D
MARSEILLE-MAR.	[illegible]	[illegible]	N
NANCY	[illegible]	[illegible]	D
NANTES	[illegible]	[illegible]	C
NICE	[illegible]	[illegible]	D
PARIS-MONTS.	20	[illegible]	N
PAU	[illegible]	[illegible]	D
PERPIGNAN	[illegible]	15	D
RENNES	[illegible]	[illegible]	N
ST-ÉTIENNE	[illegible]	[illegible]	N
STRASBOURG	[illegible]	[illegible]	D
TOURS	[illegible]	[illegible]	D
TOULOUSE	[illegible]	[illegible]	D
POINTE-A-PITRE			

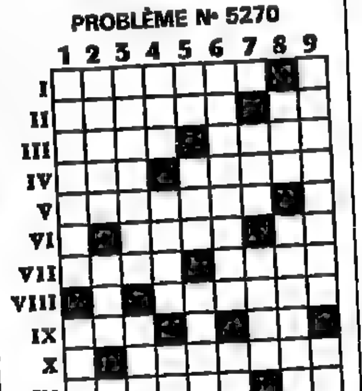
ÉTRANGER			
ALGER	[illegible]	11	P
AMSTERDAM	16	[illegible]	D
ATHÈNES	[illegible]	20	D
BANGKOK	[illegible]	[illegible]	C
BARCELONE	[illegible]	13	D
BELGRADE	[illegible]	[illegible]	D
BERLIN	[illegible]	[illegible]	N
BRUXELLES	[illegible]	[illegible]	D
LE CAIRE	-	-	D
COPENHAGUE	[illegible]	21	D
DAKAR	[illegible]	[illegible]	D
DELHI	[illegible]	[illegible]	C
DJERBA	21	[illegible]	D
GENÈVE	[illegible]	23	P
HONGKONG			
ISTANBUL	19	16	D
JÉRUSALEM	31	18	D
LISBONNE	30	16	D
LONDRES	[illegible]	[illegible]	[illegible]
LOS ANGELES	[illegible]	15	D
LUXEMBOURG	[illegible]	[illegible]	D
MADRID	[illegible]	[illegible]	D
MARRAKECH	[illegible]	[illegible]	D
MEXICO	-	-	
MILAN	[illegible]	15	D
MONTRÉAL	26	11	C
MOSCOU	16		C
NAIROBI	-	-	-
NEW-YORK	[illegible]	13	C
OSLO	15	[illegible]	D
PALMA-DE-MAJ.	[illegible]	[illegible]	D
PÉKIN	[illegible]	26	D
RIO-DE-JANEIRO	[illegible]	21	D
ROME	[illegible]	12	D
SINGAPOUR	[illegible]	[illegible]	C
STOCKHOLM	[illegible]	[illegible]	D
SYDNEY	20	17	A
TOKYO	[illegible]	16	D
TUNIS	[illegible]	18	N
VARSOVIE	[illegible]	[illegible]	N
VENISE	[illegible]	11	D
VIENNE	18	6	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5270



HORIZONTALEMENT

I. A davantage de trous quand elle est mauvaise. – II. Repousse des contacts avec le monde extérieur. Lettre grecque. – III. Partie d'une île. Peuvent être dus à une certaine pression. – IV. Qui peut avoir besoin de liquide. Homme fort. – V. Est souvent au pied du mur. – VI. Partie d'un « clou ». N'est plus à venir. – VII. Sur un affluent de la Volga. Progresse lentement. – VIII. Touche l'enclume. – IX. Se fait mettre au vert. Abréviation. – X. Qui a donc « pris ». – XI. Qui s'est fait des cheveux blancs. Pas tombé dans l'oubli.

VERTICALEMENT

1. A une vue d'ensemble. Donne lieu à de nombreuses répétitions. – 2. A le bac. A ses scènes. – 3. Permet de prendre certaines mesures. Fut bête face à la bête. – 4. Partie de couronne. Faisait plier les roseaux. Préposition. – 5. En France. Fait tenir bon. Pris en main. – 6. A des choses à cacher. Sert à dresser. – 7. Un qui peut en avoir plein le dos. Etre dans l'opposition. – 8. Donne des nouvelles. Touche la peau. – 9. Quelqu'un qui entre dans les détails. Mal inspiré.

Solution du problème n° 5269

Horizontalement

I. Gonflable. – II. Réalisées. – III. Oisives. – IV. Glèbe. Ara. – V. Autocar. – VI. Ecus. Sic. – VII. Mi. Tétées. – VIII. Espérer. – IX. Née. Ri. Su. – X. Targette. – XI. Us. Réale.

Verticalement

1. Grognement. – 2. Œil. Ciseau. – 3. Naseau. Pers. – 4. Flibuste. – 5. Livet. Errer. – 6. Ase. Ostéite. – 7. Besacier. Ta. – 8. Lé. Racé. Sel. – 9. Espar. Sou.

GUY BROUTY

CARNET DU Monde

Naissances

Serge et Sophie MOATI,
Victor et Irène,

sont heureux d'annoncer la naissance de

Félix,

Paris, le 24 mai 1990.

5, rue d'Argout,
75002 Paris.

– Christine et Jean-Michel LAIR-RÉMONDET,
Séverine,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Guillaume, Hervé, Michel,

le 23 avril 1990, à Saint-Claude.

Sous-préfecture,
39200 Saint-Claude.

Mariages

– **Jean-Pierre RAYNAUD**
et
Prissana PRONGKEAW

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré à Paris, le samedi 19 mai 1990, dans l'intimité.

Décès

– Le lieutenant-colonel (ER) Lucien Bosler,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M. et Mme Paul Mennessier
et leur fille,
Mme Hugues Kemper,
née Jouveau-Dubreuil
et son petit-fils,
Mlle Cécile Jouveau-Dubreuil,
Mme Georges Jouveau-Dubreuil,
ses fille et petite-fille,
Mme Jacques Bosler,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Jouveau-Dubreuil, Argueyrolles, Negre-Baralo-Grouitch,
Ses nombreux amis,
ont le chagrin de faire part du décès de

Mme Lucien BOSLER,
née Jeanne Jouveau-Dubreuil,
directrice honoraire
de « l'Hospitalité pour les femmes »,
ancien officier
de la 1re armée française (1944-1945),

survenu le 11 mai 1990, à Marseille, munie des sacrements de l'Eglise, dans sa soixante-douzième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale, à Villard-sur-Boëge (Haute-Savoie).

– Mme Jean-Claude Bouffault,
son épouse,
Mme Jean Manoha,
M. et Mme Alain Paraf,
Mme Françoise Bouffault,
M. et Mme Vladimir Bogojevic,
sa tante, ses sœurs, beaux-frères, nièces, neveux et cousins,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

M. Jean-Claude BOUFFAULT,
docteur vétérinaire,
diplômé de Maisons-Alfort
et de la faculté de médecine de Paris,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 26 mai 1990, dans sa soixante-troisième année.

La messe de funérailles sera célébrée en l'église Saint-Pierre de Neuilly, le jeudi 31 mai, à 11 heures.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille de Bourges-Asnières (Cher).

Un service religieux aura lieu aux Etats-Unis d'Amérique ultérieurement.

Cet avis tient lieu de faire-part.

26, rue Borghèse,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– M. Denis Breton,
M. et Mme Mattei
et leurs enfants,
M. et Mme Thierry Breton
et leurs enfants,
M. Hervé Breton, Mme Astrid Baron
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Denis BRETON,
née Simone Margot,

survenu le 25 mai 1990.

Un service religieux sera célébré le mercredi 30 mai, à 10 h 30, au temple de l'Oratoire, 145, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

L'inhumation aura lieu le même jour, dans le caveau de famille, à Villiers-les-Hauts (Yonne), dans la plus stricte intimité.

« Que votre oui soit oui
que votre non soit non
Tout le reste est faiblesse. »

M. Denis Breton et sa famille souhaitent remercier le professeur Jean-Paul Escande et toute son équipe pour le dévouement exceptionnel dont ils ont fait preuve au cours de la longue et douloureuse maladie de Mme Breton.

Ni fleurs ni couronnes, des dons pourront être versés à la Fondation pour la recherche médicale, hôpital Tarnier, 89, rue d'Assas, 75006 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

86, avenue de la République,
92120 Montrouge.

– Mme Gabriel Chereau,
M. et Mme François Vincent
et leurs enfants,
Mme Bertille Chereau
et ses enfants,
Mme Marine Chereau
et ses enfants,
M. Christophe Chereau,
M. et Mme Jean-Philippe Saint-Geours
et leur fils,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Gabriel CHEREAU,
ancien bâtonnier du barreau de Nantes,

survenu le 27 mai 1990, dans sa quatre-vingt-unième année.

10, avenue des Acacias,
44000 Nantes.
18, rue de Bourgogne,
75007 Paris.

– M. et Mme Thomas
et leur fille,
M. et Mme Rochette
et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jean CORRÈGE,
née Jeanne Olivier,

survenu accidentellement le 18 mai 1990.

Ils rappellent le souvenir de son mari et de leur père

Jean CORRÈGE,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

décédé le 20 décembre 1988.

1, villa Stendhal,
75020 Paris.

– Mme Roland Decroix,
son épouse,
Sandrine, Stéphane, Delphine,
ses enfants,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. Roland DECROIX,

survenu le 26 mai 1990, à l'âge de cinquante-deux ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 31 mai, à 14 h 30, en l'église Sainte-Madeleine de Davron (Yvelines), suivie de l'inhumation au cimetière de Crespières.

6, impasse d'Herbeville,
78121 Crespières.

– La direction
Et le personnel de la Société nouvelle Vinot-Postry du groupe Charbonnages de France,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. Roland DECROIX,
ingénieur diplômé de l'IDN,

survenu le 26 mai 1990.

Les obsèques auront lieu le jeudi 31 mai, à 14 h 30, en l'église de Davron (Yvelines).

– Colette Epinat,
Nancy Epinat-Rougeck,
Thomas Percherancier,
Marie-Madeleine Epinat,
Lucina Morey,
Henri et Yvonne Morey,
Gaby et Charles Bruck,
Bernard et Paulette Morey,
Georges et Renée Epinat,
Les familles Epinat, Coquard, Rossi, Dupuy, Morey, Lausi, Attar-Morey, Mourey, Blanchet, Turcaud, Valeyre, Montange, Monnet,
Et tous ses amis,
ont le chagrin de faire part du décès, le 25 mai 1990, de

Barthélémy EPINAT,
agrégé de l'Université,
ministre plénipotentiaire,
ancien ambassadeur de France,
ancien maire de Coligny,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
Medal of Freedom,
commandeur de l'ordre de Malte,

leur époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin,

L'incinération a eu lieu dans l'intimité.

01270 Coligny.
71480 Cuiseaux.

– Le Seigneur a rappelé à Lui

Mme Marc FOLLÉA,
née Elisabeth Rivet,

le 25 mai 1990, dans sa quatre-vingt-huitième année.

De la part de
Bernard Folléa,
Annick et Paul Delaunay,
Jacqueline et Michel Driancourt,
Colette et Michel Bruder,
Dominique et Marie-Thérèse Folléa,
Geneviève et Michel Cart,
Bruno Folléa,
Xavier et Marie-Cécile Folléa,
Chantal et Paul Lumineau,
Leurs enfants,
Petits-enfants,
Et toute la famille.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 30 mai, en l'église du Centre, à Saint-Cloud, à 10 h 15.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Georges Texier,
sa mère,
Mme M.-J. Gobin-Daudé
et ses enfants,
sa sœur et ses neveux,
M. et Mme Ray Lake
et leurs enfants,
M. et Mme Christophe Bourgeois,
ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. François GOBIN-DAUDÉ,

survenu le 21 mai 1990, à Bayonne, dans sa soixantième année.

L'inhumation a eu lieu le 23 mars, au cimetière ancien de Charenton, dans l'intimité familiale.

Le service religieux aura lieu ultérieurement.

13, avenue de Ségur,
75007 Paris.

– Jean-Pierre, Jacques et Marc Gombeaud,
Sa famille,
Et ses amis,
informent du départ dans la paix de

Philippe GOMBEAUD.

Selon ses vœux et convictions, il a été incinéré dans la plus stricte intimité.

Une réunion ultérieure permettra les retrouvailles d'amis que la vie a un peu dispersés, et qui auront beaucoup de choses à se raconter.

La date sera communiquée prochainement.

20, place Dupleix,
75015 Paris.
23, avenue de Sceaux,
78000 Versailles.
5, allée de la Boissière,
92350 Le Plessis-Robinson.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Gilmerkely de OLIVEIRA,
professeur de publicité.

Le service religieux sera célébré jeudi 31 mai, à 8 h 30, en l'église Saint-Germain de Charonne, 4, place Saint-Blaise, Paris-20e.

– Le docteur et Mme J. Poujol,
M. Bernard Poujol,
M. et Mme Vincent Poujol,
Mlle Catherine Portalier,
née Poujol,
Mlle Monique Portalier,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur J.-P. POUJOL,
chevalier de la Légion d'honneur,

dans sa quatre-vingt-douzième année.

Les obsèques religieuses ont eu lieu le vendredi 25 mai, en l'église du Saint-Esprit, Paris-12e, suivies de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise.

AGENDA

CARNET DU Monde

— M. et Mme Pierre Rivelaygue.
M. Alain Cardon.
M. et Mme Dominique Janicaud.
Claire et Benjamin.
Sa famille.
Ses amis.
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques RIVELAYGUE,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
agrégé de philosophie,
maître de conférences
à l'université de Paris-Sorbonne.

survenu le 26 mai 1990.

L'inhumation aura lieu le vendredi 1er juin 1990, au cimetière du Montparnasse où l'on se réunira à 14 h 30, à la porte principale, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e.

93, boulevard Edouard-Herriot.
06200 Nice.
74, rue Dunois.
75646 Paris Cedex 13.
06670 Castagniers.

— Le président de l'université de Paris-Sorbonne
Et ses collègues de l'Institut de philosophie,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jacques RIVELAYGUE,
maître de conférences,

survenu le samedi 26 mai 1990.

Les obsèques auront lieu le vendredi 1er juin, à 14 h 30, au cimetière du Montparnasse, porte principale.

— La fédération de Paris du Parti socialiste
Et la section du 13e-Est,
ont la douleur de faire part du décès de leur ami et camarade,

Jacques RIVELAYGUE,
membre
de la Commission exécutive fédérale,
secrétaire de la section 13e-Est.

— Mme Antoinette Schreyer.
Son fils, Terry.
Sa fille, Martine Schreyer-Perrin.
Ses petits-enfants.
Et la famille vivant à Madagascar,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roland Charles SCHREYER,

survenu à Paris le 24 mai 1990.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— **Marie SENTILHES**

est entrée dans la paix du Seigneur, le 26 mai 1990, à l'âge de soixante-cinq ans.

Jeanine Sentilhes.
Monique Bruley.
Yves Sentilhes.
Louis et Suzanne Sentilhes.
Thérèse et Gérard Bergeron.
Jacques et Anne-Marie Sentilhes.
Paul et Anne Sentilhes.
Claude et Nicole Sentilhes.
Bernard et Chantal Sentilhes.
Henri et Armelle Sentilhes.
ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs.
Sa famille.
Et ses amis.
invitent à s'unir par la présence ou la prière à la messe qui sera célébrée le vendredi 1er juin, à 15 heures, en la cathédrale Saint-Louis de Versailles.

8, rue Saint-Louis.
78000 Versailles.

— La comtesse de Trentinian.
Ses enfants, petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, le 21 mai 1990, dans sa quatre-vingt-dixième année, du

comte de TRENTINIAN.

Les obsèques ont eu lieu le 25 mai dans l'intimité.

60, rue Cortambert.
Paris-16e.

— M. et Mme Louis-Laurent Venault et leur fille.
M. et Mme Georges François et leurs enfants.
M. et Mme Raymond-Le Bars et leurs enfants.
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Louis VENAULT,
née Irma Caravita,

survenu le 27 mai 1990, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, munie des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 28 mai à Sore (Landes) dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

59, cours Pasteur.
33000 Bordeaux.

— M. et Mme Michel Werbrouck,
ses frère et belle-sœur.
M. François Vanduynslager.
Mlle Ghislaine Werbrouck.
M. et Mme Denis Vanduynslager et leurs enfants.
M. et Mme Daniel Werbrouck et leur fille.
Ses neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces.
M. Michel Poitevin,
son beau-frère.
Mme Jeanine Duda-Lemaire.
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alain WERBROUCK,
chef du service du protocole
du ministère de la coopération
et du développement,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
chevalier des Palmes académiques,

survenu le 25 mai 1990, à l'âge de quarante-neuf ans, à Paris.

Priez pour lui.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 31 mai, en l'église Saint-Xavier-des-Missions étrangères, 36, boulevard des Invalides, Paris-7e, où l'on se réunira à 14 heures.

L'incinération aura lieu le même jour à 15 h 30, au monument crématoire du Père-Lachaise, Paris-20e.

Ses cendres reposeront au cimetière de Marcq-en-Barœul (Nord), dans le caveau de famille.

50, boulevard de Strasbourg.
75010 Paris.

Remerciements

— Mme Maximilien Bukspan,
son épouse.
Mme Elisabeth Bukspan.
Mme Dominique Bukspan,
ses filles.
Justin-Jonathan Bukspan,
son petit-fils,
remercient tous ceux qui ont exprimé leur amitié et leur appui à l'occasion du départ de

Maximilien BUKSPAN.

« Pour les âmes fidèles, il n'y a jamais de disparus. »

— Michèle Chahant et Vladimir Kojoukharov
Et toute la famille,
remercient tous les jeunes et amis qui partagent la douleur de la disparition de

Michael Balthazar KOJOUKHAROV

dans sa quatorzième année

et qui, par leur présence, leurs pensées et leurs fleurs, témoignent de l'amitié et de l'amour dont Michael était le messager.

— Dans l'impossibilité de répondre personnellement à toutes les marques de sympathie qui leur ont été témoignées à la suite du décès de

M. André ROSA,

son épouse, ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, frère et belle-sœur, vous en remercient chaleureusement.

Anniversaires

— Il y a dix ans aujourd'hui disparaissait tragiquement

Alexandra AFLALO.

ceux qui l'ont connue, estimée et aimée, ont pour elle une pensée.

La famille et amis.

— A Nîmes, le 11 mai 1990,

Daniel BAHIN

nous quittait, à l'âge de quarante-quatre ans.

— Il y a un an,

Denis WEXLER,
(Dina),

quittait les siens.

Ceux qui l'ont connu, estimé et aimé ont pour lui une pensée émue en ces jours de triste souvenir.

Communications diverses

— **L'URSS face aux réformes, au bord du gouffre ou du renouveau ?** L'exposé de **Jacques Sapir**, économiste et spécialiste de l'URSS, qui vient de publier *l'Economie mobilisée* (Ed. La Découverte), précédera les débats. **Jeudi 31 mai, à 20 h 30**, Cercle Bernard-Lazare, 10, rue Saint-Claude, 75003 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaines dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film a éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 29 mai

TF 1

20.35 **Cinéma : Zone rouge ■**
Film français de Robert Enrico (1986).
22.35 **Magazine : Ciel, mon mardi !**
De Christophe Dechavanne.
0.25 **Journal, Météo et Bourse.**
0.45 **Série : Mésaventures.**
1.10 **TF 1 nuit.**

A 2

20.40 **Cinéma : le Coup de sirocco ■**
Film français d'Alexandre Arcady (1978).
22.25 **Sport : Tennis.**
Internationaux de Roland-Garros (résumé des matchs de la journée)
23.20 **Informations : 24 heures sur la 2.**
23.35 **Météo.**

FR 3

20.35 ▶ **Magazine : La marche du siècle.**



Présenté par Jean-Marie Cavada.
Thème : « La Chine, un an après ».
22.15 **Journal et Météo.**
22.45 **Cinéma : Rancho de luxe ■**
Film américain de Frank Perry (1975).
0.15 **Musique : Carnet de notes.**

CANAL PLUS

20.30 **Cinéma : l'Empire du soleil ■■**
Film américain de Steven Spielberg (1987).
22.55 **Flash d'informations.**
23.00 **Cinéma : le Maître de musique ■■**
Film franco-belge de Gérard Corbiau (1987). Avec José Van Dam, Anne Roussel, Philippe Volter.
0.35 **Cinéma : Visitor ■**
Film italo-américain de Michael J. Paradise (1980).

LA 5

20.40 **Cinéma :**
les Deux Missionnaires □
Film franco-italien de Franco Rossi (1974). Avec Terence Hill, Bud Spencer, Jean-Pierre Aumont.
22.15 **Série : China Beach.**
23.30 **Magazine : Réussites.**
0.00 **Journal de minuit.**

M 6

20.35 **Téléfilm : Sans famille.**
De Jacques Ertaud, d'après Hector Malot (1re partie).
22.15 **Magazine : Ciné 6.**
22.30 **Cinéma : Défense de toucher.□**
Film italien de Nello Rossati (1976).
0.00 **Six minutes d'informations.**
0.05 **Informations : Dazibao.**

LA SEPT

20.05 **Documentaire : France et France** (2).
De Clifford Chenin.
21.00 **Documentaire : Vive Québec.**
De Gilles Carle
22.30 **Magazine : Imagine.**
23.00 **Documentaire : Histoire parallèle.**
De Philippe Grandrieux.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Archipel science.** Evaluer la recherche.
21.30 **La Société des réalisateurs de films** (rediff.).
22.40 **Nuits magnétiques.**
L'araignée.
0.05 **Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Musique Ensembles.** Parcours, de Ducreux ; Embrasure, de Depraz ; Chain I, de Lutoslawski ; Intermezzi, d'Eliasson ; Ondes, espaces mouvants, de Mefano, par l'Ensemble 2e2m, dir. : Paul Mefano ; sol. : Irène Jarsky, soprano
22.30 **Récital.** Evelyne Dubourg, piano : Variétude, de Vogel ; Sonatine pour piano no 2, de Busoni ; Deux poèmes pour piano, de Scelsi ; Epitaffio per Alban Berg pour piano, de Vogel ; sonate pour piano no 9 op. 68, Deux poèmes pour piano op. 69, Deux poèmes pour piano op. 71, Vers la flamme, pour piano, op. 72, de Scriabine.
0.00 **Club d'archives.** Hommage à Isaac Stern.

Mercredi 30 mai

TF 1

13.35 **Série : Police 2000.**
14.30 **Club Dorothée.** Dragon ball ; Les samouraïs de l'éternel ; Le collège fou, fou, fou ; Ken le survivant ; Les chevaliers du zodiaque ; Série : Salut les musclés ; Les jeux.
17.05 **Série : 21 Jump Street.**
17.55 **Série : Hawaii, police d'Etat.**
18.45 **Avis de recherche.**
18.55 **Feuilleton : Santa-Barbara.**
19.20 **Jeu : La roue de la fortune.**
19.50 **Tirage du Tac-O-Tac.**
19.55 **Divertissement : Pas folles les bêtes !**
20.00 **Journal, Tapis vert, Météo, et Loto.**
20.45 **Variétés : Sacrée soirée.**
Avec Philippe Lavil, Marina Vlady, Enrico Macias, Tina Turner, Michel Berger, Lonnie Gordon, Félix Gray, Didier Barbelivien, Michel Fugain, Véronique Genest, Vanessa Paradis.
22.35 ▶ **Magazine : En quête de vérité.**
Présenté par Jean-Pierre Foucault.
23.40 **Journal, Météo et Bourse.**
20.00 **Série : Drôles d'histoires** (et à 3.35).
1.10 **TF1 nuit.**
1.45 **Feuilleton : C'est déjà demain.**
2.10 **Info revue.**
2.55 **Téléfilm : Le vignoble des maudits.**

A 2

13.40 **Série : Falcon Crest.**
14.10 **Sport : Tennis.**
Internationaux de Roland-Garros, en direct et en Eurovision.
19.55 **INC.**
20.00 **Journal et Météo.**
20.45 **Série : Sentiments.**
La tricheuse, de Joyce Bunuel, avec Ludmila Mikael, Martin Sacks.
22.20 **Sport : Tennis.**
Internationaux de Roland-Garros (résumé des matches de la journée).
23.15 **Informations : 24 heures sur la 2.**
23.30 **Météo.**
23.35 **Magazine : Du côté de chez Fred.**

FR 3

13.00 **Sport : Tennis** (suite).
Internationaux de Roland-Garros.
15.00 **Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.**
17.00 **Flash d'informations.**
17.05 **Sport : Tennis** (suite).
Internationaux de Roland-Garros.
19.00 **Le 19-20 de l'information.**
De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 **Jeux : La classe.**
20.35 **Concours Eurovision des jeunes musiciens.**
Présenté par Alain Duault, depuis le Musikverein de Vienne. Représentante française : Anne Gastinel, violoncelliste.
22.25 **Journal et Météo.**
22.50 **Magazine : Mille Bravo.**
Présenté par Christine Bravo.
Avec Dick Annegarn, Les Avions, le Quatuor Parisii (Régis Pasquier et Jean-François Heisser), Fino Gomez Band.
23.45 **Musique : Carnet de notes.**
Prélude en mi bémol mineur, de Bach, par Emile Naoumoff, piano.

CANAL PLUS

13.30 **Téléfilm : Traffik, le sang du pavot** (2e partie).
D'Alastair Reid, avec Bill Paterson, Lindsay Duncan.
15.55 **Téléfilm : Les mouettes**
De Jean Chapot, avec Michel Galabru, Macha Méril.
17.25 **Sport : Cyclisme.**
Tour d'Italie.
17.50 **Cabou cadin.** Zorro.

En clair jusqu'à 21.00

18.15 **Dessins animés : Ça cartoon.**
Présentés par Philippe Dana.
18.30 **Top 50.**
Présenté par Marc Toesca.
19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.**
Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
20.30 **Cinéma dans les salles.**
21.00 **Cinéma :**
Le retour des mousquetaires. ■
Film britannico-franco-espagnol de Richard Lester (1989). Avec Michael York, Oliver Reed, Frank Finlay.
22.35 **Flash d'informations.**
22.40 **Cinéma : Blancs cassés. ■**
Film français de Philippe Venault (1988). Avec Jacques Bonnaffé, Sylvie Orcier, Christophe Odent.
0.25 **Cinéma : L'éclipse. ■■■**
Film italo-français de Michelangelo Antonioni (1961). Avec Alain Delon, Monica Vitti, Francisco Rabal (v.o.)
2.25 **Magazine : Rapido.**
Rediffusion du 27 mai.

LA 5

13.35 **Série : Baretta.**
14.30 **Série : Soko, brigade des stups.**
15.35 **Série : Bergerac.**
16.40 **Dessins animés.**
Les triplés ; Pollyanna ; Les aventures de Claire et Tipoune.
17.35 **Magazine :**
En route pour l'aventure.
18.00 **Dessins animés.**
Max et compagnie ; Olive et Tom, champions de foot (rediff.).
18.50 **Journal images.**
19.00 **Magazine : Reporters.**
De Patrick de Carolis.
19.45 **Journal.**
20.30 **Drôles d'histoires.**
20.40 **Histoires vraies.**
Acte d'amour, téléfilm d'Anthony Harvey et Anthony Page, avec Glenda Jackson, Dick Bogarde.
22.35 **Débat :**
L'insertion des handicapés.
Animé par Gilles Schneider.
23.30 **Magazine : Nomades.**
0.00 **Journal de minuit.**
0.10 **Bergerac** (rediff.).
1.15 **Série : Tendresse et passion.**
1.40 **Série : Voisin, voisine.**
2.40 **Tendresse et passion.**
3.05 **Le journal de la nuit.**
3.15 **Voisin, voisine** (et à 4.35).
4.10 **Tendresse et passion** (et à 5.35).

M 6

13.25 **Série : Cosby show** (rediff.)
13.55 **Feuilleton : Dynastie.**
14.45 **Téléfilm :**
Les jeux sont faits.
De Richard Lang, avec Robert Urich, Tony Curtis.
16.00 **Jeu : Match music.**
17.15 **Informations : M 6 info.**
17.25 **Série : L'homme de fer.**
18.15 **Série : L'ami des bêtes.**
18.55 **Série : Aline et Cathy.**
19.25 **Série : La fête à la maison.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Cosby show.**
20.35 **Téléfilm : Trou de mémoire.**
De Mike Robe, avec Karl Malden, William Devane.
22.10 **Téléfilm : Mortelle rencontre.**
De Christian Nyby, avec Patrick Duffy, Loni Anderson (rediff.).
0.00 **Six minutes d'informations.**
0.05 **Informations : Dazibao.**
0.10 **Variétés : Fréquenstar.**
2.00 **Rediffusions.**
Avec ou sans rock ; Portrait de Patricia Kaas ; Portrait de Serge Reggiani ; Culture pub remix ; Parcours santé (la voix) ; M 6 aime (cinémanimaux) ; Culture pub remix.

LA SEPT

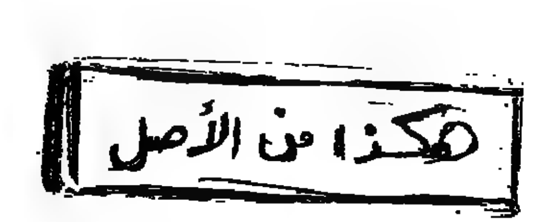
20.05 **Documentaire : 10 jours... 48 heures.** (v.o.). De Georges Dufaux.
21.00 **Téléfilm : Le peloton d'exécution.** (v.o.). De Michel Andrieu.
22.30 **Documentaire : L'âge d'or du cinéma.** De John Edwards, David Mingay, Bailey Silleck.
23.00 **Documentaire : Musée d'Orsay.** (2).
De Pierre Dumayet.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Tire ta langue.** Le pastiche littéraire.
21.30 **Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, de la Suisse et du Canada.
22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.**
22.40 **Nuits magnétiques.** L'araignée.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.** Michael Franks.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 14 mai en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois) : Virgo salutiferi, de Des Prés ; Missa pro defunctis, de Richafort ; Christus mortus est pronobis, Dominus regnavit, de Des Prés ; La sestina, de Da Palestrina ; La bella netta ignuda, de Rore ; Hélas, mon Dieu, de Lejeune ; Anchor che col partire, de Rore ; Io son ferito, de Da Palestrina, par Les Sonorités opposées, dir : Frank Langlois.
23.07 **Jazz-club.** En direct du Sunset, à Paris : le sextette de la pianiste et chanteuse Lavelle



هكذا من الأصل

SPORTS

TENNIS : les Internationaux de France

Le Canadien Andrew Sznajder va être au centre des conversations de tout Roland-Garros dans les prochaines heures. Il ne devra pas cette attention – à vingt-trois ans il est classé soixante-quatrième mondial et a gagné douze des vingt matches disputés depuis le début de l'année – à la victoire obtenue lundi 28 mai sur Cedric Pioline au premier tour des Internationaux de France 1990 mais au fait qu'il sera le prochain adversaire de Yannick Noah qui a été très menacé par un Espagnol sorti des qualifications, Francisco Calvet, classé cent quatre-vingtième.

Les véritables vedettes de la première journée de compétition porte d'Auteuil ont été l'Argentin Alberto Mancini et le Suédois Niclas Kulti qui ont éliminé deux têtes de série, respectivement l'Américain Jay Berger (n° 9) et l'Espagnol Emilio Sanchez (n° 6). Après un début de saison fracassant en 1989, Mancini s'était endormi sur ses lauriers. Tête de série n° 11 l'an passé, il ne figure plus parmi les seize meilleurs joueurs du tournoi 1990, mais ses performances en Coupe Davis (élimination de la RFA tenante du titre) attestaient d'un retour en forme qu'il a confirmé en venant rapidement à bout de Jay Berger beaucoup trop pressé de finir l'échange sur cette surface.

Emilio Sanchez était considéré comme l'un des favoris de cette édition 1990, très ouverte. Mais l'Espagnol était-il usé par un début de saison trop généreux où il avait disputé quarante et un matches et remporté trente victoires en treize tournois ?

Le Suédois Kulti, que son rang de cent soixantième avait contraint à disputer les qualifications, en a fait la plus notable victime de ce premier tour après une bataille indécise de cinq sets.

La course contre le temps de Yannick Noah

La volonté de vaincre des qualifiés n'est pas un vain mot. Le jeune Espagnol Francisco Clavet en a fourni une nouvelle preuve lundi en fin de journée. Cet enfant de Madrid, âgé de vingt-deux ans, avait disputé, et gagné, trois matches pour avoir le droit de figurer parmi les candidats au titre du tournoi parisien. Même si l'on émarge à la 182e place du classement mondial des joueurs, cette chance ne se laisse pas passer.

Alors, bien préparé par ses précédentes rencontres, Francisco Clavet ne s'est pas laissé impressionner par l'aura de son adversaire, Yannick Noah. De l'autre côté du filet, il ne voit pas le vainqueur de 1983, mais un joueur qui vient de perdre, au premier tour, les six derniers tournois auxquels il a participé. Car Yannick Noah aujourd'hui est un perdant. *« J'ai vécu trois mois difficiles,* reconnaît-il. *J'arrivais le lundi à une épreuve et dès le soir je pouvais faire ma valise pour aller préparer la suivante ».* Un aveu qui en dit long sur le moral d'un joueur qui a déjà oublié ses succès australiens du début de l'année.

Un qualifié jette toutes ses forces dans le jeu, une « ex-gloire » a plus de mal à retrouver ses repères. Ce n'était pas seulement le match de la jeunesse face à l'âge mûr sur le central, c'était aussi celui d'un garçon à la recherche de reconnaissance opposé à un homme qui doute de ses capacités. A trente ans, Yannick Noah n'a plus l'agilité des rendez-vous passés, il ne sait pas réellement si sa place est encore dans ces compétitions pleines de risques de blessures et de désillusions.

Mais pour Roland-Garros, pour cette terre rouge, lieu de son unique succès dans un tournoi du grand chelem, il cherche à se transcender. Il veut faire oublier sa défaite de l'an dernier au premier tour face au Brésilien Luiz Mattar, il veut effacer les mauvais souvenirs de Rome et d'ailleurs. Yannick Noah ne livre pas vraiment un combat, il détourne plutôt les assauts de Francisco Clavet. Il repousse la balle comme d'autres supplient qu'on leur laisse encore une fois, une fois seulement, le privilège d'utiliser l'instrument de travail qui a mobilisé une partie de leur existence.

Il rappelle ces cheminots à qui la SNCF offrait la faveur du « dernier train ». Ces hommes conduisaient une ultime fois leur locomotive. Au passage, les collègues faisaient fonctionner les sifflets en guise de signe d'amitié, et les passagers, étrangers au rite, ne comprenaient pas toutes ces émotions à peine contenues. Noah retrouve le terrain de ses exploits, mais personne ne semble prêt à l'aider à renouer avec le passé. Son adversaire se moque de ses nostalgies, quant au public, il n'apprécie que modérément les joueurs qui envoient la balle dans le filet.

Mais le vieil artiste possède encore la recette de quelques tours. Après des dizaine de revers assez ternes, il exécute le geste qui réveille une assistance. Le miracle est possible pour qui sait l'attendre. Les services ou les passings dignes des années fastes émaillent des sets qui s'éternisent.

Noah change de raquette et de tee-shirt à chaque fois qu'il regagne son siège. Etonnante quête d'attributs qui lui fournirait, enfin, le moyen d'en finir avec ce jeune espagnol présomptueux. Hélas, même la cinquième raquette sortie de son sac, ne lui offre pas le pouvoir d'éviter un quatrième set désastreux (1-6).

Paradis et Demongeot éliminées

Après plus de deux heures et demie de jeu, la partie est toujours incertaine. C'est à ce moment que les portes du central s'ouvrent pour accueillir le public des fins de match. Les travées s'emplissent de jeunes irrespectueux des règles de bienséance. Les applaudissements et les « allez Yannick » se multiplient, créant une ambiance nouvelle. L'homme aux cheveux tressés tente des balles plus hardies et retrouve ses marques.

Les points sanctionnent ses efforts. Mais des erreurs, tout aussi nombreuses, permettent à Francisco Clavet de combler son retard. *« J'ai eu du mal à emballer le match »,* dira Yannick Noah à la fin de la partie, invoquant des problèmes de placement et de manque d'énergie. Comment expliquer autrement ces sept balles de match nécessaires à la conclusion d'une partie de trois heures cinquante et une minutes ?

Le dernier revers de Yannick Noah a marqué les limites du « qualifié ». Au terme d'une longue partie, la jeunesse a trébuché face à un professionnel qui prétend pouvoir *« mieux jouer »,* si ses problèmes de respiration, liés à un fort rhume, s'améliorent dans les jours qui viennent.

Autre invité du court central, Henri Leconte, lui, n'évoque pas de problèmes de santé. Heureux de fouler un terrain qu'il n'avait pas fréquenté depuis une certaine finale perdue, en 1988, le mal-aimé du public français a préféré, cette fois, selon son expression, *« parler avec sa raquette ».* En trois sets, il a montré au Haïtien Ronald Agenor qu'il avait retrouvé confiance en lui. A l'aise au fond du court, pas avare d'amortis et de services gagnants, Henri Leconte a triomphé en moins de deux heures d'un puncheur très dangereux sur terre battue.

« J'ai bien joué, explique Henri Leconte, *car je m'étais préparé pour un match très dur face à un droitier qui avait atteint les quarts de finale l'an dernier. »* Fier de la tactique qu'il a mise au point, il estime avoir de bonnes chances de passer le second tour. Fanfaronnade ou juste estimation ? L'imprévisible Leconte répond par un sourire et ajoute : *« Cette année, n'importe quel joueur peut arriver en finale ».*

Un rêve que ne peuvent caresser Pascale Paradis et Isabelle Demongeot. Les deux joueuses françaises ont été éliminées sur ce même central. Face à Steffi Graff les chances de Pascale Paradis étaient réduites. Elle qui estime n'avoir jamais bénéficié de bons tirages au sort à Roland-Garros, souhaitait simplement *« ne pas être ridicule face à des balles qui arrivent avec une très grande vitesse ».* Hélas, un match de quarante minutes ne lui a pas apporté beaucoup de satisfactions. *« Il m'a montré simplement l'écart entre elle et moi, et il est grand. »*

Elle est déçue Pascale, comme son amie Isabelle Demongeot vaincue en 3 sets par la Tchécoslovaque Jana Novotna (6-0, 6-7, 10-8). Et toutes deux expliquent : *« Nous sommes lundi après-midi, premier jour de Roland-Garros, et c'est fini pour nous. C'est dur de constater cela surtout lorsque l'on avait fondé tous les entraînements sur cette épreuve. »*

SERGE BOLLOCH

Chang et Agassi marines en culottes courtes

Roland-Garros a réalisé, lundi, avec un certain effroi que les « marines » que l'Amérique lui envoyait pour conquérir ses plages de sable ocre n'étaient que des gamins en culottes courtes.

Pour la première fois depuis deux lustres, en effet, les baroudeurs Jimmy Connors et John McEnroe n'étaient pas en première ligne avec le renfort de quelques géants comme Tim Mayotte ou Brad Gilbert. Toutes les chances du commando US reposent sur les épaules un peu étroites de Michael Chang et d'André Agassi. Le stade de la porte d'Auteuil a regardé leur premiers pas sur la terre battue avec une certaine appréhension.

L'inquiétude était la plus vive pour Michael Chang. *« Ma nouvelle coupe de cheveux me fait paraître plus petit »,* plaisantera-t-il après son premier match. Mais qu'il n'ait pas pris un centimètre depuis sa victoire de l'an passé n'était pas le vrai problème. En fait il s'agissait de savoir si l'adolescent rusé qui avait usé les nerfs du numéro un mondial Lendl jusqu'à lui faire perdre tout contrôle de son tennis, puis qui avait encore mystifié le Soviétique Andréï Chesnokov et le Suédois Stefan Edberg, était encore capable de quelques tours de passe-passe, s'il n'avait pas épuisé la sagesse d'un peuple dont il est l'héritier ?

Avec le recul, on mesurait surtout mieux l'énorme part de chance qu'il lui avait fallu, alors qu'il n'avait pratiquement aucune expérience de la terre battue, pour arriver à s'imposer face à des spécialistes chevronnés. Cette année, l'effet de surprise ne pouvait plus opérer. Le jeu de Chang a été analysé par ses adversaires qui, depuis, ne lui ont laissé gagner qu'un tournoi à Londres.

Ce jeu repose tout entier sur le dynamisme : une frappe de balle nerveuse, un déplacement rapide. Cela contraint souvent Chang à aller au bout de ses forces. L'an passé il avait fallu le porter jusqu'aux vestiaires après ses cinq sets contre Ivan Lendl. Au début de l'année cette débauche d'efforts imposée à un corps encore fragile a provoqué une fracture de fatigue à la hanche. Il a donc été immobilisé pendant deux mois et son retour à la compétition a été plus que laborieux. En arrivant à Paris, il n'avait disputé que sept matches depuis le mois de mars et il n'en avait gagné que deux. Il n'avait surtout pas remporté la moindre victoire sur terre battue.

Comme les pièces d'un puzzle

Les quelques jours d'entraînement effectués dans la capitale avant le début officiel des Internationaux n'avaient rassuré personne. Il avait été vu échangeant des balles avec son père, Joe, qui lui sert de coach depuis la rupture de sa famille avec la fédération de tennis américaine. Il s'était aussi plaint de douleurs au poignet gauche dans l'exécution de son revers à deux mains. L'ancien champion espagnol José Higueras, qui était son principal conseiller en 1989, n'avait plus, aux côtés de son père, qu'une présence furtive qui semblait insuffisante pour remettre en place les éléments d'un jeu apparemment éparpillé comme les pièces d'un puzzle.

Dans ces conditions, l'hypothèse de l'élimination du champion en titre dès le premier tour n'était pas à exclure. Surtout qu'il se retrouvait en face du Brésilien Casio Motta. S'il ne doit pas tarder à prendre sa retraite, celui-ci n'en reste pas moins un bon manœuvrier sur le tas de sable. Heureusement pour Chang, le Brésilien n'a jamais été dans son élément lundi matin. Il gâcha de multiples occasions de prendre l'avantage par des fautes directes dont l'illustration caricaturale fut la double faute lui coûtant le tie-break du second set.

Ce premier match gagné depuis deux mois aura peut-être pour effet de relancer une machine Chang qui est encore loin de son plein rendement. Il a été accueilli avec une certaine réserve par le public du court n° 1. Un peu comme si le prestige d'être le plus jeune vainqueur d'un tournoi du grand chelem s'était déjà émoussé.

En tout cas, le contraste était es beures plus tard pour suivre les premières évolutions d'André Agassi.

En fait la foule semblait, comme le classement mondial des joueurs, placer Agassi neuf barreaux plus haut que Chang sur l'échelle des valeurs. Mais les cris aigus des jeunes supporters s'adressaient-ils à celui qui a remporté trois tournois depuis le début de l'année pour retrouver son meilleur rang mondial (quatrième) ou à la caricature de mode qui défilait bandeau fluo au front, short noir et collant orange, chemise assortie décorée de touches de piano ?

Depuis sa première prestation à Roland-Garros en 1987, Agassi draine ainsi un flot de supporters au bord de l'hystérie. Mais il avait alors l'insouciance de la jeunesse et il aimait provoquer ces démonstrations. A vingt ans, Agassi réalise maintenant que le temps a passé vite, sans doute trop. L'Amérique qui avait espéré tenir en lui le futur champion du monde a commencé à douter de ses capacités. Pour quelques matches perdus, elle l'accuse de ne pas avoir de tripes. Et lui, en dépit de belles prestations pour son pays en Coupe Davis, n'est toujours pas parvenu à franchir le cap des demi-finales dans un des quatre tournois majeurs.

André Agassi a d'ailleurs voulu tirer la leçon de son élimination prématurée l'an passé par un de ses camarades d'entraînement, Jim Courier. Il a débarqué des Etats-Unis dimanche 27 mai, la veille de l'ouverture du tournoi, sans avoir disputé de tournoi depuis trois semaines. Mais, en privilégiant la préparation physique, n'a-t-il pas pris le risque de se trouver à court de compétition ?

Les difficultés qu'il a éprouvées contre le Canadien Martin Wostenholme, pointé en cent vingt-deuxième place mondiale, tendraient à le confirmer. Ce joueur, qui pourrait être la doublure de Mats Wilander – autre absent de marque – au cinéma sinon sur un court, a réussi à faire perdre le contrôle de ses nerfs à l'Américain qui a cassé deux raquettes et écopé d'un avertissement dans la première manche.

Et il y a eu une véritable angoisse dans son regard quand Wostenholme eut deux balles de set dans le tie-break de la deuxième manche et ainsi la perspective de mener deux sets à rien. Agassi ne se sortit de ce mauvais pas qu'en prenant des risques maxima. Il assura ensuite qu'il avait fait la différence sur sa condition physique.

Reste que le résultat de ce premier tour pour les deux espoirs américains n'est pas totalement positif. Ils sont dans des situations différentes et les gèrent chacun à leur manière, introvertie pour Chang, extravertie pour Agassi.

ALAIN GIRAUDO

Les résultats

Simples messieurs

Premier quart du tableau

R. Azar (ARG, Q) b. L. Duncan (E-U) 6-3, 6-1, 6-1 ; M. Strelba (TCH) b. K. Jones (E-U) 6-1, 6-3, 4-6, 6-3 ; A. Sznajder (CAN) b. C. Pioline (FRA, W) 7-6, 6-3, 6-1 Y Noah (FRA) b. F. Clavet (ESP, Q) 6-4, 4-6, 6-4, 1-6, 7-5 ; A Tcherkasov (URS) b. F. Vitoux (FRA, Q) 6-0, 6-4, 6-4 , G. Perez-Roldan (ARG, n°15) b. O. Soulès (FRA, W) 6-7, 6-1, 6-3, 6-2 ; A. Mancini (ARG) b. J. Berger (E-U, n°9) 6-4, 6-2, 6-2 ; B. Oresar (YOU) b. E. Jelen (RFA) 7-6, 4-6, 2-6, 6-1, 6-4 ; H . Leconte (FRA, W) b. R. Agenor (HAI) 6-4, 6-2, 6-4 ; J. Arrese (ESP) b. M. Zoecke (RFA, L) 6-4, 3-6, 6-3, 6-1 ; F. Santoro (FRA, W) b G. Raoux (FRA, W) 6-1, 6-4, 6-4 ; J. Fleurian (FRA) b M. Vajda (TCH) 6-2, 6-4, 6-1.

Deuxième quart du tableau

A. Agassi (E-U, n°3) b. M. Wostenholme (CAN) 4-6, 7-6, 6-0, 6-1 ; T Woodbridge (AUS, Q) b. M. Bahrami (IRA, W) 2-6, 6-1, 4-6, 6-3, 8-6 ; A. Boetsch (FRA, Q) b. M. Kratzmann (AUS) 6-4, 6-0, 6-3 ; N Marques (POR, Q) b. C. Miniussi (ARG) 6-1, 7-6, 6-2 ; J. Anderson (AUS) b. O. Delaître (FRA) 6-4, 7-5, 6-1 ; M. Srejber (TCH) b. D. Wheaton (E-U) 3-6, 5-7, 6-3, 7-6, 6-3 ; J . Courier (E-U, n°13) b. J. Aguilera (ESP) 6-1, 4-6, 6-3, 6-4 ; M. Chang (E-U, n°11) b. C. Motta (BRE) 6-2 ; 7-6 ; 6-1 ; C. Bergstroem (SUE, Q) b. T. Witsken (E-U) 6-1, 6-2, 6-0 ; T. Wilkison (E-U) b. M. Mecir (TCH) 6-4, 6-1, 4-6, 6-4 ; J. Sanchez (ESP) b. M. Ingaramo (ARG, Q) 6-1, 3-6, 6-2, 7-6 ; P. Rebolledo (CHI, Q) b. S. Youl (AUS) 7-5, 6-3, 6-1 ; J. Hlasek (SUI) b P. Lundgren (SUE) 7-6, 2-6, 7-5, 6-2 ; N. Kulti (SUE, Q) b. E. Sanchez (ESP, n°6) 4-6, 6-4, 6-7, 6-2, 6-1.

Troisième quart du tableau

L. Mattar (BRE) b. R. Matuszewski (E-U) 6-4, 6-1, 6-4 ; K . Novacek (TCH) b. S. Davis (E-U) 6-3, 6-2, 6-2.

Quatrième quart du tableau

N. Kroon (SUE) b D Goldie (E-U) 7-6, 6-3, 6-1 . J . Stoltenberg (AUS) b. M. Schapers (P-B) 6-4, 6-3, 6-1 ; P. Kuhnen (RFA) b. D. Engel (SUE, Q) 6-3, 6-1, 6-2.

Simples dames

Premier quart du tableau

S. Graf (RFA, n°1) b. P. Paradis (FRA) 6-0, 6-2 ; S . Cecchini (ITA) b. N. Guerré (FRA, W) 7-5, 6-0 ; M. Javer (G-B) b. A. Kanellopoulou (GRE) 4-6, 6-4, 7-5 ; N. Tauziat (FRA, n°15) b. K. Godridge (AUS) 6-3, 7-5 ; C. Martinez (ESP, n°9) b. J. Thompson (AUS) 7-5, 6-1 ; M. Strandlund (SUE) b. S. Wasserman (BEL) 6-3, 3-6, 6-0 ; R. Zrubakova (TCH) b. S. Meier (RFA) 6-1, 6-2 ; C. Benjamin (E-U) b. P. Ritter (AUT, Q) 7-6, 6-1 ; H. Na (E-U) b. K. Nowak (POL, Q) 0-6, 7-6, 6-2 ; B. Romano (ITA) b. J. Pospisilova (TCH) 6-3, 6-1 ; W. Probst (RFA) b. Z . Garrison (E-U, n°5) 6-1, 1-6, 7-5.

Deuxième quart du tableau

G. Sabatini (ARG, n°4) b. A. Vieira (BRE) 6-0, 7-6 ; S . Sloane (E-U) b. A. Coetzer (RSA) 6-4, 6-3 ; N. Sawamatsu (JAP) b. L. Harwey-Wild (E-U) 6-1, 4-6, 6-2 ; J. Novotna (TCH, n°11) b. I. Demongeot (FRA) 6-0, 6-7, 10-8 ; R. Simpson (CAN) b. R.. Fairbank-Nideff (E-U, n°13) 6-1, 6-2 ; A. Temesvari (HON) b. C. Dahlman (SUI) 6-2, 6-1 ; E. Pampoulova (BUL) b. S. Sabas (FRA, W) 6-3, 6-3 ; N. Medvedeva (URSS) b. B. Bowes (E-U) 6-3, 3-6, 6-2 ; K. Maleeva (BUL, n°8) b. S. Appelmans (BEL) 6-3, 6-3.

Troisième quart du tableau

M. Pierce (FRA, W) b. B. Fulco (ARG) 6-0, 6-1 ; R. Reggi (ITA, n°14) b. A. Galvadon (E-U) 1-6, 7-6, 6-2 ; J. Weisner (AUT, n°12) b. G. Magers (E-U) 6-4, 6-0 ; M. Jaggard (AUS) b . M. Bollegraf (P-B) 7-6, 3-2, ab. ; C. McGregor (E-U) b. C. Suire (FRA, W) 6-7, 7-6, 6-3 ; L. Ferrando (ITA) b. A. Keller (E-U) 3-6, 6-0, 6-4.

Quatrième quart du tableau

A. Minter (AUS) b. F. Romano (ITA) 7-5, 6-3 ; P. Tabarini (ARG) b. J. Faull (AUS) 6-0, 6-4 ; C. Kohde-Kilsch (RFA) b. K . Okamoto (JAP) 6-1, 6-1 ; R. Rajchrtova (TCH) b. T. Whitlinger (E-U) 6-2, 6-0 ; M. Maleeva (BUL, Q) b. F. Labat (ARG) 6-4, 6-3.

Le Monde

ÉCONOMIE

BILLET

ransparence t marchés publics

e gouvernement a profité de ccasion de l'inscription dans la gislation française de la irective européenne sur les archés publics de travaux du 8 juillet 1989 pour renforcer le ontrôle sur ces marchés, dans même projet de loi, qui doit tre examiné mercredi 30 mai ar le conseil des ministres. Cet amalgame », jugé un peu rtificiel par beaucoup de chefs l'entreprise concernés par ces narchés, a cependant une gique : celle du souci de la transparence » des marchés.

n effet, par application de la lirective européenne, le projet tend les dispositions de ublicité et de mise en oncurrence des marchés ublics aux organismes ou roupements publics ou privés qui sont « majoritairement » inancés par l'Etat ou les collectivités locales (sociétés mixtes, bénéficiaires de concessions ou de contrats d'exploitation) au-dessus d'un certain seuil (en principe 35 millions de francs).

D'autre part, il élargit la compétence de la « brigade (devenue une mission) interministérielle d'enquête » créée en en 1976 à l'ensemble des marchés publics (notamment ceux des collectivités locales). Il étend aussi ses pouvoirs d'investigation, puisque celle-ci pourra enquêter chez les personnes ou les entreprises privées comme auprès des administrations — à la manière des douanes ou du fisc. Sur autorisation du tribunal de grande instance et sous son contrôle, elle pourra même procéder à des perquisitions et saisir des documents.

Enfin, le projet crée un « nouveau délit » : les personnes ayant procuré un « avantage injustifié » à des entreprises pourront être punies de six mois à deux ans de prison, et d'une amende de 5 000 à 200 000 francs ; celles qui entravent les enquêtes de la mission risqueront de 5 000 à 50 000 francs d'amende et de deux à six mois de prison.

Ces dispositions ont été ressenties par les entreprises concernées par les marchés publics comme une volonté de l'Etat de « reprendre en main » un contrôle qui lui échappait en partie par l'effet de la décentralisation. Certains, y découvrant des relents de dirigisme, avaient même baptisé le texte de « projet Securitate ».

Mais la multiplication des « affaires » (SAE, SORMAE, etc.) montre qu'un contrôle n'est pas inutile. Reste à savoir si la « mission » sera davantage sollicitée que la brigade actuelle et quelles suites seront données à ses enquêtes. Le renforcement de ses pouvoirs suffira-t-il à arrêter le « dérapage » des pratiques?

G. H.

La réunion ministérielle de l'OCDE à Paris les 30 et 31 mai

Les membres fondateurs signent l'accord de création de la BERD

Les représentants des quarante pays et des deux organisations fondateurs de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement de l'Europe de l'Est (BERD) (1) devaient se retrouver mardi 29 mai, au Palais de l'Elysée, pour procéder à la signature de l'accord sur les statuts de la Banque.

Les parlements des quarante pays devront ensuite ratifier l'accord avant le 31 mars prochain, date prévue pour l'entrée en fonctionnement de la BERD. D'ici là, deux équipes de travail, l'une à Paris, où est née l'idée de la BERD, l'autre à Londres où la Banque aura son siège social, prépareront la véritable naissance de l'organisation.

Celle-ci sera présidée pendant les quatre premières années par M. Jacques Attali, conseiller spécial du président français. Les premiers concours aux pays d'Europe centrale et orientale s'engageant sur la voie de l'économie de marché devraient être engagés dès le printemps prochain.

Les principales dispositions du traité

Voici des extraits des principaux articles du traité de la BERD :

Article premier : *Objet.* – L'objet de la banque est, en contribuant au progrès et à la reconstruction économiques des pays d'Europe centrale et orientale qui s'engagent à respecter et mettent en pratique les principes de la démocratie pluraliste, du pluralisme et de l'économie de marché, de favoriser la transition de leurs économies vers des économies de marché, et d'y promouvoir l'initiative privée et l'esprit d'entreprise.

Art. 2 : *Fonctions.* – Pour remplir à long terme ses objectifs qui consistent à favoriser la transition des économies des pays d'Europe centrale et orientale vers une économie de marché et à y encourager l'initiative privée et l'esprit d'entreprise, la banque aide les pays membres bénéficiaires à mettre en œuvre des réformes économiques structurelles et sectorielles, y compris celles visant au démantèlement des monopoles, à la décentralisation et à la privatisation, propres à aider leurs économies à devenir pleinement intégrées à l'économie internationale ; pour ce faire, la banque prend des mesures destinées à :

– Promouvoir, par l'intermédiaire d'investisseurs privés et d'autres investisseurs intéressés, l'établissement, l'amélioration et le développement des activités du secteur productif, concurrentiel et privé, et en particulier des petites et moyennes entreprises ;

– Mobiliser, dans le but décrit à l'alinéa précédent, des capitaux nationaux et étrangers ainsi que des équipes de cadres expérimentés ;

Favoriser l'investissement productif

– Favoriser l'investissement productif, y compris dans le secteur des services et dans le secteur financier ainsi que dans les infrastructures lorsque cela est nécessaire pour soutenir l'initiative privée et l'esprit d'entreprise, aidant ainsi à la mise en place d'un environnement concurrentiel, à l'amélioration de la productivité, du niveau de vie et des conditions de travail ;

– Fournir l'assistance technique pour l'élaboration, le financement et l'exécution des projets relevant des objectifs de la banque, qu'ils soient isolés ou qu'ils s'inscrivent dans le cadre de programmes spécifiques d'investissement ;

– Stimuler et encourager le développement des marchés de capitaux ;

– Apporter un soutien aux projets fiables et économiquement viables intéressant plusieurs pays membres bénéficiaires ;

– Promouvoir dans le cadre de l'ensemble de ses activités un développement sain et durable du point de vue de l'environnement ;

Vers l'économie de marché

– Entreprendre toutes autres activités et fournir tous autres services destinés à lui permettre de s'acquitter de ces fonctions (...)

Art. 8 : *Pays bénéficiaires et emploi des ressources.* – (...) La banque peut exécuter ses opérations dans des pays d'Europe centrale et orientale qui procèdent à une transition résolue vers l'économie de marché, participent à la promotion de l'initiative privée et de l'esprit d'entreprise (...)

Au cas où un membre mettrait en œuvre une politique incompatible avec l'article 1 du présent accord, ou dans des circonstances exceptionnelles, le conseil d'administration examine si l'accès d'un membre aux ressources de la banque doit être suspendu ou modifié, et peut faire les recommandations nécessaires au conseil des gouverneurs. Toute décision en la matière est prise par le conseil des gouverneurs à la majorité d'au moins deux tiers des gouverneurs, représentant au moins trois quarts du total des voix attribuées aux membres.

Tout pays bénéficiaire potentiel peut demander que la banque lui permette l'accès à ses ressources à des fins limitées et sur une période de trois ans à compter de la date d'entrée en vigueur du présent accord. Toute demande de cette nature est jointe en tant que partie intégrante du présent Accord dès qu'elle a été présentée (...)

Art. 11 : *Méthodes de fonctionnement.* – Dans la poursuite de ses objectifs et l'exercice de sa mission tels qu'ils sont définis aux articles 1 et 2 du présent accord, la banque effectue ses opérations de l'une quelconque ou de toutes les manières suivantes :

Soit en accordant des prêts en faveur d'entreprises du secteur privé, de toute entreprise d'Etat en vue de favoriser sa transition vers la propriété et le contrôle privés. Soit en co-finançant de tels prêts avec des institutions multilatérales, des banques commerciales ou d'autres sources de financement intéressées, soit en participant à de tels prêts, le but étant notamment de renforcer ou de faciliter la participation des capitaux privés et/ou étrangers dans ces entreprises...

(...) Sans préjudice des autres opérations visées par le présent article, 40 % au plus du montant total des engagements de la banque en matière de prêts, de garanties et de prises de participation sont consacrés au secteur d'Etat. Dans un premier temps, cette limite s'appliquera pendant une période de deux ans considérée globalement à compter du début des opérations de la banque, puis pour chaque exercice ultérieur.

Quel que soit le pays, et sans préjudice des autres opérations visées par le présent article, 40 % au plus du montant total des engagements de la banque en matière de prêts, de garanties et de prises de participation sont consacrés au secteur d'Etat pendant une période de cinq ans considérée globalement.

Le secteur d'Etat comprend les gouvernements nationaux, les administrations locales, les organismes et les entreprises qu'ils possèdent ou contrôlent.

Ne sont pas considérés comme concours au secteur d'Etat les prêts et garanties accordés à des entreprises d'Etat ou les prises de participation effectuées au sein de telles entreprises qui mettent en œuvre un programme les privatisant ou faisant passer leur direction sous propriété et contrôle privés.

Ne sont pas considérés comme concours au secteur d'Etat les prêts consentis à des intermédiaires financiers qui les utilisent pour financer des opérations du secteur privé.

(1) Les membres fondateurs de la BERD sont : huit pays de l'Est (Bulgarie, Hongrie, Pologne, RDA, Roumanie, Tchécoslovaquie, Union soviétique, Yougoslavie) ; les douze pays de la Communauté (Belgique, Danemark, Espagne, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, RFA, Royaume-Uni), les six membres de l'AELE (Autriche, Finlande, Islande, Norvège, Suède, Suisse), la Turquie, Chypre, Malte, le Liechtenstein, les Etats-Unis, le Japon, le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, Israël, le Maroc, l'Egypte, la Corée du Sud, le Mexique ; deux institutions communautaires : la Banque européenne d'investissement (BEI) et la Commission européenne.

Des prévisions optimistes pour l'Allemagne fédérale

L'économie ouest-allemande devrait surmonter en douceur le choc de l'unification interallemande, selon les prévisions des experts de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) publiées à l'occasion de la vingt-neuvième réunion du Conseil de cette organisation au niveau ministériel, le mercredi 30 et le jeudi 31 mai à Paris.

Ainsi, dans un contexte de ralentissement modéré de la croissance pour l'ensemble des vingt-quatre pays industrialisés qui composent l'OCDE (2,9 % en 1990 après 3,6 % en 1989), la RFA devrait maintenir une croissance pratiquement aussi vive (3,9 % cette année et 3,4 % en 1991 après 4 % l'an dernier), grâce à une demande intérieure toujours très soutenue.

En dépit de l'extension de pouvoir d'achat aux Allemands de l'Est par le biais de la conversion des marks-est en deutschemarks, l'inflation ouest-allemande, quoiqu'un peu plus forte, restera, selon les experts, inférieure à la moyenne de l'OCDE pour s'établir à 3 % cette année et à 3,4 % l'an prochain, au lieu de 2,5 % en 1989.

La balance des paiements courants ouest-allemande dégagerait un excédent encore plus considérable (63,3 milliards de dollars, soit 355 milliards de francs en 1990 contre 57,2 milliards de dollars l'an dernier). L'OCDE ajoute que l'excédent aurait été supérieur de 10 à 15 milliards de dollars sans l'effet de l'unification. Enfin, le chômage atteindrait cette année 6,1 % pour revenir à 5,9 % en 1991, alors qu'il avait baissé jusqu'à 5,5 % en 1989.

Un haut fonctionnaire de l'OCDE, en présentant l'ordre du jour le la réunion ministérielle, s'est félicité du fait que « les politiques économiques soient dans l'ensemble bien orientées », et exprimé l'espoir de voir se réduire effectivement le déficit budgétaire américain, source de déséquilibres au moment où l'on constate une insuffisance de l'épargne face aux énormes besoins d'investissement dans le monde entier.

S. Gh.

La Chine se met à l'heure française

La firme horlogère France Ebauches s'implante à Canton

Premier fabricant européen et numéro six dans le monde, de mouvements à quartz pour montres analogiques (à aiguilles), la firme horlogère bisontine FranceEbauches, une grosse PME avec un chiffre d'affaires de 321 millions de francs, s'implante en Chine avec un splendide contrat à la clé. Un accord a été ratifié, ce mardi 29 mai à Besançon, avec China Light, société nationale d'import-export des produits de l'industrie légère chinoise sise à Beijing, pour la création en « joint venture » à Zhuhaï (zone de développement économique proche de Canton) d'une filiale du groupe français, France Ebauches Compagny Ltd (FEC).

Les autorités chinoises ont donné le feu vert à cette nouvelle affaire, au capital initial de 3 millions de francs suisses (12 millions de francs environ), dont France Ebauches détiendra 70 % à travers sa filiale Marbor Grain de Hong Kong.

Opérationnelle en octobre prochain, la FEC a pour objectif, dès son premier exercice, de fabriquer plus de 1 million de mouvements assemblés, au moins 2 millions de modules et quelque 1,2 million de bobines pour les moteurs pas-à-pas. Elle vise à l'horizon 95 de multiplier par sept sa production afin de réaliser cette année-là un chiffre d'affaires de 3,12 millions de francs suisses (12,5 millions de francs). Même si le contrat prévoit d'exporter 80 % de cette production, la FEC pourra couvrir de 3 % à 6 % des énormes besoins de la Chine en petite horlogerie.

France Ebauches se propose surtout d'écouler 1,6 million de montres terminées directement sur place, ce qui représentera 1 % du marché chinois potentiel (150 millions de pièces par an) en fait 3,2 % du marché réel dans la mesure où l'offre d'articles horlogers est largement déficitaire.

Pour France Ebauches, dernier fabricant français de mouvements pour la petite horlogerie (14 millions de pièces/an, dont 66 % exportés), il s'agit, selon ce que nous a déclaré son président M. François Perret, d'« *ancrer la présence commerciale de notre groupe dans cette partie du monde et d'assurer la pérennité de sa présence à Hong kong* ».

En 1985, France Ebauches avait signé un contrat d'ingénierie et de transfert technologique avec le groupe indien Tata. Son démarrage en Chine, à l'automne prochain, devrait lui permettre de gagner son pari de détenir cette année 10 % du marché mondial des mouvements de montres électroniques.

ANDRÉ DESSOT

INSOLITE

La Bundesbank « Nach Berlin »

Pour réaliser l'union monétaire interallemande, la Bundesbank va installer des bureaux dans la partie orientale de Berlin, dans les locaux occupés jusqu'en 1945 par la Reichsbank, l'ancienne banque centrale du Reich, et depuis par le Parti communiste est-allemand, le SED.

Difficile d'échapper au côté *symbolique* de la chose. Mais M. Wilhelm Gaddum, membre du directoire de la Buba, qui a donné cette information lundi 28 mai à Francfort, a expliqué le choix de l'institut d'émission par « des raisons tout à fait prosaïques » : les bâtiments berlinois disposent d'un coffre-fort de plusieurs milliers de mètres carrés, qui occupe trois étages en sous-sol.

Sous la pression de MM. Frère et Desmarais

Pargesa cède ses participations industrielles en France

Après avoir, la semaine dernière, vendu à M. François Pinault sa participation de 12 % dans la CFAO (sur les 15 % détenus), Parfinance, filiale française de la holding suisse Pargesa, a cédé ses 20 % dans le capital de la SPEP, société de tête du groupe Schneider, pour un montant d'environ 1,8 milliard de francs, avec une plus-value de 1,2 milliards de francs.

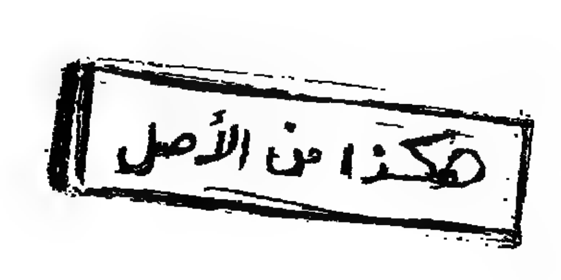
Les acquéreurs sont la Société générale qui, après avoir acquis 4 % de la SPEP en février, est passée à 7 % et maintenant à 10 %, tout comme Paribas. Le solde – les 20 % cédés – étant réparti entre d'autres investisseurs, il est très probable que Parfinance cèdera encore ses 43 % d'Imetal. L'ensemble de l'opération a été mené sous la pression de MM. Albert Frères, PDG du groupe Bruxelles Lambert et de M. Paul Desmarais, PDG du groupe canadien Power, désormais actionnaires majoritaires de Pargesa.

Sans doute peut-on mettre en avant que Parfinance, totalement investie, peut avoir besoin de liquidités pour, dit-on, payer à MM. Frère et Desmarais les 5 % de Paribas qu'ils détiennent directement et qui seront ajoutés aux 5 % figurant déjà dans le portefeuille de Pargesa. Mais, à Bruxelles, on estime que les nouveaux maîtres de Pargesa veulent tourner le dos à la politique de participations industrielles, initiée il y a quatre ans par M. Gérard Eskenazi, et se replier sur la Belgique, ce qui risque de signifier la fin de Parfinance. Ces liquidations, pour un motif ou pour un autre, sont la conséquence directe de l'échec de M. Eskenazi dans son projet, jamais vraiment concrétisé, de prendre le pouvoir à Paribas en y faisant entrer les « Belges ».

Que certains grands actionnaires de Paribas, comme l'UAP de M. Peyrelevade, aient vu d'un mauvais œil cette entrée, ou que les Belges, au contraire, aient eu peur d'une mainmise de Paribas, comme celle de Suez, sur la Générale de Belgique, le résultat a été le même : un accord de partage d'influence entre le groupe Bruxelles Lambert et Paribas s'est fait, le mois dernier, sur le dos de M. Eskenazi. Ce dernier continue de payer la chute de la maison de courtage new-yorkaise Drexel-Burnham et Lambert, dans laquelle Pargesa détenait 20 % et qui permit à MM. Frère et Desmarais de ramasser en Suisse des titres Pargesa décotés, pour en prendre la majorité.

« *C'est un beau gâchis* », estime un banquier français, évoquant ces liquidations ; « *C'est un règlement de compte et une contribution à l'armistice entre le groupe Bruxelles Lambert et Paribas* », estime un autre banquier, Bruxellois celui-là.

FRANCOIS RENARD



هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

Un entretien avec le PDG de Rhône-Poulenc

« Nous allons bénéficier très rapidement des synergies liées à l'intégration de l'américain Rorer », nous déclare M. Jean-René Fourtou

Après quatre ans d'une course effrenée à la croissance, menée à coups d'acquisitions parfois importantes (près de 35 milliards de francs d'achats), le groupe nationalisé français Rhône-Poulenc a gagné quatre places au classement mondial de l'industrie chimique, se situant désormais au septième rang, derrière l'américain Dow Chemical. Surtout, il est parvenu à combler ses handicaps structurels et à occuper les toutes premières places, sinon les premières, dans presque tous ses domaines d'activité. A présent, la firme de Courbevoie s'emploie à digérer son plantureux repas. N'a t-elle pas eu les yeux plus grands que le ventre ? Son PDG, M. Jean-René Fourtou, fait le point sur la situation financière du groupe, saine à son avis. Grâce aux perspectives de développement ouvertes par le rachat, au début de cette année, de la société pharmaceutique américaine Rorer, grâce aussi à l'apport par l'Etat d'une partie de sa participation dans Roussel-UCLAF, Rhône-Poulenc n'a plus besoin d'emprunter pour faire face. Son endettement devrait diminuer très sensiblement dans les deux ans à venir. Et, dans quatre ans, sa pharmacie, grossie de Rorer, devrait dégager à elle seule plus de 4,2 milliards de francs de bénéfice net.

« Pour trouver les capitaux nécessaires à sa croissance sans enfreindre la règle du « ni privatisation ni nationalisation », Rhône-Poulenc a dû recourir à de nombreuses astuces. Dans les milieux boursiers, on a parlé de « bricolage financier ». Avec une augmentation de l'endettement de plus de 20 milliards de francs, l'équilibre financier de l'entreprise n'est-il pas menacé ?

– Permettez-moi de contester cette présentation. Quand je suis arrivé fin 1986, les dettes représentaient 1,4 fois nos fonds propres. A la fin de 1989, après avoir financé les achats importants de l'année (RTZ Chemicals, GAF et Connaught pour près de 1,8 milliard de dollars), ce ratio était de 0,7. Un tel taux ferait plaisir à pas mal d'entreprises françaises. Je conteste donc que notre situation soit fragile.

» Depuis le début de l'année, nous avons pris le contrôle de Rorer pour un montant de 1,7 milliard de dollars. Malgré cela, je compte bien qu'à fin 1990 notre ratio restera au niveau de fin 1989, et nous prévoyons qu'à fin 1991 il devrait être voisin de 0,5. Il n'y a pas d'astuces particulières dans tout cela. Nous allons bénéficier très rapidement des synergies liées à l'intégration de Rorer, nous allons réaliser un certain nombre de cessions et bénéficier de l'augmentation de capital que nous procure l'apport des actions Roussel-UCLAF. Enfin, permettez-moi de rappeler que, dans le montage Rorer, nous avons pu valoriser notre pharmacie à plus de vingt fois ses résultats, alors que le groupe n'est valorisé qu'à six fois. Comment sommes-nous parvenus à réaliser tout cela ?

» D'abord grâce à l'accroissement de nos résultats. Rien n'est explicable sans cela. Notre autofinancement a fortement augmenté. L'année dernière, il a frisé les 12 milliards de francs, malgré de très fortes dépenses d'investissement et de recherche. Deuxième raison : nous avons fait appel au marché pour augmenter nos fonds propres, notamment en 1987, avec les certificats d'investissement (3 milliards), puis en 1988 avec les titres subordonnés à durée indéterminée (les TSDI, pour 5,4 milliards), très belle opération financière qui a beaucoup fait parler d'elle et qui, depuis, a été largement copiée.

– Dans l'opération avec l'américain Rorer, vous apportez votre pharmacie à une tierce société privée. Vous avez ainsi privatisé une partie de votre groupe ?

– On ne peut en aucun cas parler de privatisation. La formule adoptée est absolument conforme à la loi de respiration du secteur public. Si 32 % de la nouvelle société, Rhône-Poulenc-Rorer, sont détenus par des actionnaires externes, le point important est que nous en posséderons 68 %.

« La tutelle nous aide »

– Souhaitez-vous toujours émettre, sous une forme ou sous une autre, de nouvelles actions Rhône-Poulenc ?

– L'apport par l'Etat des actions de Roussel-UCLAF à Rhône-Poulenc va se traduire, pour nous et au total, par une augmentation de capital de près de 5 milliards de francs, dont plus de 1 milliard d'argent frais en provenance des AGF et du Crédit lyonnais. Dans ces conditions, nous n'envisageons pas aujourd'hui de faire appel au marché pour éviter notamment une dilution.

– Finalement, bien que libéral, vous êtes en train de démontrer qu'un grand groupe industriel nationalisé peut se développer au niveau mondial sans obstacle majeur ?

– Mes interlocuteurs de tutelle sont conscients de la problématique industrielle et des nécessités du développement. Je leur explique régulièrement quelle est notre politique, de sorte que, quand une occasion se présente, ils sont rapidement d'accord.

– Dans un passé récent, le géant de la chimie allemande, Hoechst, avait envisagé de racheter Rorer. Mais il y avait renoncé après une étude approfondie. Quels avantages avez-vous trouvés dans ce rapprochement en dehors du simple fait de devenir le numéro cinq ou six mondial du médicament ?

– De nombreux groupes ont essayé de racheter Rorer. Ce qui a été décisif en notre faveur, c'est que nous avons proposé un partenariat. En réalité, Rorer nous apporte beaucoup : un réseau de distribution aux Etats-Unis, une immersion dans la communauté médicale et scientifique américaine et, en Europe, une position de numéro deux dans la pharmacie esthétique ; un potentiel exceptionnel en OTC (produits vendus sans ordonnance : « Over the counter ») ; enfin, un quadruplement de notre position au Japon, même si notre présence sur ce marché reste insuffisante.

» Sur un plan financier, l'opération est également excellente. Tout d'abord, Rorer est une entreprise saine, dont le chiffre d'affaires et les résultats sont en croissance rapide. En moyenne, sur les trois dernières années, la croissance du résultat a été de 45 %. Ensuite, les prévisions de résultats du nouvel ensemble Rhône-Poulenc-Rorer sont remarquables.

» Le résultat net, qui sera, cette année juste équilibré – compte tenu des 220 millions de dollars de provisions pour restructuration que nous imputerons sur l'exercice – devrait dès l'année prochaine être supérieur à 300 millions de dollars et atteindre 460 millions de dollars en 1992.

» Il ne s'agit pas d'un scénario utopique. Ces prévisions sont liées au double effet des synergies liées à la fusion, ainsi qu'au développement des produits actuels et au lancement de nouveaux produits. Notez que, sur le plan financier, ces perspectives de résultats nous ont permis de loger les deux tiers du coût de la prise de contrôle de Rorer, soit 1,2 milliard de dollars, dans le nouvel ensemble, et celui-ci va ainsi rembourser lui-même cette dette dans les quatre ans qui viennent.

– Vous avez récemment racheté Shell Agrar et Torfa, deux affaires qui font de Rhône-Poulenc le numéro un européen des produits de jardin. Certains, chez BASF notamment, prétendent que la rentabilité de ces affaires n'est pas brillante.

– On n'aurait pas réalisé cette opération si elle n'avait pas été rentable. Je dirais même plus : nous n'aurions pas réussi à convaincre Lazard et Marceau Investissement d'être actionnaires avec nous. Car ce sont eux qui rachètent ces affaires que nous allons gérer avec les nôtres. Ils ont jugé le dossier suffisamment intéressant pour prendre le risque industriel avec nous. C'est une très bonne affaire.

– Comment allez-vous faire pour « digérer » toutes ces acquisitions ?

– C'est aujourd'hui l'enjeu majeur pour le groupe et ma principale préoccupation. On ne fait pas d'acquisitions sans avoir, au préalable, défini un projet d'avenir. Avant de conclure les négociations avec Rorer, nous avions déjà un schéma d'organisation générale, des plans de restructuration, de marketing et de développement des synergies. Dès la signature, nous entrons en action très vite pour éviter des traumatismes durables, pour motiver le personnel qui participera au nouveau projet et traiter de façon exemplaire ceux qui n'y participeront pas. Si vous maltraitez ceux qui ne participent pas, vous polluez tout le système. Vous le faites une fois, mais pas deux. Cela nous coûte cher mais beaucoup moins cher que de ne pas le faire. La première année, une acquisition représente, au-delà du simple prix d'achat, des charges supplémentaires.

« Nous n'allons pas gérer à distance »

– Comment allez-vous gérer Rhône-Poulenc-Rorer à distance sans risquer de mauvaises surprises ?

– Nous n'allons pas gérer « à distance ». Rhône-Poulenc-Rorer est une des sociétés de notre secteur santé et suivra donc les procédures en vigueur dans le groupe.

» Nous avons, je vous le rappelle, la majorité dans le conseil d'administration. Enfin, je suis satisfait du travail déjà accompli par la future équipe dirigeante. Ils ont le moral. La preuve : les ventes sont en progression depuis le début de l'année. Je suis persuadé que la fusion Rhône-Poulenc-Rorer sera très réussie.

« Un croc-en-jambe à 3 mètres de l'essai »

– Vous achetez beaucoup d'entreprises, mais vous avez aussi procédé à quelques cessions. Certains affirment que vous pourriez revendre votre division « Fibres » ?

– Les fibres représentent 17 milliards de francs de chiffre d'affaires. On ne vend pas une activité de ce poids. Et surtout quand cette activité comprend le nylon, un des joyaux du groupe, pour lequel nous sommes engagés dans une politique d'expansion. C'est pour renforcer cette partie que nous avons racheté Tubize (polymères et poudres à mouler polyamides) et Nordfaser (fil nylon pour tapis). Et nous sommes toujours à l'affût des opportunités. Pour le polyester, en revanche, nous manquons d'intégration. Nous sommes donc en train d'amener le polyester vers plus de spécialités mieux intégrées à celles qui sont les nôtres dans le nylon.

– Vous avez l'oreille du pouvoir, vous avez aussi beaucoup d'ennemis ?

– Beaucoup, je ne pense pas. Mais parfois on me tire dans les jambes, et je ressens cela comme un ailier au rugby en possession du ballon et à qui on fait un croc-en-jambe à 3 mètres de l'essai. C'est ce qui m'est le plus pénible. Quand je pense à ce que j'ai pu entendre à l'extérieur de l'entreprise lors de l'achat d'Union Carbide ! Regardez les chiffres de notre agrochimie. La marge opérationnelle culminait à 500 millions de francs. L'an dernier, elle s'élevait à 1,2 milliard ! On va faire 1,4 milliard en 1990 !

» Quand je pense aussi à ce que j'ai entendu sur l'acquisition de Stauffer. C'est sur le plan financier la meilleure affaire qu'on ait faite. Pour Rorer, on dit que l'affaire a été payée trop cher. Ce qui est absurde. Heureusement, cela n'émeut pas mes actionnaires. Je suis très satisfait de la coopération que j'entretiens avec eux. Chaque fois que j'ai été agressé *ad hominem*, ils m'ont toujours soutenu.

» Je suis d'autant plus sensible à ce soutien que je plaide pour une société conviviale. Je ne veux pas gouverner par la terreur. Je suis d'autant plus furieux de certaines rumeurs que celles-ci peuvent avoir un effet déstabilisateur à l'intérieur du groupe. Mon problème est de mobiliser les quatre-vingt-six mille personnes qui le composent. J'essaie de favoriser un climat entrepreneurial pour que chacun puisse donner le meilleur de lui-même. Ce n'est pas au pied du mur qu'on voit le maçon. C'est en haut. Je leur ai donné la possibilité de participer au championnat de première division. Mais ce sont eux qui vont le gagner. Dans la guerre économique qui fait rage dans le monde, les Allemands serrent les rangs. Les Japonais en font autant. Nous devrions être plus solidaires.

– Il est question de revaloriser le SMIC au 1er juillet prochain. Le débat sur les bas salaires pose-t-il un problème chez Rhône-Poulenc ?

– Depuis que les affaires vont beaucoup mieux, chaque année, nous avons pris l'initiative de revaloriser particulièrement les bas salaires. Nous avons également mis en place une politique visant à débloquer la grille des promotions internes. Si j'entends lutter pour plus de justice et de solidarité, l'entreprise ne me paraît pas cependant le cadre le mieux adapté à la lutte contre les inégalités.

» Les hommes comprennent bien et acceptent une certaine inégalité. Il y a des gens qui sont grands, d'autres petits. Il y a des gros et des maigres. Il y a des gens qui travaillent, d'autres qui ne travaillent pas. Par contre, les hommes n'acceptent pas l'injustice. Je veux que l'on exige de moi que je sois juste, que je donne à tout le monde les mêmes chances, que je ne favorise pas, dans les promotions, les polytechniciens ou tel autre corps, que j'accorde leur chance aux autodidactes, que j'agisse pour une meilleure prise en compte de la formation interne.

» Mais il est impossible de dynamiser le groupe et en même temps d'avoir pour seul objectif la réduction des inégalités. Je préfère y substituer une politique de justice et de solidarité, même si, en définitive, le résultat est le même. Il y a des mots qui sont très dangereux pour l'entreprise. Je défends tout le système culturel et éthique de l'entreprise. C'est ma fonction. »

Propos recueillis par
ANDRÉ DESSOT
et **DOMINIQUE GALLOIS**

ÉCONOMIE

TRANSPORTS

Pour consolider son redressement

Alitalia s'associe avec US Air

ROME

de notre correspondant

En ouvrant quarante destinations supplémentaires sur l'Amérique du Nord, l'accord de coopération signé, lundi 28 mai à Rome avec l'US Air, cinquième compagnie aérienne des Etats-Unis, affirme l'internationalisation croissante d'Alitalia, et confirme le redécollage d'une compagnie nationale tombée ces dernières années à un niveau de service médiocre par rapport à celui de ses principaux concurrents européens. Après le renforcement et l'amélioration de la collaboration avec Air France, après l'engagement signé par la compagnie sur le Mexique, l'augmentation du trafic sur le Japon et le récent accord de coopération signé à Madrid avec Ibéria, Alitalia se lance donc sur le marché américain le plus difficile mais aussi le plus vaste du monde.

Boston, Miami, Las Vegas, San Francisco, Washington à portée de Rome : « *Cet engagement*, a déclaré lundi M. Giovanni Eisignani, administrateur délégué et numéro un provisoire d'Alitalia depuis la mort de son président il y a sept mois, « *nous permettra, à partir du 16 juin prochain de desservir les grands pôles économiques et touristiques des Etats-Unis* ». Concrètement, la compagnie nationale italienne qui a transporté 750 000 passagers sur l'Amérique du Nord en 1989 espère atteindre rapidement le million. L'US Air pour l'instant limité aux Etats-Unis, qui dispose d'une flotte de 441 appareils (âge moyen : neuf ans) attend en retour un meilleur développement de ses activités à l'est, en Europe méridionale, dans le bassin méditerranéen et, plus tard, au Moyen-Orient. L'accord inclut également une coopération étroite dans le secteur du fret. Il n'est pas exclu que les deux compagnies procèdent à l'avenir à des échanges d'actions pour parvenir à des participations croisées.

Avec 126 appreils (154 prévus d'ici fin 193) et trente mille employés, le groupe italien, en dépit d'une hausse constante de son chiffre d'affaires (4 824 milliards de lires en 1989, soit 2 milliards de francs), a perdu plus de 160 milliards la même année (700 millions de francs). Augmentation du capital social (passé de 585 à 975 miliards), baisse du nombre de grèves, rénovation des contrats de travail, augmentation des tarifs approuvée par le gouvernment, l'Alitalia, grâce notamment à la réorganisation générale entreprise par l'ancien président décédé, est sans doute sur la voie de la relance et l'exercice en cours se présente nettement mieux que le précédent.

ÉTRANGER

Dans un entretien avec le « Financial Times »

M. Chataline estime que l'URSS doit demander une aide massive à l'Occident

M. Stanislas Chataline, l'un des principaux conseillers économiques de M. Mikhaïl Gorbatchev et membre du conseil présidentiel, a déclaré dans un entretien publié mardi 29 mai par le *Financial Times* que l'Union soviétique devait se tourner vers l'Occident pour obtenir « *une assistance financière et technique massive* », afin de réussir sa transformation en une économie de marché.

M. Chataline a d'autre part laissé entendre que le président soviétique n'était pas à l'origine du plan présenté la semaine dernière par le gouvernement de M. Ryjkov, qui a provoqué la panique chez les consommateurs, du fait des fortes hausses de prix qu'il prévoit. Un autre plan, plus radical, comportant davantage de réformes institutionnelles et des hausses de prix moins importantes, serait en préparation. Le conseiller présidentiel s'attend enfin à un rejet massif par la population des mesures qui vont être soumises à référendum.

EN BREF

□ **RFA : semaine de trente-cinq heures pour les journalistes.** – Les patrons de presse et les syndicats de journalistes ouest-allemands ont signé, lundi 28 mai, un protocole prévoyant d'accorder aux quelque douze mille rédacteurs de quotidien la semaine de trente-cinq heures. La durée légale de la semaine de travail, qui est actuellement de trente-huit heures trente, sera progressivement réduite pour atteindre les trente-cinq heures en 1998. Les syndicats ont obtenu que les journalistes puissent récupérer « *dans la mesure du possible* » les heures supplémentaires qu'ils pourraient avoir effectuées, au lieu de recevoir, comme aujourd'hui, un complément de salaire. Cet accord signé après six mois d'âpres négociations prévoit également une augmentation de salaire de 6,8 % pour l'année à venir.

□ **Licenciement d'un syndicaliste de Peugeot-Mulhouse : la direction saisit le tribunal administratif.** – La direction de Peugeot SA a introduit, lundi 28 mai, une requête devant le tribunal administratif de Strasbourg (Bas-Rhin), visant à faire annuler une décision de M. Jean-Pierre Soisson. Le ministre du travail avait en effet rejeté, le 26 mars, le recours hiérarchique déposé, le 30 novembre, par M. Jacques Calvet, président du groupe, en vue d'obtenir l'autorisation de licencier M. Jean-Christophe Dominguez, syndicaliste CFDT, du centre de production Peugeot de Mulhouse. L'inspection du travail avait auparavant rejeté la procédure de licenciement pour « faute lourde », engagée à l'encontre de ce syndicaliste, membre du comité d'établissement et conseiller prud'homal, accusé d'avoir malmené un agent de maîtrise au lendemain de la reprise du travail, après sept semaines de conflit (*le Monde* du 20 novembre).



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

TECHNOLOGIES

Sur la sellette lors du premier congrès Patinnova

Les brevets ne sont plus que des tigres de papier

« Tigres de papier ; armes inutilisables vu le coût des munitions. » Certains des quatre cents participants au congrès Patinnova sur les stratégies de protection de l'innovation réunis à Madrid les 22 et 23 mai derniers n'ont pas été tendres pour qualifier ces outils de défense mais aussi de promotion de l'innovation que sont les brevets. Indispensables pour lutter contre la contrefaçon, ils s'avèrent de moins en moins efficaces, et pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, les instituts chargés de les délivrer croulent sous la charge. Le système judiciaire, lent et coûteux s'avère dans bien des cas inefficace pour intervenir en cas de litige. Enfin, le droit des brevets, créé pour un monde essentiellement industriel, n'a pas suivi l'évolution des technologies et n'est plus adapté aux nouvelles disciplines que sont l'informatique, l'électronique et les biotechnologies.

MADRID

de notre envoyée spéciale

A l'Office européen de brevets, instance chargée de simplifier les procédures pour délivrer des brevets dans tout ou partie des quatorze pays ayant adhéré à l'Office (1) et de réaliser les études d'antériorité, *« 50 000 dossiers sont actuellement en attente »*, affirme Heinz Bardehle, ingénieur-conseil en propriété industrielle, basé à Munich. Au Japon, où les blocages à des fins protectionnistes s'ajoutent aux engorgements administratifs, la situation est encore pire : 650 000 dossiers patientent pour un verdict. Plusieurs raisons sont à l'origine de cette ruée : l'internationalisation des marchés oblige les industriels à mieux protéger leurs innovations et dans un plus grand nombre de pays. La diminution du cycle de vie des produits, qui réduit bien souvent à trois ans le laps de temps qui s'écoule entre une innovation et son successeur, multiplie donc les demandes. Une évolution que n'avait pas prévue les dirigeants des institutions responsables de la délivrance des brevets : *« On ne croyait pas à un tel succès »*, reconnaît Paul Braendli, président de l'OEB.

Conséquence : il faut à un innovateur environ quatre ans pour se voir délivrer un brevet en Europe, et huit ans pour que son produit soit protégé au Japon. Cette situation est lourde de conséquences. Car le brevet est un outil de protection, mais aussi de diffusion de la connaissance. En vertu de ce second objectif, les brevets sont publiés en Europe dix-huit mois après la date de leur dépôt. Le délai est du même ordre de grandeur au Japon. Les Etats-Unis font exception à la règle : les brevets ne sont publiés que lors de leur délivrance qui est en outre accordée relativement rapidement (en un an environ).

Résultat : pendant environ deux ans et demi en Europe et six ans et demi au Japon, les innovations se retrouvent sur la place publique sans être protégées pour autant. Un système tout à fait propice aux contrefacteurs qui, selon André Bouju, conseil en brevets industriels et professeur au centre d'études internationales de la propriété industrielle de Strasbourg, *« représenterait 3 % à 5 % du commerce mondial, soit 70 milliards de dollars perdus par an pour les innovateurs, dont 5 milliards de francs pour les Français, et 20 000 emplois en moins »*.

On comprend donc que de nombreuses entreprises préfèrent ne pas déposer de brevets pour garder leurs recherches secrètes. D'autant plus que déposer des brevets coûte cher : 100 000 F environ pour les douze pays de la Communauté, 15 000 F pour les Etats-Unis, plus les honoraires du conseil en brevets ou le salaire du spécialiste maison.

Certes, un innovateur peut attaquer en justice un plagiaire et demander des dommages et intérets. Mais le coût et la durée des actions en justice en rebutent plus d'un. Les exemples abondent d'entreprises ayant fait faillite pour avoir été plagiées. Il faut selon les pays entre un et cinq ans pour obtenir gain de cause. Et quand les tribunaux ont recours à des experts, les procédures peuvent traîner encore plus longtemps. *« C'est alors le jeu de la pomme de terre chaude que les juges refilent à un expert qui la repasse à un autre pour s'en débarrasser plus vite »*, ironise Herman Mulder, conseil en brevets hollandais. Et lorsque l'on sait qu'une procédure en opposition peut couter 1 million de francs en Grande-Bretagne, on comprend que *« L'on ne puisse utiliser son arme, parce que les cartouches sont trop chères »*, poursuit-il.

Des assureurs astucieux ne se privent d'ailleurs pas d'exploiter la situation, en proposant aux innovateurs des assurances couvrant les frais de justice au cas ou ils rencontreraient des problèmes avec un contrefacteur ou un licencié ! Une compagnie britannique, le Legal Protection Group, basé dans le Surrey, facture ainsi une prime de 300 livres (2 850 francs) pour assurer un brevet. L'indemnité est ensuite plafonnée de 100 000 à 500 000 livres (950 000 à 4 750 000 francs). Pour Heinz Bardehle, la seule facon de remédier à ces dysfonctionnements serait de pousser les organismes à mieux coopérer. *« Le Japon, les Etats-Unis et l'Europe traitent trois fois les demandes ; et leurs avis divergent parfois. Pour ne pas devenir des administrations mammouths, elles doivent harmoniser leurs travaux »*, préconise Heinz Bardehle.

Les efforts faits en ce sens par l'OEB et prochainement par le brevet communautaire (2) sont encore insuffisants. En revanche, les projets d'harmonisation mondiale défendus par Alfons Schafers, directeur général adjoint de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) sont plus prometteurs. Un texte établi en 1985 et visant à harmoniser les différentes législations fait actuellement l'objet de discussions entre les cent vingt-six Etats membres de cette organisation. Il pourrait être adopté en juin 91 et entrer en vigueur en 1995. Mais ces projets d'harmonisation ne sont pas du



goût de tous. Certains organismes et conseils en brevets redoutent qu'elle ne conduise à une baisse de leur activité. Les organismes nationaux (l'Institut national de la propriété industrielle en France) sont depuis plusieurs années confrontés à cet état de fait ; les recherches d'antériorité des brevets déposés en France étant maintenant assurés par l'OEB. Pour compenser cette baisse, ils se tournent vers d'autres activités, dont celle d'informer les industriels sur la propriété industrielle et les brevets existants. Un rôle non négligeable lorsque l'on sait qu'un tiers des efforts de recherche européens portent sur des domaines déjà couverts par des brevets. Les conseils en brevets risquent d'être également pénalisés. Et les Francais en particulier. Déjà actuellement *« 97 % des Japonais et 87 % des Américains déposent leurs brevets* via *des mandataires allemands ou britanniques »*, affirme Michel Moncheny, conseil en brevets parisien, ex-président de la Compagnie nationale des conseils en brevets.

Mais si l'harmonisation peut remédier à l'asphyxie des offices et à l'inefficacité du système judiciaire, elle ne pourra en revanche améliorer la situation en ce qui concerne une autre faiblesse du système des brevets actuels : à savoir son inadaptation aux nouvelles technologies. Particulièrement faciles à copier, *« les organismes conçus par les biotechnologies se reproduisent, les logiciels se copient, les puces se photographient »*, notait Alberto Bercovitz, professeur de droit commercial et avocat à Madrid ; or les nouvelles technologies ne sont pas couvertes par le droit actuel en matière de brevets. Il en est ainsi pour les biotechnologies, car la matière vivante n'est pas brevetable, et pour les logiciels relevant dans la plupart des cas des droits d'auteur et non de la législation sur les brevets.

A la fois indispensables à l'économie mais peu efficaces dans leur état actuel, le brevet et plus généralement les dispositifs de propriété industrielle devront donc être repensés pour mieux s'adapter à l'ère post-industrielle.

(1) Les quatorze pays adhérents de l'Office européen des brevets sont les pays de la CEE moins le Portugal et l'Irlande, et les quatre pays de l'AELE.

(2) Adopté à Luxembourg en décembre dernier (voir *le Monde* du 19 décembre dernier), le brevet communautaire entrera en vigueur le 1er janvier 1992. Il sera valable dans les pays de la CEE moins le Danemark et l'Irlande, à la différence du brevet européen qui doit actuellement être homologué dans chaque pays souhaité par l'inventeur.

ANNIE KAHN

L'innovation à l'Est

En 1987 et durant les six premiers mois de 1988, les pays de l'Est ont déposé près de 78 500 brevets. Un chiffre non négligeable comparé aux chiffres américains (44 021 brevets déposés en moyenne par année entre 1983 et 1985), allemand (29 539) ou francais (10 978). Ce chiffre ressort d'une étude *sur les brevets dans les pays du Comecon réalisée par l'Ifo*, institut pour la recherche économique, basé à Munich. Comme le note Konrad Faust, auteur de cette étude qui sera publiée en *juin dans la revue trimestrielle Ifo-Digest*, cette analyse ne reflète pas les changements intervenus à l'Est dans la mesure ou les brevets ne sont *publiés que dix-huit mois après* leur dépôt.

Si l'URSS est, et de loin, le plus gros dépositaire (avec 51 013 brevets), l'Allemagne de l'Est est le pays du Comecon qui en a déposé le plus grand nombre à l'extérieur du Comecon. L'analyse sectorielle de ces brevets est révélatrice des domaines dans lesquels ces pays ont porté leur effort de recherche. La grande majorité des brevets concerne la mécanique (46 % des brevets déposés par des entreprises d'Allemagne de l'Est ; 33,2 % des brevets déposés par l'URSS) ; en revanche, les nouvelles technologies sont sous-représentées (l'informatique représente 2,2 % des brevets déposés par les entreprises d'Allemagne de l'Est, les télécommunications, 1,2 %, la biologie et le génie génétique 2,1 %).



OLOGIES

s que des tigres de pa

Le Monde des Cadres

Directeur des Relations Humaines

Filiale d'un Groupe européen de 17000 personnes, nous commercialisons des biens d'équipements et industriels dont la marque est synonyme de fiabilité et de performance. Nous réalisons en France un CA de 1,5 milliards de francs avec un effectif de 400 personnes et un réseau de concessionnaires.

Rattaché à la Direction Générale et membre du Comité de Direction, le Directeur des Relations Humaines développe les acquis d'une politique de gestion des ressources humaines en conciliant les objectifs de la Filiale et du Groupe. Cette responsabilité, large et complète, englobe tous les aspects de la fonction : politique salariale et paie, évaluation des postes, recrutement et développement des carrières, formation et communication interne, administration du Personnel. Pour ce faire, il dispose de la collaboration d'une équipe motivée et efficace aux compétences spécifiques et complémentaires, d'un budget de fonctionnement et des apports d'un outil micro-informatique performant - Zadig - Ressource 3000.

Force de proposition et animateur, il est bien évidemment le garant d'une politique sociale et de dialogue cohérente avec les partenaires sociaux.

Diplômé de l'enseignement supérieur, âgé de 35 ans environ, le collaborateur recherché a acquis comme Adjoint d'une Direction ou Chef du Personnel, une expérience effective de la gestion des ressources humaines et en maîtrise parfaitement les techniques et les outils. Ce poste, sis Banlieue Nord (voiture de fonction), exige la pratique de l'anglais. Notre Conseil établira les premiers contacts. Adressez-lui votre dossier de candidature et votre rémunération actuelle en précisant la référence 2014/LM.



ALPHA CDI
181 avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY SUR SEINE.

ALPHA CDI

DESSEIN



DU VERRE ET DES HOMMES

Le groupe Boussois (2 200 personnes, 3 usines, 19 filiales en France et à l'étranger, C.A. : 2,2 milliards de francs dont près de 50 % réalisés à l'exportation), filiale de PPG Industries, groupe américain de 37 000 personnes à fort niveau d'investissement en Europe, offre au sein de son usine la plus importante située à Boussois (proximité de Maubeuge) deux postes :

RESPONSABLE FORMATION ET COMMUNICATION INTERNE

Rattaché au Directeur de l'usine (1 100 personnes), il sera le moteur de l'élaboration et de la mise en place de la politique de formation.

Son action s'exercera dans le cadre d'un projet d'entreprise privilégiant l'évolution des hommes, l'initiative et la qualité totale. Il sera responsable de l'élaboration du plan de formation et de la gestion d'un budget important (environ 4 % de la masse salariale).

Dans le cadre de sa fonction, il aura également à définir et à réaliser l'ensemble des actions de communication interne.

Ce poste s'adresse à un candidat de formation supérieure disposant d'une expérience de 4 à 5 ans acquise en milieu industriel et témoignant d'une forte motivation pour les relations humaines.

Des capacités de réflexion et de conception alliées à un esprit de réalisation, une grande force de persuasion ainsi qu'une bonne aisance relationnelle sont nécessaires.

Réf. 22B 1829-0M

MANAGER DES ACHATS INDUSTRIELS

Il succèdera à court terme au titulaire actuel du poste amené à prendre sa retraite. Responsable d'un budget d'achats de l'ordre de 500 millions de francs sur des matériels, et des prestations de services destinés aux 3 usines du groupe, il sera assisté par une petite équipe qu'il devra animer. Il sera étroitement associé à la mise en place d'un nouveau système informatique temps réel très performant.

Ce poste sera confié à un candidat ayant une formation commerciale ou technique et une expérience confirmée des achats dans un environnement industriel.

Il possèdera de solides qualités de dynamisme, de négociateur et de gestionnaire.

Connaissance de l'anglais appréciée.

Réf. 22B 1828-0M

La réussite dans ces postes ouvre de réelles opportunités d'évolution au sein du groupe.

Ecrire en précisant la référence.
Discrétion absolue.

Membre de Syntec

etap

71 rue d'Auteuil 75016 Paris.

PUBLIPANEL

La volonté de vaincre.

Télémécanique : un nom, une culture, des équipes.

Leader mondial en constituants d'automatisme.
Un marché en expansion.
Une implantation internationale
(14 000 personnes, 55 établissements,
4 000 points de vente).

CHARGE DE PROJETS MARKETING

La Direction Marketing Central renforce son service Méthodes et Outils Marketing basé à Rueil-Malmaison.

A 30 ans environ, de formation supérieure commerciale, vous possédez de bonnes connaissances en systèmes d'information et en micro-informatique. Vous alliez à votre culture commerciale et marketing de préférence une 1re expérience en informatique et bureautique. En véritable homme de marketing, vous prenez en main la mise en place des applications dans nos différents site en France et surtout dans nos filiales étrangères, dans le cadre d'un schéma directeur. D'autre part, votre mission vous conduit à recueillir l'ensemble des informations nécessaires à l'amélioration des outils, à en effectuer l'analyse, la synthèse et à en tirer les meilleures propositions.

Cette mission enrichissante et évolutive nécessite la pratique d'un anglais courant + la connaissance de l'allemand ou de l'espagnol, pour de nombreux déplacements en France et à l'étranger.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous référence 5P/90-05, à Philippe PELLETIER TELEMECANIQUE - 7, rue Henri-Becquerel 92508 RUEIL MALMAISON CEDEX.

Telemecanique

L'innovation au quotidien

MEDIAPA

Les risques industriels, au niveau mondial : un métier d'ingénieurs...

Société multinationale, nous réalisons un chiffre d'affaires de 9 milliards de F.F. Nous avons pour vocation de prendre des engagements financiers dans le monde entier sur des entreprises les plus diverses... Notre métier étant d'évaluer ces risques après diagnostic technique, nous recherchons de jeunes Ingénieurs/Grandes Ecoles confirmés par 2 à 5 ans d'expérience, pour poursuivre notre développement dans les secteurs suivants :

Réf. RC 450/2 M

Pétrochimie

Votre expérience en raffinerie, pétrochimie/chimie vous donne la compétence pour évaluer la fiabilité et la qualité d'installations de génie chimique.

Réf. RC 451/2 M

Industrie

Homme de production ou ingénieur d'affaires en ingénierie, vous savez porter un diagnostic sûr en matière d'équipement et installations d'usines.

Réf. RC 452/2 M

Offshore

Ingénierie, exploitation ou entretien sur plate-forme, vous avez orienté votre carrière d'ingénieur vers l'offshore dont vous connaissez bien les aspects techniques.

Réf. RC 453/2 M

Construction

Le bâtiment/génie civil est votre métier acquis en bureau de contrôle ou sur chantier en France ou à l'étranger.

Motivés pour embrasser un métier nouveau et passionnant qui vous fera voyager dans de nombreux pays, vous parlez parfaitement l'Anglais. Nous vous apprendrons toutes les techniques d'expertise propres à notre spécialité au cours d'une formation approfondie.

Merci d'adresser lettre, c.v. et photo sous réf. choisie (à noter sur courrier et enveloppe) 79/83, rue Baudin - 92309 Levallois-Perret Cedex.

Membre de Syntec

BERNARD JULHIET
RESSOURCES HUMAINES

Paris - Lyon - Lille - Strasbourg - Nice - Bruxelles

Ingénieur polyvalent en équipements de stationnement

Filiale d'un grand groupe français de dimension internationale, nous sommes spécialisés dans la conception et la gestion du stationnement pour le compte de collectivités locales. (parkings, voiries ...).

Dans une structure d'exploitation largement décentralisée, notre service technique a un rôle de conseil et d'ingénierie pour le second oeuvre du bâtiment, l'implantation des matériels (monétique, contrôle d'accès, GTC ...) et l'organisation des flux. Bras droit du Directeur Technique, l'ingénieur définit les solutions les mieux adaptées, les fait réaliser, contrôle et réceptionne les travaux et les matériels.

Ingénieur ou équivalent, vous avez 30 ans minimum et des connaissances en courant faible, électricité et transfert de données. Si vous êtes également homme de contact, bien organisé et désireux d'innover sur le plan technique, alors écrivez sous la référence AA/286.04/LM, aux Conseils en Recrutement Associés - 58, avenue Kléber - 75784 Paris Cedex 16.

MEMBRE DE SYNTEC

LES CONSEILS EN RECRUTEMENT ASSOCIES

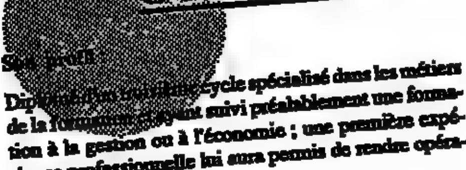
CE RA

Nous sommes l'ORGANISME DE FORMATION des professionnels de l'Expertise-Comptable.

Pour conseiller nos clients dans l'élaboration de leur plan de formation et dans le choix des actions de formation à mettre en oeuvre,

Pour développer qualitativement notre offre de formation,

nous créons un poste de



CONSEILLER EN FORMATION

Son profil

Dip[illegible] cycle spécialisé dans les métiers de la [illegible] suivi préalablement une formation à la gestion ou à l'économie ; une première expérience professionnelle lui aura permis de rendre opérationnelle cette formation.

Ses capacités relationnelles sont réelles et il maîtrise les méthodes et les outils de recueil d'informations.

Sa curiosité naturelle, son esprit de synthèse et son sens de l'analyse seront ses atouts pour assumer, avec le maximum d'efficacité, cette nouvelle fonction.

Sa mission, en relation avec la Direction Générale :

--> Assister nos clients dans la conception de leur plan de formation, en s'appuyant sur une méthodologie rigoureuse.

--> Préconiser des produits éducatifs adaptés à leurs besoins actuels.

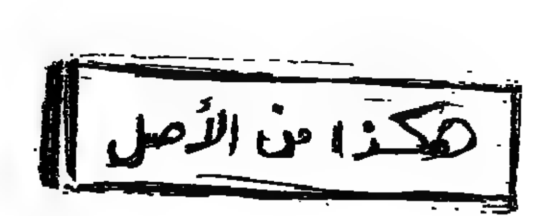
--> Etre à leur écoute afin de recueillir des informations sur leurs besoins potentiels en matière de formation.

--> Analyser l'ensemble de ces informations pour repérer les évolutions qualitatives de la demande.

--> Participer à l'élaboration d'actions de formation qui répondent à ces évolutions.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (Lettre, CV, photo et prétentions) au C.F.C.G. (CF90)
88, rue de Courcelles - 75008 - Paris

Le C.F.C.G. la formation experte !





La Direction des Ressources Humaines de la filiale française (plus de 2 000 personnes) d'un puissant groupe industriel international fortement implanté en Europe recherche son

RESPONSABLE ORGANISATION ADMINISTRATION DU PERSONNEL

"Bras droit" de la DRH, vous aurez une triple mission :

- **Opérationnelle** *en animant une petite équipe chargée de la paye, de la gestion administrative du personnel et des régimes sociaux et de la consolidation des données sociales avec les sociétés du même groupe sur le plan européen.*
- **D'organisation** auprès des reponsables ressources humaines des usines et des directeurs de filiales de la société française (implantées en France et en Europe) dont vous définirez les besoins afin de concevoir et de réaliser en relation avec le service informatique les outils et procédures permettant d'améliorer les systèmes existants et de les harmoniser.
- **De conseil et d'information** sur le plan législation sociale auprès des responsables des sites et de l'ensemble du personnel.

Ce poste s'adresse à un candidat de niveau supérieur disposant de 4 à 5 ans d'expérience en administration du personnel, familiarisé avec les sytèmes de traitement d'information sociale et les logiciels de paye (de préférence Pacha) ayant des connaissances en législation sociale et désireux d'évoluer dans un environnement dynamique, ouvert sur l'international.

Ses qualités de contact, d'organisation, d'ouverture d'*esprit et d'autonomie* lui permettront ensuite d'élargir ses fonctions dans le domaine des relations sociales dans la société ou dans le groupe.

La connaissance de l'anglais est nécessiare.

Poste banlieue Nord Ouest de Paris.

Ecrire sous réf. 22A 1857-0M

Discrétion absolue.

Membre de Syntec 

71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL



RECHERCHE POUR SA DIRECTION RAFFINAGE-DISTRIBUTION UN

INGENIEUR CONFIRMÉ

(AM, ESTP, etc.)

dans le cadre du programme de réalisation de ses nouvelles stations-service

Responsable de la coordination et de l'exécution de toutes les opérations techniques concernant ce programme, depuis l'analyse technique des projets, le choix des méthodes d'exécution et des entreprises sous-traitantes, le contrôle des devis et des coûts jusqu'à la réception des ouvrages.

Par un suivi rigoureux des travaux, en s'appuyant sur une solide équipe de professionnels, il est le garant de la qualité technique des réalisations, son objectif prioritaire étant le respect strict des coûts et des délais.

Ingénieur confirmé (par exemple ayant géré un centre de profit), il a l'expérience des responsabilités techniques, financières et humaines.

Capable de s'imposer à des interlocuteurs expérimentés et de contrôler leur action, c'est un homme de rigueur et d'exigence qui sait aussi communiquer, tant à l'*intérieur qu'à l'extérieur* de l'entreprise.

Son potentiel et sa réussite dans ce poste lui permettront d'évoluer dans le Groupe.

Le poste est basé à Paris.

Ecrire ss réf. 4868 à Sylvie Lafon qui vous garantit la discrétion.
CEPIAD - 135, avenue de Wagram - 75017 PARIS

A trente ans, prendre une direction marketing-développement dans le cosmétique.

Un parcours sans faute, une grande école, cinq années de marketing grande conso... la ligne droite, quoi. Et, à présent, l'envie de rejoindre une structure légère et dynamique où agir avec créativité et autonomie. Avec, en plus, des perspectives.

Notre groupe pèse 500 millions de francs, dont 220 en France, réalisés dans les circuits professionnels et en grande distribution. C'est pour notre gamme "grand public" que nous créons le poste, axé sur les aspects stratégie, développement, communication et à vocation internationale. Vous animerez une équipe de 4 personnes et orienterez les travaux du service Recherche et Développement (30 personnes).

Nous avons confié à Elizabeth Morin, associée de Sirca, le soin de nous assister dans cette recherche. Elle vérifiera avec vous votre adéquation à ce poste qui exige implication, finesse, sens du marché et, bien sûr, une pratique opérationnelle de l'anglais. Merci de lui écrire sous référence 141 531 LM en précisant votre rémunération actuelle. Le poste est basé à Paris.

Sirca
Paris-Lyon-Madrid-Lisbonne — Membre de Syntec



1er groupe pharmaceutique de la CEE - 2e groupe pharmaceutique mondial - présent par ses filiales dans 70 pays et possédant des structures commerciales dans 150 pays, GLAXO associe en France 1 400 collaborateurs à sa réussite. Pour accroître encore les performances de nos équipes sur le terrain, notre Institut de Formation souhaite intégrer un

FORMATEUR EN MANAGEMENT

Il aura pour objectif :
• de faire vivre et développer les stages déjà existants • d'analyser les besoins en formation des cadres de la société • de définir, élaborer puis animer de nouveaux modules de formation, en s'assurant, grâce à des contacts fréquents avec notre encadrement, de la pertinence de ces modules • d'analyser sur le terrain les résultats des actions menées, et de répondre avec efficacité à des demandes ponctuelles.

Il bénéficiera :
• des moyens d'un laboratoire qui consacre un budget important à la formation • d'un centre de formation performant • d'une équipe dynamique et compétente.

Réussir dans un tel poste exige :
• une expérience réussie en formation au management et plus particulièrement au management commercial, acquise soit en entreprise soit en organisme de Conseil • une connaissance approfondie de l'entreprise • des qualités pédagogiques et une capacité de dialogue à haut niveau • une formation universitaire de type Maîtrise, Ecole de Commerce...

Pour approfondir l'ensemble de ces informations, merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo s/réf. 90056 à notre Conseil J.F. DUFORT CEGOS - Division Recrutement - Tour Vendôme - 92516 BOULOGNE Cedex.

cegos — Bruxelles - Lisbonne - Londres - Madrid - Milan - Paris

Membre de Syntec

SCP DE COMMISSAIRES AUX COMPTES VERSAILLES

recrute

ASSISTANTS CONFIRMÉS

(4 ans expérience minimum + DPECF exigés)

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo sous n° 8926
Le Monde Publicité – 5, rue de Monttessuy – 75007 Paris.

Pédagogie et Communication : Les clés de votre carrière dans un groupe international

Groupe international de 3000 personnes, CGI développe ses activités dans tous les domaines du Conseil et de l'Ingénierie, notamment dans la conception, la réalisation et la diffusion de progiciels.
Ses produits, classés parmi les plus vendus dans le monde, sont aujourd'hui des "standards" intégrés aux systèmes d'information de nombreuses grandes entreprises en Europe et en Amérique du Nord.
L'équipe qui a conçu SIGAGIP et qui en a fait le leader européen des Progiciels de gestion (Comptabilité, Finances, Trésorerie, Personnel...) souhaite donner une nouvelle dimension à la Formation des utilisateurs et recherche*

DEVELOPPEUR DE COURS — Réf. 22/M.590-A

Vous élaborez les outils pédagogiques pour des séminaires destinés aux [illegible]. En relation avec l'équipe d'Animateurs et les autres équipes de la Division SIGAGIP (Développement, Ingénierie, Vente, Marketing), vous recueillez les informations et vous les mettez en leur donnant une forme et un contenu adaptés aux objectifs.*
Ouvert à l'informatique et à la gestion, vous êtes avant tout un passionné de communication écrite et orale.
Vous avez déjà jonglé avec les outils de PAO (Macintosh - Macdraw, Word ou PC - Windows).

ANIMATEUR DE COURS — Réf. 22/M.590-B

Vos compétences en gestion doivent vous permettre, après une formation à SIGAGIP, de conduire à titre permanent des sessions de formation.*
En relation directe avec nos clients, vous aurez une connaissance précise de leurs réactions, de leurs attentes et de leurs opinions, ce qui vous permettra de jouer un rôle important de relai d'informations auprès des équipes de la Division SIGAGIP, de participer au développement de nos outils pédagogiques et de collaborer à l'élaboration de documentations produits.*
Vos qualités : pédagogie, écoute et analyse, diplomatie et disponibilité...

Votre formation supérieure (ingénieur ou Universitaire de niveau équivalent) vous permettra de vous intégrer aux équipes du Groupe CGI et d'y réaliser une carrière évolutive, ouverte sur tous nos métiers. Une première expérience dans le domaine de la formation serait un atout.
Ces postes sont basés à Paris.

Merci d'adresser lettre, C.V. et photo, sous la référence du poste concerné, à Madame D. JAMET - CGI INFORMATIQUE 30, rue du Château des Rentiers - 75640 PARIS Cedex 13.

** SIGAGIP est une marque déposée de CGI.*

CGI — *Pour ne pas se tromper de carrière*

INGENIEURS AGRONOMES et DIPLOMES BAC + 4 (DROIT, ECO)

A 35 ans maximum au 1er janvier 1990, vous êtes de nationalité française.
Ces postes sont à pourvoir à Paris et peuvent nécessiter de nombreux déplacements en province selon les fonctions.

Les renseignements et dossiers de candidature sont à demander par téléphone au 40 58 70 92 ou 40 58 71 12.
Date limite de dépot des dossiers : 15 juin 1990
Epreuves écrites : 27 juin 1990
Ecrire à ACOFA - 2 rue St Charles 75740 PARIS cedex 15

Société implantée dans le Sud-Ouest filiale d'un important groupe industriel

recherche

UN INGÉNIEUR D'AFFAIRES

ayant une première expérience dans les domaines de la construction ou de l'ingénierie concernant les installations industrielles, maîtrisant l'anglais et titulaire d'un diplôme d'ingénieur (ENSAM, ENSAIS, ETP, ECAM, ENSM, ICAM, INSA ou équivalent).
Il aura en charge la conception et la réalisation de divers projets d'installations gazières ou pétrolières de production ou de transport (canalisations, station de compression, de pompage, etc.).

Écrire sous n° 89 – Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy – 75007 Paris.

Le Monde des Cadres

Grand Groupe Français, spécialisé dans la Production d'appareils Electro- mécaniques en grandes séries, nous recherchons

Directeur d'Usine

Basé en Province, notre Etablissement compte 1000 personnes.

Ingénieur diplômé A.M., ICAM, INSA...

35 ans/45 ans, vous avez développé soit une expérience réussie comme Directeur d'Usine ou comme Directeur de Production dans un Etablissement important et souhaitez aborder un nouveau challenge.
Réf.1980/A

Directeur Recherches et Développement

A la tête d'un service de 70 personnes, vous serez chargé de développer et coordonner les études d'amélioration des produits existants et de la mise au point des produits nouveaux.

Vous disposerez pour cela d'un budget important, à la hauteur de nos ambitions.

Ingénieur diplômé CENTRALE, SUPELEC...

35 ans/45 ans, vous avez développé une expérience réussie à un poste équivalent ou. N-1, dans un domaine surtout électro mécanique.
Réf.1980/B

Pour ces deux postes, notre environnement européen nécessite la pratique de l'anglais et/ ou de l'allemand.
Notre politique de développement est réelle pour des candidats de valeur.

Merci d'adresser votre dossier (précisant sur l'enveloppe la référence et les Sociétés avec lesquelles vous ne souhaitez pas entrer en contact) à PARFRANCE ANNONCES 13 rue Charles Lecocq. 75015 Paris qui transmettra.

PROMOUVOIR ET VENDRE NOTRE SAVOIR-FAIRE NUCLEAIRE

Dans le cadre de notre activité Produits et Services Nucléaires, nous recherchons des Ingénieurs Généralistes d'environ 30 ans pour 2 postes stratégiques que nous créons à LYON.
Le marché est celui des 400 centrales nucléaires en service dans le monde.
Les produits sont des procédés d'intervention de maintenance dont la qualité a été validée et des services nouveaux dans ce même environnement de haute technologie. La mission consiste à renforcer notre présence sur un marché concurrentiel.

Ingénieur Marketing

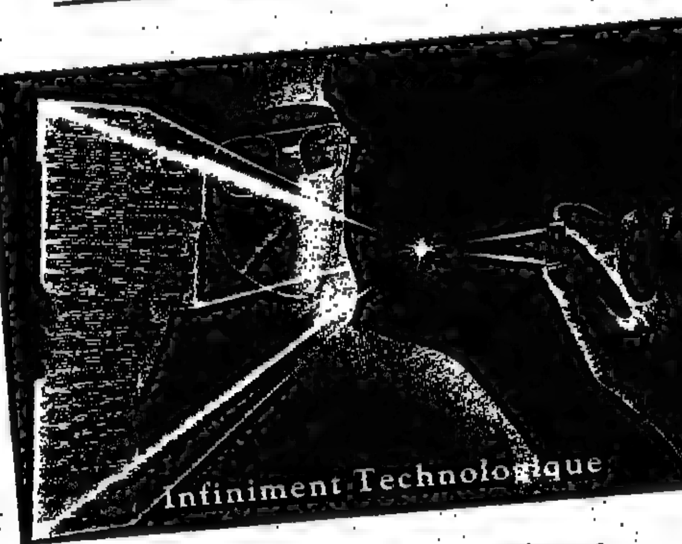
Responsable de la promotion commerciale de notre activité, vous décelez les besoins et les transmettez aux Ingénieurs d'Affaires. Vous êtes chargé de l'animation et de l'information des commerciaux. Vous leur apportez la logistique, tous les supports nécessaires à la vente.
De formation Ingénieur Grande Ecole, vous avez si possible complété votre cursus par une spécialité Marketing Industriel. Vous bénéficiez impérativement de quelques années d'expérience en marketing de produits ou de services industriels dans une entreprise high tech tournée vers l'export.
Déplacements fréquents et de courte durée en France et à l'étranger. Anglais courant et 2e langue (espagnol ou allemand).
(réf. SB/55/M)

Ingénieur d'Affaires

Votre mission d'homme de synthèse et de négociateur s'exerce principalement en France, ponctuellement à l'export. Vous établissez les offres techniques et commerciales. Vous conduisez les négociations avec les clients. Vous établissez et négociez des protocoles de coopération. Vous avez, si possible, exercé une fonction commerciale dans le secteur de l'ingénierie et vous avez une connaissance de l'anglais. (réf. SB/7962/B/M)

Merci d'envoyer lettre et CV au Groupe Framatome, Service Emploi, 10 rue Juliette Récamier, 69006 Lyon en précisant la référence du poste choisi et vos prétentions de salaire.





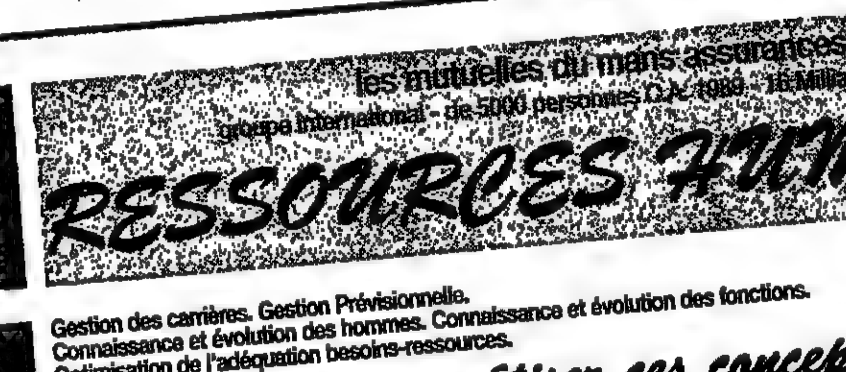
C'est à l'échelle de l'Europe que nous préparons l'avenir. Nos projets sont nombreux dans tous les domaines d'application de l'électronique. Si vous souhaitez vous associer à notre réussite, Texas Instruments vous offre une opportunité à la hauteur de vos ambitions.

Responsable relations sociales

Rattaché au Directeur des Ressources Humaines, vous assurez avec votre équipe l'ensemble des domaines de la fonction : relations sociales, administration du personnel, représentation auprès des instances régionales et professionnelles.
Vous participez à la définition et à la mise en application de la politique sociale de l'entreprise. Homme d'ouverture et de contact, vous vous attachez à valoriser la communication interne.
Agé de 30 à 35 ans, de formation supérieure, vous avez acquis une expérience similaire au sein d'un groupe international et vous maîtrisez l'anglais. Le poste est basé au siège social de Villeneuve-Loubet, près de Nice.
Bernard Tison vous remercie de lui adresser votre candidature (photo jointe) sous réf. CORP905 à Texas Instruments France, 8/10 av Morane Saulnier, 78141 Vélizy-Villacoublay Cedex.







Gestion des carrières. Gestion Prévisionnelle.
Connaissance et évolution des hommes. Connaissance et évolution des fonctions.
Optimisation de l'adéquation besoins-ressources.

Vous voulez concrétiser ces concepts et agir ! ...

Venez renforcer, au sein de notre DPRS, notre division ressources humaines. Nous vous confierons la gestion du middle management en relation avec les opérationnels.
Vous êtes de formation supérieure avec une option gestion du personnel. Vous avez une expérience de l'emploi et des hommes dans une Direction du Personnel.
Notre secteur d'activité est en pleine mutation, tant en ce qui concerne les marchés et les produits que les outils de gestion. Il offre un challenge motivant et des possibilités d'évolution.
Le poste est basé à notre siège du MANS
Votre candidature sera traitée confidentiellement, sous référence LM/RH par Albert AUPETIT

VARIANT Groupe PLEIADE
7 avenue de la Préfecture 72000 LE MANS
36 . 16 UGE * PLEIADE.

Variant

CARDIF, parallèlement à sa spécialité de gestionnaire d'épargne (35 milliards d'encours), a acquis une compétence originale dans l'assurance des emprunteurs. Filiale de la Compagnie Bancaire, 1er distributeur européen de crédit, elle bénéficie entièrement de son appartenance à ce groupe.

CARDIF
la signature financière

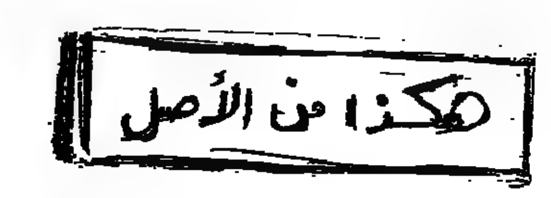
Commercial
responsable du développement des Assurances liées aux opérations de crédits.

Responsable de cette activité au sein du département de l'Actuariat, vous bénéficierez de l'appui technique nécessaire pour mener à bien votre mission. Vos principaux interlocuteurs seront les établissements de crédit et les grands courtiers.

Nous recherchons un cadre commercial d'environ 30 ans, diplômé de l'enseignement supérieur, créatif, ayant le goût du challenge, à qui nous proposons, pour ce poste alliant conseils et négociations à haut niveau, de valoriser son expérience de plusieurs années en Compagnie(s) d'Assurance, dans la commercialisation de contrats d'assurances de personnes ou de prévoyance.

Si vous êtes motivé par cette opportunité, écrivez à Marie-Christine BARJOLIN CARDIF – Secrétariat Général – 56, avenue Charles de Gaulle – 92200 Neuilly-sur-Seine, sous réf. 615.

COMPAGNIE BANCAIRE





Le Monde des Cadres

Au Sud de la Loire...
Après intégration, Membre du Comité de Direction...

Nous sommes une société industrielle française (400 MF, 1000 p.) filiale de deux leaders, l'un français, l'autre américain, sur le marché des biens d'équipements. Suite à une promotion au niveau du Groupe, nous sommes appelés à rechercher le

DIRECTEUR du PERSONNEL et des RELATIONS SOCIALES H/F

300.000 F

En liaison étroite avec le Directeur Général, il sera chargé de concevoir, proposer et appliquer la politique humaine au niveau de la société (recrutement, formation, rémunération, carrières, communication,...) en veillant bien à maintenir et développer le bon niveau de dialogue existant avec les partenaires sociaux. Une fonction complète donc, qui ne peut convenir qu'à une personne compétente, décidée et ouverte. Relayé par deux Chefs du Personnel (un sur chaque site) et leurs équipes, vous conduirez le changement... dans la continuité. Prêt à nous rejoindre ? Alors, à bientôt.

Adressez votre candidature sous référence 1281 M à GRH Conseils, 43, rue de la Brèche-aux-Loups, 75012 Paris. Discrétion assurée.

GRH Conseils

Nous sommes la filiale française d'un constructeur automobile de dimension mondiale. Nous recherchons pour l'une de nos unités (500 personnes) le

RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES

Poste basé dans le 92

VOTRE MISSION : Dans une structure à forte gestion participative, vous encadrez une équipe de 4 personnes et avez la responsabilité de : ☐ la gestion stratégique des R.H. ☐ le recrutement ☐ la gestion des carrières ☐ la politique de formation ☐ la politique salariale ☐ les relations avec les partenaires sociaux ☐ la communication interne ☐ la promotion des valeurs de l'entreprise.

VOTRE PROFIL : ☐ *la trentaine environ* ☐ *une expérience significative de la Fonction Ressources Humaines dans le domaine industriel* ☐ *une formation supérieure, de préférence en R.H. (IGS, CELSA ...)* ☐ *un bon niveau d'anglais* ☐ *le sens du contact et une bonne capacité à établir des relations de confiance.*

NOUS VOUS OFFRONS : ☐ un environnement de travail très enrichissant (concepts de qualité totale, management participatif ...) ☐ une structure qui vous donnera les moyens de mettre en avant vos qualités ☐ des perspectives d'évolution importantes, en France ou à l'étranger.

Pour un entretien individuel avec la société le jeudi 21/06/90 ou le vendredi 22/06/90

adressez ou télécopiez CV, lettre et photo à EUROMAN - 100, avenue Charles de Gaulle 92522 NEUILLY CEDEX ; Fax : 47.22.00.19 en indiquant la référence 5272 sur la lettre et sur l'enveloppe.

EUROMAN

Invitation à la Métamorphose



AUDITEUR DE GESTION INDUSTRIELLE

Nº 1 de la Productique en France, RENAULT AUTOMATION (1 600 personnes dont 500 ingénieurs et cadres) développe autour de son approche globale des métiers complémentaires : la Robotique, l'Assemblage automatisé, la Productique d'usinage, la Carrosserie-Tôlerie, la CFAO, l'Ingénierie et l'Informatique industrielle.

Rattaché à la Direction Financière de notre siège, vous réalisez dans chacun de nos sites industriels des missions d'audit sur les affaires en cours de réalisation (méthodologie, procédure, évolution). D'autres dossiers d'analyse vous seront confiés, comme par exemple, les demandes d'investissements émanant des Directeurs opérationnels.

A 30 ans environ, ingénieur généraliste, vous avez complété votre formation par un 3e cycle en gestion et/ou en organisation et vous avez l'expérience du milieu industriel.

Ce poste est basé à Parly 2.

En prélude à cette métamorphose, merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo et rémunération) sous référence 90.41 à la Direction des Ressources Humaines - RENAULT AUTOMATION - Centre Parly 2 BP. 70 - 78152 LE CHESNAY Cédex.

Renault Automation La Productique : Métamorphose de l'outil.

LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES RELATIONS SOCIALES DE LA CONFÉDÉRATION NATIONALE A BESOIN DE VOS COMPÉTENCES

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

SPÉCIALISTE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Vous avez un doctorat de 3e cycle (sciences humaines et sociales) et une première expérience acquise au sein d'une entreprise ou d'un cabinet conseil.
Vous prendrez en charge des études et des projets innovants dans le domaine de la GRH par le biais de la négociation.

Les structures existantes (commissions paritaires, comités de groupe...) vous mettront en rapport avec tous les acteurs de ces négociations : organisations syndicales, DRH des groupes régionaux, élus. Votre créativité et votre faculté d'intégration à notre équipe seront déterminantes.

Le Crédit Mutuel, c'est à travers 21 Fédérations régionales, 7 millions de clients, 22.000 collaborateurs et 4.500 points de vente, la plus forte croissance de ces 10 dernières années, la puissance de la 5e Banque Française.
La Confédération Nationale du Crédit Mutuel est l'organisme national chargé du contrôle et du bon fonctionnement du Crédit Mutuel.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 205/RH à la DRHRS, Confédération Nationale du Crédit Mutuel, 88-90 rue Cardinet 75017 PARIS.

Crédit Mutuel
une banque à qui parler

Responsable de la Communication

Filiale d'un groupe européen franco-allemand leader mondial sur son marché de produits industriels, nous réalisons un CA de 1 Milliard de francs avec 1 500 personnes.

Rattaché au Directeur des Ressources Humaines et de la Communication, vous aurez en charge la communication interne et externe de notre société en relation très étroite avec le Directeur de la Communication Groupe en Allemagne.

Agé d'environ 35 ans, Ingénieur ou Universitaire, vous avez une bonne pratique de l'allemand. Professionnel de la communication, vous savez travailler de façon autonome tout en créant les liens nécessaires pour coopérer avec vos multiples interlocuteurs. Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle sous réf.116-05IM à notre Conseil ARPE, 38 rue de Lisbonne - 75008 PARIS.

CONSEIL arpe EN RECRUTEMENT

---

sanofi BIO-INDUSTRIES

ASSISTANCE TECHNIQUE AUX VENTES EN I.A.A... SUR UNE ZONE EXPORT

Notre société (2000 personnes, C.A. 1989 >3 MdF) occupe une position de tout premier plan dans le domaine des gélatines, additifs et arômes destinés principalement à l'industrie alimentaire, mais aussi à d'autres applications non alimentaires. Les principaux marchés alimentaires concernés par nos produits sont les produits laitiers, les desserts, la confiserie, la salaison ... Pour renforcer la synergie produits/applications/marché de la division texturants (gélatines et colloïdes) sur la zone Scandinavie - Suisse dans un premier temps, la Direction Commerciale recherche un

INGENIEUR D'ASSISTANCE TECHNIQUE

chargé, en liaison étroite avec le cadre commercial responsable de la zone, de l'assistance technique à la clientèle et *aux agents locaux : préconisation produits/applications, suivi de la qualité, démonstrations, sessions de formations,* etc... Au-delà de l'assistance aux ventes, vous discernerez en première analyse tout élément technique nécessitant l'implication de nos experts spécialistes de marché, ou encore le développement d'études à moyen terme sur les applications de la clientèle.

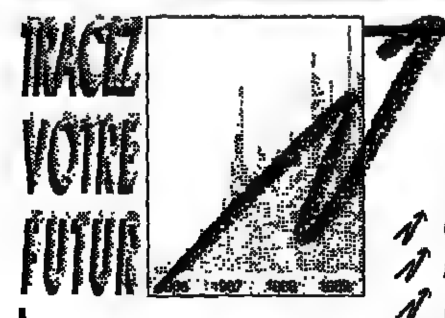
Diplômé d'une Ecole d'ingénieurs (Agro, Chimie, etc...), muni d'une expérience relative aux produits, process, applications en I.A.A., à 30 ans environ, vous souhaitez exercer une fonction internationale. Pour ce poste, basé à notre Centre de Développement Alimentaire de Baupte (Manche), et nécessitant de nombreux voyages sur zone, l'anglais courant est obligatoire, *la connaissance de l'allemand constituant un atout complémentaire.*
Notre société en très forte croissance est issue d'un groupe offrant de multiples possibilités d'évolution.

Pierre CHAUSSEMIER, notre Conseil, vous remercie de lui adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous la référence *C/AT/LM à l'adresse suivante : R.P.C. 34, rue de la Fédération 75015 PARIS.*



Raymond Poulain Consultants

TRACEZ VOTRE FUTUR





MATIF : Marché à Terme leader en Europe

- *Un marché international*
- *Une culture d'entreprise*
- *Des technologies de pointe*
- *Une dynamique des carrières*
- *Des projets ambitieux*
- *Une politique de formation*

La fonction compensation est une composante essentielle du MATIF.

D'ambitieux projets se préparent avec notamment la mise en place de nouveaux produits (compensation multidevise...), de nouvelles techniques (globex...). Le directeur de la compensation recherche un

JEUNE CADRE BANCAIRE

pour diriger les services compensation des secteurs financiers et marchandises (onze personnes) ainsi que la trésorerie de MATIF SA.

Vous mènerez notamment les études nécessaires à la réalisation de ces importants développements. C'est un rôle d'action et de réflexion nécessitant capacité à décider, goût pour l'analyse, aptitude à la synthèse, aisance rédactionnelle...Le poste est très évolutif

Nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé d'une grande école de gestion ou de l'université ayant au minimum 3 à 4 ans d'expérience dans la banque.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en indiquant la référence E 602 sur l'enveloppe, à notre conseil ORNICAR - 6 rue Halévy - 75009 PARIS -

ornicar



The Walt Disney Company.

FINANCIAL ANALYST

EUROPE MIDDLE-EAST

La vocation de notre Division Consumer Products est la commercialisation des personnages Walt Disney à travers des produits destinés au grand public, notamment les publications, les vêtements, les jouets, les disques, l'édition musicale, etc. Notre Division représente un CA Europe de 150 millions de $ et connaît une croissance importante avec d'ambitieux objectifs de développement.

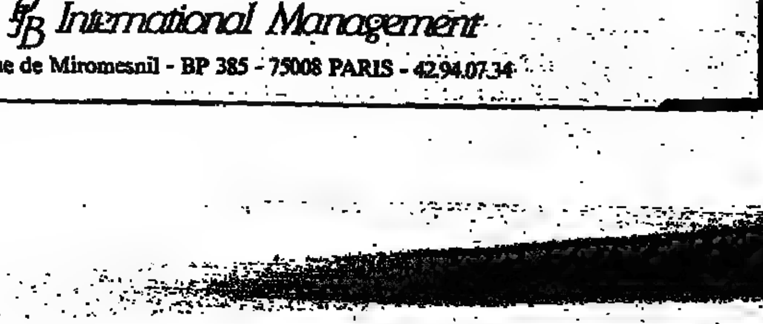
Nous recherchons pour le Siège européen de notre Division, basé à Paris, un Financial Analyst.

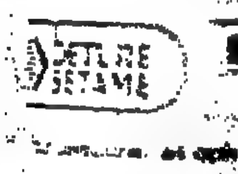
Vous serez responsable du Reporting et de la Consolidation des comptes européens avec une importance toute particulière donnée à l'analyse de nos activités, et ce, en relation avec les responsables financiers de nos filiales et de notre Société mère.

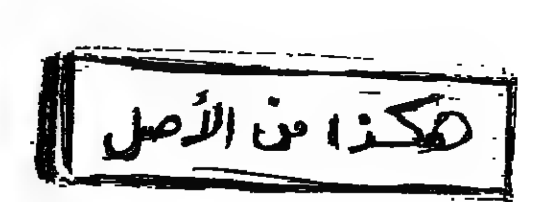
Vous êtes diplômé(e) d'une Grande Ecole de Gestion avec 2 à 3 ans d'expérience professionnelle. Votre anglais est courant et vous avez une bonne pratique de la micro-informatique.

Adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV + photo + prétentions) sous réf. WD/05 M à notre Conseil :

PB International Management
75, rue de Miromesnil - BP 385 - 75008 PARIS - 42.94.07.34






هكذا من الأصل

هكذا من الأصل





UN MONDE OUVERT. DES HOMMES EN MARCHE...

Les nouveaux enjeux, tout le monde en parle... Aux A.G.F., nous agissons, notre situation est tout à fait enviable, c'est vrai (25 000 personnes, 40 milliards de C.A. consolidé dont près de 25 % à l'International, 1 600 agences en France, une implantation dans 44 pays). Mais nous savons que la remise en cause est facteur de progrès. Plus que jamais, nous sommes décidés à aller de l'avant avec des hommes et des femmes qui partagent notre esprit d'innovation. Ensemble, nous relèverons de nouveaux défis.

Jeunes diplômés ESC, Maîtrise Gestion...

Optez pour un secteur en pleine mutation.

Si vous recherchez un poste de Responsable Commercial dans un secteur d'avenir, nous devrions nous entendre...
Nous vous proposons, après une solide formation, une fonction à larges responsabilités qui fera appel tant à vos compétences techniques (marketing, plans d'action...) qu'à vos qualités personnelles (organisation, animation...).
A la tête de 20 agences, vous serez responsable du développement de votre territoire. Vous participerez ainsi activement à la vie économique de votre région.
Vous bénéficierez, cela va sans dire, des moyens techniques et logistiques nécessaires pour mener à bien votre mission et de réelles perspectives de développement.
Postes offerts dans les régions suivantes : EST, NORD, CENTRE, SUD, RHONE-ALPES.

Prenez contact en adressant lettre, CV et préférences géographiques sous réf. M37 à Christine LABBE – Département Ressources Humaines – AGF – 33, rue La Fayette 75009 PARIS.

AGF, L'ESPRIT OLYMPIQUE



Entreprise de Distribution : 42 hypermarchés (20.000 personnes) recherche pour la Direction Régionale Ressources Humaines du Sud-Est (effectif : 500 cadres).

RESPONSABLE RECRUTEMENT DES CADRES

VOTRE PROFIL : 35/40 ANS

- De formation universitaire en psychologie ou sociologie, diplômé de graphologie, et si possible morphologie.
- Votre expérience d'au moins 5 ans en cabinet de recrutement et/ou en entreprise vous ont rompu aux techniques d'entretien et font de vous le collaborateur efficace dans l'aide à la décision.

VOTRE FONCTION :

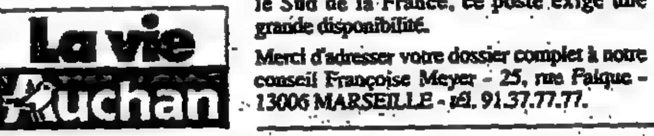
Chargé en priorité du Recrutement des cadres, votre action dans ce domaine sera déterminante et devra être le garant de la pérennité de notre Réussite, basée sur les qualités humaines et les capacités d'évolution des hommes et des femmes de l'entreprise.

Vous serez aussi amené à assister les opérationnels dans les bilans individuels et les décisions d'évolution de carrière.

Ce poste requiert une grande habileté relationnelle et une force de persuasion basée à la fois sur vos qualités d'expert et sur votre personnalité.

Basé en Avignon avec déplacements dans tout le Sud de la France, ce poste exige une grande disponibilité.

Merci d'adresser votre dossier complet à notre conseil Françoise Meyer - 25, rue Falque - 13006 MARSEILLE - tél. 91.37.77.77.





cherche pour sa Direction de l'Organisation, de l'Informatique et des Télécommunications

UN RESPONSABLE BUREAUTIQUE

Réf.767

Dans le cadre du schéma directeur Bureautique, il devra assurer les développements micro-informatiques, la formation et l'assistance aux utilisateurs ainsi qu'exercer un rôle de veille technologique en sélectionnant les produits adaptés aux besoins de la société.

Vous avez une formation supérieure (MIAGE ou équivalent) et une première expérience de la bureautique en entreprise.

La connaissance de la langue anglaise est indispensable et celle de l'allemand serait un atout supplémentaire.

UN ORGANISATEUR

Réf.768

Il sera chargé de l'analyse et du suivi de l'évolution des postes, de l'élaboration des circuits, des systèmes d'information et des procédures.

Il possède une formation supérieure en gestion, ainsi qu'une solide culture informatique.

Une première expérience réussie dans la fonction Organisation serait vivement appréciée. Sens de l'analyse, rigueur et qualité de contact seront exigés pour ce poste.

La connaissance des langues anglaise et allemande est indispensable.

L'expérience que vous apportera cette fonction vous ouvrira de nombreuses perspectives d'évolution au sein de notre société.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence choisie à Mme Catherine de la Roche Saint André.



jacques tixier consultants s.a.
7, rue de Logelbach - 75017 PARIS.
MEMBRE DE SYNTEC

CONTESSE

VILLE D'EPINAY-SUR-SEINE

(Seine-Saint-Denis)

recrute

1 INGÉNIEUR
Adjoint au chef du service bâtiments
Mission : Elaborer des projets dans le domaine du bâtiment (Entretien et travaux neufs).

1 INGÉNIEUR
Chef du service infrastructures
Mission : Etudes et travaux V.R.D. Gestion du domaine public.

1 ARCHITECTE
Responsable d'étude en urbanisme
Mission : Etudes de projets d'aménagements de l'espace urbain. Titulaire diplômé d'architecte.

Conditions de recrutement :
Ingénieur subdivisionnaire ou ingénieur en chef (avantages et primes statutaires).

Envoyer lettre manuscrite et C.V. à :
Monsieur le Député-Maire
Hôtel de ville, 93806 EPINAY-SUR-SEINE.

LE NOUVEAU LOGIS

Responsable Gestion Locative

Dans le cadre de son nouveau projet d'entreprise, notre société anonyme d'HLM (2000 logements), appartenant au réseau SCIC, crée le poste d'adjoint au directeur de l'exploitation et du développement avec pour mission la coordination et la dynamisation des équipes décentralisées de gestion locative.

Nous recherchons un (e) candidat (e) ayant une solide expérience du métier, maîtrisant l'outil informatique et capable de s'intégrer rapidement dans une équipe jeune (20-40 ans).

Lieu de travail : Paris - Rémunération : environ 230 KF.

Merci d'adresser votre candidature détaillée s/réf.NL à notre conseil **CEFLU RECRUTEMENT** - 5, rue de Vienne - 75008 PARIS.

CEFLU

ORC

ORGANISME PROFESSIONNEL NATIONAL
QUARTIER DE L'ETOILE
recherche pour sa Direction de l'Information

Journaliste d'entreprise

De formation C F J, Sciences PO ou équivalent, vous disposez d'une première expérience réussie dans le domaine de la Communication écrite.
Responsable des publications de notre organisme, vous assurerez notamment la réalisation de notre bulletin bi-mensuel de liaison diffusé à 50.000 exemplaires : collecte de l'information auprès des services, mise en forme, participation au comité de rédaction, préparation de la maquette avec l'imprimerie, signature du bon à tirer après la relecture, suivi de la gestion du fichier des abonnés et relations avec le routeur.

Votre esprit de synthèse, votre sens de l'organisation et vos qualités rédactionnelles vous permettront d'évoluer avec aisance dans cette fonction.

Pour nous rejoindre, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous réf. 255/M à CK 23 bis rue Pierre Guérin - 75016 PARIS

LEVI-TOURNAY/ABCOM



PROVENCE *Cette ville moyenne a des ambitions industrielles, économiques et sociales importantes. Elle recherche :*

DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION HF (190-230KF)

«Patron» de la fonction (5 personnes et budget de 3 à 5MF), il est :
• le conseiller en communication de la ville (social, politique, événementiel, culturel...) • le rédacteur en chef d'un magazine quadri • le «technicien» relations presse, affichage, expos, éditions, agences...

UN RÉDACTEUR (150 KF)

Une expérience identique (édition, rédaction, collectivités publiques) est exigée.

Pour ces deux postes de statut [illegible], envoyer CV très détaillé (réalisations) et salaire actuel à :

a.m.s.-sélection
54, bd Longchamp. 13001 MARSEILLE

MARSEILLE . MONTPELLIER . NICE-MONACO . PARIS . DIJON

MEMBRE DE LA COMMISSION NATIONALE DE DÉONTOLOGIE

L'Ecole d'Ingénierie en Génie des Systèmes Industriels, à La Rochelle, en Charente-Maritime
complète son équipe pédagogique et recrute pour la rentrée de Septembre 1990

PROFESSEURS

1er et 2ème Cycle

- Attachés à l'école ou vacataires,
- Pour cours ou Travaux Dirigés.
- Dans les domaines suivants :
  - Mathématiques et Sciences Physiques,
  - Génie Mécanique et Electrique,
  - Génie des systèmes,
  - Informatique Industrielle,
  - Management et Economie,
  - Langues Vivantes : Anglais, Allemand.

JEUNES INGENIEURS

- Thésards 3ème Cycle (mêmes disciplines)
- Pour Travaux Pratiques, Laboratoires et Ateliers.

Les enseignants intéressés qui souhaitent participer à un projet pédagogique novateur et motivant sont invités à adresser leur résumé de carrière à :

EIGSI

[illegible] Direction Generale - Hôtel d'Entreprises Av. Marillac 17000 LA ROCHELLE Tél. 46.44.64.00

Holding d'un important groupe d'édition recherche :

Documentaliste
pour sa Direction Marketing

Vos principales missions :
- veille économique et marketing concernant les entreprises et marchés du groupe (France et Etranger).
- recherche documentaire préalable à des études spécifiques auprès de sources appropriées.
- mise à jour permanente de dossiers de base.

Une bonne maîtrise des techniques documentaires et une solide formation économique sont nécessaires. Vous êtes bilingue anglais et parlez l'allemand ou l'espagnol. Vous avez une expérience d'environ 5 ans dont, si possible, 2 ou 3 dans un Service Etudes et Recherche et une approche opérationnelle dans vos collectes d'informations.
Merci d'envoyer votre CV, accompagné d'une lettre manuscrite, et rémunération actuelle, sous la réf. M/90141 à notre conseil :

Garnier Demolnet & Associés
17, rue Tronchet 75008 PARIS

L.B.W.



Département EAU - ENVIRONNEMENT

INGENIEUR DE DIRECTION (500)

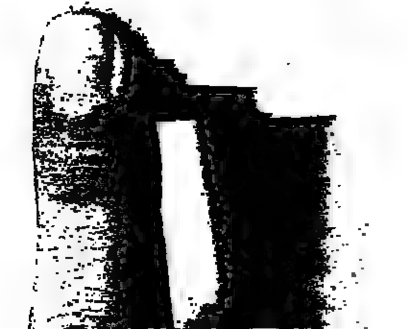
Mission :
- Assurer l'encadrement et la gestion des équipes " Hydraulique Urbaine et Traitement des Eaux "
- Développer et commercialiser ces produits en France et à l'Etranger
- Intervenir dans la gestion du département

Profil :
- Ingénieur Grande Ecole, polyvalent
- Expérience ≥ 8 ans France et Etranger
- Bonne connaissance langues étrangères

POSTE BASE A ST QUENTIN EN YVELINES

CV + lettre manuscrite + prétentions à M. LORDEREAU
BETURE-SETAME - 2, rue Stephenson - 78181 St Quentin Cedex (indiq. réf.)

GRECOM



Le Monde des Cadres

Le Monde de la Fonction Commerciale

RESPONSABLE D'OPERATIONS

Viabilisation lotissements

Alsace - Cette filiale d'un des principaux groupes bancaires français réalise des opérations d'aménagement de terrains qu'elle viabilise et transforme en parcelles ou lotissements commercialisés auprès d'entrepreneurs, lotisseurs, promoteurs... La direction souhaite intégrer un responsable sur la région de Mulhouse où d'importantes réalisations sont en cours et en projet. Ce professionnel, technicien du VRD, du foncier ou de la promotion immobilière, agira en tant que coordinateur auprès des différents partenaires concernés (financiers, techniques, administrations) pour mener à bien les réalisations des opérations lancées. Les conditions proposées et le contexte évolutif sauront motiver un candidat de valeur trouvant intéressant d'intégrer une institution financière diversifiée de tout premier plan. Ecrire à D. WIRTZ en précisant la référence A/6656M - PA Consulting Group - 3, quai Kléber - 67055 STRASBOURG Cedex Tél. 88.22.01.54. (PA Minitel 36.15 code PA)

PA Consulting Group
HUMAN RESOURCES
Creating Business Advantage

COMMERCIAL EXPORT

DEVELOPPEZ VOS TALENTS A L'EXPORT (CEE)

- Filiale d'un Groupe Français International (1,2 Milliard de FF).
- Leader dans l'information économique et financière.
- Notoriété reconnue.
- Développement continu

VOTRE MISSION : Commercialiser des services d'informations soit directement auprès des professionnels de la finance (banques, assurances, sociétés de bourse, grandes sociétés industrielles...), des pays de la CEE.

VOTRE PROFIL : Diplômé d'études supérieures de gestion, vous disposez d'une expérience réussie de la vente de service d'informations financières ou économiques à l'export. Votre anglais est courant. A vos qualités relationnelles s'ajoutent celles d'un excellent négociateur.

NOUS VOUS PROPOSONS :
- Une formation à nos produits et à nos techniques de vente.
- L'assise et les moyens d'un groupe international.
- Une autonomie et des responsabilités importantes au sein d'une structure à taille humaine.
- Des produits de qualité et des contacts avec des interlocuteurs de haut niveau.
- Des conditions de travail motivante (fixe, prime, statut cadre, etc...

Intéressé par ce poste basé dans PARIS, adressez lettre, CV, photo et rémunération actuelle à MERCURI URVAL, 95, avenue Victor-Hugo, 92563 RUEIL-MALMAISON CEDEX sous réf. 52.3707 LM, portée sur la lettre et l'enveloppe.

Mercuri Urval

Larousse

"Un nouveau souffle dans l'édition"

ATTACHE DE PRESSE H/F

Afin de renforcer le Service Relations Extérieures de la librairie LAROUSSE, et sous l'autorité du Responsable du Service Presse, nous recherchons un attaché de presse à fort potentiel.

Dans le cadre de votre fonction, vous aurez pour missions essentielles :

- l'établissement de relations quotidiennes entre la presse et les Editions LAROUSSE, la création et la mise en place de manifestations à cet effet,
- l'organisation d'interviews d'auteurs auprès de la presse régionale et nationale.

Votre double formation en communication et en lettres (Bac + 4), ainsi qu'une première expérience d'environ deux ans dans la fonction d'attaché de presse, vous permet, aujourd'hui, de vous prévaloir tant d'une connaissance de la presse que d'une bonne culture générale. Une expérience au sein d'une maison d'édition serait un atout supplémentaire appréciable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, C.V., photo et prétentions) à C. LHUILLIER, Responsable de la Gestion du Personnel, sous réf. A.P., Librairie LAROUSSE, 17, rue du Montparnasse - 75298 Paris Cedex 06.



VENDRE LA COMMUNICATION DE RECRUTEMENT

H/F

Paris

C'est ce que nous vous proposons.

Vous intégrerez notre équipe commerciale qui a la charge de gérer et développer une large clientèle (Industrie, Distribution, Services...) et qui intervient auprès de Décideurs de haut niveau : Direction Générale, Marketing, Ressources Humaines, etc.

ESC, CELSA ou équivalent, vous avez une première expérience de vente dans les Services (PUB, PRESSE, TRAVAIL TEMPORAIRE...) et souhaitez évoluer pour être reconnu comme un véritable professionnel de la Communication.

Totale confidentialité garantie.

Merci d'adresser CV + lettre manuscrite + photo sous réf. 5662 à notre Conseil ou transmettez-le par Minitel en composant le 3616 Code CV PLUS.



Ressources & Développement

Sauriez-vous raconter Einstein, Louis XIV, l'oeil, la navette spatiale, aux lecteurs d'OKAPI ?

OKAPI avec ses 500 000 lecteurs, garçons et filles, se développe et progresse (+ 20 % par an).
Nous recherchons aujourd'hui le **journaliste** qui réalise les dossiers (16 pages par numéro).

Ce poste requiert une double dimension :
- sur le fond, un travail d'analyse et de synthèse dans des domaines divers : scientifique, technique, historique, actualité, etc...
- véritable "metteur en scène" de l'information, vos talents d'écrivain vous permettront de prendre le lecteur par la main et de l'accompagner au fil de ces dossiers.

Pour nous résumer, si vous êtes pédagogue, motivé(e) par la presse jeunesse et par un travail journalistique en profondeur, votre expérience nous intéresse.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV. et prétentions
sous réf : MLA/52 à BAYARD PRESSE
Direction des Affaires Sociales
5, rue Bayard - 75008 PARIS.

47 Publications - 18 à l'étranger - 29 en France -
1,5 Milliards de CA - 1700 personnes

BAYARD PRESSE

ISOVER SAINT-GOBAIN

N°1 français et européen de l'isolation thermique et acoustique

Pour notre division spécialisée dans le lancement et la commercialisation de produits innovants à dominante technologique, nous recherchons un :

Ingénieur commercial

Rattaché au Directeur des Applications Nouvelles, vous aurez à développer la vente de produits existants ou à participer au lancement de produits nouveaux. Votre clientèle est internationale (G.B., Allemagne, France...) et dans des secteurs variés (Aéronautique, Chimie, Automobile...). Nous souhaitons rencontrer un **INGENIEUR ENSI** ou équivalent avec une expérience de 4 à 5 ans dans la vente de produits industriels. La maîtrise de l'anglais est indispensable et la connaissance de l'allemand est souhaitée.
Votre sens de la communication, votre goût de l'autonomie et vos capacités d'initiative vous permettront d'évoluer au sein de notre Groupe.

Merci, si vous vous sentez concerné, d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + C.V. et prétentions) sous référence A/05/14 à notre Conseil. Madame Claude Favereau
FAVEREAU CONSULTANTS,
52, rue de la Fédération
75015 PARIS



SAINT-GOBAIN

L'aéronautique en toute confiance



Leader européen des commandes de vol pour avions et hélicoptères, Sarma équipe les grands programmes mondiaux : Airbus, Boeing, Douglas, British Aerospace, Dassault, Fokker, M.B.B... Avec près de 1 000 personnes, 4 unités de production et 1 centre technique, nous poursuivons nos investissements en recherche et développement pour des équipements toujours nouveaux et à la pointe de la technologie.

RESPONSABLE LOGISTIQUE GLOBALE

Sous l'autorité du Directeur d'Unité, vous êtes responsable de l'organisation et de la gestion des flux.
En particulier, vous contrôlez : ■ les achats : MP, composants et sous-traitance, ■ l'ordonnancement/lancement et la planification des approvisionnements, ■ la gestion des stocks, ■ la gestion des commandes, ■ les expéditions vers le monde entier.
Vous animez une équipe de 25 personnes.

Ingénieur de formation, vous justifiez d'une expérience de 8 à 10 ans dans un environnement industriel. Vous êtes entraîné aux problèmes d'organisation liés à une production "Juste à Temps". Vous maîtrisez la fonction Achats.
Vous trouverez dans ce poste une excellente opportunité de faire la synthèse de votre expérience et de développer vos qualités d'organisateur.

Ce poste est basé dans la Drôme (45 mn au Sud de Lyon).
Merci d'adresser votre candidature sous réf. 994 à notre Conseil qui traitera votre dossier en toute confidentialité.

HAY MANAGERS.
5 pl. Charles Béraudier.
69428 Lyon Cedex 03.

SARMA - EQUIPEMENT AVIATION - GROUPE SKF

VENDRE DU MINERAI DANS LE MONDE ...

Groupe minier international, nous exploitons une mine très importante et commercialisons ce minerai à l'échelle mondiale.

Vous vous occupez des clients, des Pays de l'Est à l'Amérique du Nord et du Sud en passant par l'Europe. Dans ces pays, un agent vous assiste. Vous négociez la vente de ce minerai stratégique sur deux marchés différents et vous réglez aussi les problèmes financiers et techniques pouvant s'y rapporter.

A 30 - 35 ans, de formation scientifique et/ou commerciale, vous avez acquis une expérience de la négociation. Disponible pour vous déplacer plus du tiers de votre temps, vous faites preuve de souplesse et d'adaptabilité pour passer rapidement et avec aisance d'un pays à l'autre. Bien entendu, vous parlez couramment anglais et peut-être une autre langue.

Christine SUQUET vous remercie de lui faire parvenir
lettre, CV et photo, sous réf. 3216A/LM
BOSSARD CARRIERES
4, rue Quentin Bauchart
75008 PARIS

BOSSARD Carrières

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde de la Fonction Commerciale

CABLETRON SYSTEMS

Cabletron Systems Inc.
est une société leader internationale qui produit et fournit le matériel nécessaire à la gestion de réseau.
Cette société américaine bénéficie d'une croissance rapide (CA de plus de 100 M$)
et désire poursuivre son expansion européenne.

Nous ouvrons une filiale en France, près de Paris, et nous recherchons des professionnels de haut niveau pour les postes clés suivants :

DIRECTEUR COMMERCIAL
CHEFS DES VENTES
VENDEURS/TÉLÉVENDEURS
INGÉNIEURS SUPPORT A LA CLIENTÈLE
INGÉNIEURS APRÈS-VENTE
DIRECTEUR ADMINISTRATIF

Afin d'être considéré pour ces positions, il est essentiel d'avoir la connaissance et l'expérience d'IT et une expérience LAN ou WAN serait utile.
Excellente *rémunération.*
Si vous pensez pouvoir faire partie de notre succès, envoyez votre C.V. *en anglais à l'adresse suivante :*

Bernard R.J. Noble
European Operations Manager
CABLETRON SYSTEMS LTD
Network House
Newbury Business Park
London Road, Newbury
Berkshire RG13 2PZ
Tél. : (19-44) 635-580000
Fax : (19-44) 635-44578



Avec nous, relevez le défi des années 90

P.S.A. : 153 milliards de francs de Chiffre d'Affaires et 159.000 personnes, la volonté et les moyens de devenir le premier constructeur européen.

CADRES GRANDES ÉCOLES

Créatif, enthousiaste, animé de l'esprit de compétition, vous êtes à la fois homme de terrain et de marketing.

Vous voulez exercer des responsabilités correspondant à votre formation et à vos aspirations.

Vous recherchez une société dynamique offrant une grande variété de postes formateurs dans un environnement professionnel stimulant. ***Alors, rejoignez notre***

DIRECTION COMMERCIALE

L'animation du réseau, les développements marketing ou l'organisation de la logistique et de nouveaux services à la clientèle constitueront votre première expérience.

Vos perspectives d'évolution seront à la mesure des objectifs ambitieux que nous nous fixons.

Venez gagner avec nous, écrivez-nous :



DCP/RES - Réf LM/DC
75, avenue de la Grande-Armée 75016 Paris

Cadre commercial
France Export



Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce avec peut-être une première expérience dans la vente de produits industriels, vous alliez à votre sens du travail en équipe, de véritables qualités relationnelles et le goût des contacts.

Responsable d'une ligne de produits, vous définissez la politique commerciale, le budget et vous participez à l'évolution des produits à moyen terme.

Présent chez vos clients en France et à l'export (principalement en Europe), vous animerez un réseau de vente spécialisée.

Commercial de tempérament, ayant le goût des questions techniques, vous possédez une parfaite maîtrise de l'anglais et si possible une bonne connaissance de l'allemand.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous réf. ELM/39/LM, PECHINEY - Service du Recrutement CEDEX 68 - 92048 PARIS-LA DEFENSE.

P/E/M — Stages, 1er emploi : 3614 code PECHINEY — UNE SOCIÉTÉ DU GROUPE PECHINEY

MEDIAFA

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Le Monde des Cadres

MAIRIE DE RUEIL-MALMAISON
recherche

Directeur du personnel
Directeur administratif
Directeur du service logement
Ingénieurs services techniques
Spécialistes circulation
Contrôleur des travaux
Responsable propreté
Architectes urbanistes
Journalistes professionnels pour éditions municipales

Titres et sérieuses références obligatoires.
Prière d'envoyer candidature avec C.V. détaillé et propositions de rémunération.
Ecrire : Cabinet du maire, mairie de Rueil-Malmaison, 13, bd Foch, 92500 Rueil-Malmaison.

Une importante et dynamique collectivité territoriale de la *région Poitou-Charentes*
CHERCHE

SON RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES

(550 agents)

Attaché Principal de la fonction publique territoriale ou équivalent, vous avez une trentaine d'années et êtes passionné par tout ce qui concerne les relations humaines et le management.

Vous êtes convaincu que l'initiative publique peut devenir entreprenante et compétitive en favorisant le développement professionnel des agents. Vous avez envie de relever ce défi...

Rétribution : + ou - 170 000 F/an.

Envoyer candidature manuscrite + C.V. à :
Réf. 341, ISL Conseil
175, rue du Chevaleret, 75013 Paris.

Dans le cadre de la mise en place
de son système documentaire informatisé

LA MUTUELLE GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

recherche un

DOCUMENTALISTE JURISTE

pour s'intégrer à une équipe d'une dizaine de personnes.

Licence ou maîtrise en droit (droit de la Sécurité sociale) et diplôme en documentation *EXIGÉS.*

Qualités requises : dynamisme, sens de la communication, intérêt pour l'informatique.

Poste basé à PARIS 15e **A POURVOIR RAPIDEMENT.**

Envoyer C.V. et lettre de motivation à :
MGEN - 34, place Raoul-Dautry, 75748 PARIS Cedex 15.
A l'attention de Monsieur DAUBIAN.

La Ville de Clichy-la-Garenne
50 000 habitants en expansion

recherche
au sein de la Direction de la Communication

UN COLLABORATEUR

chargé des Relations PRESSE-MÉDIAS, *amené à travailler* en liaison directe avec le Maire et la Municipalité.

PROFIL :
Ce collaborateur aura une expérience en agence publicitaire ou dans une société de communication, un organe de presse, et aura établi un large éventail de contacts avec le *milieu PRESSE-COMMUNICATION.*
La connaissance de ce milieu et l'expérience *seront plus déterminantes* que la formation (universitaire, commerciale, publicitaire, etc.).

Adresser lettre manuscrite avec C.V. à :
Monsieur le Maire
Conseiller général
Hôtel de Ville, 92110 Clichy-la-Garenne.

La Ville de Clichy-la-Garenne
50 000 habitants en expansion

recrute

1 CHARGÉ DE MISSION A L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT URBAIN

MISSION :
– Mise en place d'une politique d'environnement urbain s'intégrant dans une politique globale d'urbanisme ;
– *Définition* et gestion des moyens techniques pour lutter contre toutes *les nuisances urbaines.*

PROFIL :
Collaborateur direct du *Maire* : ce poste exige une formation supérieure de *haut niveau* (ingénieur, architecte, diplômé universitaire en urbanisme et écologie) ainsi qu'une expérience permettant d'appréhender de manière concrète et rapide la fonction.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. à :
Monsieur le Maire
Conseiller général
Hôtel de Ville - 92110 Clichy-la-Garenne.

Le Monde des Cadres

IMPORTANT BUREAU

D'ÉTUDES AMÉNAGEMENT

PARIS

STATISTICIEN EN ÉCONOMISTE DU LOGEMENT

Au sein du département logement, il assurera : Conception, exploitation d'enquêtes et traitement de données socio-économiques.

Formation : D.U.T de statistiques ou équivalent. Très bonne maîtrise de la micro-informatique (logiciel S.A.S). Goût du travail en équipe. Expérience 3 à 5 ans.

Envoyez lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions sous la référence 11085 à : OPEA – 2, rue Marengo, 75001 Paris, qui trans. (Discrétion assurée.)

ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS

recherche collaborateurs (trices) bon niveau de culture générale pour postes à caractère commercial (pas de porte à porte).
- Formation assurée.
- Rémunération très motivante comportant un minimum garanti.
- Évolution de carrière rapide pour candidat de valeur.

Tél. : 47-54-99-67.

INSTITUT PASTEUR

recherche pour sa direction JURIDIQUE

JURISTE

spécialisé (e) en marques.

Les candidats (tes), titulaires d'une maîtrise ou DESS de Droit privé, devront justifier d'une expérience de plusieurs années en Droit communautaire et Droit des sociétés et avoir une bonne connaissance anglais. Formation CEIPI souhaitable.

Adresser C.V., photo, prétentions à : Direction du personnel, 28, rue du Docteur-Roux, 75724 PARIS CEDEX 15.

LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

recrute pour son Centre Thérapeutique Pédiatrique d'une capacité de 160 lits, situé à Margency (Val-d'Oise)

1 DIRECTEUR

diplômé de l'École nationale de la santé publique ayant minimum 5 ans d'expérience professionnelle similaire salaire : Convention collect. CREF

Env. candidature et C.V. au Président du conseil départemental : 5, rue Henry-Dunant 95580 Margency.

EUROMANAGEMENT CONSULTANTS

rech. pour ses Départements
- Banque et Finance ;
- Ressources Humaines,

2 CONSULTANTS SENIORS

Formation enseignement supérieur et expérience en entreprise ou cabinet.

Env. c.v., photo et prét. à : EUROMANAGEMENT CONSULTANTS 222, rue du Fbg-St-Honoré, 75008 PARIS.

RECHERCHE EDUCATEUR SPÉCIALISÉ pour le travail de rue. Tél. : 48-66-16-46 matin.

MANIFESTATION INTERNATIONALE SUR LES ÉCHANGES NORD-SUD cherche

COLLABORATEUR DU DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL

Il devra avoir :
- 30 à 40 ans ayant une formation économique ;
- une bonne connaissance des problèmes de Développement Nord-Sud ;
- une expérience de montage de projet ;
- connaissance du milieu associatif et/ou de la coopération industrielle appréciées.

CONTRAT PROPOSÉ : C.D.D. de 6 mois, transformable en C.D.I.

C.V. et prétent. à adresser à : ORGANISATION et COMMUNICATION B.P. 235, 75824 PARIS CEDEX 13.

capitaux propositions commerciales

STÉ IMPORT-EXPORT avec réseaux, distribuerait tous produits sauf aliment Benin, Burkina, Niger, Togo. CIMEAO - B.P. 03-0702 Cotonou-Benin – TLX 5176.

EMPLOI SAISONNIER

Vous avez 20 ans minimum. Vous avez une grande aisance au téléphone. Vous maîtrisez parfaitement plusieurs langues étrangères. Vous avez le niveau Bac + 2 ou plus. Les horaires décalés ne vous font pas peur. Vous êtes libre 3 mois consécutifs, de fin JUIN à fin SEPTEMBRE.

ALORS DEVENEZ

« CHARGÉ D'ASSSISTANCE »

Le temps d'un été, ou peut-être plus, au sein d'une société à dimension internationale en pleine expansion située et proche banlieue parisienne.

Adresser c.v., lettre manuscrite et photo sous n° 8923 :

LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 PAris.

ASSOCIATION recrute un(e)

FORMATEUR/TRICE

pour son dispositif d'autoformation en direction d'un public de faible niveau (Poste à plein temps, C.D.I., 8 900 F mensuel)

Envoyer c.v. + lettre manuscrite à : AIB 8, place de la Fontaine-Gueffier 92220 BAGNEUX

BANGLADESH AIRLINE recherche

1 AGENT GÉNÉRAL DE VENTES (GSA)

(Passagers)

1 AGENT GÉNÉRAL DE VENTES

(Fret)

POUR LA FRANCE

Les formulaires sont actuellement disponibles auprès du Directeur au : 90, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris. Tél. : 42-89-11-47 et 42-25-05-33. Ils devront être remplis et remis sous enveloppe cachetée avant le 7 juin 1990.

RECHERCHONS

DIRECTEUR/TRICE

Pour village de vacances, situé dans le Var. Expérience et forte motivation requises.

Envoyer lettre manuscrite + c.v. + photo.

Ecrire sous le n° 8913 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

LA MAIRIE DE VALBONNE SOPHIA - ANTIPOLIS

Recherche :

1 RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION :

- Sens des relations publiques.
- Expérience nécessaire dans le domaine de la communication interne et externe.

Envoyer : c.v. + photo + lettre manuscrite de motivation à : Monsieur le Maire de Valbonne-Sophia-Antipolis. Rue Grande 06560 VALBONNE.

GROUPE HILDEBERTI

recherche pour assistance à SEM

chargé d'opération

ayant l'expérience du suivi général d'opération d'aménagement et de construction.

Env. c.v. et prétentions à : PERSPECTIVES 11, rue surcouf 75007 PARIS

GROUPE HILDEBERT

recherche

responsable achats

France et import ayant expér. dans :
- Mobilier bur. et scolaire.
- Fourn. bur.et collectiv.

Env. c.v. et prétentions à :

ALIZÉES BP 153 Le Clos-des-Charmes 77090 COLLEGIEN

LIBRAIRE SPÉCIALISÉE

cherche

COLLABORATEUR/TRICE

Motivée par les domaines Formation psychothérapie relation d'aide

Exp. libr. indispens. + infor.

Env. candid. manus., c.v. à : L.L.M. B.P. 17.75261 PARIS CEDEX 06

Lycée et collège à St-Mandé (Val-de-Marne) recherche pour la rentrée 90

PROFESSEURS

DE MATH., SC. ECO., EMT, FRANÇAIS Tél. : 43.74.79.52

RECHERCHONS

ANIMATEURS ANIMATRICES

EXPRESSIONS COMMUNICATION

Avec double expérience de la formation haut niveau en entreprise et d'un métier du spectacle (de préférence théâtre, acteur ou metteur en scène).

Envoyer c.v. + photo Ecrire sous le n° 8917 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

L'Association BEAUVAIS MEDIA

recherche

UN JOURNALISTE PROFESSIONNEL

chargé d'animer le service télématique de la Ville de Beauvais et de réaliser divers travaux journalistiques.

Adresser c.v. détaillé et photo avec prétentions à Beauvais Media BP 330 60.021 Beauvais Cedex

Importante société d'électricité, recherche pour son département commercial

TECHNICIENS DU SERVICE DES PRIX

Avec expérience dans l'étude et le chiffrage de projets d'électricité du secteur tertiaire. Rémunération et position en fonction de l'expérience. Env. CV en précisant la référ. 68150 BLEU, 17, rue Label, 94307 Vincennes Cedex qui transmettra.

L'ASSOCIATION S'INFORMER A ARGENTEUIL recherche

SON RÉDACTEUR EN CHEF

POUR réalisation de toutes les publications municipales.

CONTACT : Directeur de la communication 12/14, bd Léon-Feix, 95100 ARGENTEUIL.

Sociétés d'études à Paris recherche chargé(e) d'études qualitatives senior, bonne pratique des langues, à l'aise avec les approches sémiologiques et typologiques. Envoyer c.v. et prétentions à : MMD, 14, rue La Fayette, 75009 PARIS

MAISON D'ACCUEIL ÉDUCATIF avec internat (aide sociale à l'enfance et tribunal - 6/18 ans) région nord de Paris recherche

CHEF DE SERVICE ÉDUCATIF

Minimum 5 ans expérience en internat après diplôme d'éducateur. Motivé par des actions éducatives pragmatiques.

Adesser lettre man., c.v. et photo s/réf. 11 111 à ORGANISATION ET PUBLICITÉ 2, rue Marengo, 75001 PARIS, qui transmettra. en toute discrétion

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DU CHER recherche pour I.M.E. de Saint-Florent-sur-Cher

DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT

Titulaire diplôme directeur établissement spécialisé. Bac + 2 min. Expérience profession. 5 ans exigée. Logement obligatoire sur place : F 5. Astreintes.

Adr. c.v. à CPAM du Cher, Bd de la République, 18030 Bourges Cedex. Sous double enveloppe.

PRESSE QUOTIDIENNE

RECRUTE POUR SON DÉPART. MARKETING DIRECT

TÉLÉVENDEURS

(H. ou F.) NIVEAU BAC

Bonne culture générale Expérience souhaitée Fixe + intéressement

45-55-15-27

IMPORTANTE SOCIÉTÉ EXPERTISE COMPTABLE Région Sud-Ouest recherche

DIRECTEUR SERVICE JURIDIQUE

(6 personnes, 400 sociétés) Expérience poste similaire ou société fiduciaire appréciée.

Ecrire sous n° 8928 Le Monde Publicité 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

DEMANDES D'EMPLOIS

C.V. OUVERT AUX DÉCIDEURS

MON OBJECTIF

Je recherche une responsabilité de Direction générale à dominantes Administration, Gestion, Finance (PME ou filiale d'un groupe) basée en région parisienne.

MON PROFIL

- 41 ans, et 20 ans d'expérience professionnelle, dont 17 au sein d'un groupe français (leader mondial de la cosmétique), et 3 dans un important groupe anglo-saxon (Biomédical).
- Homme de réflexion, d'action et de contact.
- Grandes capacités d'intégration, de réalisation et de communication.

CE QUE JE SAIS FAIRE

- Définir le plan stratégique d'une entreprise et mettre en place les structures et les mécanismes de fonctionnement appropriés.
- Avoir une vision globale et une appréciation de bon sens sur les activités clés.
- Fédérer et animer les moyens humains.
- Créer et entretenir toutes relations extérieures qui permettent d'informer, d'aider ou de promouvoir l'entreprise.

CE QUE J'AI FAIT ET RÉUSSI

- Réorganisé de nombreuses entreprises.
- Effectué des missions d'audit pluridisciplinaires.
- Mis en place des méthodes de gestion et de planification.
- Dirigé dans trois sociétés l'unité de production.
- Dirigé dans deux sociétés l'organisation et la logistique commerciales.
- Occupé dans trois sociétés la fonction de D.A.F.
- Participé de manière active à une opération d'abandon de majorité.
- Dirigé une transaction avec l'administration fiscale.

Les Chasseurs de têtes : *« Vous n'aurez aucun mal à trouver ce que vous recherchez, mais il faut attendre. »*

POURQUOI ATTENDRE ?

Écrire sous n° 8921. *Le Monde Publicité* 5, rue de Monttessuy – 75007 PARIS.

DIRECTEUR SYSTÈMES D'INFORMATION offre 18 ans d'exp., industrie et cosmétiques, environnement IBM à GRANDE ou MOYENNE ENTREPRISE. Paris ou province. Ecrire sous le n° 7124 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Assistante de direction, bilingue, anglais, 37 ans. Bac + 4, 15 ans d'expérience. Rigoureuse et dynamique. Cherche poste à responsabilités, statut cadre dans entreprise performante. Ecrire sous le n° 6 043 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J. F. 30 ans, 3e cycle d'anglais. Expérience en agence de publicité et support, cherche poste à responsabilités dans un service information/Relations extérieures/promotion. Ecrire sous le n° 6 042 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Etudiante allemande, 20, parlant également anglais, français et espagnol, cherche emploi de vacances de mi-juillet à début septembre. Sandra KOSCIELNY, In der Hommersbach 24 D-6601 Heusweiler.

Archit. H., form. comm. intern. Diplôme Beaux-Arts, 1 an USA. Ch. activité mm temps partiel. Culturel, touristique ou immob. Tél. 43-27-11-59.

H. 52 ans, fr éclectique, grande exp. entreprises. Angl., arabe, albanais, sens int. analyse, synthèse organis. Gestion, ccial chevronné. Connais. Pays arabes M.O., Albanie. Ch. poste resp. Fr. ou étranger. Ecr. M. AREF, 25, rue Fresnel, PARIS-16e.

ECRIVAIN JOURNALISTE 44 ans. Exp. communication. Cherche poste stable, temps complet ou partiel. Secteur presse ou édition. Tél. : 45-33-82-18.

GARDE DE NUIT POUR PERS. AGEE OU MALADE. Tél. : 45-84-61-27.

TRADUCTEUR ESPAGNOL FRANÇAIS, ch. emploi. Tél. : 48-99-48-40.

H. 46 a., 21 a. exp. admin. et financ. Sens de la discrét. ch. situation position cadre. Ecrire sous le n° 8924 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J. F. 30 ans. BTS comptab., 8 ans exp., cherche place adjointe au chef comptable ou autre poste responsabilité. Tél. : 45-47-73-65.

Cadre banque/assurance. 20 ans expérience. Trilingue espagnol/anglais. Mobilité géographique étranger, rech. poste à responsabilité. Ecr. J.-P. Brunet, B.P. 3, 92420 Vaucresson ou tél. 47-01-06-06, répondeur.

SECRÉTAIRE, 30 ans, 8 ans 1/2 exp. prof. rech. place stable sur région MEAUX ou PARIS EST. Tél. ap. h.b. : 60-09-13-71.

FORMATION PROFESSIONNELLE

L'IMMOBILIER

appartements ventes

4e arrdt

FRANCS-BOURGEOIS

S/HOTEL DE SOUBISE 75 m². RÉNOVÉ dans HOTEL 18e s. 45-62-14-60.

77 Seine-et-Marne

NOISIEL (77)

Centre du Luzard PARTIC. Vend F 3, 83 m² 100 m RER, 30 min. OPÉRA Tous commerces, pr. écoles, square. Calme, bois proxim. Salle à manger 27 m², 2 ch., cuis. 12 m², s. de bns 6 m². Cont. : 60-17-20-45 ap. 20 h. (PRIX : 700 000 F).

appartements achats

Recherche 2 à 4 P. PARIS. Préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-48-07 même le soir.

locations non meublées demandes

Paris

RÉSIDENCE CITY

URGENT. Rech. pour dirigeants étrangers d'importants groupes Anglo-Saxons LUXUEUX APPARTEMENTS, QUARTIERS RÉSIDENTIELS et MAIsons OUEST-EST. Tél. : (1) 45-27-12-19.

MASTER GROUP

recherche appts vides ou meublés de stand. pour clientèle de société. 47, r. VANEAU, Paris-7e. 42-22-14-61 - 42-22-24-66

locations meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL SERVICE

rech. pr BANQUES, STÉS MULTINAT. et DIPLOMATES, GRDS APPTS de standing 5-6-7 poss. Tél. : 42-80-20-42.

immeubles

PARTICULIER à PARTICULIER recherche sur BAYONNE, ANGLET, immeuble de rapport, réparations acceptées. Tél. après 20 h au : 59-29-40-08.

ANTONY AV. SOMMER 900 m² BUREAUX

Activités 1 500 m² + 35 parks. Luxe climatisé. Construction possible. Espaces verts. 45-02-13-43.

hôtels particuliers

BOULOGNE (bois)

Bel hôtel part. 1930. 8 poss principales, terrasse, verdure, calme. Prix élevé. Intermédiaire s'abstenir. Tél. : 42-33-04-30.

maisons individuelles

A vendre à 80 km de Paris (25 km de Dourdan), dans village dynamique, agréable maison, 170 m² habitables + grenier aménageable. Très bon état. Cour commune + 350 m² de joli jardin, grange. Prix : 558 000 F. Tél. : (16-1) 42-57-78-62.

fonds de commerce

Ventes

89 SENS Bien situé centre ville MAROQUINERIE Bijoux fantaisie. Surface cciale 27 m², client. fidèle. CA prouvé. Bail 3-6-9. Loy. : 1 500 F/ms. Bel agencem. Tél. soir (16) 38-87-24-20. Prix du fonds : 280 000 F.

bureaux

Locations

A PARTIR DE 50 F HT/mois Votre adresse commerciale PARIS 1er, 8e, 9e, 12e, 15e, 17e. LOCATION DE BUREAUX. CREADOM, 42-67-06-99.

SIÈGE SOCIAL

Burx équipés ts services, démarches R.C.-R.M. SODEC SERVICES CHPS-ELYSÉES : 47-23-55-47 NATION : 43-41-81-81.

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

SARL – RC – RM Constitution de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.

43-55-17-50

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ETOILE

16e CHAMPS-ELYSÉES ou AVENUE VICTOR-HUGO Burx, secrét., tél., télex, fax. Domicil. : 170 à 390 F/M. CIDES : 47-23-84-21.

ANTONY AUTOROUTE SUD GD STANDING

Avenue Sommer Imm. de 870 m², cloisonnés + activités 1 250 m² PKGS. Esp. verts. 45-02-13-43.

bureaux

DÉFENSE-PUTEAUX 130 m² R.D.C.

18 000 F/MOIS/HC/HT Michel Bernard, 45-02-13-43.

DÉFENSE-PUTEAUX 55 m² IMM. NEUF

Michel Bernard, 45-02-13-43.

DOMICILIATION BUREAUX, TÉLÉCOPIE, TÉLEX

AGECO, 42-94-95-28

L'AGENDA

Artisans

A des prix très étudiés

PEINTURE AMÉNAGEMENTS TOUS REVÊTEMENTS MURAUX

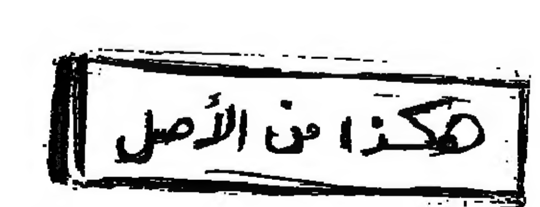
DICKA FRANTZ

17, rue de Montmorency, 93200 Saint-Denis. TÉL. : 42-35-52-63 APRÈS 21 HEURES.

Cours

COURS D'ARABE

INTENSIFS/EXT. JUIN à SEPT. AFAC : 42-72-20-88.



MARCHÉS FINANCIERS

M. Renaud de la Genière remplace M. Dominique Chatillon à la tête de la Compagnie La Hénin

La présidence de la *Compagnie* La Hénin (CLH), filiale de la Compagnie financière de Suez, sera assurée par M. Renaud de la Genière, PDG de *cette dernière, en remplacement* de M. Dominique Chatillon, par ailleurs président de l'Association française des Banques (AFB), qui restera à la tête de la Compagnie foncière internationale (CFI) détenue à 49,15 % par la CLH.

La CFI exploite un important *domaine immobilier* – près de 500 000 mètres carrés – et a reçu en apport, fin 1989, les principaux actifs immobiliers de *sa maison mère, la* CLH, pour 1 milliard de francs, ce qui en fait le principal pôle de la Financière de Suez dans ce domaine.

M. Patrick Ponsolle, directeur général de Suez, a été nommé vice-président directeur général de La Hénin, qui se consacre désormais à l'agro-alimentaire *(le sel avec les* Salins du Midi, le vin avec le domaine Cordier à Bordeaux et le foie gras avec Labeyrie et Rougier)

Cadbury Schweppes rachète une partie des boissons non minérales de Perrier

Le groupe agro-alimentaire britannique Cadbury Schweppes et la firme Perrier ont signé dans la soirée du lundi 28 mai à Londres *un accord qui prévoit* le rachat par le premier des boissons Oasis, Atoll et Bali ainsi que des droits d'embouteillage de la boisson *Gini*.

Cette transaction, d'un montant de 125 millions de livres (1,2 milliard de francs), fait suite *à la décision annoncée en* novembre dernier par M. Gustave Leven, le président de Perrier, de se séparer de sa division « *soft drinks* ».

En faisant passer de 130 à 330 millions de litres ses capacités de production, cette acquisition permet à Schweppes France, la filiale française du groupe, de prendre une position de leader sur le marché des boissons plates, grâce à Oasis, et de revendiquer la deuxième place derrière Coca Cola sur la liste des fabricants de boissons non alcoolisées.

□ **Le gouvernement dit non à la réouverture du chantier de La Ciotat.** – M. Roger Fauroux, *ministre de l'industrie* a rencontré le 28 mai M. Adam Backstrom, président du groupe Lexmar et lui a renouvelé *l'opposition du gouvernement* à la relance du chantier naval de La Ciotat (*le Monde* du 29 mai). Même si la reprise actuelle du marché des grands *pétroliers peut justifier* un redémarrage dans l'immédiat, il n'y a aucune perspective de rentabilité à moyen et à long terme, *indique-t-on dans* l'entourage du ministre de l'industrie. « *L'opposition de M. Fauroux ne modifie en rien la volonté de notre société de construire des super pétroliers sur le site* », a déclaré pour sa part M. Benoît Bartherotte, président de Lexmar France.

□ **Les industriels français restent optimistes.** – Les industriels français restent optimistes, indique l'INSEE *au vu de son enquête* mensuelle (mai) auprès des chefs d'entreprise. Si le ralentissement de la croissance de la production s'est poursuivi ces derniers mois, les stocks sont maintenant jugés *proches de leur niveau normal*. De plus, les carnets de commandes se sont regarnis, en partie grâce à la demande étrangère. Si cependant *la conjoncture s'améliore pour* la construction automobile et le matériel de transport terrestre, les perspectives sont moins favorables *pour les biens d'équipement* professionnels.



NEW-YORK, 28 mai

Clos

Tous les marchés commerciaux et boursiers américains ont chômé lundi 28 mai pour la célébration du « Memorial Day ».

Bénéfices records pour les « quatre grandes » maisons de titres japonaises.

Les résultats financiers annuels des quatres grandes maisons de titres japonaises (Nomura, Daiwa, Nikko et Yamaichi) affichent des performances très satisfaisantes *dans un contexte boursier hostile* (flambée des taux d'intérêt et chute du Kabuto-Cho sur les trois derniers mois). Les quatres firmes ont annoncé leurs résultats, au terme *de l'année fiscale* 1989 terminée *le* 31 mars, qui ne peuvent être comparés avec l'exercice précédent en raison *d'une modification* de leur date de clôture (auparavant fixée au 30 septembre).

En *valeur absolue*, ce sont toutefois des bénéfices annuels records.

Nomura Securities, première maison de titres mondiale, a enregistré *un bénéfice annuel net* de 218,7 milliards de yen (1,4 milliard de dollars), Daiwa Securities de 146,02 *milliards de yen* (960 millions de dollars), Nikko Securities de 120,14 milliards de yen (*760,3* millions de dollars) et Yamaichi Securities de 98,04 milliards de yen (644 *millions de dollars*).

« Les bénéfices annuels des quatre grandes sont en hausse moyenne de 18,2 % par rapport aux douze mois précédents », a calculé Paul Heaton, analyste financier à la firme de courtage étrangère W.I. Carr Ltd, en cumulant les deux semestres précédents (avril 1988 à *septembre* 1988 *et octobre* 1988 à mars 1989).

Sur cette base, Nomura enregistre une progression de ses profits *de* 7,2 %, Daiwa de 20,3 %, Nikko de 33,2 % et Yamaichi de 26,5 %.

LONDRES, 28 mai

Clos

Les marchés financiers britanniques étaient fermés lundi 28 mai.

Ouverture d'un marché du caoutchouc

*Un marché à terme du caout*chouc s'est ouvert, mercredi 23 mai, à la bourse londonienne des contrats *à terme et des options (Futures* and Options Exchange, FOX), la City essayant ainsi de rétablir son impor*tance sur un marché international* du caoutchouc dominé par l'Extrême-Orient.

Le nouveau marché *fonctionne* grâce à un système de transactions électronique, déjà utilisé pour le sucre blanc, et *dispose* pour le moment de terminaux à Londres, New-York et Singapour. La qualité cotée, *le SIR 20 (Standard Indonesian* Rubber, type 20) est un caoutchouc bénéficiant actuellement d'une demande *croissante, notamment* des fabricants de pneumatiques. Des marchés à terme sur le caout*chouc existent déjà à Kuala-Lumpur* (Malaysia), Tokyo et Kôbe (Japon). Le dernier marché à terme londonien *avait été fermé il y a* quatre ans, après seulement quelques mois d'existence, en raison du manque *d'activité*.

PARIS, 28 mai ↓

Maussade

Début de semaine assez maussade Rue Vivienne. *Le démarrage s'était* même effectué sous le signe de la baisse (– 0,64%). Mais, progressivement, *le marché allait regagner* le terrain perdu initialement. Vers 11 heures, l'indice CAC-40 ne perdait *plus que 0,34%. Par la suite*, il devait progressivement s'avancer et, dans l'après-midi, il s'inscrivait à *0,12 % au-dessus* de son niveau précédent.

Après la chute de Wall Street, vendredi, il ne fallait guère s'attendre *à mieux. Sur le parquet*, les professionnels assuraient du reste que la Bourse consolidait bien ses posi*tions, depuis le passage de l'indice* CAC, « le vieux », base 100 au 31 décembre 1981, à son plus haut *niveau historique*.

Le seul événement dont la Bourse fut le théâtre, a été la nouvelle baisse de l'action Elf Gabon (plus de 13%) *en liaison avec la décision* prise par la compagnie française d'arrêter la production de pétrole *dans cette partie du monde* en attendant des jours meilleurs et de rapatrier tout son personnel.

D'une façon générale, le sentiment *reste relativement confiant sous* les « Grises ». Mais bien des investisseurs restent l'arme au pied en attendant d'y voir un peu plus clair.

L'annonce du passage de la barre du chômage au-dessous des 2,5 millions de demandeurs d'emploi n'a produit aucun effet. *Mais ce n'est pas nouveau.* Emploi et chômage sont deux mots très mal connus Rue Vivienne. A moins, bien sûr, que les chiffres *publiés ne soient extraordi*naires. Ce qui n'est pas le cas. Preuve de l'attentisme général: les *courants d'échanges ont été* très maigres. Cette faible activité a grandement contribué à l'effritement des *cours. Pour l'instant, nul n'attendait* rien de nouveau avant vingt-quatre heures. Wall Street chômait lundi 28 *mai pour la célébration* du Memorial Day. Une raison de plus, qui a incité les opérateurs à prendre un jour de *vacances supplémentaire*.

TOKYO, 29 mai ↓

Baisse de 1,1 %

Après cinq séances consécutives de hausse, la Bourse de Tokyo s'est dépréciée mardi, *le Nikkei* reculant de 373,94 yens à 32 817,67 yens. Avec ce recul de 1,1 %, le *Nikkei est repassé sous* la barre des 33 000 yens qu'il avait franchie lundi, annulant ainsi la *hausse de 397,73 yens enregistrée* la veille. Le volume des transactions avec 450 millions d'actions échangées durant la matinée a été le même que celui de lundi matin. Ce mouvement de baisse s'est produit parallèlement au raffermissement du dollar par rapport à la *devise japonaise. Le billet vert* a ainsi terminé en hausse de 1,25 yen mardi à 150,70 yens contre *149,45 yens lundi à la clôture*.

VALEURS	Cours du 28 mai	Cours du 29 mai
Akai	1 000	1 000
Bridgestone	1 550	1 530
Canon	1 780	1 780
Fuji Bank	2 850	2 790
Honda Motors	1 790	1 790
Matsushita Electric	2 180	2 160
Mitsubishi Heavy	1 050	1 030
Sony Corp.	8 600	8 680
Toyota Motors	2 460	2 460

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Ciga Hotels : bénéfice net de 15,9 milliards de lires en 1989.** – Le bénéfice net de Ciga Hotels s'est élevé à 15,9 milliards de lires en 1989 (env*iron 73,3 millions de francs*) contre environ 10,3 milliards pour 1988. La société a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 435 milliards de lires sur l'exercice. Au cours des cinq années écoulées, *Ciga a dépensé 160 mil*liards de lires pour rénover ses hôtels et 400 milliards pour en acheter ou en construire de nouveaux.

□ **Rhône-Poulenc reclasse ses actions Roger Bellon.** – La direction de Rhône-poulenc SA annonce avoir reclassé sa participation de 76,20 % *dans le capital des Laboratoires* Roger Bellon dans sa filiale Rhône-Poulenc Santé. *Rhône-Poulenc SA*, qui, au terme de cette opération, ne détiendra plus directement des titres Bellon, apportera ensuite sa participation dans *le capital de Rhône-Poulenc* Santé à Rorer Group Inc. après la prise de contrôle du groupe américain.

□ **RFA : l'action Villeroy et Boch coûtera 580 DM.** – Du 30 mai au *1ᵉʳ juin prochain, Villeroy et Boch*, entreprise familiale, va se tourner pour la première fois de son histoire vers la Bourse, pour augmenter son capital d'environ 35 millions de deutschemarks (en nominal). Elle va émettre environ 700 000 actions pré*férentielles, c'est-à-dire sans droit* de vote, voulant « *garder sa structure d'entreprise familiale aussi longtemps que cela sera possible* », selon les mots de sa direction. L'introduction en bourse du fabricant ouest-allemand de céramiques et de porcelaine Villeroy et Boch sera effectuée au prix de 580 deutschemarks par action (1915 francs), a annoncé lundi 28 mai, la Deutsche Bank qui dirige le consortium bancaire chargé de l'opération. *Ce prix correspond aux attentes du* marché, qui tablait ces derniers jours sur un cours d'émission compris entre 500 deutschemarks et 600 deutschemarks par action.

□ **Devanlay, 34 % du capital des Nouvelles Galeries.** – Le groupe de grands magasins Les Nouvelles Galeries renforce son capital. Le groupe Devanlay *a porté sa participation de* 32 % à 34 %, opération facilitée par la Société générale et la BNP, dont la participation est ramenée de 4 % à 3 %. Il s'agirait de faire face aux *ambitions du groupe suédois* Proventus, qui détient actuellement un peu plus de 10 % du capital du groupe.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	428	428	I.M.S.	1250	1248
Asystel	105	95 50 o	I.P.B.M.	139	....
B.A.C.	250	250	Loca Investis.	320	314
B. Demachy Ass	582	....	Locamic	160	162
Bque Tarneaud	190	....	Matra Comm.	208	207 20
B.I.C.M.	840	....	Métall. Minière	225	....
Boiron (Ly)	390	385	Molex	241 90	....
Boisset (Lyon)	284	....	Navale-Delmas	1315	....
Câbles de Lyon	3389	3397	Olivetti Logabax	590	599
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	1299	1290	Om. Gest. Fin.	590	585
Calberson	520	...	Pinault	592	590
Cardif	730	....	Presbourg	98	....
C.D.M.E.	2672	2675	Présence Assur.	450	....
C.E.E.	360	....	Publ. Filipacchi	822	835
C.E.G.E.P.	285	286	Razel	660	....
C.F.P.I.	274 50	....	Rémy et Associés	372	....
Ciments d'Origny	709	729	Rhône-Alp. Eco (Ly.)	323	323
C.N.I.M.	1300	1300	St-H. Matignon	280	....
Codetour	300	300	S.C.G.P.M.	746	745
Comareg	380	....	Segin (Li)	375	372
Conforama	1086	1098	Select Invest (Ly)	109 70	....
Creeks	401	402	S.E.P.	....	....
DAFSA	210 50	....	Serbo	549	....
Dauphin	730	735	S.M.T. Goupil	286	....
Devanlay	1334	1296	Sopra	204 50	....
Deville	499	....	Supra	220	....
Dolisos	161	161	TF1	330 50	....
Éditions Belfond	300	....	Thermador H. (Ly)	373	373
Elysée Invest.	14 70	14 50	Unilog	200	....
Finacor	195	....	Union Fin. de Fr.	490	....
Garonor	824	....	Viel et Cie	190	....
GFF (group.fon.f.)	492	490	Yves St Laurent	1157	1154
Grand Livre	451	....			
Gravograph	267 80	....			
Guntoli	980	980			
I.C.C.	289	286 50			
IDIA	340	....			
Idianova	152	150 10			
I.M.S.	1300	1289			
IN2	300	300			

Marché des options négociables le 28 mai 1990

Nombre de contrats : 13 580.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier
Bouygues	600	–	74	–	–
CGE	640	12,90	29	17	33,50
Elf-Aquitaine	680	35	44	7,50	20
Eurotunnel SA-PLC	60	0,75	3	9	–
Euro Disneyland SC	100	–	–	2,10	5
Havas	675	28	48	10,50	–
Lafarge-Coppée	425	47	60	2,50	7,50
Michelin	140	2,60	7	11	13,50
Midi	1 300	–	–	–	35
Paribas	680	14	32	23	–
Pernod-Ricard	1 417	3	24	–	–
Peugeot SA	850	22,90	–	26	–
Rhône-Poulenc CI	440	–	15	10	–
Saint-Gobain	600	9	27,70	29	–
Source Perrier	1 900	20	–	50	–
Société générale	600	18	–	14	–
Suez Financière	520	21	10	52	–
Thomson-CSF	120	9,40	12,50	–	7

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 28 mai 1990

Nombre de contrats : 11 334.

COURS	ÉCHÉANCES Juin 90	ÉCHÉANCES Septembre 90	ÉCHÉANCES Décembre 90
Dernier	102,34	102,32	102,36
Précédent	102,40	102,38	102,54

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90
102	1,30	1,65	1,99	1,33

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,63 ↓

Le dollar s'inscrivait en baisse le mardi 29 mai en Europe, dans un *marché* calme après la clôture, la veille, des places de New-York et de Londres. La devise américaine s'échangeait à Paris à 5,63 francs, contre 5,6595 francs lundi à la cotation *officielle. Dans le SME*, la lire se situait toujours à son cours plafond contre plusieurs monnaies, obligeant la Banque d'Italie à intervenir.

FRANCFORT	28 mai	29 mai
Dollar (en DM)	1,6790	1,6720
TOKYO	**28 mai**	**29 mai**
Dollar (en yens)	149,45	150,70

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (29 mai)	9 7/8 - 10 %
New-York (28 mai)	8 1/4 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 29-12-89)

	25 mai	28 mai
Valeurs françaises	103	103
Valeurs étrangères	95,8	95,9
(SBF: *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	562,9	559,
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 111,90	2 114,39

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	25 mai	28 mai
Industrielles	2 820,92	clos

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	25 mai	28 mai
Industrielles	1 800	clos
Mines d'or	211,2	clos
Fonds d'État	78,25	clos

TOKYO

	28 mai	29 mai
Nikkei Dow Jones	33 191,61	32 817,67
Indice général	2 434,85	2 411,66

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,6320	5,6340	+ 58	+ 78	+ 120	+ 145	+ 365	+ 445
$ can.	4,7688	4,7746	– 192	– 152	– 359	– 299	– 899	– 777
Yen (100)	3,7387	3,7418	+ 65	+ 85	+ 134	+ 166	+ 443	+ 515
DM	3,3704	3,3730	+ 35	+ 53	+ 78	+ 97	+ 210	+ 266
Florin	2,9910	2,9936	+ 32	+ 49	+ 69	+ 90	+ 194	+ 249
FB (100)	16,3626	16,3779	– 81	+ 41	– 150	+ 41	– 56	+ 411
FS	3,9816	3,9859	+ 18	+ 41	+ 43	+ 72	+ 185	+ 267
L (1 000)	4,5826	4,5879	– 120	– 48	– 199	– 115	– 496	– 360
£	9,5406	9,5496	– 426	– 359	– 863	– 782	– 2318	– 2130

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/16	8 5/16	8 1/8	8 1/4	8 3/16	8 5/16	8 3/8	8 1/2
$ Yen	7 1/8	7 3/8	7 5/16	7 7/16	7 5/16	7 7/16	7 5/16	7 7/16
DM	7 3/4	8	7 7/8	8	8	8 1/8	8 3/8	8 1/2
Florin	7 3/4	8	8	8 1/8	8 1/8	8 1/4	8 3/8	8 1/2
F.B. (100)	10 1/2	10 3/4	9 15/16	10 3/16	9 7/8	10 1/8	9 3/4	10
F.S.	8 5/8	8 7/8	8 5/8	8 3/4	8 11/16	8 13/16	8 11/16	8 13/16
L (1000)	10 3/4	11 3/4	11 5/8	12 1/8	11 1/2	12	11 5/8	12 1/8
£	14 7/8	15 1/8	15	15 1/8	15	15 1/8	15	15 1/8
F franç.	9 3/4	10	9 3/4	9 7/8	9 3/4	9 7/8	9 15/16	10 1/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

Cours relevés à 10 h 13

BOURSE DU 29 MAI

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 29/5	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 659	.....	5 430	5 830
Ecu	6 924	.....	.....	.....
Allemagne (100 dm)	336 790	.....	325	345 500
Belgique (100 F)	16 359	.....	15 750	16 800
Pays-Bas (100 fl)	299 170	.....	288 500	308
Italie (1000 lires)	4 583	.....	4 350	4 850
Danemark (100 krd)	88 460	.....	84	92
Gde-Bretagne (1 L)	9 698	.....	9 150	9 950
Grèce (100 drachmes)	3 434	.....	4 050	4 050
Suisse (100 f)	398 250	.....	381	403
Suède (100 krs)	92 950	.....	89	96 500
Norvège (100 k)	87 570	.....	83	90 500
Autriche (100 sch)	47 858	.....	46 500	49 600
Espagne (100 pes)	5 397	.....	5 100	5 650
Portugal (100 esc)	3 828	.....	3 650	4 350
Canada (1 $ can)	4 777	.....	4 600	5
Japon (100 yens)	3 784	.....	3 660	3 860

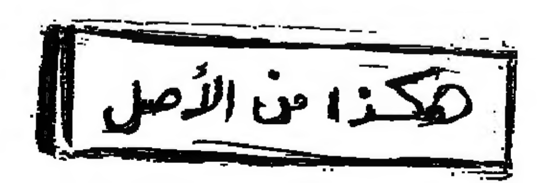
Marché libre de L'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/5
Or fin (kilo en barre)	67200	.....
Or fin (en lingot)	67500	.....
Napoléon (20f)	399	.....
Pièce Fr (10 f)	380	.....
Pièce Suisse (20 f)	432	.....
Pièce Latine (20 f)	385	.....
Souverain	500	.....
Pièce 20 dollars	2340	.....
Pièce 10 dollars	1250	.....
Pièce 5 dollars	775	.....
Pièce 50 pesos	2535	.....
Pièce 10 florins	399	.....

SICAV (sélection) 28/5

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Uni-Garantie	1288 40	1263 11
Uni-Régions	1869 63	1809 28
Univalis	2396 11	2317 32
Univar	200 52	200 52
Univers Actions	1342 93	1298 77
Univers-Obligations	1640 35	1588 41
Valorea	576 86	562 79●
Valorg	1746 25	1743 51●
Valrest	44525 75	44503 50
Vasion	24138 13	24113 98●

o : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ● : prix précédent - ■ : marché continu



Le Monde

La crise au Gabon

M. Dumas : Elf « n'a pas fermé les pompes » mais « ralenti l'exploitation »

L'armée française n'interviendra « *absolument pas* » dans les affaires intérieures du Gabon et a pour mission de protéger les ressortissants français, a affirmé, mardi 29 mai, sur Europe 1, M. Roland Dumas. *Les instructions qui ont été données à l'armée française sont tout à fait claires et très strictes : nous avons là-bas 20 000 de nos compatriotes qui travaillent. Fallait-il les protéger ? Nous avons répondu par l'affirmative et toutes les mesures qui ont été prises sont adaptées à la situation* », a ajouté le ministre des affaires étrangères.

Interrogé sur l'ultimatum posé par le président gabonais Omar Bongo à la compagnie Elf pour qu'elle reprenne son exploitation pétrolière dans les cinq jours, le ministre a précisé que la firme française n'avait « *pas fermé les pompes mais a simplement ralenti l'exploitation* » à Port-Gentil. *Le président Bongo a le devoir d'assurer le ravitaillement de son pays, il a aussi le devoir d'assurer la rentrée des ressources qu'il tire du pétrole. Mais, Elf a l'obligation d'assurer la sécurité de ses travailleurs. Je souhaite que l'exploitation soit reprise mais je souhaite surtout que le calme revienne à Port-Gentil ce qui facilitera la reprise du travail (...) j'espère que les choses vont rentrer dans l'ordre* », a-t-il dit.

Interrogé sur les accords de « *défense et d'intervention* » datant de l'indépendance qui lient la France aux pays africains et qui sont au nombre de huit, M. Dumas a estimé qu'ils « *sont anciens et mériteraient sans doute d'être revus* ». Ces accords seront abordés lors du sommet franco-africain du 19 juin à La Baule. A propos des difficultés économiques et du problème de la dette, le ministre a observé qu'il y avait « *également un déficit démocratique dans ces pays* » : la démocratie « *fait des progrès partout* » et elle « *doit en faire aussi en Afrique* », a-t-il souligné. Pour M. Dumas, « *c'est tout une jeunesse qui aspire à plus de liberté. Il faut donc en tenir compte, mais c'est avant tout aux dirigeants africains de prendre conscience de ces mouvements* ».

M. Le Floch-Prigent : « Nous recommencerons à travailler dès que les conditions de sécurité le permettront »

Après les propos menaçants prononcés le 28 mai par le président Bongo à l'encontre de la société pétrolière française, M. Loïk Le Floch Prigent, président d'Elf, nous a fait savoir que si son groupe avait décidé d'interrompre la production et de rapatrier ses techniciens, « *c'était uniquement pour des raisons concernant la sécurité des personnes et des biens. Nous ne sommes pas partis de notre fait. Nous voulons continuer à travailler au Gabon et nous recommencerons dès que les conditions de sécurité le permettront. Nous pouvons en 24 ou 36 heures remettre tout en route. Il n'y a pas de problème technique majeur.* »

Devant les troubles au Gabon, la société pétrolière Elf a pris une série de mesures pour rapatrier la majorité de son personnel ne laissant sur place qu'une équipe de maintenance. Au total,646 personnes, membres des familles compris, ont été rapatriées, il y a quelques jours de la capitale économique port-gentil, une cinquantaine de techniciens seulement restant sur place.

Elf rappelle dans un communiqué que c'est le 23 mai que la production pétrolière a dû être interrompue dans le seul but de préserver la sécurité des agents et des installations, le 24 mai, dix personnes dont sept agents expatriés d'Elf Gabon avaient été retenus en otages par des manifestants.

L'essentiel de la production d'Elf Gabon est OFF-Shore, c'est à dire en mer à partir d'une soixantaine de plate formes de forage et d'exploitation. Le groupe français a produit 6 millions de tonnes en 1989 et ELF Gabon a dégagé un résultat net de 350 millions de francs. La quasi paralysie de la production pétrolière au Gabon porte évidemment un coup sévère à l'économie du pays qui espérait doubler ses revenus pétroliers en 1990 du fait de la montée en régime du gisement de Rabi Kounga ou Elf a une participation, la société opératrice étant Shell.

En 1989 les revenus pétroliers à l'exportation du Gabon s'étaient élevés à 850 millions de dollars. Mais le petrole gabonais ne représente que 4,4 % des approvisionnements pétroliers de la France.

Pour sa part le groupe Bouygues indique qu'il a au Gabon 17 techniciens expatriés de la société Sogec (electricité) ,9 de Colas (travaux routiers) et 22 de Bouygues et Dragages Travaux Publics. Tous ces techniciens sont à Libreville et les dispositions sont prises, précise le groupe, pour les rapatrier en avion si la situation l'exige.

F. Gr.

Le ministre ouest-allemand de la défense rejette l'idée d'un « statut à la française » dans l'OTAN

Le ministre ouest-allemand de la défense, M. Gerhard Stoltenberg, a rejeté lundi 28 mai l'idée avancée il y a quelques jours par M. Mikhaïl Gorbatchev de doter l'Allemagne unifiée d'un statut à la française au sein de l'alliance atlantique. La France a quitté en 1966 le commandement intégré de l'OTAN.

« *Ce n'est pas la solution que nous recherchons* », a dit M. Stoltenberg, au siège du ministère est-allemand de la défense où il venait de rencontrer son homologue de RDA, M. Rainer Eppelmann. « *la République fédérale ne croit pas qu'il faille aboutir à un tel résultat* ». « *Il est remarquable*, a-t-il cependant ajouté, *que le président soviétique commence à se préoccuper en public des conditions préalables à une appartenance de l'Allemagne unie à l'OTAN.* »

C'est lors de la visite à Moscou de M. François Mitterrand que M. Gorbatchev avait évoqué publiquement cette idée en indiquant qu'il l'avait soumise à son hôte. Elle n'a pas suscité de réaction publique du président français, ni encore des Américains, qui ont toujours défendu jusqu'ici le principe de l'appartenance de l'Allemagne unie non seulement à l'alliance atlantique mais à son commandement militaire intégré, dont la RFA est actuellement l'élément central.

M. Stoltenberg a fait ces déclarations après deux heures d'entretiens avec M. Rainer Eppelmann au cours desquelles les deux ministres avaient pu constater leur désaccord sur le futur statut militaire de l'Allemagne. Ils ont décidé en revanche que des contacts bilatéraux seraient ouverts à tous les niveaux entre les deux armées à compter du 1er juin.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Tondue !

ALORS, elle a pas été tondue, la petite Guadeloupéenne qui a *bouleversé la France ! Ces sales Blancs, elle* les a inventés de toutes pièces pour pas se faire engueuler par ses parents en revenant de l'école avec une coupe à la Grace Jones. *C'est vraiment pas de chance ! En reconnaissant les faits,* son apprenti-coiffeur de copain a cassé le coup d'un certain nombre de gamins qui, j'en suis persuadée, auraient très bien pu, sur la lancée, invoquer *eux aussi une agression encagoulée* – ils ont voulu m'arracher ma croix, ma main de Fatma, ma kippa – pour justifer un retard ou un œil au beurre noir choppé en cour de récré. Normal. De quoi *s'inspirent les contes en l'air ?* De l'air du temps. Et comme il est au racisme, là en ce moment...

Il y a deux, trois ans, fallait trouver autre chose. Rappelez-vous cette histoire à coucher debout servie à son mari ainsi qu'à nous – on ne parlait que de *ça dans les journaux*, dans les médias – par une jeune femme que trois faux voyous avaient faussement violée sous le regard impavide de tout un compartiment de faux témoins. *Dur, dur, après ça, d'apitoyer* les flics, déjà trop enclins à accuser les victimes d'une suspecte et coupable complaisance, en venant *déposer plainte pour ce genre de crime* : Ouais, *ouais, ça va, allez raconter* vos salades ailleurs, faut pas nous prendre pour des crétins.

Remarquez, d'une certaine façon, il tombe plutôt bien, le gros mensonge de la petite Anne. Le jour où l'« Agit 'Joxe » – c'est le surnom que lui donne *le Quotidien* – *s'est mis dans* l'idée de désarmer les gardiens de la paix. Il cite l'exemple de Londres, où, sur vingt mille bobbies, il y en a à peine un millier autorisés à dégainer, et il a cent fois raison.

Eux poussent les hauts cris, bien entendu. Les priver de leur petit tutu, autrement dit leur 357 magnum, c'est une intolérable atteinte à leur virilité. Qu'est-ce qu'on cherche, à les *rabaisser* au rang de gardes-champêtres ? Comment tenir en respect les gansters sinon au bout d'un revolver ? Mais non, ça bave pas, ces braves chiens de fusil – là : ça aboit et ça fait peur aux malfaiteurs. *Allons, allons, pour jouer au gendarme* à *la sortie des écoles, où les enfants jouent aux voleurs,* suffit d'un bâton.

□ **NICARAGUA : reprise des pourparlers entre le gouvernement et la Contra.** – Les discussions entre la guérilla et le gouvernement nicaraguayen sur la démobilisation de la Contra devaient reprendre mardi 29 mai, a affirmé lundi un dirigeant des rebelles. Les négociations portent essentiellement sur les revendications de la Contra concernant l'assistance économique et les garanties de sécurité à accorder aux rebelles qui déposent les armes. Elles avaient été rompues vendredi dernier, à la suite d'informations selon lesquelles quatorze rebelles ayant déjà déposé les armes et cinq civils auraient été massacrés le 18 mai par l'armée. – *(Reuter.)*

BOURSE DE PARIS

Matinée du 29 mai

Hésitation

Comme la veille, le marché était hésitant mardi matin. L'indice CAC 40, qui avait terminé la séance lundi sur un modeste gain de 0,12 %, ouvrait la séance sur une baisse de 0,12 %. *Au fil des heures, il parvenait à effacer ses pertes et se maintenait en fin de matinée à + 0,02 %.* Les plus fortes progressions étaient emmenées par Eurotunnel (+3,9 %), Immobilière Phénix (+ 3,6 %) et SGE (+ 3,4 %). *Du côté des baisses, on notait* Bafip (– 3,5 %), Sogérap (– 2,9 %) et Midland (– 2,7 %).

L'ESSENTIEL

Le numéro du « Monde » daté 29 mai 1990 a été tiré à 561 664 exemplaires.

FOOTBALL : faute de garanties hypothécaires

Le conseil général rejette une demande de caution des Girondins de Bordeaux

BORDEAUX

de notre correspondante

Le président des Girondins de Bordeaux, M. Claude Bez, a assisté, lundi 28 mai, à la séance au cours de laquelle le conseil général de Gironde a rejeté la garantie d'emprunt de 45 millions de francs que demandait le club de football bordelais. Sur soixante-trois votants, trente-trois se sont prononcés contre et vingt-sept pour. Il y a eu trois abstentions.

Dans le cadre d'un réaménagement de leurs dettes, les Girondins de Bordeaux veulent emprunter 120 millions de francs auprès d'une société suisse IDIS Finance. Ils ont déjà obtenu, le 4 mai, une caution de la ville de Bordeaux pour 75 millions de francs remboursables en quinze ans. La municipalité s'est même engagée à lever, le cas échéant, un impôt pour assurer le remboursement de la dette.

Mais, lundi, M. Philippe Madrelle (PS), président du conseil général, n'a pas suivi M. Jacques Chaban-Delmas. « *En 1984, j'ai pris personnellement une part déterminante dans le soutien aux Girondins du Bordeaux FC en faisant voter une avance remboursable*, a rappelé M. Madrelle. *L'an passé, au creux de la vague, j'ai tendu la main. J'ai porté notre concours financier de 4 à 8 millions de francs, plus 4 millions d'abandon de remboursement de l'avance. J'ai aidé le club à relever le défi de son redressement sportif. Mais je ne prendrai pas la responsabilité de livrer le contribuable girondin en otage de quelque cause que ce soit. Or, la garantie demandée a toute chance d'être immobilisée un jour ou l'autre.* »

GINETTE DE MATHA

Mort du peintre Yves Brayer

Le peintre Yves Brayer est mort mardi 29 mai. Il était agé de 82 ans. Né le 18 novembre 1907 à Versailles, Yves Brayer avait fait ses débuts de peintre dans les années vingt. En 1930 il était grand prix de Rome et séjournait longtemps en Italie, dont il rapportait de nombreuses gouaches retraçant la vie romaine. Mais le peintre, un méditerranéen de cœur, est surtout connu par ses paysages du Tarn, ses chevaux de Camargue, ses oliviers de la plaine des Baux, qu'il a peint à partir de l'après-guerre dans un style aisé et cultivé.

